



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

6016

6016.

В. А. БИЛЬБАСОВЪ.

~~ves. Fr. II A 102~~



V. REF. A. PAC



1875

1875

MÉMOIRES

S E C R E T S

POUR SERVIR A L'HISTOIRE
D E L A
RÉPUBLIQUE DES LET.
E N F R A N C E ,
DEPUIS M. DCC. LXII JUSQU'A NOS JOURS;

O U

JOURNAL
D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pièces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle ; les Relations des Assemblées Littéraires ; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés ; les Pièces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers ; les Vaudevilles sur la Cour ; les Anecdotes & Bons Mots ; les Eloges des Savants, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

T O M E S I X I E M E .

. *huc propius me,*

. *vos ordine adite.*

Hor. L. II, Sat. 3, v. 81 & 82.

A L O N D R E S ,
C H E Z J O H N A D A M S O N ,

M. DCC. LXXXIV.



Tischner Exemplar





M É M O I R E S

S E C R E T S

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA
RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN
FRANCE , DEPUIS M. DCC. LXII.
JUSQU'A NOS JOURS.

ANNÉE M. DCC. LXXI.

1 Octobre. **L'**ÉLOGE de François de Salignac de la Mothe - Fénelon , archevêque duc de Cambrai , par M. de la Harpe , qui a remporté le prix de l'académie françoise le jour de Saint-Louis dernier , a été représenté à M. l'archevêque de Paris comme contenant des propositions très-repréhensibles. Ce prélat a fait examiner cet ouvrage attentivement , & convaincu d'une foule de traits irréligieux dont il est rempli , il en a porté ses plaintes au conseil , dont est émané le 21 septembre

un arrêt , où il est dit à l'occasion de ce discours , & d'un autre qui avoit aussi concouru & reçu les éloges de l'académie , que S. M. n'a pu voir sans mécontentement que des discours destinés à célébrer les vertus d'un archevêque distingué par son amour & par son zele pour la religion , soient remplis de traits capables d'altérer le respect dû à la religion même ; que dans le premier , l'auteur ne voit dans les vertus héroïques des saints qu'un pur enthousiasme , ouvrage de l'imagination ; qu'il tente de les assimiler à l'aveuglement de l'erreur & aux emportements de l'hérésie ; qu'il cherche à flétrir la réputation d'un évêque (Bossuet) admiré par ses talents ; qu'il travestit son zele pour la pureté du dogme en haine & en jalousie , & qu'il blâme en lui une conduite justifiée par le jugement du souverain pontife , & par l'approbation de l'église universelle : que dans le second discours , on déclame contre les engagements sacrés de la religion ; on donne à ses dogmes le nom d'opinions , & l'on se déchaîne contre des opérations que les circonstances avoient , sous le regne précédent , fait juger nécessaires à l'intérêt de la religion & à la tranquillité de l'état , &c.

Cet arrêt , en conséquence , supprime les deux discours , &c. Et afin de prévenir par la suite de pareils écarts , S. M. ordonne que l'article 6 du règlement fait en 1671 par l'académie françoise , à l'occasion des discours qui doivent concourir pour le prix d'éloquence , & qui porte qu'on n'en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux docteurs de la faculté de Paris , &c. sera pareillement

exécuté : fait défenses à l'académie de s'écarter de cette regle , dans quelque cas & sous quelque prétexte que ce puisse être , &c.

En outre , M. l'archevêque de Paris a nommé un comité de trois docteurs , savoir , MM. *le Fevre* , *Culture* & *Agnette* , devant lesquels M. de la Harpe est obligé de comparoître. Là , il reçoit les diverses instructions qui peuvent tendre à rectifier son discours , qu'on épluche phrase par phrase. L'auteur donne les explications qu'on desire , & les signe. Au moyen de cette docilité , il y a apparence que cet événement n'aura d'autre suite que celle d'éloigner ce candidat de l'academie pour quelque temps.

5 Octobre. Le public , qui s'étoit retiré de l'opéra depuis deux mois , c'est-à-dire , pendant tout le temps que la *Cinquantaine* s'y est jouée , est revenu en foule hier pour assister aux *Fragments*.

Le premier acte , qui étoit celui d'*Ixion* , ou de l'*Air* , quoique d'une ancienne musique , a paru le plus digne de la scène. Il est bien filé , sans être long. Il y a de l'intérêt , de la noblesse : il se termine rapidement. Les ballets ne surchargent pas l'action , mais l'accompagnent & lui donnent plus de jeu & de dignité.

L'acte de *la Sybille* contraste à merveille avec celui-ci : c'est-à-dire , qu'il est plein de longueurs , de fadeurs , en un mot , très-analogue au genre. L'auteur y est devenu insipide à force d'avoir voulu être naïf.

Les ballets sont extrêmement bien dessinés , & sur-tout le dernier , où trois petits Amours président à la danse & conduisent les groupes des amants & amantes.

Quant au troisieme acte, intitulé : *Le prix de la valeur*, c'est un galimatias, où l'on ne comprend rien & qui ne se débrouille pas. Rien de si plat que les paroles ; aucun plan, aucune exécution ; une ressemblance entiere dans la fadeur des sentimens & du dialogue avec l'acte précédent, rendent celui-ci d'une monotonie très-ennuyeuse. Les ballets n'ont pas plus de variété, & la musique est sans aucun caractère.

Les décorations sont assez agréables & sont sans contredit ce qu'il y a de mieux dans cet acte.

7 *Octobre*. Le sieur Audinot, ci-devant acteur de l'opéra comique, & qui, depuis la transfusion de cette troupe dans celle des comédiens italiens, s'est trouvé dans le cas de s'évertuer par lui-même, après avoir tenté différentes manieres de faire valoir son talent, a formé d'abord un théâtre de marionnettes, auquel ayant ajouté un petit nain, propre au rôle d'arlequin, il a acquis une sorte de vogue & s'est porté à de plus hautes entreprises ; il a fait bâtir un théâtre charmant, & enfin s'est constitué directeur d'une troupe de petits enfants, auxquels il apprend à jouer la comédie, & qui, par leurs graces naïves, attirent une infinité de monde. Deux auteurs disgraciés comme lui du théâtre italien, MM. de Plainchefne & Moline, se sont adonnés à lui faire des pieces. La liberté qu'ils ont cru propre à ce genre de spectacle, leur a donné lieu d'y glisser beaucoup de polissonneries. Les filles se sont portées en foule de ce côté-là, & beaucoup de libertins, d'oisifs, de freluquets avec elles. Ce monde en a attiré d'un

autre genre. Les femmes de la cour, qui en cette qualité se croient au dessus de tous les préjugés, n'ont pas dédaigné d'y paroître, & ce théâtre est la rage du jour. Il est encore plus fréquenté que Nicolet dans le temps de son finge.

Les amateurs du théâtre sont enchantés de cette fureur, en ce qu'ils esperent que la troupe des enfants d'Audinot fera une espece de séminaire où se formeront des sujets d'autant meilleurs, qu'ils annoncent déjà des dispositions décidées & donnent les plus grandes espérances. Mais les partisans des mœurs gémissent sincèrement sur cette invention, qui va les corrompre jusques dans leur source, & qui, par la licence introduite sur cette scène, en forme autant une école de libertinage que de talents dramatiques.

10 *Octobre.* Pour bien entendre la plaisanterie suivante, il faut savoir que M. l'abbé Terray avoit depuis long-temps une maîtresse, nommée *la baronne de la Garde*. Cette femme abusant de son crédit auprès du contrôleur général, ou même, à ce qu'on croit, de concert avec lui, rançonnoit sans pitié & à un taux exorbitant tous ceux qui avoient recours à elle pour obtenir quelque grace, ou même quelque justice de son amant. Cette dame ayant cependant commis des vexations trop criantes & qui compromettoient le ministre, il a été obligé de s'en séparer & de la chasser. Comme le rôle qu'elle jouoit sous M. l'abbé Terray, est celui que fait depuis long-temps madame de Langeac sous le duc de la Vrilliere, & que tôt ou tard elle est menacée du même sort, au moment de l'ex-

pulsion de sa camarade , des persifleurs lui ont fait une pasquinade , dont elle est furieuse : sachant qu'elle n'étoit point chez elle , ils sont venus successivement faire écrire toute la cour à sa porte , ainsi qu'il est d'usage quand il arrive un événement à quelqu'un , qui exige un compliment de condoléance ou de félicitation.

II Octobre. Depuis plusieurs années un citoyen renommé par ses vues utiles à l'humanité , avoit répandu le *prospectus* d'une maison d'association , où les malades pourroient se rendre & être traités à beaucoup moins de frais que chez eux. Tout le monde avoit applaudi à cette imagination , que personne n'avoit voulu contribuer à réaliser. Un chirurgien plus hardi , depuis quelques mois a tenté en petit une entreprise , qui demanderoit beaucoup de fonds pour être portée au point de perfection où M. de Chamouffet vouloit la monter. Il a loué une maison dans le fauxbourg Saint-Germain , en bon air , avec un jardin & tous les entours nécessaires , dans laquelle il reçoit ses malades sous deux classes , celles des maîtres / & celle des domestiques. Les derniers sont plusieurs dans la même chambre , & pour 4 livres par jour reçoivent tous les secours , de quelque nature que ce soit , dont ils auroient besoin. Il en coûte six livres par jour pour chaque maître , qui a sa chambre séparée , & du reste les mêmes ressources à proportion. M. de Sartines a vu avec satisfaction la tentative du sieur Silvie , qui lui a rendu compte de son plan. Ce magistrat lui a promis sa protection & le favorise en tout ce qui dépend de lui.

Il est à fouhaiter , sur-tout pour les étrangers , que ce chirurgien ait le courage de continuer son projet & de l'étendre de plus en plus.

12 Octobre. Le sieur d'Arigrand est mort il y a quelque temps. C'étoit un avocat célèbre par un livre qu'il fit en 1763, intitulé: *l'Anti-financier*, ou *Relevé de quelques-unes des malversations dont se rendent journellement coupables les fermiers généraux, & des vexations qu'ils commettent dans les provinces*. Sa brochure, précédée d'une *Epître au parlement de France*, fut très-recherchée dans le temps. On en fit des perquisitions sévères, & l'auteur fut mis à la bastille. Outre la persécution que lui suscitèrent les traitants à cette occasion, son système de *l'unité des parlements*, établi par son épître, parut encore plus attentatoire dans un simple particulier.

L'auteur ayant été dans les emplois subalternes des aides, & ce qu'on appelle *rat-de-cave*, avoit connu par lui-même tous les abus de l'administration dont il faisoit partie. Les fermiers généraux ne l'avancerent pas comme il l'auroit désiré & comme son mérite l'exigeoit; il prit le parti de profiter des connoissances qu'il avoit acquises dans l'art de la maltôte, pour se venger & se rendre redoutable à ses anciens maîtres, en se faisant avocat & en se livrant particulièrement au barreau de la cour des aides, où il se chargeoit de toutes les affaires contr'eux.

Son livre fit d'autant plus de peine aux fermiers généraux, qu'il appuyoit ses raisonnements de faits, qui, quoique succincts justifioient pleinement ses déclamations contr'eux. Du reste, il étoit écrit durement; n

il y avoit des endroits sublimes , & le résultat tendoit à *l'impôt unique* , le grand problème à résoudre par les politiques en burlesque.

Depuis sa sortie de la Bastille , l'orateur en déploya une éloquence plus fougueuse contre ses irréconciliables ennemis. Ceux-ci tenterent en vain de le séduire par les offres les plus éblouissantes ; mais il resta inflexible , & il n'a suspendu ses combats que par la destruction de la cour des aides.

13 Octobre. Le sieur Marin ne pouvant , malgré sa bonne volonté , conserver la place de secrétaire général de la librairie avec celle de rédacteur & directeur de la gazette de France , a été obligé de renoncer à la première. Elle a été donnée au sieur le Tourneur, le noir traducteur des tristes *Nuits du docteur Young*. C'est M. le chancelier qui a conféré cette place. M. de Sartines , chef de la librairie , dont cet homme de confiance doit être le bras droit , est très-piqué qu'on lui ait ôté la liberté de mettre en ce poste quelqu'un qui lui convînt.

16 Octobre. M. l'archevêque de Paris a fait ses plaintes à M. le lieutenant général de police sur le nouveau spectacle d'Audinot , dont on a parlé. *Le Triomphe de l'Amour & de l'Amour* , qui attire tant de monde , n'est autre chose que l'opéra d'*Alceste* , réduit & proportionné à ce théâtre. Comme il y a un grand-prêtre & un chœur de prêtres , que l'habillement de ceux-ci ressemble aux aubes des nôtres , on a fait entendre au prélat que c'étoit tourner en dérision les ministres de notre religion auguste ; ce qui a donné lieu à sa lettre. Sur quoi le sieur Audinot représente

à la police que sur tous les théâtres on a vu des prêtres & des sacrifices ; qu'à l'opéra cela se pratique tous les jours ; qu'on ne représente point *Athalie* à la comédie françoise que toute la pompe des anciennes cérémonies ju-
daiques n'y soit développée. M. de Sartines n'a encore rien prononcé & la piece se continue.

17 Octobre. Le sieur Marin a pour adjoint à la rédaction de la gazette de France , & à la direction de la manutention des fonds , M. Collet , ancien secrétaire du cabinet de feu madame l'infante duchesse de Parme , chevalier de l'ordre du Roi. C'est un homme de lettres , connu par une piece en un acte jouée à la comédie françoise en 1757, intitulée : *L'Isle déserte.*

18 Octobre. Il paroît deux nouveaux mémoires de M. Linguet , dont l'un est un mémoire à consulter pour un mari dont la femme s'est remariée en pays protestant , & qui demande s'il peut se remarier de même en France ?

L'avocat , dans sa consultation , datée de Lucienne , le 16 août 1771 , est pour l'affirmative.

Ce mémoire , fort singulier , & la consultation du sieur Linguet , encore plus singulière , méritent un détail particulier , ainsi qu'un développement des motifs secrets qui ont fait agiter une pareille question , qu'on regarde comme fictive , seulement relativement aux personnages qu'on introduit sur la scene.

Le second mémoire est une consultation pour dom Pedro d'Alvarada , capitaine du vaisseau espagnol *le Saint-Jean-Baptiste* , & pour les gens de son équipage , détenus depuis

un an dans les cachots de la commission établie à Caen; contre les employés, directeurs & fermiers généraux du sel & du tabac.

Dans cette consultation, datée de Lucienne, le premier octobre 1771, l'orateur paroît annoncer que les fermiers généraux n'ont point à se réjouir de la mort du sieur d'Arigrand, & qu'ils vont trouver dans le sieur Linguet un adverfaire non moins implacable & plus éloquent. Cette affaire, très-importante à l'histoire de l'humanité, sera aussi plus amplement détaillée.

19 Octobre. Le discours censuré par l'arrêt du conseil renouvelle les regrets des académiciens, qui sont très-humiliés de cet événement. Ceux qui ne sont point de la cabale encyclopédique, lui imputent cette disgrâce. Ils lui reprochent d'avoir voulu, à quelque prix que ce fût, couronner M. de la Harpe, qui n'avoit pas fait le meilleur éloge de Fénelon, mais qui avoit plu à ces messieurs par la liberté de sa façon de penser & la hardiesse de ses assertions. M. Duclos est celui qu'on trouve le plus reprehensible dans tout ceci : la fureur qu'a cet homme remuant de se mêler de tout & d'innover par-tout, lui fit annoncer en 1768, à l'occasion de l'éloge de Moliere proposé, que l'on se passeroit de l'approbation des deux docteurs de Sorbonne, toujours exigée jusques-là. Il est vrai que le sujet sembloit peu digne de la gravité des théologiens; mais c'étoit à eux à se refuser à cette censure, s'ils ne la jugeoient pas de leur ressort, & non à l'académie à s'y soustraire.

Cet événement ne contribue pas peu à accréditer le sentiment de ceux qui pensent

que le système du gouvernement actuel est d'étendre le despotisme jusques sur les esprits, en nous replongeant doucement dans les heureuses ténèbres dont nous sommes sortis pour notre malheur. Voilà différentes mortifications données à l'académie, bien propres à matter l'amour-propre des beaux-esprits, tandis qu'on prend d'autres moyens plus efficaces pour les décourager & les faire se tourner vers d'autres objets que les lettres.

20 *Octobre*. Simon Sommer, charpentier à Landau, s'est marié au mois de mai 1761, à Elisabeth Ultine, fille du village d'Obersbach. Ce malheureux, quoiqu'agé de vingt-deux ans seulement & d'une figure agréable, fut six mois à éprouver des refus de la part de sa moitié, jeune & jolie, avant de pouvoir jouir de ses droits. A peine eut-elle consenti à devenir la femme de son mari, qu'elle parut vouloir être celle de tout le monde. Au bout de trois ans d'une vie scandaleuse, elle s'attacha à un sergent du régiment de Lochman, Suisse, avec qui elle a déserté. Tous deux se sont retiré en Prusse; on est en état de prouver qu'ils y ont contracté un mariage en forme. Sommer n'a conservé du sien qu'un enfant. Il n'a que trente-un ans; il est bien constitué, il est vigoureux; que doit-il faire? Sera-t-il réduit à maudire le reste de sa vie les présents de la nature? ou cherchera-t-il dans le libertinage des ressources que permet la politique, mais que la religion défend? En un mot, placé entre le crime & le désespoir, comment se dérobera-t-il à cette cruelle alternative?

Le consultant cite ensuite des états où le

divorce est permis : il s'appuie de différents passages de l'écriture qui sont favorables à sa demande : il réfute , il commente , il interprète ceux qui lui sont contraires : il a recours aux peres de l'église , d'où il tire aussi des autorités : il prétend que des conciles mêmes on peut inférer des inductions lumineuses sur cette question , & il trouve les décisions de quelques-uns absolument concluantes pour lui. Il continue par établir que le divorce n'est contraire ni à la loi des Juifs , ni à celle du christianisme ; qu'il ne choque ni l'ancien ni le nouveau testament ; que la primitive église n'a jamais balancé à permettre la dissolution des mauvais mariages , & que la politique a été d'accord avec elle sur cet objet ; que jusqu'au dixieme siecle , la même façon de penser s'est perpétuée chez toutes les législations catholiques. Il finit par les raisons qui doivent autoriser le divorce , la meilleure manière de le supprimer étant de le permettre.

Tel est le résumé du mémoire du prétendu charpentier , qui n'est qu'un extrait du *Cri de l'honnête homme* , ouvrage publié il y a environ deux ans & demi , & composé par le premier magistrat d'une ville de province du second ordre , qui , obligé de se séparer de sa femme à cause de ses débordements , fit beaucoup de recherches sur cette matiere , & en fit part au public dans le temps.

22 Octobre. On a parlé beaucoup dans le public du portrait en pied de Charles I , roi d'Angleterre , par Vandyck , acheté il y a quelques mois 20000 livres par madame la comtesse Dubarri. Cette dame l'a placé dans son appartement auprès de celui du Roi , &

il paroît que ce n'est pas sans dessein. On assure que toutes les fois que S. M. revenant à son caractère de bonté naturelle , semble fatigué de sa colere & se tourner vers la clémence , elle lui représente l'exemple de l'infortuné monarque , elle lui fait entendre que peut-être ses parlements se feroient-ils portés à un attentat de cette espece , si M. le chancelier ne lui avoit fait entrevoir leurs complots insensés & criminels , & ne les avoit arrêtés avant qu'ils fussent formés au degré de noirceur & de scélératesse où ils auroient pu parvenir. Quelqu'absurde , quelqu'atroce que soit l'imputation , elle renflamme le prince pour le moment , & c'est du pied de ce tableau que partent les foudres destructeurs qui vont frapper la magistrature & la pulvériser dans les extrémités les plus reculées du royaume.

On sent parfaitement qu'une calomnie aussi atroce , aussi réfléchie , aussi combinée , ne peut partir du cœur tendre & ingénu de Mad. la comtesse Dubarri , & que les alarmes qu'elle donne au Roi lui sont inspirées à elle-même par des conseillers d'une politique aussi adroite qu'infernale.

Cette anecdote , justifiée par les événements , est attestée par des courtisans , dont le témoignage est d'un grand poids.

23 Octobre. Le 10 août 1770 , un navire paroît avec pavillon espagnol à la hauteur de l'anse de Colleville , sur la côte de Normandie. Il venoit d'Ostende , & sa destination étoit pour l'isle de Guernesey : contrarié par le vent , il mouille à trois lieues de terre , suivant le journal du capitaine,

Les commis des fermes sont instruits par leurs espions qu'en juillet précédent ils avoient cru appercevoir à la hauteur des isles de Saint-Marcou , un bâtiment qui y faisoit des versements de sel & de tabac ; qu'un autre s'est approché d'Isigny , & que le capitaine a parlé à un particulier de Bayeux , à qui il a dû promettre de livrer 500 livres de faux tabac. Ils vealent que ce soit celui-ci.

En conséquence les commis mettant en œuvre des ruses permises , disent-ils , abordent le vaisseau , & supposant la conviction de la fraude , ils s'en emparent & mettent aux fers le sieur d'Alvarada , le capitaine & son équipage , composant en tout le nombre de neuf.

Suivant les réglemens arrêtés entre la France & l'Espagne , dans le cas où un vaisseau de cette dernière puissance est saisi en contravention , même dans nos ports , les commis sont assujettis à appeller le consul d'Espagne , afin qu'il soit présent à la visite & à toutes les procédures qui en pourroient dériver. Le directeur n'ignoroit pas cette loi. Il se transporte chez le protecteur de la nation espagnole en son absence , & laisse par écrit une réquisition par laquelle il le somme de se transporter au vaisseau.

Le vice-consul revendique les loix , il proteste , il s'oppose à tout ce qui a été fait & à tout ce qui doit se faire. Malgré ses réclamations réitérées , le procès est instruit par la commission fiscale établie à Caen. Le vaisseau , avec sa charge , est déclaré confisqué : Alvarada est banni , lui & ses gens sont condamnés solidairement à une amende de 1300 livres chacun , & , suivant les loix fis-

cales , faute de paiement dans le mois , cette peine doit être commuée en celles des galeres. Ce comble d'atrocités n'a pas encore eu lieu à l'égard d'Alvarada & de son équipage , non par la sensibilité & l'indulgence des fermiers , mais par la générosité des propriétaires du Saint-Jean-Baptiste (le navire) , qui consacrent depuis un an 200 livres par semaine pour retarder l'exécution de ces malheureux.

Le sieur Linguet constate d'abord ces faits & les discute. Il établit les différents moyens de défense de ces étrangers : après les avoir développés amplement , son résumé est qu'Alvarada & son équipage sont innocents ; qu'ils n'ont point fait la contrebande ; que le projet de verser des marchandises défendues n'est point prouvé ; que le verbal des commis atteste qu'eux-mêmes ne l'ont cru que prêt à être consommé ; qu'il ne l'a pas été ; qu'il n'a pu l'être , puisque dans la saisie on a retrouvé en nature la même quantité de marchandises indiquée par les connoissances d'Ostende : que , quand il l'auroit été , il ne pourroit pas mériter le nom de fraude ; que le lieu où il auroit été conçu le justifieroit ; que le journal , soustrait par les employés , prouve que la saisie a été faite à trois lieues des côtes , & que par conséquent elle n'est point fondée ; qu'en supposant qu'elle ait eu lieu dans les limites qui l'autoriseroient , elle seroit encore une preuve de la prévarication des gardes , & non pas de celle des étrangers ; qu'il n'y a aucun tribunal au monde où la manœuvre abominable qui en a été le prétexte puisse être tolérée ; qu'il n'y a aucune puissance qui ne soit intéressée à réprimer , à punir exem-

plairement une fraude aussi nuisible pour le commerce , qu'il n'y en a aucune qui ne doive trembler de laisser ses côtes hérissées de pièges plus redoutables mille fois pour les négociants , que les bas fonds & les écueils les plus dangereux.

Dans ces circonstances , le jurisconsulte estime que le capitaine Alvarada , son équipage & les propriétaires du navire , doivent présenter une requête en cassation ; qu'elle sera sans doute appuyée de la recommandation de M. l'ambassadeur d'Espagne ; qu'il a droit de demander vengeance de l'insulte faite au pavillon de son maître , & réparation des torts faits à ses compatriotes.

Quant au style du mémoire , il est d'une énergie supérieure à tout ce qu'a fait l'orateur. Il est d'une amertume contre les fermiers généraux , d'un fiel tel que n'en a jamais distillé la plume du sieur d'Arigrand. On pourra donner quelques morceaux par extrait de cette pièce oratoire , digne de figurer à côté des catilinaires & des philippiques.

24 Octobre. Mlle. de Bourbon , fille du prince de Condé , & dans l'enfance encore , a un goût singulier pour la maçonnerie. Elle est à Vanvres , où le prince son père faisoit faire quelques bâtimens & réparer le château. Elle se fait affubler d'un sarreau de toile ; elle met de mauvais gants , & dans cet accoutrement elle porte le mortier , elle manie la gâche , & se plaît à faire l'office de manœuvre. C'est ce qui a donné lieu aux vers suivans :

D'un enfant l'instinct mal-faisant ,
Trop souvent le porte à détruire :

Princesse, ton goût , en naissant ,
Est d'élever & de produire.

Un palais, dans tes nobles jeux ,
Réparé de tes mains fragiles ,
Nous rappelle ces temps heureux
Où les dieux bâtissoient des villes.

A leur exemple tes loifirs
Nous annoncent ta bienfaisance ;
Mais le temps vient où ton enfance
S'occupera d'autres plaisirs.

Quand Jupiter eut fait le monde ,
Ce ne fut pour ainsi rester :
Du sein de sa bonté féconde
L'homme sortit pour l'habiter.

Ce n'est le tout , de tes ancêtres
De réparer les vieux châteaux ;
Pour les remplir il faut des maîtres :
Bourbon , voilà tes vrais travaux !

23 Octobre. Le sieur l'Oiseau de Mauléon ,
avocat , qui s'étoit fait une sorte de réputation par des mémoires écrits avec beaucoup d'appareil , & toujours dans des causes extrêmement intéressantes , telles que celles des Calas & de Mlle. le Monnier , vient de mourir très-jeune encore & d'une maladie de langueur , dans laquelle l'avoit plongé une passion très-vive pour une femme qui n'y avoit pas répondu. Il avoit quitté le barreau depuis quelque temps. Il avoit obtenu une commission de maître des comptes à la chambre de Nanci , & acheté la charge de

procureur général de M. le comte de Provence. C'étoit le fils d'un laquais parvenu , & qui avoit acquis de la fortune. Cet avocat , & son frere , aujourd'hui fermier général , s'étant mis dans la tête de s'illustrer , avoient obtenu des lettres de réhabilitation , par lesquelles ils descendoient de l'ancienne famille de *l'Oiseau*. Au surplus celui-ci avoit fait sa profession très-noblement : uniquement curieux de gloire , il ne se chargeoit que de causes célèbres , & presque toujours gratuitement : en outre , comme il étoit peu foncé sur la jurisprudence , il s'attachoit sur-tout à celles qui par leur tournure romanesque prêtoient à l'imagination , & se décidoient plus au tribunal du cœur qu'à celui de l'esprit , plus par le jeu des passions que par la force des raisonnemens & des autorités.

26 *Octobre*. Voici le temps qui approche où l'académie françoise doit procéder à l'élection du successeur de M. le comte de Clermont. Beaucoup de candidats , suivant l'usage , sont sur les rangs ; mais depuis l'aventure du sieur de la Harpe , le sieur le Mierre augmente sa prétention. Il disoit l'autre jour dans une société avec une emphase poétique , que sa tragédie d'*Hypermnestre* , (la seule qui ait réussi) lui donneroit l'entrée ; que son sceptre de Neptune (allusion à un assez beau vers d'une de ses pieces couronnées)

Le Trident de Neptune est le sceptre du monde :

lui ouvreroit le passage , & qu'enfin les vers de son poëme de *la Peinture* le poufferoient par le cul. — On a toujours eu raison de dire , reprit en ce moment avec vivacité l'abbé de

Lille , traducteur des Géorgiques , & aussi aspirant , *que tes vers étoient des bou. . . de vers.* Cette faillie , peu décente dans la bouche d'un abbé , & exprimée en termes grossiers , parut extrêmement heureuse pour la critique fine & judicieuse , & fit beaucoup rire par sa tournure grivoise.

28 Octobre. Les fermiers généraux sont furieux du mémoire du sieur Linguet contr'eux. En effet cet avocat les traite avec un mépris singulier; il manifeste en outre une animosité, une chaleur , qui donnent à son éloquence la plus grande force , & se transmettent aisément dans l'ame des lecteurs , naturellement prévenus contre les traitants. On va citer quelques morceaux de cet écrit. L'orateur débute ainsi :

« Dans la liste nombreuse des attentats de toute espee , commis par les suppôts de la ferme générale , sous le prétexte respectable des *droits du prince* , il seroit difficile d'en trouver un plus révoltant , plus audacieux , plus criminel en tout sens que la saisie du vaisseau le *Saint-Jean-Baptiste*. »

Voici comme il décrit les différents ordres de la ferme.

« Dans la hiérarchie fiscale de la ferme , les fonctions sont différentes & les rôles artificiellement distribués. On ne parle pas ici des chefs , qui donnent de loin le mouvement à toute la machine , & dont l'unique occupation est de faire couler vers leur voluptueuse résidence les contributions que des armées innombrables levent sans cesse à leur profit dans toutes les parties du royaume. Il n'est question que des subalternes , qui supportent seuls la

fatigue & le danger des expéditions , & dont on a soin d'entretenir l'ardeur en leur abandonnant une petite portion du butin , quand les prises sont avantageuses. Il y a des directeurs qui imitent tant qu'ils peuvent la dignité immobile & lucrative de leurs maîtres. Il y a des chefs de bande qui s'approprient les dénominations honorables de *capitaines généraux* , &c. Il y a enfin les simples milices , connues sous le nom de *gardes* , de *commis* , d'*employés* , qui se permettent trop souvent les plus frauduleuses manœuvres , sous prétexte d'empêcher la fraude , & des violences continues , pour prévenir , disent-ils , la rébellion.

» Mais ce n'est pas assez d'avoir des meutes pour forcer la proie & des piqueurs pour les gouverner ; les instituteurs de la régie ont poussé plus loin leur prévoyance & leur sagacité. On n'a pas toujours du gibier à suivre. Ils ont établi dans chaque département une espèce d'emploi , à la faveur duquel ils sont sûrs de n'en jamais manquer. Il consiste à faire naître la contrebande à propos , à créer la fraude quand elle n'existe pas , & à préparer ainsi une prise factice , mais réelle , aux employés , quand la sagesse ou la timidité des négociants les réduit à une trop longue inaction. C'est ce qu'on appelle dans l'argot de la ferme , des *affidés*. Ce sont des hommes qui se chargent de battre les frontières ou les côtes du royaume : ils vont s'aboucher avec les propriétaires des marchandises ; ils feignent d'en vouloir acheter ; ils en achètent ; ils jouent précisément le rôle de ces animaux dégradés par l'éducation , qui trahissent leur propre espèce en faveur de ses tyrans. Les négociants trop ardents qui se laissent séduire à leurs in-

vitations , font amenés peu-à-peu dans le filet du chasseur ; on le baisse à propos : l'oiseau privé recouvre bientôt sa liberté pour recommencer ses trahisons , & les étrangers captifs déplorent en vain l'imprudence qui les a perdus. »

On a rapporté ce morceau , un peu long , tout entier , pour faire juger par cette peinture énergique & vraie des fonctions des suppôts de la ferme , à quel point doivent être odieux à leurs concitoyens des hommes qui se vouent ainsi par état à espionner , à vexer , à tourmenter , à ruiner leurs semblables , à s'engraïsser de leur substance.

29 Octobre. Extrait d'une lettre de Fontainebleau , du 27 octobre 1771. La comédie de l'*Ami de la maison* , exécutée pour la première fois hier samedi 26 , sur le théâtre de la cour , n'a pas eu le succès qu'on s'en promettoit. C'est un opéra comique en trois actes & en vers libres , mêlé d'ariettes. Le principal personnage est une espèce de Tartufe , qui , sous le masque de la philosophie , s'étant impatronisé dans une maison , subjugue la maîtresse & profite de cet enthousiasme pour séduire la fille , dont il est l'instituteur aux sciences , & supplanter un amant convenable & bien assorti , & l'épouser. Heureusement , celle-ci , quoique novice , plus fine que lui , lui suggère une démarche qui le décele & manifeste ses vrais sentiments. Il se voit berné ; & pour se tirer adroitement & avec honnêteté du mauvais pas où il s'est engagé , il travaille lui-même à réunir les deux amants , qu'il vouloit séparer d'abord , & fait tourner à leur profit la confiance que la mere conserve en lui jusqu'au bout.

Ce caractère principal , peu neuf & assez froid , glace le reste de la pièce , où l'on distingue pourtant deux ou trois morceaux charmants , une scène assez gaie & bien filée , enfin un dénouement adroit & ingénieux , quoique peu naturel.

Quant à la musique , tout en a paru de la meilleure composition. L'ouverture a produit un grand effet. On a été vivement ému de plusieurs *adagio* très-tendres , mais qui , trop répétés , ont dégénéré en monotonie. Tel est le jugement de la cour , communément en contradiction avec celui de la ville.

Le sieur Marmontel , de l'académie françoise , auteur des paroles , étoit présent , l'épaule haute , le sourcil élevé , la bouche béante. Il sembloit prêt à dévorer l'acteur qui eût bronché dans son rôle. On a été surpris de la prétention qu'annonçoit sur une pareille misère ce poète devenu philosophe , & se livrant actuellement à l'instruction la plus sublime du genre humain.

L'activité du sieur Gretry , auteur de la musique , se distinguoit par des attitudes plus vives & plus variées. Il battoit la mesure , & tout le désordre de sa personne caractérisoit l'intérêt qu'il prenoit à la chose. Son amour-propre a paru mieux fondé , d'autant que le succès de ces jolies riens est dû , presque toujours , uniquement au musicien.

30 Octobre. Le sieur de Monville , financier très-renommé par son luxe & par ses prodigalités , ne l'est pas moins par son adresse à tous les exercices du corps. Il s'est exercé depuis quelque temps à tirer de l'arc , à la manière des sauvages , & à chasser avec des fleches. Il s'y

s'y est perfectionné au point de faire les gages les plus fortes. M. le duc de Chartres lui ayant fait l'honneur de parier contre lui qu'il ne tueroit pas en dix coups un faisan au vol, le jour de l'expérience a été indiqué la semaine dernière au bois de Boulogne, à la Meute. Un grand concours de spectateurs s'y est rendu, & du premier coup le chasseur a percé l'oiseau : il a manqué les neuf autres coups.

1 Novembre 1771. M. le vicomte d'Aubusson, enflammé d'un enthousiasme patriotique, pareil à celui de M. le comte de Lauraguais, a fait un mémoire sur la révolution du gouvernement actuel, dans lequel il s'explique avec autant de force que de liberté. L'atteinte portée aux propriétés est le principal objet de ses réclamations. Il a fait imprimer son ouvrage & il l'a envoyé aux ministres, aux princes, aux grands du royaume & à ses amis. Il ne se vend point. M. le lieutenant-général de police a écrit à ce seigneur, & au lieu de le mander très-poliment, comme il s'en est arrogé le droit vis-à-vis des particuliers & même des magistrats démis, il lui a demandé l'heure où il pourroit le voir. M. le vicomte d'Aubusson lui a répondu que sachant les occupations importantes dont un magistrat comme lui étoit chargé, il ne vouloit point lui faire perdre des moments aussi précieux ; qu'il auroit l'honneur de l'aller voir à une heure indiquée. Le sujet de cette conversation étoit le mémoire en question, dont M. de Sartines avoit discuté le fonds & la forme. Quant au fonds, l'auteur a répondu que c'étoit sa façon de penser, & qu'il ne croyoit pas devoir la dissimuler : par rapport à la forme, c'est-à-dire, à l'impression, il a répliqué

qu'il n'ignoroit pas les défenses de faire imprimer sans permission, mais qu'elles ne concernoient que les libraires ou autres gens qui vendoient leurs ouvrages; que la maniere, le lieu & les co-opérateurs de cette impression étoient son secret, & qu'il trouvât bon qu'il ne lui en donnât aucune connoissance. Ainsi a fini cette entrevue, dont M. le lieutenant général de police a sans doute rendu compte au ministre, & qui n'a produit encore aucun effet.

2 Novembre. M. le duc d'Aiguillon écarte insensiblement de son département tous ceux qui passoient pour créatures de M. le duc de Choiseul, ou que leur attachement connu à son prédécesseur lui rend suspects. C'est par ce motif qu'on assure que M. de Rulhieres vient de perdre sa place & la pension qu'il avoit sur les affaires étrangères. Cet homme de lettres, connu par des pieces de poésie, l'est sur-tout par une histoire qu'il a écrite de la dernière révolution de Russie, dont il a été témoin oculaire, comme secrétaire d'ambassade, alors résidant en cette cour. Cet ouvrage encore manuscrit, est au gré de tous les connoisseurs qui en ont entendu la lecture, digne d'être comparé aux plus beaux morceaux de Salluste & de Tacite. M. le duc de Choiseul, qui connoissoit tout le prix de l'écrivain, avoit jugé à propos de l'attacher à son ministère, comme un homme de talents très-distingué dans cette partie.

On prétend que l'impératrice des Russies a fait faire à M. de Rulhieres les offres les plus séduisantes pour l'engager à se dessaisir de son manuscrit; mais qu'il a répondu à cette souveraine qu'il lui étoit impossible de la satisfaire,

le double de son histoire se trouvant entre les mains d'un ami dont il ne pouvoit le retirer. Il a, du reste, assuré S. M. impériale que son ouvrage ne verroit jamais le jour de l'impression du vivant de l'auteur.

3 Novembre. Des curieux ont ici des morceaux de ce rocher épouvantable que l'impératrice de Russie a fait transporter à Pétersbourg, pour servir de base à la fameuse statue de Pierre le Grand, dont est chargé le sieur Falcomet, sculpteur. C'est une espece de granite, dont la pesanteur calculée, selon les proportions de la masse entière, donne un résultat de trois millions deux cents milliers. Le transport de ce rocher énorme, traîné plus de quarante lieues de loin, surpasse de plus des deux tiers les travaux des Romains en pareil genre, puisque l'obélisque le plus énorme qu'ils aient voituré, n'avoit que neuf cents milliers de poids.

4 Novembre. L'ouvrage de M. le vicomte d'Aubuffon a pour titre : *Profession de foi politique d'un bon François*, avec cette épigraphe : *Vox clamantis in deserto*. Elle a 36 pages & est souscrite ainsi : *Ita sentiebat rusticanus vir Petrus Arnoldus Vice-Comes Albucensis, anno Domini 1771*.

Cette brochure est suivie de : *Essais du simple bon sens sur la théorie des états policés*, par un membre externe de la société d'agriculture de Brive la Gaillarde. Ceux-ci contiennent 40 pages. Les *Essais* & la *Profession de foi* méritent un extrait particulier.

5 Novembre. On a donné hier la première représentation du *Bourru bienfaisant*, comédie en trois actes & en prose du sieur Goldoni. Le nom

de cet auteur, très-connu en Italie, son âge de plus de 60 ans & la douceur de ses mœurs, lui ont mérité la bienveillance du public, très-bien disposé pour un étranger qui composoit pour la première fois dans notre langue ; & sa pièce a été beaucoup mieux reçue & plus applaudie que de la part de tout autre.

C'est une pièce dans le goût de celles qui composent son théâtre, plutôt un canevas qu'un ouvrage fini, dont les situations ne sont qu'indiquées : pathétique par le fonds, comique seulement par l'accessoire, joliment conduite, mais dont l'intrigue commune n'excite que la curiosité de voir le dénouement de l'embroglio, extrêmement compliqué par la diversité des intérêts qui se croisent & s'excluent réciproquement. Le principal caractère ressort moins, parce qu'il n'est pas contrasté ; tous les autres se développent faiblement, & lui sont par trop subordonnés. En général, ils ont tous une teinte uniforme de probité & de vertu, qui ôte à l'auteur la ressource féconde des oppositions si nécessaires au théâtre, & qui en produisent les grands effets. En un mot, il n'y a point ce *vis comica*, ce piquant de la critique, qui anime & satisfait la malignité du cœur humain.

Le dialogue est extrêmement naturel, & c'est une des premières qualités de l'auteur ; mais le ton trop élevé sur lequel se sont montés nos comiques modernes, a fait paroître celui-ci trivial & plat à quantité d'amateurs.

6 Novembre. Le feu pere Griffet, jésuite très-connu par la célébrité qu'il a eue, ayant entrepris dans un de ses ouvrages de prouver que MM. de Rohan ont eu le titre de princes, aussi-

tôt que les princes étrangers ont commencé à user de cette domination pour caractériser leur naissance , & qu'ils en ont eu de tout temps le rang & les honneurs : un auteur anonyme a publié l'année dernière un mémoire , dans lequel il prétend faire connoître par des principes constants & des faits incontestables, que ses prétentions n'ont aucun fondement ; qu'il n'y a point en France de rang intermédiaire entre la famille royale & la noblesse ; que MM. de Rohan n'ont jamais eu d'autre titre & d'autre rang en Bretagne, du temps de ses ducs , ni en France, depuis sa réunion à la couronne, que ceux qui sont communs à toute la noblesse. Comme ce mémoire a jeté beaucoup d'incertitude sur l'assertion du pere Griffet pour la plupart des lecteurs , la maison de Rohan se propose de faire paroître incessamment une réponse , appuyée de titres & de pieces probantes qui justifieront ses droits.

7 Novembre. Suivant le rapport de ceux qui se sont trouvés à la cour le samedi 2 novembre, à la représentation du Faucon, cette piece a été huée, malgré le respect dû au lieu. Elle a paru si indécente & si ignoble, que tout le monde en a été révolté. Le sieur Sedaine est fort humilié.

8 Novembre. M. le vicomte d'Aubuffon est un homme d'environ 50 ans. La délicatesse de sa santé & la fierté de son ame l'ont toujours empêché de se livrer aux intrigues de la cour & de suivre la route que sa naissance lui ouvroit à la fortune & aux honneurs. Grand propriétaire de terres , ses vues se sont tournées du côté de l'agriculture ; & après avoir combiné dans le silence tous les avantages de cet art pour la prof-

périté d'un état , il a senti de quelle importance il étoit de lui conserver l'intégrité de sa liberté. C'est à l'occasion de l'atteinte qu'il lui avoit portée par contre-coup dans la révolution actuelle , qu'il a cru devoir ouvrir les yeux à ses concitoyens & au ministère , en communiquant ses idées à cet égard. Elles sont fortes , lumineuses , hardies ; mais , ainsi que la plupart des politiques , il détruit plus aisément qu'il n'édifie. Dans la seconde partie de son ouvrage sur-tout , il annonce un projet pour liquider promptement les dettes de l'état , sans mettre d'impôt , & avec tous les avantages possibles , sans y trouver aucunes difficultés que sa simplicité. Comme il ne donne pas le mot de l'énigme , & que la raison de son silence est fondée uniquement sur ce que dans ce siècle incrédule on lui riroit au nez , on seroit tenté de regarder ce système comme une rêverie , si le surplus de cet écrit ne partoît d'une tête trop bien organisée pour en juger aussi légèrement , sans connoître toutes ses ressources.

9 *Novembre.* Tout le monde a lu les éloges outrés dont M. Voltaire accabloit M. le duc de Choiseul , & l'on fait avec quelle adulation basse il exalte aujourd'hui M. le chancelier & ses opérations. Le premier n'a pas cru pouvoir mieux se venger de ce perfide vieillard que par une plaisanterie qu'il s'est permise sur son compte ; il a égayé par le ridicule la noirceur du vice de l'ingratitude , dont l'apôtre de l'humanité s'est rendu coupable envers son bienfaiteur. Dans son château de Chanteloup le ministre disgracié a fait élever une girouette à la mode , qui marque les quatre vents cardinaux. Elle est surmontée d'une tête modelée sur celle de M. de Voltaire ,

& , jouet mobile des airs , elle tourne sans cesse au gré des aquilons. On sent aisément l'allusion de cet emblème.

9 *Novembre*. On écrit de Fontainebleau que le *Bourru bienfaisant* y a été joué devant le roi le mardi 2 de ce mois, & que cette comédie a été très-bien accueillie ; qu'elle a fait rire & pleurer alternativement par des transitions douces, qui ne donnent point à l'ame ces secouffes convulsives qu'occasionnent les drames modernes. Ainsi la cour & la ville se sont trouvées d'accord en matière de goût, ce qui arrive rarement.

Au surplus, c'est peut-être par cet esprit de contradiction, que la comédie en question, le lendemain mercredi, n'a pas reçu à Paris les mêmes applaudissements que le premier jour. Le nombre des spectateurs avoit déjà diminué beaucoup, & certains connoisseurs prétendent qu'on rejette des éloges trop forts prodigués à l'auteur.

10 *Novembre*. De nouvelles lettres de Fontainebleau apprennent que S. M. a fait appeler à son lever l'auteur du *Bourru bienfaisant*, qu'elle l'a accueilli avec beaucoup de bonté, qu'elle lui a dit être très-contente de sa comédie ; qu'il continue à travailler dans ce genre, qui est bon.

11 *Novembre*. Il nous est arrivé depuis quelque temps de l'étranger un nouveau livre, ayant pour titre : *De la Constitution de l'Angleterre*, avec cette épigraphe : *Ponderibus librata suis*. Il est précédé d'une épître dédicatoire à mylord comte d'Abington, pair d'Angleterre, datée de Londres le 24 décembre 1770, & signée *De l'Olme*, nom qui paroît être celui de l'auteur. Dans cet ouvrage, un des meilleurs en poli-

rique qui aient paru depuis long-temps, l'écrivain remonte aux causes qui ont produit la liberté angloise, & établit celles qui la maintiennent.

Il distingue trois grandes époques dans l'histoire de cette constitution : le regne de Jean Sans-Terre, celui d'Edouard I, & l'expulsion de Jacques II, ou plutôt l'exaltation sur le trône de la maison de Brunswick. Dans la première, la grande charte indique les bornes où devoit se renfermer le pouvoir du roi. Dans la seconde, on trouve le premier exemple de l'admission des députés des villes dans le parlement; nouvelle barrière élevée contre le même pouvoir. Enfin la révolution de 1688 acheva d'en fermer l'enceinte : c'est alors que la Grande-Bretagne donna le rare spectacle d'un contrat primitif & formel entre le peuple & le souverain.

La constitution de cet état est indélébile, suivant l'auteur, parce qu'elle est dictée par la nature elle-même; qu'elle est de plus décidée par une forme très-marquée de gouvernement, ayant par conséquent pour nouvel appui l'opinion, cette cause puissante qui maintient les gouvernements les plus absurdes; qu'elle a l'attachement d'une nation éclairée, & que par le balancement de toutes ses parties, elle regagne nécessairement d'un côté ce qu'elle perd de l'autre.

Ce traité court, précis & rapide, est soutenu d'un style animé & vigoureux. L'écrivain s'est quelquefois permis des termes nouveaux, non par un néologisme ridicule, mais pour mieux rendre sa pensée & lui donner plus d'énergie; ce qui arrive presque toujours.

Ceux qui n'auront pas lu l'ouvrage en question , seront surpris de la sévérité avec laquelle le gouvernement en empêche l'introduction ; mais pour peu qu'on le parcoure , on en trouve aisément les raisons. Il suffira de citer le paragraphe suivant à l'occasion de la révolution de 1688 ; ce défenseur des droits de l'humanité dit :

« C'est à cette époque que ce posèrent les grands & vrais principes des sociétés , par l'expulsion d'un Roi, violateur de ses serments. La doctrine de la résistance , cette ressource finale des peuples que l'on opprime ; fut mise à l'abri du doute , par l'exclusion donnée à une famille héréditairement despotique. Il fut décidé que les nations n'appartiennent pas aux Rois. Tous ces principes d'obéissance passive , de droit divin , de pouvoir indestructible , en un mot , cet échafaudage de notions fausses , sur lesquelles l'autorité royale avoit porté jusques-là , fut détruit , & l'on y substitua les appuis solides & durables de l'amour de l'ordre , & du sentiment de la nécessité d'un gouvernement parmi les hommes. »

12 Novembre. L'objet des écrivains patriotiques actuellement est de s'opposer au projet du chancelier, qui commence à s'effectuer par la foiblesse de certains magistrats qui se font liquider. Dans une *lettre d'un François aux victimes d'Ebroin*, en date du 20 octobre 1771 , on traite la matiere fort amplement. Elle porte pour épigraphe ce fameux axiome : *Nobis cunctando restituit rem.*

Cet écrit, dont l'extrait seroit trop long, est plein de choses, de raison & d'éloquence, &

bien propre à faire impression sur tous les magistrats, qu'un intérêt personnel, que la crainte ou l'espérance n'aveugleront pas.

13 *Novembre*. Assemblée publique de l'académie royale des sciences du mercredi 13 novembre 1771.

Le Sr. le Moyne, fameux sculpteur, ayant fait présent à l'académie d'un buste en marbre de Fontenelle, le Sr. de Fouchy, secrétaire de l'académie, a prononcé à cette occasion un compliment public à l'artiste. En effet, cet ouvrage, outre le mérite de reproduire aux yeux de l'assemblée un de leurs plus dignes & plus célèbres confreres, est précieux par le travail même. Il représente le Nestor des sciences & de la littérature dans toute la majesté d'un antique. Les rides de son front n'alterent pas la douceur de la physionomie du vieillard, & son ame imperturbable y semble survivre aux outrages du temps. Le public a vu ce buste avec le plus grand intérêt. Il s'est trouvé placé dans la salle, ainsi que ceux de Réaumur, de Winslow & le portrait de la Hire, fameux astronome, qui s'étoit peint lui-même. C'est le Sr. Hérisant qui avoit fait présent à l'académie de ces trois derniers morceaux. L'orateur en a rappelé l'époque à l'occasion de celle-ci, a renouvelé les remerciements de son corps, & a exhorté les parents & amis des académiciens défunts à faire désormais de semblables dons à l'académie.

M. de Fouchy a commencé ensuite l'éloge du lord Morton, illustre Ecoissois, associé étranger de l'académie. Quoiqu'il fût mort en 1768, l'éloignement & les difficultés de rassembler les matériaux de sa vie, avoient mis jusqu'à présent

obstacle au zèle du secrétaire. Parce qu'il a lu, il n'a pas même paru qu'il eût été bien secondé à cet égard, & cet éloge contenoit peu de particularités intéressantes. On y voit en général un grand, qui réunit aux dignités l'amour des sciences, alliance très-commune en Angleterre. Il étoit président de la société royale de Londres, & la célébrité de son mérite s'est trouvée confirmée par cette place, qui n'est point comme celle de cette espèce en France, souvent le fruit de l'intrigue, de l'adulation & d'une vanité sotte, puisqu'elles ne servent qu'à mettre plus au jour l'ineptie des illustres honoraires.

A cette lecture a succédé celle d'un mémoire du sieur Tillet sur le varech. Cette plante marine est très-commune sur les côtes de Normandie. On s'en sert à l'engrais des terres, & du surplus on en fait une soude employée dans diverses opérations. Il y a quelques années que l'on conçut des craintes sur la fumée de cette plante, qu'on prétendit être contraire aux hommes, aux animaux, aux grains & aux fruits. Cette rumeur ayant fait fermenter le peuple, le procureur général du parlement de Rouen prit connoissance des plaintes, & sur son rapport, la compagnie, en 1768, rendit un arrêt qui défendoit de brûler ainsi le varech amoncelé. Une telle défense jeta la désolation parmi les malheureux qui vivoient de ce travail. Des habitants plus éclairés réclamèrent contre l'arrêt & contre les plaintes qui y avoient donné lieu. L'affaire fut portée au conseil, & ayant été arrêté qu'avant de statuer sur les mémoires respectifs, l'académie des sciences seroit consultée, la compagnie a nommé au printemps

dernier trois de ses membres , dont deux ont dû aller vérifier les faits sur les lieux , & le troisieme sur les bords de la Méditerranée , pour prendre de nouvelles connoissances dans ces parages. MM. Tillet & Fougeroux ont eu en partage la Normandie , qu'ils se sont subdivisée entr'eux. Ils sont d'accord que d'après les informations les plus exactes , les plus détaillées , les plus multipliées ; d'après les expériences faites par eux-mêmes & sur leurs propres personnes , la respiration de la fumée du varech n'est nullement nuisible ni aux hommes , ni aux animaux , ni aux grains , ni aux fruits ; que c'est une erreur accréditée par l'ignorance , ou peut-être par des passions particulieres combinées.

A ce rapport M. le marquis de Paulmy , président de l'académie à cette séance , a ajouté que M. Guettard , envoyé dans la Méditerranée , n'étoit pas encore revenu , mais que son compte rendu à l'académie étoit conforme dans tous les points à celui de ses confreres.

Pendant cette lecture M. de Fouchy avoit repris haleine , & a fait part de l'éloge de M. de Mairan. On fait qu'il avoit succédé au secrétariat de l'académie , occupé par M. de Fontenelle , avec qui M. de Mairan avoit beaucoup de ressemblance. Il réunissoit , ainsi que lui , à la plus profonde théorie des hautes sciences , l'agrément des lettres & des arts aimables. Il a été aussi de l'académie françoise , & a pouffé dans un âge très-avancé sa carrière douce & fortunée. Un caractère égal , une ame tranquille , n'ont pas peu contribué à prolonger le cours de l'un &

de l'autre, & sans un accident particulier, peut-être le dernier auroit-il égalé les nombreuses années de son prédécesseur. Ses *mémoires sur les causes du chaud & du froid, & sur les aurores boréales*, sont les ouvrages qui lui ont fait le plus de réputation. En général, quoiqu'il ait beaucoup travaillé, il digérait lentement ses productions. Comme d'ailleurs elles sont d'une nature moins variée & moins à la portée du grand nombre, sa célébrité n'a jamais approché de celle du vieillard aimable qu'il avoit remplacé.

Le météore lumineux du 7 juillet a été l'objet d'une dissertation de M. le Roy, qui, après en avoir fait une description exacte & détaillée, après avoir rendu compte de la manière dont il a été observé en divers endroits de la France, a traité dans sa seconde partie des explications données par plusieurs savants de ces globes de feu dont il y a plusieurs exemples, & a fini par convenir qu'il n'en trouvoit aucune satisfaisante & que ce n'étoit qu'en accumulant une quantité d'expériences qu'on surprendroit peut-être enfin le secret de la nature.

M. Bailli devoit lire un mémoire d'astronomie sur les inégalités de la lumière des satellites, sur la mesure de leurs diamètres, & sur un moyen aussi simple que commode de rendre les observations comparables, en remédiant à l'effet produit par la différence des vues & des lunettes. Mais l'heure étant plus que passée, il a seulement annoncé le titre de cet ouvrage, trop fort d'ailleurs pour la plupart des auditeurs, & qui les auroit sans doute ennuyés beaucoup.

13 Novembre. *Assemblée publique de l'académie des inscriptions & belles-lettres, du mardi 12 novembre 1771.*

L'assemblée d'hier a été peu nombreuse, & le banc des honoraires ne s'est trouvé garni que du duc de St. Aignan & du sieur Bignon, prévôt des marchands.

M. le Beau a ouvert la séance par annoncer que M. l'abbé le Blond, sous-bibliothécaire du college Mazarin, avoit remporté le prix. C'est pour la troisieme fois qu'il est couronné.

Il a ensuite fait lecture du programme contenant le sujet du prix que l'académie doit donner dans son assemblée à pàque 1773. Il s'agit d'examiner *pourquoi les descendants de Charlemagne, princes ambitieux & guerriers, ne purent se maintenir aussi long-temps sur le trône des François que les foibles successeurs de Clovis ?*

A ces deux annonces a succédé l'éloge de M. l'abbé Mignot. C'étoit un savant modeste & obscur, dont la vie n'a point d'époques intéressantes par leur célébrité, & dont les ouvrages même sont peu connus. Son principal travail consiste en des recherches curieuses & profondes sur l'histoire des Phéniciens, sujet neuf ou du moins très-légèrement effleuré par ses confreres. Il l'a traité de maniere à n'y laisser rien desirer, quand les manuscrits trouvés après sa mort auront été joints à ses autres mémoires déjà imprimés sur la même matiere.

M. l'abbé Mignot a beaucoup écrit sur la théologie, mais l'usure est l'objet sur lequel il a travaillé avec plus de soin & de complaisance. Comme tout est de mode successivement dans ce pays-ci, il a été un temps où les recherches

des savants se font tournées de ce côté-là. L'érudition & l'amour de l'étude n'empêchent pas que l'amour de l'argent ne se trouve réuni dans le même individu. L'avarice est encore la passion favorite des gens de lettres, & sans en chercher des exemples bien loin, personne n'ignore avec quelle ardeur M. de Voltaire, en courant à la gloire, a poursuivi la fortune. L'usure, c'est-à-dire, l'intérêt qu'on retire d'un argent prêté, étant le premier & le seul véhicule sous différentes formes qui amène la richesse, cette question intéresse l'humanité en général, ou, pour mieux dire, elle n'en devroit pas faire une. Tout ce que les théologiens ont avancé là-dessus, est trop contraire au bon sens, à la saine philosophie, à la politique, à l'essence des propriétés, pour mériter une réfutation dans un siècle éclairé. L'académicien dont on a parlé, a cependant discuté ce point de controverse avec toute la bonne foi possible : il a démontré que l'usure a été en usage chez tous les peuples de la terre, & cet usage subsistera tant qu'il y aura un esprit de cupidité, ou plutôt une prévoyance du lendemain, qui exige nécessairement qu'on s'assure des revenus périodiques & toujours renaissants. C'est à un législateur sage, en ménageant une circulation abondante & continuelle, à prévenir ces stagnations d'argent, qui occasionnent l'abus de la chose & l'oppression du pauvre.

Après l'éloge de M. l'abbé Mignot, M. l'abbé Arnaud a lu la *traduction d'un dialogue de Platon*, précédée d'un discours préliminaire. Suivant l'auteur, son but a été de faire voir qu'il ne falloit pas juger de Platon par les traductions qu'on avoit données de quelques-uns de ses ouvra-

ges , & à cette occasion il s'est déterminé à traduire un des dialogues de ce grand philosophe. Il a choisi celui intitulé , *Jon*. C'est un *rapsode* , c'est-à-dire , un de ces hommes qui récitoient , pour gagner leur vie , les vers d'Homere. Il le fait dialoguer avec Socrate. Ce dernier , suivant sa maniere subtile de raisonner , après avoir promené son adverfaire par mille détours , le circonscrit insensiblement , le referme dans un cercle d'arguments pressants , & l'oblige de convenir que les poëtes , ne faisant que céder à une impulsion divine , parlent de tout sans rien savoir , & conséquemment sont fort au dessous des philosophes , dont le propre est d'étudier l'essence des choses , de les développer , de les connoître parfaitement : en un mot , en dernière analyse , il en fait résulter la supériorité de la philosophie sur la poésie. On ne sera pas surpris du choix que l'académicien a fait de ce dialogue , quand on saura qu'il ne compose point de vers , mais qu'il se pique d'être un sage moderne , & un des enthousiastes du système de nos philosophes , qui voudroient déprimer le bel art en question , & amener tout à leurs principes , en s'établissant pour législateurs des sciences & des arts , sous le titre imposant & illimité d'encyclopedistes.

Au surplus , le mémoire du traducteur est écrit avec ce style animé , qui n'est pas celui de la dissertation , mais que l'imagination exaltée de cet abbé provençal porte par-tout , & sous lequel il fait disparaître l'odieuse de ses prétentions & le faux de ses sophismes.

Le mémoire de M. l'abbé Batteux , *sur la tragédie & sur ses fins* , est beaucoup plus dans le ton de la chose. Il est clair , méthodique , rai-

sonné. L'auteur veut justifier Aristote , tant critiqué à l'occasion de sa définition de la tragédie. Il en donne une nouvelle analyse , & l'accompagne de développemens fondés sur une métaphysique très-déliée & difficile à saisir. Le grand point de la question est de savoir si le poète doit se proposer une maxime de morale pour but de son ouvrage ; conséquemment , si tout drame tragique doit nécessairement se terminer par le triomphe des bons & la punition des méchants ? L'académicien prétend que la tragédie n'ayant jamais eu pour objet que le plaisir des spectateurs , il suffit qu'ils en sortent émus de passions purgées , c'est-à-dire , qui ne soient pas exaltées au degré qui déchire-roient l'ame douloureusement.

Quoique le raisonnement du traducteur soit fondé sur l'expérience , & qu'on voie d'excellentes tragédies , dont le résultat n'est rien moins qu'encourageant pour la vertu effrayant pour le vice , on sent pourtant qu'un législateur habile pourroit aisément faire tourner cet art du côté de la politique , & que si le plaisir lui donna naissance , il est devenu chez les peuples de la Grece un ressort puissant pour produire les grands mouvemens & l'enthousiasme patriotique. C'est ainsi que de nos jours le gouvernement a profité de la manie de M. de Belloy de faire des tragédies , & d'y introduire des héros françois , pour enfanter un prétendu fanatisme de la nation envers ses rois , & le faire servir de véhicule à l'introduction du despotisme. Malheureusement les maximes de cet auteur , alambiquées dans de méchants vers , ne produisant qu'une impression momentanée , sont intolérables à la lecture par leur

obscurité énigmatique , & ne peuvent se graver dans la mémoire , par la barbarie du maître & de l'expression.

On avoit commencé la lecture d'un cinquième mémoire de M. Sigrais , sur l'esprit militaire des Gaulois. Celui-ci doit embrasser l'espace écoulé depuis le regne d'Auguste jusqu'à Othon. En général , la nation parut engourdie dans cet intervalle : elle ne se réveilla de temps en temps qu'à l'occasion de l'énormité des impôts & des vexations qui en font les suites ; mais les insurrections de ces peuples se terminèrent malheureusement pour eux , & ils retomberent sous le joug.

Le public est sorti très-mécontent de n'avoir pu entendre ce mémoire si intéressant par son sujet & par ses circonstances. Mais le président a fait finir impitoyablement cette lecture à cinq heures sonnantes , suivant l'usage scholastique de cette académie , contre lequel on ne sauroit trop s'élever.

14 Novembre. On écrit de Fontainebleau que *Zémire & Azor* , ou *la Belle & la Bête* , opéra comique nouveau , y a été exécuté sur le théâtre de la cour , le samedi 9 , avec beaucoup de satisfaction de la part des spectateurs. On en a été si content qu'on l'a donné une seconde fois. La musique du sieur Gretry , ainsi que c'est l'usage , a fait le succès de ce petit ouvrage , dont les paroles sont du sieur Marmontel. La fameuse décoration de diamants a été employée à cette occasion , & elle a paru encore plus superbe & plus resplendissante par des additions & par un jeu plus brillant donné aux pierreries.

15 Novembre. Le sieur Gibert , membre de

l'académie des belles-lettres, vient de mourir. Ce savant, peu connu, laisse en outre deux places vacantes très-bonnes : celle d'inspecteur des domaines, & celle de secrétaire de la pairie.

16 Novembre. *Plan d'une conversation entre un avocat & M. le chancelier.* Ce dialogue roule sur les reproches que l'auteur de la brochure est censé recevoir du chef de la magistrature, à l'occasion de la suspension de ses fonctions & de celles de son ordre. Il y prouve que le serment fait par lui & ses confreres, d'observer les loix & ordonnances du Royaume, les oblige de s'abstenir de concourir directement ou indirectement à tout ce qui paroît leur être contraire ; que c'est par ce sentiment intime & irrésistible de leur conscience, que tous, sans assemblée, sans conventicule, ont tenu une conduite pareille, & sont unanimes sans concert : il en tire un puissant argument contre son adversaire. Il fait voir que lorsque six cents personnes, dont plusieurs n'ont pas toujours les mêmes idées, soit sur les questions politiques & les points de droit public, soit même sur les querelles qui divisent l'église de France, se réunissent dans un parti qui renverse leurs fortunes & leurs familles, il faut croire que cette unanimité si frappante entre tant de gens, d'âge, de caractère, de pays, de situation, de fortune & de sentiments, différents sur tant d'autres points, porte sur quelque grand & respectable motif.

L'avocat part de-là, pour développer d'une façon lumineuse combien les opérations de M. de Maupeou sont contraires aux loix & au véritable intérêt du roi & de l'état. Celui-ci, dans

ses objections ou dans les repliques , conserve ce ton mielleux & patelin que tout le monde lui connoît , & si bien soutenu dans la correspondance secrete , &c. Enfin , dans une espece de peroraison de la plus grande vigueur , l'orateur s'échauffe , s'élève , s'enthousiasme & bouffe sa grandeur d'une prodigieuse force , au point que le chancelier , rendu à la méchanceté de son caractère , développe toute la noirceur de son ame & exhale sa fureur en menaces.

17 Novembre. Montbailli , veuve agée de soixante ans , d'un embonpoint & d'une grosseur énorme , sujette à s'enivrer d'eau-de-vie , fut trouvée , le 7 juillet 1770 , au matin , morte près de son lit , avec tous les symptômes d'une apoplexie subite , & des contusions , meurtrissures , blessures même qu'elle s'étoit faites probablement en sortant de son lit & en se débattant. On étoit sur le point de l'enterrer , lorsqu'il s'éleva quelques rumeurs dans le peuple , à l'occasion d'une contestation mûe la veille entre cette femme , son fils & sa bru. Ceux-ci sont accusés de parricide : on les emprisonne séparément : on visite le cadavre. Les médecins & chirurgiens de St. Omer disent unanimement que la mort a pu être naturelle : les juges crurent les accusés innocents ; mais pour ne point trop aller contre la clameur populaire ; ils ordonnerent un plus amplement informé d'une année , pendant laquelle les accusés garderoient prison.

Le procureur du roi appella de cette sentence au conseil d'Artois , à *minimá*. Ces nouveaux juges , malgré les dénégations constantes , simples & uniformes du mari & de la

femme , condamnerent le mari à souffrir la question ordinaire & extraordinaire , à mourir sur la roue , après avoir eu le poing coupé ; la femme à être pendue , & tous deux jetés dans les flammes.

Montbailli fut renvoyé à St. Omer pour y subir cet arrêt , prononcé le 9 novembre 1770 ; & il fut exécuté le 19 du même mois , en attestant jusqu'au dernier soupir son innocence & celle de sa femme.

La femme , qui étoit enceinte , ne devoit être exécutée qu'après ses couches. Son pere & sa mere ont profité du délai pour demander un sursis à M. le chancelier , & l'ont obtenu. Ils demandent aujourd'hui la révision du procès , fondés sur une consultation de treize avocats , & sur celle de M. Louis , célèbre professeur en anatomie.

M. de Voltaire vient de faire à cette occasion une brochure nouvelle , sous le titre de *la Méprise d'Arras*. Il y plaide la cause de l'humanité avec son éloquence & son onction ordinaires ; mais on découvre malheureusement que ce n'est qu'un cadre pour y enchâsser ses invectives , plus ordinaires encore contre la magistrature & contre ses ennemis , qu'il déchire avec un acharnement inhumain. Il profite aussi de l'occasion pour encenser M. le chancelier , & louer ses opérations de la façon la plus outrée & la plus basse.

18 Novembre. *Le Manifeste aux Normands* est un écrit très-violent , mais plus fort encore de choses , de raisonnements & de citations. C'est une espece de tocsin pour annoncer à cette nation que les fondements de toutes les propriétés des Normands sont attaqués. Mais que n'appartenant à la France que par le fameux

paſſe de 1204, la violation réfléchie de ce traité mutuel par une des parties contractantes le détruit, rend la province à ſon premier état : elle redevient partie de l'Angleterre, ſa première patrie, ou bien libre d'en choiſir une nouvelle.

Outre ce contrat d'union, les Normands ont à réclamer le fameux code, intitulé : *La Charte aux Normands*. Il renferme trois diſpoſitions principales.

Par la première, la coutume du pays & ſes uſages ne peuvent, ſous aucun prétexte & en aucun temps, être changés.

Par la ſeconde, la province doit être maintenue dans la poſſeſſion de ſon antique tribunal où échiquier ſouverain, où reſſortiffent définitivement toutes les cauſes de ce duché : en ſorte qu'aucun ne puiſſe être ajourné devant les juges d'un autre pays.

Par la troiſième, les rois ducs de Normandie ne peuvent ni ne doivent, en aucun cas & ſous aucun prétexte, mettre des impoſitions de quelque eſpece que ce ſoit ſur la province, ſans un beſoin preſſant & évident, jugé tel par les trois états aſſemblés.

Tel eſt le paſſe, dit l'écrivain, de la nation Normande, lorsqu'elle reconnut pour ducs les rois de France. Sa ſoumiſſion tient donc à l'accompliſſement du contrat qui y met le prix. Toutes les nations ſont par nature vengereſſes du droit des gens violé, & protectrices du peuple opprimé....

20 Novembre. *Zémire & Azor* a fait une grande ſenſation à la cour, & mérite quelque détail. C'eſt une comédie ballet en vers

& en quatre actes , mêlée de chants & de danses.

Azor est un jeune prince Persan , roi de Kamir , à qui une fée a fait présent de la beauté. Pour s'être trop complu dans ce don , elle le lui a ravi. Il est devenu une espèce de monstre , & le charme ne doit cesser qu'au moment où , malgré sa laideur , il pourra toucher un jeune cœur. Au surplus , il a la puissance de commander aux éléments , & de faire tous les enchantements qu'il lui plaît.

Sander , Persan , négociant d'Ormus , en revenant d'un voyage , est surpris d'un orage. Il s'égaré avec Hali , son esclave , & trouve un palais magnifique dans lequel il entre ; il n'y voit personne , mais tout s'ouvre devant lui ; il rencontre les divers secours dont il a besoin , & l'orage cessé il s'en va. Il cueille en partant une rose pour Zémire , la plus chérie de ses trois filles. Le génie arrive soudain : il se plaint de l'indiscrétion du voyageur ; il le menace de lui ôter la vie. Sander cherche à le toucher ; il lui raconte son histoire. Il n'obtient sa grâce qu'à condition d'amener sa fille au monstre. Il le lui promet pour se ménager encore une entrevue avec ses enfants , & lui promet de revenir , si l'une d'elles ne prend pas sa place.

Au palais enchanté , où s'est passé le premier acte , succede l'intérieur de la maison de Sander. Accueil tendre de ses filles , & sur-tout de Zémire. Il cache sa douleur sous une feinte joie. Pour ne plus se contraindre il exige que ses enfants aillent se coucher. Zémire s'aperçoit de son trouble : elle en apprend la cause de Hali , & se résout à se sacrifier pour sauver la vie à son pere.

Le troisieme acte se passe de nouveau dans le palais d'Azor. Zémire, conduite par l'esclave, s'offre au monstre. Celui-ci est enchanté de la beauté de la jeune personne, qui ne peut d'abord lui dissimuler l'effroi qu'il lui fait. Son langage la rassure : elle oublie, en l'écoutant, la peur qu'elle ressentoit à le voir ; & par une gradation successive, elle passe à un sentiment tendre pour le génie, qu'elle croit n'être que de la pitié ; mais elle n'oublie pas son pere : elle demande la permission d'aller le revoir ; elle lui est accordée. Il la conjure seulement de revenir ; il lui déclare que si elle n'est de retour avant la fin du jour, il mourra. Il lui donne un anneau, qui la rend libre. En le portant, elle n'est plus au pouvoir du monstre. Si elle le quitte, elle lui sera rendue. Elle devient maîtresse de son sort.

La maison de Sander reparoît au quatrieme acte. Zémire retrouve son pere & ses sœurs. Elle les rassure sur son sort : elle leur apprend toutes les bontés du génie, & fait son récit avec tant de vivacité, tant d'éloges, tant d'intérêt, que son cœur leur paroît affecté. On veut l'arrêter : elle dit qu'elle a promis de retourner ; qu'il l'attend, & qu'elle doit s'acquitter. Elle jette son anneau & disparoît. Cependant Azor voyant le jour finir, croit sa nouvelle amante infidelle ; il succombe, il sent qu'il va mourir. Elle survient dans cet instant, & retrouve Azor dans sa premiere beauté. La fée, satisfaite de cette épreuve, se montre, & tire de l'événement du jour de la morale constante, que la bonté a tous les droits de la beauté.

Cette piece, dans laquelle il y a beaucoup de jeu & de mouvement, doit produire un grand effet

effet au théâtre , & faire la plus grande sensation , accompagnée de toute la magie du spectacle , de la pompe de la danse & des ballets , & sur-tout d'une musique délicieuse. Elle a le défaut de n'être pas extrêmement gaie , d'être toujours sur le ton pleureur & languoureux , défaut assez ordinaire aux productions de M. Marmontel , dont le cœur tendre s'affecte fortement , & revient avec peine aux impressions de la joie.

21 *Novembre.* Le sieur Keiser vient de mourir. C'étoit un empirique fameux par ses dragées anti-vénéériennes. M. le maréchal de Biron l'avoit mis fort en vogue par l'expérience qu'il avoit fait faire de son remède en faveur des soldats de son régiment , dont le grand nombre est souvent affecté des suites du libertinage & de la débauche. Il étoit devenu l'esculape de cette troupe , & il y avoit des hôpitaux établis dont il avoit l'administration & où il exerçoit ses cures. La faculté de médecine , toujours opposée aux curations qui ne s'exercent pas suivant ses principes , avoit beaucoup de ses membres adversaires du sieur Keiser , en sorte que l'utilité de son remède n'étoit pas sans beaucoup de contradictions , & devenoit un problème très - embarrassant pour ceux qui en auroient eu besoin , malgré l'avantage apparent qu'il présentoit , & les facilités à s'en servir , ainsi que le coût très-médiocre dont il étoit.

22 *Novembre.* *Nous y pensons , ou Réponse de MM. les avocats de Paris , à l'auteur de l'avis : Pensez-y bien.* L'auteur y développe les raisons qui ont empêché les avocats de rentrer : raisons dont l'ordre ne sent plus sans doute au-

jourd'hui la force victorieuse , puisqu'il a prêté le serment si désiré par M. le chancelier.

25 Novembre. M. le vicomte de Bombelles , officier au régiment de Piémont , a épousé il y a quelques années , à Montauban , la fille d'un négociant protestant ; & pour se conformer à la religion de la demoiselle , il a consenti que le mariage se fit dans le rit de sa religion , c'est-à-dire , *au désert* ; cérémonie profrite par la loi en France , où les mariages des protestants sont déclarés nuls. Depuis , profitant sans doute de cette nullité , il s'est marié une seconde fois à Paris à une demoiselle Carvoisin , & la célébration s'est faite cette année avec toutes les cérémonies d'usage entre les catholiques. Un bruit sourd couroit dès-lors qu'il avoit déjà une femme , mais il a nié constamment le fait , & il a passé outre. La Dlle. de Montauban revient aujourd'hui contre ce second mariage : c'est ce qui fait la matière d'un procès important & curieux , qu'on doit incessamment plaider au nouveau tribunal. Le sieur Linguet répand déjà un mémoire en faveur de la première vicomtesse , il y déploie toute l'éloquence qui lui est ordinaire , à laquelle prête infiniment le sujet en question.

26 Novembre. La fête donnée à Mad. la comtesse de Provence par Mad. la comtesse de Valentinois , le 21 de ce mois , consistoit en la représentation de *Rose & Calas* , opéra-comique ancien , & que les acteurs du théâtre italien ont exécuté. A ce spectacle a succédé un petit divertissement en trois actes , relatif à la convalescence de la princesse. L'abbé de Voisenon & le sieur Favart s'étoient évertués pour y faire de l'esprit. Le tout a été suivi de cou-

plets , où , par un mélange infame , ces auteurs ont associé sans pudeur aux éloges de Mad. la comtesse de Provence , ceux du chancelier & de ses opérations , & conséquemment des épigrammes satiriques contre les parlements & la magistrature. M. de Maupeou , qui déroge sans cesse à la gravité de son état , n'a pas manqué de se trouver à la fête , ainsi que tous les ministres qui y avoient été invités.

27 *Novembre.* Bien des gens ignoroient ce qu'étoit devenu le sieur de Moissi , auteur connu sur-tout par la *nouvelle Ecole des Femmes* , comédie assez jolie , & qui a eu beaucoup de succès au théâtre italien. On a vu depuis qu'il s'est rendu à la Trappe il y a quelque temps , & qu'il y avoit passé deux mois , au bout desquels il avoit été obligé d'en sortir , comme il arrive à presque tous ceux qu'un zèle indiscret & aveugle y conduit.

27 *Novembre.* Le sieur de Belloy a été élu samedi dernier membre de l'académie françoise , comme on l'avoit prévu & annoncé.

28 *Novembre.* L'opéra d'*Amadis de Gaule* , exécuté mardi dernier , & qui n'avoit pas été remis depuis 1759 , a attiré un monde prodigieux. C'est un des plus beaux de Quinault pour la composition & le spectacle , & de ce côté-là l'admiration ne s'est pas affoiblie ; mais les changements faits dans la musique par le sieur la Borde , ont paru si disparates avec celle de Lully , qu'il en est résulté une dissonance générale , propre à révolter également les partisans de l'ancien goût & ceux du nouveau.

29 *Novembre.* On vient de poser à l'hôtel des monnoies , sur la principale porte de la rue Guénégaud , deux figures en pied de gran-

deur naturelle, c'est-à-dire , de six pieds environ , qui accompagnent les deux autres déjà placées , & représentent ensemble les quatre éléments. Ces deux dernières sont l'eau & l'air. La première est une Naiade qui , la tête inclinée , tient un vase dont s'écoule un jet d'eau. La draperie de cette nymphe n'est pas ondoyante comme il faut la supposer , & le fluide qui sort de l'urne n'a ni le transparent ni le mobile d'un liquide : tout l'ensemble en est matériel : on ne trouve rien de gracieux , rien d'élégant dans cette figure. Celle de l'air a quelque chose de plus svelte. Elle est caractérisée par un pélican à ses pieds , oiseau fabuleux qu'on prétendoit se nourrir de ce fluide , & que les poètes & les artistes ont adopté pour son emblème allégorique. La nymphe a les yeux vers le ciel , & déjà le pied gauche enlevé. Elle semble disposée à s'élançer dans le vague de l'atmosphère ; mais sa draperie ne flotte pas assez , & n'a pas plus que celle de la première figure , la légèreté , le jeu , la souplesse qu'elle devrait avoir. Ces ouvrages sont de M. Caffieri , sculpteur estimable qui s'est distingué au salon dernier.

30 *Novembre*. Malgré la multitude de remèdes usités contre les maladies vénériennes , les gens de l'art s'occupent sans relâche à en trouver d'autres , ou à combiner du moins d'une manière nouvelle & à perfectionner ceux déjà connus. Le lucre immense attaché à la pratique des cures en question , est un motif toujours puissant pour exciter l'industrielle cupidité de nos Esculapes. Le sieur Beaumé , célèbre apothicaire de cette capitale , a imaginé des *bains anti-vénériens* , dont il vient de faire part

au public. Ils se prennent dans une eau tiède à l'ordinaire , & sont imprégnés d'une dissolution de *sublimé corrosif*. On y reste le temps usité , c'est-à-dire deux heures , & on les continue en interrompant à certaines distances , jusqu'à parfaite guérison. Ce chymiste prétend avoir réussi dans les diverses expériences qu'il a faites. Il convient cependant qu'un remède de cette espèce peut être dangereux ; mais il assure qu'administré avec la réserve convenable , il est infailible. Il n'a rien du dégoûtant des frictions mercurielles , & peut d'ailleurs se pratiquer avec tout le mystère qu'exigent souvent les maladies en question , puisqu'il ne présente qu'un traitement prescrit.

2 Décembre 1771. On a parlé des succès prodigieux qu'avoit le spectacle forain du Sr. Audinot. Il a attiré la jalousie de tant de concurrents , que sans être interdit absolument , il a reçu un arrêt du conseil qui le réduit à sa première institution de spectacle populaire , lui interdit les danses , la plus grande partie de son orchestre , &c.

3 Décembre. On a frappé une estampe satirique représentant les quatre avocats qui ont été à Fontainebleau , députés par les vingt-huit. Ils sont figurés en mendiants , avec une inscription qui caractérise chacun d'eux. Sous le sieur la Goutte est le mot *avaritia* , parce qu'il est vilain & ladre. Sous le sieur Caillard on a mis *cupiditas* , pour exprimer son ardeur insatiable de gagner. L'air de butor du sieur Colombeau est accompagné du mot *stupiditas* , qui annonce que la bêtise a eu plus de part à sa défection que tout autre motif. Enfin le mot *paupertas* annonce le motif pressant qui a déter-

miné le fleur la Borde , avocat du premier président d'Aligre , qui ne lui a jamais donné aucun secours.

4 *Décembre.* Les écrits répandus par ordre de M. le chancelier en faveur de son système dont le nombre s'étoit accru si rapidement , qu'en très-peu de temps on en comptoit déjà 89 , avoient cessé depuis quelque temps. On ne fait si le cours en va recommencer avec la même abondance , mais on en voit déjà plusieurs sur toutes les boutiques de libraires. Celui qui se distingue est un pamphlet intitulé : *Des droits de la Bretagne.* Son objet est de motiver la réduction du parlement de Rennes , en établissant que les états ont toujours réclamé contre l'augmentation du nombre des offices. Le scientifique y est assaisonné d'injures contre le parlement , qui rendent la brochure merveilleusement piquante.

5 *Décembre* Les libraires associés à l'impression du dictionnaire encyclopédique vont bientôt entrer en lice au nouveau tribunal contre M. Luneau ; & la rentrée du fleur Gerbier leur permet de choisir en lui un défenseur , sur lequel ils comptent beaucoup. En attendant , ils répandent une petite brochure , intitulée : *Réflexions d'un souscripteur de l'encyclopédie , sur le procès intenté aux libraires associés à cet ouvrage , par M. Luneau de Boisgermain.* Cette réponse est spécieuse & mérite une discussion particulière.

6 *Décembre.* L'année dernière il parut un mémoire sur les rangs & honneurs de la cour. Cet écrit fut occasionné par les disputes élevées à cet égard aux fêtes données en l'honneur du mariage de Mad. la Dauphine. Quoiqu'il fut

anonyme , on fait très - parfaitement qu'il étoit de M. Gibert , de l'académie des belles-lettres , & secrétaire de la pairie , mort depuis peu. L'auteur attaquoit les droits & les privilèges des princes étrangers établis en France , & sembloit sur-tout diriger ses traits contre les titres & prérogatives de la maison de Rohan.

L'abbé Georget , un des féaux de cette maison , a cru devoir en prendre la défense , & il vient de publier , avec son agrément , une réponse à un écrit anonyme , intitulé : *Mémoire sur les rangs & les honneurs de la cour*. Il a 226 pages in-8°. Il est étayé de toutes les pièces justificatives. On en parlera plus au long.

7 Décembre 1771.

Malgré Discorde & ses noirs émissaires ;
De la justice ardera le flambeau ;
A la chicane on rognera les ferres ,
Et Thémis fera sans bandeau.

Tel est le couplet chanté à la fête de Mad. de Valentinois , qui fait tant de bruit. Il est en centurie , comme on voit. C'est une sibylle qui le débite à la suite de beaucoup d'autres , où l'on annonce *l'âge d'or* aux François.

Le public n'est pas revenu de l'indignation qu'il a conçue contre l'abbé de Voisenon. Celui - ci , qui en a d'abord reçu les compliments de la cour & du chancelier , voudroit aujourd'hui tout mettre sur le compte du sieur Favart. Mais comme on sait que cet auteur fait tout en commun avec l'abbé , ainsi que sa femme , il n'est cru de personne. Il paroît constant qu'ayant été au Palais-Royal , pour détruire les fâcheuses impressions d'un pareil

bruit , M. le duc d'Orléans , qui jusqu'à présent avoit eu des bontés pour lui , lui a tourné le dos.

L'abbé de Voisenon n'a pas été mieux accueilli de ses confreres à l'académie françoise. Ils n'ont osé s'expliquer avec la sévérité qu'ils lui auroient montrée en toute autre occasion ; mais l'accueil glacial qu'il en a reçu lui a fait connoître ce qu'on pensoit sur son compte. On ajoute qu'il a voulu entrer en explication , & dans le cours de sa justification , ayant dit , en se plaignant de la méchanceté de ses envieux , *qu'on lui prètoit beaucoup de sottises. . . . Tant pis , M. l'Abbé* , a repris vivement l'un d'eux , (monsieur d'Alembert , ajoute-t-on ,) *on ne prête qu'aux riches.*

Mad. la comtesse de Valentinois n'est pas plus épargnée dans le public. On veut que Mad. la comtesse de Provence ait affecté de ne lui faire aucun remerciement ; que cette dame , piquée de ce silence , en lui rendant ses devoirs , lui ait demandé comment elle avoit trouvé la fête qu'elle avoit eu l'honneur de lui donner ? Sur quoi la princesse auroit répliqué avec étonnement : *Une fête à moi , Madame ! Je fais que vous en avez donné une dont j'ai pris ma part ; mais je ne vous ai point remercié , parce que j'ai cru qu'elle étoit pour Mad. Dubarri ou pour M. le chancelier.*

En effet , on fait que Mad. de Valentinois est ; depuis le commencement de la faveur de madame Dubarri , une de ses complaisantes ; & à cette fête elle lui fit des politesses , & lui témoigna des attentions si marquées , que ce partage ne pouvoit que paroître très-malhonnette & très-indécent à madame la comtesse de Pro-

vence. Quoi qu'il en soit , les dépenses que Mad. de Valentinois a faites à cette occasion , sont bien compensées par 15000 livres de pension qu'on vient de lui faire.

8 *Décembre*. Mlle. Dubois , actrice de la comédie françoise, qui par l'ordre de l'ancienneté, plutôt que par ses talents , se trouve aujourd'hui la première , avoit resté long - temps sans jouer : une maladie grave , plusieurs rechûtes , & les promesses ordinaires faites de sa part , *in articulo mortis* , entre les bras de son confesseur , de ne pas remonter sur le théâtre , faisoient craindre à ses partisans de ne l'y plus revoir. Mais ses serments à Dieu n'ont pas eu plus de force que ceux à ses amants , & elle doit jouer aujourd'hui dans *Zaïre*. Le vrai est que ce n'eût point été une grande perte. Elle a une figure très-intéressante , le son de voix le plus harmonieux ; mais de grands bras , des gestes monotones & nulle ame : ce qui a fait dire en jouant sur son nom , que c'étoit une actrice de Bois , ou qu'elle n'étoit pas du Bois dont on fait les bonnes actrices. Malgré cela la nouvelle de sa rentrée au théâtre fait une grande sensation parmi les paillards , plus que parmi les connoisseurs ; & comme les premiers sont en plus grand nombre , c'est une fureur , & toutes les loges sont déjà louées.

9 *Décembre*. Suivant le prétendu souscripteur , auteur de la brochure en faveur des libraires associés à l'encyclopédie , le succès de cet ouvrage est autant dû au zèle & à la constance des deux commerçants qui l'ont entrepris , qu'au courage de l'homme de génie qui y a présidé , & l'on ne doit pas permettre que ce monument de leur bienfaisance envers la patrie soit le

tombé de leur honneur & de leur fortune; mais comme ces belles phrases ne sont pas des raisons , il entre en matière.

M. Luneau accuse les libraires associés ,

1°. De n'avoir rempli aucune des conditions de leur *prospectus* , soit pour le nombre des volumes , soit pour le caractère employé à leur composition typographique , soit enfin pour la dimension des pages.

2°. D'avoir compté aux souscripteurs plus de planches qu'ils n'en ont fourni.

3°. D'avoir varié dans le prix des volumes de discours , & des volumes de planches.

Leur défenseur répond : 1o. Que des événements qu'il étoit impossible de prévoir , ont empêché les libraires en question d'exécuter leurs promesses à la rigueur , les ont forcés de s'en écarter ; & que s'ils n'ont pas tenu leurs engagements à la lettre , ils ont cependant été plus loin dans leurs effets.

2o. Il explique comment le nombre des planches se trouve , suivant M. Luneau , de 1672 seulement , tandis que , suivant les libraires , il est de 1805 : cette erreur de calcul se concilie en ce que le premier ne compte que les planches *effectives* , c'est-à-dire , numériquement , & que les seconds les apprécient suivant leur valeur , c'est-à-dire , leur surface. N'est-il pas juste qu'une planche double ou triple en étendue & en objets d'une autre , soit payée plus cher ?

3°. Le manuscrit de l'encyclopédie appartenant aux libraires associés , soit à titre d'acquisition , soit à titre de don , & non aux souscripteurs , suivant l'étrange prétention de M. Luneau , ils ont pu , en tenant leurs engagements vis-à-vis les premiers souscripteurs , faire imprimer

mer plus d'exemplaires du livre & ouvrir une nouvelle souscription plus chere.

L'auteur en vient à la principale piece de conviction de M. Luneau, qui est son tableau, & en rassemblant toutes ses preuves & tous ses calculs, il en fait une explication rapprochée, & il en conclut la fausseté de ce tableau, & l'injustice de sa demande en restitution.

Il récapitule son ouvrage, & observe que M. Luneau suppose dans ses calculs, ce qui n'est pas même vraisemblable, que tous les volumes de l'encyclopédie sont retirés & vendus, sans en excepter un seul, qu'il fixe le prix de l'impression plus d'un tiers au dessous de sa valeur; que le prix du papier est beaucoup trop foible; qu'il diminue de même toutes les parties de dépenses; qu'il porte à 60000 livres les faux-frais d'une entreprise aussi immense & aussi traversée, faux - frais qui ont dû monter à plus de 120000 liv., le magasin encyclopédique ayant essuyé jusqu'à une incendie; qu'il n'admet que 150000 liv. pour l'acquisition du manuscrit & les honoraires des éditeurs, qui sont un objet de plus de 400000 liv.; qu'il tait les banqueroutes & pertes, montant à près de 100000 l. qu'il est absurde d'avancer que l'encyclopédie imprimée, même à 4250 exemplaires, en ait pu produire 4200 complets, &c.

Enfin l'auteur prétend que si l'on permet à M. Luneau d'inquiéter ainsi les libraires, de les épouvanter pour les mettre à contribution, de jeter impunément le trouble dans les familles, sous un prétexte aussi foible, & sur une affaire consommée au gré de toutes les parties, c'est donner lieu à des *recursions interminables*; & que, si la cause de cet adversaire est, comme

Il le prétend , celle de tous les souscripteurs , la cause des libraires est celle de tous les citoyens.

11 *Décembre.* M. le baron de Thiers Crozar , avoit un fameux cabinet, un des objets de la curiosité des étrangers qui venoient à Paris : c'étoit une superbe collection en tableaux des plus grands maîtres. Depuis la mort de cet amateur , il étoit question de le vendre à l'enchere , mais l'impératrice des Russies l'a acheté entier.

12 *Décembre.* M. Gibert , pour motiver son *mémoire sur les rangs & honneurs de la cour* , prétendit faire une réponse aux trois derniers chapitres du *traité des preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire* , par le pere Henri Griffet. La mort ayant enlevé cet ex - jésuite , l'abbé Georget a entrepris de prendre sa défense , ou plutôt celle de la maison de Rohan , principalement attaquée dans l'ouvrage en question. Les ducs & pairs ont toujours vu avec jalousie la supériorité des princes étrangers sur eux , & l'objet du mémoire de M. Gibert , secrétaire de la pairie , étoit de prouver : « que les princes légitimés ni les princes étrangers ne font aucun ordre dans l'état ; qu'ils n'y ont ni rang ni honneurs que ceux des dignités du royaume , & qu'ils n'y jouissent au-delà que des distinctions qu'une faveur particulière & personnelle peut leur départir pour un temps. »

L'écrivain du nouveau mémoire , après avoir démontré en gros l'absurdité de cette proposition , objet de la premiere partie du mémoire anonyme , laisse à d'autres le soin de cette victorieuse réfutation. Il se borne à poser les fondemens par lesquels sont établies les prérogatives de la maison de Rohan. Il répond ensuite aux objections de M. Gibert.

Ainsi , dans la premiere partie , il prouve que les princes de Rohan sont issus en ligne droite & masculine de la maison royale de Bretagne , & qu'ils ont toujours été traités & regardés comme *princes de naissance*. Il en appelle en témoignage une foule de citations historiques , & il fait voir que cette vérité a été reconnue , non-seulement par les ducs de Bretagne , mais par tous les rois de France & les souverains étrangers ; qu'il en résulte un concert unanime de potentats & de nations , consacré dans les monuments les plus authentiques & les plus irréfragables.

La seconde partie est consacrée à résoudre onze objections de l'anonyme , & on les pulverise , en faisant voir qu'elles ne sont fondées que sur la mauvaise foi de l'adversaire , qui a tronqué les textes les plus clairs , falsifié les passages les moins équivoques , altéré les sources les plus pures , &c. & que c'est en vain qu'il voudroit anéantir par un écrit clandestin , des titres , des rangs , & des prérogatives , que tant de siècles ont révévés , que tant de décisions émanées du trône ont solennellement consacrées.

A la suite du mémoire sont les pieces justificatives , suivies d'un certificat de cinq examinateurs nommés par le Roi , signé le 12 novembre 1771 , où ces messieurs certifient que tous les passages rapportés dans le sommaire des preuves de l'ouvrage , sont conformes aux sources d'où ils sont tirés , tant livres imprimés que manuscrits , titres originaux ou copies collationnées sur les originaux , &c.

Enfin on avertit que s'il restoit encore des doutes à quelque pyrrhonien en histoire pendant deux mois , M. Dupuy de l'académie des

inscriptions & belles-lettres , & bibliothécaire de l'hôtel de Soubise , laissera aux heures indiquées vérifier les titres & les autorités , &c.

Cet ouvrage , ou plutôt cette compilation d'autorités , du côté du style , de l'ordre , de la clarté & même du raisonnement , est de beaucoup inférieur à l'écrit réfuté ; mais il paroît prouver jusqu'à la conviction les vérités historiques qu'il veut établir. Il est fâcheux que le défaut de goût de l'auteur , & d'une certaine logique lumineuse , rende ce mémoire si pénible & si rebutant à lire. Les gens seuls intéressés à la discussion de la contestation , ou voués par un attrait particulier à ce genre d'étude , pourront l'approfondir , & il ne tardera pas à s'aller perdre dans la masse de tant d'autres écrits du même genre , qui ne sont bons qu'à être consultés au besoin.

13 Décembre. Copie de la lettre du conseil de l'école royale militaire , à M. de Bombelles , du 27 novembre 1771.

« L'école royale militaire , Monsieur , a été pénétrée de douleur en lisant le mémoire que l'indignation & le désespoir viennent de publier contre vous. Si vous n'eussiez pas été élevé dans cette maison , nous ne verrions dans votre affaire avec la Dlle. Camp qu'une scène affligeante pour l'humanité , & nous la couvririons dans notre enceinte du voile de la pudeur & du silence. Mais nous devons à la jeunesse que le Roi y fait élever , de lui inspirer pour vos égarements toute l'horreur qu'ils méritent. & nous nous devons à nous-mêmes de ne pas paroître indifférents à l'éclat qu'ils font dans la capitale. Nous laissons aux ministres des autels & aux magistrats , organes des loix , le soin de prononcer sur les liens que

vous avez formés avec la Dlle. Camp. Mais il est un tribunal auquel vous êtes comptable des procédés que vous avez mis dans votre conduite avec elle : celui de l'honneur. C'est à ce tribunal , qui réside dans le cœur de tous les honnêtes gens , que vous êtes cités de toutes parts & qu'on vous condamne. Il est des erreurs que le feu de la jeunesse n'excusera jamais , & les vôtres sont malheureusement de cette espece. Tous les ordres qui composent cette maison , nous invitent non-seulement à vous le dire , mais encore à vous déclarer qu'il est dans le vœu commun que vous vous absteniez d'y paroître davantage.

Nous sommes , &c.

14 *Décembre*. M. Piron , quoique plus qu'octogénaire , conserve encore toute la vivacité de son esprit . & ses conversations sont une féerie continuelle d'épigrammes. Il en fait aussi par écrit : il n'a point oublié son éternel ennemi M. de Voltaire , & de temps en temps il fait des hostilités contre lui. C'est dans un de ces accès de haine qu'il a décoché le sarcasme suivant , qu'on ne trouveroit pas pardonnable , si la vieillesse de l'auteur ne l'autorisoit en quelque sorte à plaisanter sur celle de son rival. Voici les vers du premier.

Sur l'auteur dont l'épiderme
Est collé tout près des os ,
La mort tarde à frapper ferme ;
De peur d'ébrécher sa faux.
Lorsqu'il aura les yeux clos ,
Car si faut-il qu'il y vienne ,
Adieu renom , bruit & los ,
Le temps jouera de la sienne.

17 *Décembre*. La grande fermentation qu'occasionnoit dans le public la réduction du spectacle du sieur Audinot si essentiel aux plaisirs de cette capitale , a produit son effet. On vient de lui conserver tous les accessoires dont il avoit embelli son petit théâtre , moyennant 12000 liv. de rétribution pour l'opéra. La foule redouble chez lui depuis ce temps , & il ne peut suffire à la multitude des curieux.

18 *Décembre*. Les comédiens italiens ont enfin donné avant hier *Zémire & Azor*. Le succès prodigieux de ce spectacle à Fontainebleau avoit excité un concours de monde extraordinaire. Mad. la duchesse de Chartres étoit à cette représentation , & a attiré les applaudissements les plus universels , les plus soutenus & les plus flatteurs. En vain M. le duc de Chartres a cherché à se soustraire par l'incognito aux mêmes témoignages de tendresse & d'admiration ; le cœur des spectateurs a trahi ce prince , & il a reçu aussi sa part des marques de la satisfaction publique.

La ville n'a pas été tout-à-fait d'accord avec la cour sur la pièce nouvelle. Plusieurs morceaux de musique ont allumé les plus vifs transports ; mais le total a paru triste & languoureux ; & le drame n'étant pas soutenu par l'appareil & la magnificence des décorations , des ballets & des accessoires qu'il avoit à Fontainebleau , a manqué une partie de son effet.

On a demandé l'auteur , suivant l'usage introduit depuis quelque temps. Il a eu peine à paroître : mais le tumulte est devenu si grand , que le musicien s'est montré. Le sieur Gretry retiré , les mêmes brouhahas ont continué , & l'on a crié après l'auteur des pa-

roles. Le sieur Marmontel ne jugeant point de la dignité d'un membre de l'académie de paroître ainsi, l'arlequin est venu, & avec quelques l'azzis il a calmé la bruyante cohue.

19 *Décembre*. M. Taboureau de Villepatoux, officier général d'artillerie, est un de ceux compris dans la dernière promotion des cordons-rouges. C'est un militaire très-recommandable par ses talents distingués, par sa valeur & par les blessures honorables qu'il a reçues. Un de ses amis lui a adressé le quatrain suivant :

Vain ornement de maints guerriers ,
Pour toi , ce cordon , prix du sang & des services ,
Doit servir à lier en faisceau tes lauriers ,
Ou couvrira tes cicatrices.

20 *Décembre*. M. Luneau de Boisjermain continue sa guerre contre les libraires. Il est occupé actuellement à escarmoucher contre le sieur Diderot, qui s'est immiscé comme un sot dans cette querelle. Il vient de donner une nouvelle édition de sa lettre à ce savant, en date du premier septembre. La précipitation avec laquelle il l'avoit composée, ne lui avoit pas permis de chercher toutes les pièces propres à justifier les faits énoncés dans cette lettre, & d'y rassembler des anecdotes & des remarques très-curieuses. C'est ce qu'on trouve dans celle-ci, en date du premier décembre. On y lit, entr'autres choses, une autre lettre particulière de M. Diderot à M. Luneau, qui prouve que celui-ci a été le confident du premier, sur l'objet en question, au point de

recevoir dans son sein des faits qui ne pouvoient être fus que de M. Diderot. Il y est question des sept derniers volumes de l'encyclopédie charpentées..... opération douloureuse , faite par le sieur le Breton aux chef - d'œuvres de cet auteur , & qui lui ont fait jurer de ne plus travailler à l'encyclopédie.

On va reprendre incessamment ce procès curieux & intéressant pour le public , & même pour les étrangers , par l'importance du livre dont il est question , & répandu dans toute l'Europe.

Il paroît aussi une requête imprimée du sieur Luneau , où il énonce vingt - quatre chefs d'accusation contre les libraires. Cette piece , uniquement de procédure , ne mérite aucun détail.

21 Décembre. On a donné cette semaine à Choisy un spectacle pour Mad. la comtesse Dubarri. Comme elle aime ce qui est extrêmement gai , on a choisi *la Vérité dans le Vin*, pièce du sieur Collé très - grivoise. Quantité de femmes de la cour qui ne connoissoient point cette comédie orduriere , ont été décontenancées , & cela a donné un divertissement d'une espece particuliere à Mad. la comtesse Dubarri.

22 Décembre. Les comédiens françois donnent demain la premiere représentation de *la Mere jalouse* , comédie en vers & en trois actes de M. Barthe , déjà connu par le succès mérité de sa petite comédie des *Fausses Infidélités*.

23 Décembre. Quoiqu'on eût déjà acheté pour deux cents mille livres de maisons , propres aux nouveaux arrangements qu'on pre-

noit pour le rétablissement de la comédie françoise à son ancien domicile , qu'on eût même commencé aussi quelques travaux de démolition , il est question de renoncer à ce replâtrage , & de revenir à un plan plus complet. M. le duc d'Aumont a envoyé chercher depuis peu M. Liegeon , l'architecte qui avoit fourni les plans pour bâtir une nouvelle salle au carrefour de Buffi , & dont on a rendu compte en détail. Il lui a dit qu'on les avoit examinées au petit conseil , c'est-à-dire , aux comités particuliers qui se tiennent chez madame la comtesse Dubarri ; que cette dame en paroïssoit très - contente. Il lui a demandé d'autres plans plus étendus , ainsi que des mémoires sur la finance. Ce dernier article souffrira plus de difficultés , les temps étant bien changés depuis deux ans que le projet avoit été rédigé.

24 Décembre. *La Femme jalouse* n'a pas eu le succès dont se flattoit le sieur Barthe & ses partisans. Suivant l'usage de ces piéces trop prônées dans les cercles , elle a infiniment perdu à la représentation. Le caractère principal a paru absolument manqué , & les incidents amenés pour le faire valoir n'ont servi qu'à mettre au jour la mal-adresse de l'auteur , & son peu de connoissance des mœurs & des principes de la société. Les autres personnages n'ont pas été traités avec plus d'intelligence ; l'intrigue mal ourdie ne produit aucun intérêt , peche contre les vraisemblances , & se dénoue aussi gauchement qu'elle est tissée. Beaucoup de longueurs , une marche continuellement embarrassée , des scènes oisives , ont jeté dans cette comédie un froid &

un ennui mortel. Les connoisseurs y ont vu avec douleur combien il falloit rabattre des espérances que la seconde comédie de ce poëte avoit données sur son compte , ou plutôt ils ont conclu qu'il n'y avoit aucune ressource dans la stérilité de son génie. Le style même est fort inférieur à celui des *Fausses Infidélités* : souvent de l'entortillé , du précieux , quelquefois du bas , & rarement le ton noble & vrai. Beaucoup de petits portraits de porte-feuille , placés à droite & à gauche pour remplir les scènes & exciter les applaudissemens , mais ne tenant en rien au fond du sujet , & pouvant s'en détacher aussi aisément qu'ils y sont enchâssés. Enfin nulle invention , & de l'esprit prodigué mal-à-propos. Voilà le résultat de ce chef - d'œuvre , qui peut-être auroit été plus mal accueilli du parterre , sans la présence de madame la duchesse de Chartres & de M. le duc d'Orléans.

25 *Décembre*. Il n'est personne qui n'ait connu dans Paris une fameuse courtisane , ci - devant mademoiselle Dufresne , d'une beauté rare , & devenue madame la marquise de Fleuri (Son histoire se trouve en détail dans le *Colporteur*). Cette femme , après avoir été l'entretien de tous les cercles , avoir vu à ses pieds tout ce que la cour & la ville avoient de plus grand & de plus riche , après avoir mangé la rançon d'un Roi , est tombée par son inconduite dans une indigence extrême , & est morte sans secours. Elle laisse deux fils , dont l'un capitaine de dragons , & l'autre capitaine d'infanterie , portent le nom & les armes des *Fleuri*.

25 *Décembre*. Tous ceux qui ont été au spectacle de Choisy la semaine dernière , attestent combien la pièce de *la Vérité dans le vin* étoit grivoise & à fait rire madame la comtesse Dubarri. S. M. n'a pas paru y prendre le même plaisir. Cette dame se livroit cependant à tout ce qui pouvoit égayer le Roi , & cherchoit à le délasser des occupations du trône , en le faisant jouer avec un petit chien. Le souper a été fort agréable aussi. Le sieur Larrivée & sa femme ont chanté pendant tout le repas des chansons sur le même ton de la comédie. Le Roi étoit à la table à ressort avec douze convives , dont trois dames seulement , madame la comtesse Dubarri , madame la maréchale de Mirepoix & madame la marquise de Montmorency. Madame Dubarri a continué à s'occuper de tout ce qui devoit amuser S. M. Elle étoit entre le Roi & M. le duc de Duras. Ce seigneur , très-excellent convive , a paru d'une folie charmante , & , quoiqu'un des ducs protestants , de la plus grande intimité avec cette dame. On n'admet pas communément des profanes à ces petits soupers ; cependant par extraordinaire , il y en a eu ce jour - là , qui ont rapporté des détails intéressants. On ajoute que le vin y couloit à grands flots , & que tout contribuoit à rendre la fête charmante ; que madame Dubarri y montrait ce désir de plaire qui prête des charmes aux femmes les moins séduisantes , & jette un nouveau lustre sur la beauté.

27 *Décembre*. M. de Villeloison , jusqu'à dix ans , a été élevé sans aucune instruction : il s'est évertué de lui-même à cet âge ; & au-

Jourd'hui , quoiqu'il n'ait que vingt ans , il est un des plus savants personnages qu'on puisse voir en fait d'érudition. Il possède toutes les langues possibles. A l'élection du successeur de M. Gibert il avoit eu les secondes voix. Mais comme cette faveur est ordinairement un droit à la nomination pour l'élection suivante , M. Duclos se leva , & , en rendant toute la justice possible au mérite du jeune candidat , déclara qu'il ne pouvoit concourir à présent d'après les statuts , dont il demanda qu'il fût fait lecture. Effectivement il y est dit par une clause digne des siècles de barbarie , que tout académicien doit avoir vingt-cinq ans pour pouvoir être élu. Cette difficulté a arrêté dans ce moment - ci , qu'il y a deux places vacantes encore ; mais on a sollicité auprès du ministre une dispense d'âge , & l'on se flatte que M. de Villeloison l'obtiendra : dispense non moins ridicule que le statut.

29 Décembre. M. Helvetius est mort , il y a quelques jours , d'une goutte remontée. C'étoit le fameux auteur du livre *de l'Esprit* , pour lequel il a essuyé tant de persécutions , ainsi que son censeur & ami M. Texier. On lui reproche de n'avoir pas reconnu , comme il convenoit , l'importance du service qui avoit coûté si cher à ce dernier , puisqu'il en avoit perdu sa place de premier commis des affaires étrangères , & qu'il s'est trouvé ensuite fort mal à l'aise. Le philosophe , de son côté , avoit été obligé de gauchir dans ses principes , & de donner aux dévots la satisfaction de le voir se rétracter. Il a paru se repentir de sa foiblesse dans ses derniers moments , où voyant qu'il n'y avoit plus rien à dissimuler ,

il a refusé constamment de s'affervir au cérémonial usité dans pareil cas. M. le curé de St. Roch n'a pu convaincre cet incrédule : on ne lui a cependant pas refusé les honneurs de la sépulture chrétienne, ce qu'on craignoit fort dans ce temps où M. l'archevêque a repris le gouvernement spirituel de cette capitale dans toute sa sévérité.

M. Helvétius avoit été fermier général. Il quitta volontairement cette place lors de son mariage avec Mlle. de Ligneville, fille de qualité d'une des premières maisons de Lorraine, se trouvant assez riche & craignant de fouiller son alliance par un titre aussi fordide. On remarqua dans le temps assez plaifamment que le sieur la Garde, qui avoit épousé la sœur, eut en vertu de ce mariage, au contraire, un bon de fermier général, & l'on dit que l'une refaisoit ce que l'autre avoit défait.

30 *Décembre*. On a admiré aujourd'hui au repas donné par la ville à M. le maréchal duc de Brissac, son nouveau gouverneur, une galanterie nouvelle, & qui prouve à quel point est poussé chez nous l'art de nos *Comus* modernes. On avoit représenté sur le surtout de la table où il étoit, l'action du comte de Brissac, apportant à Henri IV les clefs de Paris dont il étoit gouverneur sous le duc de Mayenne. Cette invention ingénieuse a dû faire d'autant plus de plaisir à celui-ci, qu'il jure continuellement par les manes de ce personnage, celui de ses ancêtres dont il respecte le plus la mémoire.

 L'ANNÉE M. DCC. LXXII.

1 Janvier. **U**NE partie des ducs ne voit pas de bon œil la réponse à un écrit anonyme , dont on a parlé , en faveur de la maison de Rohan. Ils en témoignent publiquement leur avis , & se proposent d'y répondre. On ne fait encore sur qui ils jetteront les yeux pour un ouvrage aussi intéressant & si bien manié par le premier faiseur.

5 Janvier. On fait que M. Diderot est honoré des bontés particulières de l'impératrice de Russie , & qu'il est comme son agent littéraire dans cette capitale. Il s'est mêlé en cette qualité du marché fait pour cette souveraine , du cabinet de tableaux de M. le baron de Thiers , qu'elle a acheté en entier. Cela a donné lieu à quelques conférences entre M. Diderot & les héritiers du défunt , dont est M. le maréchal de Broglio , par sa femme. Ce maréchal , très-honnête , a pour frère le comte de Broglio , par fois très-mauvais plaisant. Un jour qu'il se trouvoit à une conférence du philosophe en question avec M. le maréchal , il voulut le tourner en ridicule sur l'habit noir qu'il portoit. Il lui demanda s'il étoit en deuil des Russes. *Si j'avois à porter le deuil d'une nation , monsieur le Comte , lui répondit M. Diderot , je n'irois pas la chercher si loin.*

6 Janvier. Le sieur Larrivée est dangereusement malade. Cela inquiète les amateurs de l'opéra , dont il est sans contredit le premier acteur ,

teur, tant par un jeu vrai & naturel, que par une figure noble & théâtrale. C'est d'ailleurs une très-belle basse-taille, & le théâtre lyrique feroit une grande perte en sa personne.

7 Janvier. M. Saurin, membre de l'académie françoise, a lu, il y a quelques mois, à une assemblée publique, une *épître sur les inconvénients de la vieillesse*, dont le principal, suivant lui, étoit de survivre à ses amis. Il vient de donner une suite à cette épître, à l'occasion de la mort de M. Helvétius, son bienfaiteur. Voici cette piece.

Aux manes de mon Ami.

O toi, qui ne peut plus m'entendre,
 Toi, qui dans la tombe avant moi descends,
 Trahis mon espoir le plus tendre :
 Quand je disois, hélas ! que j'avois trop vécu,
 Qu'à ce malheur affreux j'étois loin de m'attendre !
 O comment t'exprimer tout ce que j'ai perdu ?
 C'est toi, qui me cherchant au sein de l'infortune,
 Relevas mon sort abattu,
 Et fus me rendre chere une vie importune.
 Ta vertu bienfaisante égaloit tes talents :
 Tendre ami des humains, sensible à leurs miseres ;
 Tes écrits combattirent l'erreur & les tyrans,
 Et ta main soulageoit tes freres,
 L'équitable posterité
 T'applaudira d'avoir quitté
 Le palais de Plutus pour le temple des sages,

En s'éclairant dans tes ouvrages,
 Les marquera du sceau de l'immortalité.
 Foible soulagement de ma douleur profonde !
 Ta gloire durera tant que vivra le monde.
 Que fait la gloire à ceux que la tombe a reçu ?
 Que t'importe les pleurs dont le torrent m'inonde !
 O douleur impuissante ! ô regrets superflus !
 Je vis , hélas ! je vis , & mon ami n'est plus !

8 Janvier. On a toujours dit que les François
 se consoloient de tout par une chanson. On
 commençoit à craindre que la nation n'eût
 perdu son caractère ; mais un plaifant nous
 prouve que cette terreur est vaine , & que l'on
 fait encore rire à Paris. Voici un vaudeville qui
 court , & contre l'auteur duquel on dit que le
 ministère fait des recherches féveres :

Chantons dans un badin vaudeville
 Le retour des vertus qu'on aura ,
 L'honneur gothique à la cour , à la ville ,
 Le sentiment , qu'on trouve de vieux style ,
 Cela reviendra.

François, ne perdez pas l'espérance,
 Tout va bien , tout encore mieux ira :
 La liberté , le crédit , l'abondance ,
 La candeur , les jésuites , l'innocence ,
 Cela reviendra.

Tout revient, la pudeur , le courage ,
 La gaieté , les mœurs , & cætera.

Je fais même une demoiselle sage,
 Qui disoit, en perdant son pucelage,
 Cela reviendra.

9 *Janvier.* M. de Belloy a fait aujourd'hui son discours de remerciement à l'académie françoise. C'étoit M. le maréchal duc de Richelieu qui, élu directeur par le sort, devoit lui répondre. Mais ce seigneur sentant qu'après la conduite qu'il a tenue il seroit peu agréable au public, a jugé à propos de se soustraire à ses regards & à sa critique. C'est M. l'abbé le Batteux qui a répondu.

10 *Janvier.* Il se répand ici très-clandestinement une espece d'ode au Roi, dans le goût des *Chancelieres*. L'ouvrage est plus sagement fait, mais dénué de l'enthousiasme du genre, & dont on appercevoit quelques étincelles dans le fatras barbare des deux autres. C'est une exhortation au monarque d'ouvrir les yeux, & de se rappeler les temps heureux où il étoit, l'amour & les délices de ses peuples, temps qu'il peut encore faire renaître.

12 *Janvier.* Un ferrurier a fait pour chef-d'œuvre un dais tout en fer. Il a six branches, qui se recourbent, se réunissent à un centre commun, & se terminent par une couronne; elle est accompagnée d'un feuillage qui circule autour, & l'ouvrage est si délicatement travaillé, si exquis, si poli, qu'il brille comme l'argent le plus pur. C'est le fruit de dix ans de travail. On en avoit parlé à S. M., qui a voulu le voir, qui en a été si enchantée qu'elle se propoisoit de l'acheter pour l'église de Choisy, où il avoit même servi. Cependant cet artiste ayant été long-temps sans

toucher d'argent , a fait ses réclamations : il demandoit 50000 liv. On a trouvé ce dais trop cher , & on le lui a rendu. Comme il désespere de trouver personne qui veuille l'acheter , il le montre au public pour 24 sous. C'est une chose digne de l'attention des curieux , & plus parfaite encore que ce qu'on a vu de plus admirable en ce genre.

13 Janvier. M. Linguet se distingue au nouveau parlement. Il paroît deux mémoires imprimés de cet orateur , qui sont très-recherchés. Le premier est une consultation pour M. le prince de Ligne , prince du St. Empire & d'Amblise , grand d'Espagne de la première classe , &c. contre l'abbaye royale de Corbie.

Le second , en faveur de madame la duchesse d'Olonne , contre le Sr. Orourcke.

14 Janvier. Depuis l'établissement des conseils supérieurs , d'habiles anagrammatistes cherchoient à retourner ce titre d'une façon ingénieuse & caractérisée. Enfin des divers essais de combinaison , il en a résulté le mot suivant : *Vile corpus sine re.*

15 Janvier. Madame Favart souffre beaucoup d'une maladie de femme , & plus encore d'une maladie d'actrice. Elle se trouve attaquée mortellement dans la partie qui a le plus péché en elle. L'abbé de Voisenon , qui vit chez elle depuis plus de vingt ans , ne la quitte point , & est dans les plus vives alarmes. Toute sa petite société n'est pas moins dans la douleur. Quant au public , il regrette peu une comédienne médiocre , qui avoit long-temps usurpé une réputation sans qu'on fût trop comment , & qui n'est plus que tolérée sur la scène , dont

elle auroit dû , pour son honneur bien entendu , se retirer plutôt.

16 Janvier. M. Teiffier , intendant & contrôleur général des écuries & livrées de S. M. , a une femme très-laide , mais fort lubrique. Elle est tombée amoureuse d'un jeune militaire , neveu de son mari , nommé de Vienne. Celui-ci a répondu à cette passion , non par un retour réciproque , mais à raison du lucre qui en résulteroit. Le public a bientôt été imbu de cette intrigue : elle est devenue scandaleuse au point que l'époux instruit en a parlé à Mad. Teiffier , moins en jaloux qu'en homme sensé , qui ne veut point être l'objet de la risée générale. Sa femme a trouvé mauvaise la semonce ; elle en a porté ses plaintes à M. de Vienne. Un jour qu'elle étoit à l'opéra dans sa loge avec ce galant , le mari étant survenu , le petit-maître a entrepris son très-cher oncle , l'a tancé vertement. La scène s'est échauffée. Mad. Teiffier a pris fait & cause pour le neveu , & le bon homme confus , après avoir défendu à ce dernier de paroître chez lui , a été obligé de s'en aller , pour éviter l'éclat fâcheux d'une telle scène. La femme , furieuse , n'a point voulu rentrer ce soir-là chez son mari : elle s'est retirée chez un parent , qui l'a accueillie pour la nuit ; mais lui a déclaré que ce ne seroit pas pour plus long-temps , qu'elle avoit grand tort , & qu'il falloit retourner dans la maison conjugale ; ce qu'elle a fait , mais elle a depuis lors des vapeurs effroyables. Elle ne veut point que son mari approche d'elle , elle annonce qu'elle en mourra , s'il ne lui est plus permis de voir l'objet de ses desirs. D'un autre côté , M. de Vienne , qui trouve de l'aventure

un grand vuide dans sa bourse , nourri cette passion par des billets secrets , par des apparitions fréquentes sous les fenêtres de cette dulcinée. Le mari , à qui son neveu a menacé de couper les oreilles , n'ose sortir à pied & même en carrosse , de peur d'être arrêté par un tel étourdi ; & ces trois personnages sont aujourd'hui la fable de la cour & de la ville ; car , malgré toutes ses précautions , le pauvre M. Teissier se trouve impliqué dans l'aventure , quoi qu'il ait fait pour se soustraire aux rieurs.

17 Janvier. C'est M. de Belle-Isle , secrétaire des commandemens & du cabinet de M. le duc d'Orléans , qui passe pour auteur du mémoire de ce prince concernant ses domaines attaqués par M. le contrôleur général. Cet écrit de 80 pages in-4^o. , qui fait grand bruit , est très-favant , très-profond , très-bien discuté ; mais on y fait tenir au premier prince du sang un ton de suppliant peu noble , sur-tout dans un moment où il doit réclamer la justice du Roi & non implorer sa bonté.

18 Janvier. La consultation de M. Linguet , en date du 21 octobre 1771 , pour M. le prince de Ligne , prince du St. Empire & d'Amblise , grand d'Espagne de la première classe , &c. contre l'abbaye royale de Corbie , est remarquable par le spectacle étonnant qu'elle présente d'un corps de religieux occupé depuis deux cents ans à substituer les formes au fond , les mots aux choses , à éluder les actes , ainsi que les jugemens les plus solennels , en développant toutes les ressources de la chicane , de cet art malheureusement trop approfondi par des hommes qui sembleraient ne devoir s'embarasser que des choses du ciel.

Il est question en bref de deux contrats d'acquisition, passés en 1559, & revêtus de toutes les formalités nécessaires, des biens que possédoit la susdite abbaye dans la Flandre, le Brabant & le pays de Liege, dont elle forma dès 1577 sa demande judiciaire en nullité, devant le grand-conseil de Malines, auquel ayant été condamnée en 1713, elle a recusé sa compétence, & a fait casser en France, le 16 avril, au conseil des dépêches, ledit arrêt. M. le prince de Ligne demande comment se pourvoir contre ledit arrêt.

L'avocat en indique la route.

Il est à observer comment Me. Linguet fait traiter en grand les questions particulières qui se présentent à lui, & les produire comme des objets digne de l'attention du législateur. Dans son premier mémoire, en faveur du charpentier de Landau, il en concluoit la nécessité d'établir une loi générale pour permettre le divorce en certains cas, & légitimes de secondes noces. Celui pour Mad. de Bombelles lui donne lieu d'appuyer sur l'importance dont il seroit de reconnoître dans le royaume la validité des mariages des protestants faits suivant leur rite. Enfin il termine ainsi celui-ci par des vues non moins supérieures.

« Il semble qu'il seroit avantageux pour toutes les puissances d'établir respectivement entre les cours de leurs états cette correspondance réciproque, cette communication mutuelle, qui serviroit de sauve-garde à la justice, & ôteroit à la chicane une de ses ressources. Quand un François a été condamné en Flandre pour des objets qui sont du ressort des tribunaux flamands, pourquoi faut-il qu'il trouve dans sa

patrie un asyle qui lui seroit refusé si la sentence émanoit des juges nationaux ?

» La politique éclairée travaille aujourd'hui à abolir d'un bout de l'Europe à l'autre ce privilège absurde & barbare, cet épouvantail des étrangers, ce moyen de les voler sans scrupule, si long-temps connu sous le nom de droit d'aubaine. Sans doute elle fera sentir aussi aux souverains, que bien loin qu'il leur soit utile & honorable de nourrir, d'appuyer de leur nom & de leur pouvoir cette jalousie entre les tribunaux qui les représentent, il est de leur grandeur & de leur intérêt commun d'en effacer usqu'à la moindre trace. C'est trop souvent la mauvaise foi qu'ils protègent, en croyant ne défendre que la franchise de leurs couronnes. »

19 Janvier. Tout est problème dans ce pays-ci, & les faits les mieux confirmés en apparence reçoivent ensuite des sens, des interprétations, des additions qui les dénaturent. Tel est le prétendu premier mariage de M. de Bombelles, contre lequel ses partisans réclament, & qui par la tournure de longueur que prend l'affaire devient extrêmement louche. On assure même aujourd'hui que Mlle. Camp ne poursuivra pas un jugement qu'elle redoute. On produit une lettre de M. Linguet, son avocat, à M. de Bombelles, qui ne contribue pas peu à augmenter les doutes, tant elle est difficile à concilier avec le mémoire qu'il a publié ensuite contre lui. On la donne pour authentique, elle est datée de Lucienne le 4 juin 1771, ou cinq mois & huit jours avant la consultation qu'il a signée pour la Dlle. Camp. On ne peut refuser au journaliste impartial d'en donner la copie.

« J'ai reçu avec la plus grande reconnaissance,

& lu avec le plus vif intérêt le mémoire que M. le vicomte de Bombelles a eu la bonté de m'envoyer. C'est quelque chose de bien singulier en effet que la hardiesse avec laquelle on ose le compromettre par des imputations de la nature de celles dont il se plaint. Peut-être est-ce son mariage même qui en est l'origine. Il est possible que quelques collatéraux du côté de Mad. son épouse aient conçu de l'inquiétude de cet événement, & qu'ils aient imaginé ce lâche & mal-adroit moyen pour se tranquilliser. Au reste, l'éclat même qu'ils auroient nécessité ne peut servir qu'à rendre leur honte publique, & à faire briller l'innocence du client, ainsi que les talents du défenseur.

» J'ai l'honneur d'affurer M. le vicomte de Bombelles du respect avec lequel je suis son très-humble & très-obéissant serviteur.»

(Signé) LINGUET.

19 Janvier. M. le duc de Chaulnes, ci-devant duc de Pecquigny, est, comme on fait, un grand sectateur des arts & des sciences : il vient d'en donner une preuve qui ne permet pas d'en douter à ceux qui en seroient le moins convaincus. En dissertant quelque matière de cette nature avec un Anglois, chacun a soutenu son opinion avec tant de chaleur, que la dispute a dégénéré en une vraie rixe : on en est venu aux armes, & nos deux philosophes ont prétendu avoir au bout de leur épée le meilleur argument. Le seigneur françois a succombé & a été blessé.

20 Janvier. Les libraires, qui ne sont pas sans inquiétude sur la suite de leur procès contre M. Luneau de Boisjermain, cherchent à

se mettre en règle le plus qu'ils peuvent & hors de prise vis-à-vis de ce redoutable adversaire. C'est à cette fin, sans doute, qu'ils ont accéléré les deux derniers volumes de planches. Leur but, à ce qu'on prétend, est, en les délivrant aux souscripteurs, de retirer le certificat de souscription, & d'enlever ainsi le titre en vertu duquel on pourroit les contraindre au remboursement dont on a parlé, s'ils sont condamnés. De son côté, M. Luneau est occupé à répondre à leur mémoire ligne par ligne, comme il a fait à celui de M. Diderot, Pour contrebalancer les batteries des libraires, il prie les souscripteurs de vouloir bien lui envoyer la copie figurée de leur quittance de souscription, de leur certificat, &c. Il promet de leur remettre en échange & gratuitement tous les mémoires qu'il a publiés dans cette affaire, & tous ceux qu'il publiera.

Au surplus, c'est mal-à-propos qu'on a fait courir le bruit qu'il étoit effrayé de l'orateur que ses antagonistes lui opposoient en la personne de l'avocat Gerbier, & qu'il prenoit le parti de leur mettre en tête le Sr. Linguet; il est décidé à plaider lui-même, & déclare en rendant toute la justice qu'il doit aux talents du Sr. Gerbier, qu'il ne le redoute point, fondé sur l'équité de sa cause, beaucoup plus que sur ses talents personnels.

21 Janvier. *Mémoire pour le comte Orourcke, mestre-de-camp de cavalerie, ci-devant chambellan du feu roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar; contre madame la duchesse d'Olonne.* Tel est l'intitulé de la réponse au mémoire dont on a parlé en faveur de Mad. la duchesse d'Olonne par M^e. Linguet, qui turlupine sur-tout l'adversaire sur une certaine principauté de Conacie,

dont il se renomme, & que l'on appelle dans celui-ci un libelle ; au moyen de quoi la question de droit n'est plus que subsidiaire, & M. le comte Orourcke demande la réparation la plus authentique des injures & calomnies avancées contre lui.

Ce mémoire, de la composition du Sr. Chabans, avocat obscur, n'a pas le sarcasme, la chaleur de l'autre, mais il n'est pas mal méchant. Il faut observer pourtant que le comte Orourcke est sur la défensive, & juge assez vraisemblablement que Mad. la duchesse d'Olonne, en lui suscitant le procès en question, a moins eu en vue de gagner une cause qui paroît mauvaise, que de saisir une occasion de se venger, en diffamant un homme qu'elle persécute avec trop d'acharnement pour ne pas en faire présumer un motif non moins déshonorant pour elle.

22 Janvier. On a remis hier à l'opéra *Castor & Pollux*. Jamais on n'a vu plus brillante assemblée ; elle étoit en outre si nombreuse, que la recette a monté à près de deux mille écus, sans compter les petites loges ; ce qui est sans exemple. La foule étoit telle, que la représentation s'en est ressentie, & que les deux premiers actes n'ont point été absolument entendus. Les princes ont reçu le tribut d'applaudissements qu'on leur prodigue constamment depuis qu'ils paroissent en public, & sur-tout depuis qu'on fait que cela mortifie la cour.

Le poëme en lui-même est si beau, si varié, si bien coupé ; la musique si analogue aux paroles, si expressive, si pittoresque, qu'on ne peut assister à ce spectacle sans être transporté

de la plus vive admiration. On ne peut cependant dissimuler que cet opéra ne produit pas encore tout l'effet qu'il pourroit , à beaucoup près , si la pompe du cortège, la richesse des décorations , & l'harmonie des ballets répondoient au reste. Quel spectacle philosophique de voir l'auteur de ce chef-d'œuvre lyrique dans l'état d'imbécillité niaise où il est tombé , faisant toutes ses fonctions animales, étant le même encore à l'extérieur , mais n'ayant plus ni mémoire , ni liaison dans les idées , ni sensibilité , ni ame , ni chaleur. On fait que c'est du gentil Bernard dont il est question.

23 Janvier. La fécondité du philosophe de Ferney s'étoit ralentie depuis quelque temps , & l'on ne parloit d'aucune production nouvelle de sa part. Il vient de réveiller l'attention du public par un petit pamphlet , dont le titre , assez piquant , porte *Tocsin des Rois*. On fait avec quelle adresse M. de Voltaire choisit toujours l'à-propos , pour jeter plus d'intérêt dans ses ouvrages. Celui-ci est composé à l'occasion de l'attentat commis sur la personne du roi de Pologne, attentat qui rend sa cause commune à tous les souverains. Cet événement amène assez naturellement un éloge de l'impératrice des Russies, qui soutient avec tant de confiance ce monarque toujours chancelant sur son trône. L'écrivain paie aussi un tribut de louange aux talents de l'empereur & aux qualités vraiment héroïques qu'il déploie. Enfin , il termine par exhorter toutes les puissances de l'Europe à détronner le Turc, despote monstrueux, si longtemps la terreur & le fléau de l'humanité.

24 Janvier. Une compagnie d'étrangers vient d'entreprendre dans cette capitale une espece

de manufacture de poulets pour l'hiver. Ils ont choisi un emplacement sur le nouveau boulevard, ils comptent en faire éclore au moins 50000 parmois. Ils se proposent d'employer la méthode des Egyptiens, c'est-à-dire de fours, dont le degré de chaleur doit être d'environ 32 degrés du thermometre de Réaumur. Des essais tentés il y a quelques années sur la même expérience, n'eurent aucun succès : les nouveaux entrepreneurs esperent être plus heureux & surmonter les divers obstacles qui firent manquer le projet des autres.

25 Janvier. L'assemblée tumultueuse de la premiere représentation de *Castor & Pollux* a été funeste à plusieurs personnes : on en compte quinze qui se sont trouvées très-mal dans le parterre & qu'il a fallu enlever. On prétend que deux ont été totalement étouffées, & que d'autres en seront long-temps incommodées. Malgré cette foule, plus de deux mille curieux avoient été refusés. On a pris des précautions pour prévenir des suites aussi cruelles, & à la seconde représentation on a mis deux sentinelles aux portes du parterre, qui empêchoient d'entrer même avec des billets, lorsque la salle a paru pleine. Le spectacle s'est passé avec beaucoup plus de décence, & sans aucun accident. La recette a cependant monté à 5600 liv., sans compter les petites loges à l'année.

26 Janvier. Il court une fable politique manuscrite, ayant pour titre : *le Fermier & les Chiens*. L'histoire de la révolution actuelle s'y trouve dépeinte d'une façon énergique ; MM. de la Vrilliere, de Choiseul, de Maupeou y sont caractérisés à ne pas être méconnus. Cette satire est fort recherchée par les traits de force qu'on y remarque, & la hardiesse qui y regne.

27 Janvier. Il y a dans l'église de Notre-Dame une statue colossale , appelée St. Christophe. Les historiens ecclésiastiques sont partagés sur le personnage qu'elle représente , regardé simplement comme allégorique par certains, & par d'autres comme ayant réellement existé d'une stature & d'une proportion extraordinaire. Quoi qu'il en soit , depuis qu'il est question de réparer cette cathédrale , on a agité si l'on ne feroit pas fauter une figure aussi ridicule & peu digne de notre siècle éclairé , Mais M. l'archevêque , qui se nomme Christophe , a fort à cœur qu'on conserve son patron , & ses partisans dans le chapitre ont voté avec chaleur pour qu'on ne touchât en rien à ce colosse ; en sorte qu'il subsistera , du moins jusqu'à la mort du prélat.

28 Janvier. Mad. la comtesse Dubarri ayant eu occasion de connoître les talents précieux de M. Vernet , le fameux peintre de marine , qui a décoré le joli pavillon de Lucienne de morceaux assortis de sa façon , est allé chez cet artiste rendre hommage à ses talents. Elle y a trouvé deux tableaux finis & prêts à être emballés pour un seigneur étranger , auquel ils étoient destinés : elle les a considérés avec la plus grande attention , elle en a été si enchantée qu'elle a voulu les avoir. En vain le sieur Vernet a déclaré ne pouvoir lui faire ce sacrifice , puisque ces ouvrages ne lui appartenoient plus : elle n'a tenu aucun compte de ses supplications , & a fait enlever de force les deux chef-d'œuvres ; mais en même-temps pour dédommager le peintre , elle lui a dressé sur un bout de papier une ordonnance de 50000 liv. , payables par le sieur Beaujon , banquier de la cour ; ce qui a un peu consolé du rapt en

question M. Vernet, & rend la Minerve du jour très-recommandable aux artistes.

29 Janvier. On a vu par divers écrits la fermentation qui régnoit dans l'ordre des bénédictins, & l'ardeur de plusieurs de ces moines pour dépouiller le froc & franchir les murs de leurs cloîtres. Il en a résulté une guerre de plume entre ces religieux petits-mâtres & les anciens fort attachés à leur robe, à leur régime & à toutes les pratiques de leur règle. Le Roi s'étant expliqué à l'occasion de sa religion surprise par les premiers, tout paroïsoit rentrer dans l'ordre ordinaire : mais deux de ces religieux, pourvus d'abbayes & forcés suivant la règle à en manger les revenus avec leurs moines, ont pris le parti de se faire nommer à des abbayes *in partibus* par le pape. Au moyen de ce nouveau titre ils ont prétendu pouvoir se séculariser, du moins ne porter que le petit scapulaire, & manger où bon leur sembleroit les revenus de leur bénéfice. Le régime a mis en cause M. l'archevêque de Paris, qui prétendant avoir la discipline de toute la hiérarchie ecclésiastique ou régulière de son ressort, a rendu une ordonnance qui enjoint à ses abbés défroqués de se retirer chacun dans leur communauté respective, d'y reprendre leur habit, & d'y vivre dans l'observance de leur constitution.

Les abbés bénédictins en ont appelé comme d'abus, & c'est aujourd'hui la matière d'un procès qui se plaide au nouveau tribunal, & qui attire beaucoup de curieux au palais. Le Sr. Courtin, avocat assez versé dans les matières bénéficiales, a déjà parlé pour les religieux : c'est le sieur Gerbier qui doit défendre M. l'archevêque.

30 Janvier. Le plan du Sr. Liegeon pour la reconstruction de la salle de comédie françoise au carrefour de Buffy, acquiert de jour en jour plus de faveur ; il a été montré & discuté samedi dernier chez M. le duc de Duras, en présence du comité des comédiens, qui n'ont pu y rien trouver à redire que relativement à quelques détails intérieurs de peu de conséquence, & qui les concerne spécialement. Il a été examiné encore chez M. le duc de la Vrilliere, chez M. le lieutenant général de police, & l'architecte n'a reçu par-tout que des applaudissements. Comme les circonstances relativement à la finance sont changées, il est question de dresser des lettres-patentes, propres à donner les facilités nécessaires aux arrangements pécuniaires, & à assurer les fonds de la compagnie qui doit se former à cet effet. On a enfin suspendu les travaux essentiels, commencés à l'ancienne salle, & l'on continue seulement les démolitions nécessaires dans l'un ou l'autre cas.

31 Janvier. L'artiste précieux, qui a fait le dais en baldaquin de fer, dont on a parlé, se nomme Gerard. Ce chef-d'œuvre mérite une description particulière. Le plan de ce grand ouvrage a 7 pieds en quarré, & 16 pieds de hauteur. Il s'éleve des piédestaux qui sont aux quatre angles, quatre palmes avec des guirlandes de fleurs, d'épis, de pampres, de raisins. Ces palmes soutiennent le dais & forment une partie de son couronnement, lequel est terminé par une gloire : chacun des montants porte un ange adorateur, & des angles de la partie supérieure sortent des armatures en fer revêtu d'ornemens relatifs. Au milieu de leur réunion

est l'agneau pascal : au-dessus duquel est un soleil rayonnant. Ce soleil est suspendu au dais.

Le baldaquin en question , destiné à servir de dais , est encore très-propre à découvrir un maître-autel à quatre faces , en l'appropriant pour cet usage.

Le dessin & l'exécution sont également dus au génie & aux soins de M. Gerard.

1 Février 1772. *Pierre le Cruel* , cette tragédie de M. de Belloy , qui devoit être jouée à Fontainebleau , & dont la cour a été privée par la maladie de l'actrice principale , est aujourd'hui arrêtée pour la ville à la police , & les changements qu'on exige sont si considérables , qu'on craint que cette pièce ne passe pas cette année. On a repris *Gaston & Bayard* pour dédommager cet auteur des tracasseries qu'il essuie bien innocemment sans doute , puisqu'il a fait preuve du dévouement le plus fervile au ministère & à ses vues. On annonce aujourd'hui les *Druides* , tragédie de M. le Blanc , comme la première en date qui doit être donnée au public.

2 Février. Il se vendoit depuis quelque temps une *Histoire civile & naturelle du royaume de Siam , & des révolutions qui ont bouleversé cet empire , jusques en 1770* , publiée sur les manuscrits qui ont été communiqués par M. l'évêque de Tabraca , vicaire apostolique de Siam , & autres missionnaires de ce royaume , &c. Ce livre , parfaitement ignoré , acquiert aujourd'hui de la célébrité au moyen d'un arrêt du conseil en date du 5 janvier , qui le supprime. Le privilège pour l'impression

d'un écrit intitulé : *Description du royaume & de la religion de Siam*, avoit été accordé le 16 juillet 1770 audit évêque. Celui-ci avoit chargé l'auteur de l'écrit en question de rédiger uniquement lesdits manuscrits & d'en épurer la diction. Le rédacteur s'étant approprié l'ouvrage, en avoit changé & la forme, & le fonds, & le titre. Le prélat en a probablement porté ses plaintes, & dans l'arrêt du conseil il est dit que continuant de traiter favorablement ledit évêque de Tabraca, & vu son mémoire, le Roi, de l'avis de M. le chancelier, lui conserve le privilege mentionné ci-dessus, & supprime l'histoire civile, &c. S. M. étant instruite que l'écrivain, s'abandonnant aux écarts de son imagination, s'est visiblement & mal-à-propos écarté du plan & des intentions du sieur évêque ; que d'ailleurs, par une suite de cette licence, il lui étoit échappé dans le cours de l'ouvrage des assertions hasardées & des maximes dangereuses.

3 Février. Jeudi dernier le Sr. Liegeon, architecte, auteur du plan de la nouvelle salle de comédie dont on a déjà parlé plusieurs fois, a été à Versailles, & M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, l'a introduit dans les petits appartements auprès du Roi. S. M. l'a accueilli avec beaucoup de bonté & de familiarité ; elle a examiné les plans pendant fort long temps ; elle a développé de grandes connoissances du local ; elle a trouvé que la place qui doit accompagner l'hôtel des comédiens dont il est question, embellissoit infiniment le quartier où elle seroit formée. S. M. a ensuite passé dans la chambre de Mad. Dubarri, où cette comtesse étoit au lit, incom-

modée : elle s'y est fait mettre un couvert, & pendant qu'elle dînoit de fort bon appétit l'architecte a détaillé ses plans à Mad. Dubarri. Elle n'en a pas moins été enchantée que le Roi, & a sur-tout fort approuvé l'invention de faire descendre à couvert ; ce qu'elle a remarqué devoir beaucoup plaire aux femmes, qui vont ordinairement très-parées au spectacle. Tout étant bien examiné & dûement approuvé, le Roi a ordonné au sieur Liegeon d'aller voir le prévôt des marchands de sa part. Au moyen de ce nouvel événement favorable, l'annonce du projet doit être faite incessamment dans la gazette de France, & tout fait espérer qu'il aura lieu.

4 *Février.* Le sieur Liegeon, en vertu de l'ordre du Roi, est allé trouver M. le prévôt des marchands actuel (*Bignon*) ; lequel s'est défendu d'entrer en matière avec lui, étant sur le point de sortir d'exercice. Il s'est en conséquence rendu chez M. de la Michaudiere, successeur désigné de celui-ci, & ce magistrat ne doit pas être peu flatté de voir son administration dans le cas de s'illustrer par un monument de cette importance.

5 *Février.* Les lettres-patentes dont on a parlé, suspensives de l'arrêt du parlement concernant les bulles, brefs, rescrits de Rome, fait grande sensation dans cette capitale. Le clergé triomphe de la manière la moins équivoque, sur-tout la portion attachée au molinisme. Ces fanatiques y entrevoient un chemin ouvert au souverain pontife pour avancer ses prétentions, & une sorte d'acquiescement tacite de la part du ministère, puisque c'est

au moment même où le saint pere se déclare en faveur de la bulle , par la clause qu'on a rapportée, qu'on élude l'enregistrement nécessaire pour arrêter ces usurpations & contenir une puissance toujours ambitieuse. Ils concluent en outre de cette clause, que le pontife actuel n'est point aussi ennemi des jésuites qu'on l'a supposé , qu'il a affecté de leur être contraire pour ne pas se voir trop pressé à cet égard par les princes de la maison de Bourbon, & attendre, en temporisant, le moment opportun de les sauver & même de les renvoyer en France, comme des suppôts du saint siege trop unis à ses intérêts par essence, pour craindre qu'ils s'en détachent. Ils se flattent que cet événement n'est pas conséquent à ce qui se passe, &, quoiqu'ils n'aient pas beaucoup de confiance en la religion de M. le chancelier, ils esperent qu'il contribuera par politique à un rappel qu'ils n'attendoient pas de son seul enthousiasme pour la bonne cause. Ils veulent que ce chef de la magistrature connoisse la nécessité où il est de se faire un parti puissant pour balancer celui des princes & des patriotes & qu'il sente n'en pouvoir offrir un plus ferme & plus sûr que le clergé & les jésuites. C'est sur ces conjectures qu'on forme le rappel plus ou moins prochain de ces bons peres.

6 Février. Le Sr. Gerbier a plaidé pour la première fois au châtelet, mardi dernier, pour Mad. la marquise de Gouy, qui demande à se séparer de son mari. Outre l'éloquence naturelle de cet orateur, le spectacle nouveau de le voir reparoitre au barreau pour la première fois avoit attiré beaucoup de monde.

7 *Février*. Dimanche dernier , jour de la purification , où devoit se faire la nomination de dix cordons bleus vacants , il y eut bal à l'opéra , la fête étant censée finie à minuit. Ce concours de circonstances a donné lieu à une plaisanterie singulière , & qui a beaucoup amusé les spectateurs. Une troupe de dix masques s'est présentée , ayant chacun un nez d'une longueur extraordinaire , au bout duquel pendoit un ruban bleu , & sur le nez étoit écrit : *Chevaliers des Ordres du Roi*. Ce qui faisoit une allusion ingénieuse au pied de nez qu'ont eu les aspirants à cette distinction , d'autant plus vraie , qu'ainsi qu'on l'a observé , le Roi s'étoit plu à flatter leur espoir jusqu'au dernier instant. On a fort recherché l'auteur de cette mascarade : on l'attribue aujourd'hui généralement à M. le duc de Chartres , & elle ne pouvoit guere s'attribuer qu'à lui ou à quelqu'un de son rang.

9 *Février*. Le goût de jouer à la comédie devenu à la mode depuis quelques années , avoit donné lieu à un abus considérable dans les garnisons , où l'on voyoit des officiers donner au public ce spectacle indécent , en s'associant aux actrices , & en paroissant sur la scène avec elles. On en avoit vu quelques-uns tellement enforcés de cette fureur , qu'ils avoient quitté le service pour se livrer entièrement à l'état d'histrion & à la vie libertine de ce genre. M. le marquis de Monteynard , ministre d'un caractère grave & sérieux , n'a pas cru devoir tolérer un usage autorisé par des exemples du plus grand poids ; il a fait

un règlement , qui défend absolument à tout officier dans les garnisons de jouer la comédie. Il est fâcheux fans doute qu'on ait été forcé d'en venir à priver la jeune noblesse d'un amusement qui , à certains égards , est infiniment plus élevé que d'autres , mais toujours en quelque sorte malheureusement entaché de l'infamie à laquelle sont dévoués les comédiens par état.

11 *Février.* Le devis de la nouvelle salle de spectacle & de place , dont le plan a été présenté au Roi , se monte à 6000000 livres, dont 1500000 livres d'acquisitions de terrains, L'arrêt du conseil , pour autoriser à leur estimation & à la présentation des baux , est entre les mains de M. de Sartines ; mais on ne veut pas le rendre public que les promoteurs du projet ne fassent leur soumission de cette dernière somme ; c'est ce qui arrête pour le moment.

12 *Février.* On voit à la foire Saint-Germain , ouverte du lundi 3 de ce mois , un spectacle assez singulier : c'est un singe qui joue de la vielle. Il est vrai qu'il n'en peut bien exécuter qu'un air, mais il s'en acquitte à merveille : son maître l'accompagne de la mandoline. Tout Paris court à cette nouveauté, & ce singe-là ne fera pas moins fortune que celui de Nicolet , si célèbre il y a quelques années.

13 *Février.* L'*histoire de Siam* supprimée par arrêt du conseil , dont on a rendu compte , est attribuée à M. Turpin , auteur estimé , & continuateur de l'*histoire des hommes illustres de France.*

13 Février. On raconte que dernièrement à une fête que donnoit M. le duc d'Aiguillon , il se trouvoit au dessert une croquante figurée , représentant les diverses parties de l'Europe & du globe , auxquelles correspond son ministère. Ce seigneur en offrit à Mad. la vicomtesse de Fleury , & lui demanda ce qu'elle vouloit. Après les petites simagrées des jolies femmes : *Hé bien , Monsieur le duc , s'écria-t-elle , donnez-moi la France , je la croquerai aussi bien qu'une autre.*

16 Février. *Faits sur la cause pour dom Jacques Précieux , abbé régulier de l'abbaye de Karents , ordre de saint Benoît , diocèse de Verden , & pour dom Germain Poirier , abbé régulier de l'abbaye de la Grand' Croix , ordre de saint Benoît , diocèse de Nicofie ; contre M. l'archevêque de Paris.*

Tel est le titre du mémoire en faveur des abbés *in partibus* , dont ont été annoncés en gros le procès. On en trouve ici le détail d'une façon plus exacte & plus développée. Il est divisé en trois parties : dans la première , on établit les faits qui se sont passés depuis l'entrée de dom Précieux & de dom Poirier dans la congrégation de Saint-Maur : dans la seconde , ceux qui sont arrivés depuis la naissance des troubles de cette congrégation , jusqu'à l'obtention des bulles d'abbayes *in partibus* : dans la troisième , ceux qui se sont passés depuis jusqu'aujourd'hui.

La première époque roule sur l'entrée en religion des deux religieux en question , sur leur caractère , leurs travaux , leurs fonctions diverses. Il en résulte que dom Précieux &

dom Poirier sont deux bénédictins infatigables, qui après avoir séparément rempli diverses tâches littéraires pénibles, volumineuses, telles qu'il en sort de leur savante congrégation, s'étoient réunis pour continuer le recueil des historiens de France; qu'ils ont vécu pendant trente ans dans leur ordre en travaillant pour son honneur & son utilité, sans ambition, sans intrigues, sans aucune des passions si communes dans les cloîtres, &c.

On dévoile dans la seconde époque les divisions de la congrégation de St. Maur, commencées en 1763. Une requête donnée par la maison de St. Germain-des-Prez, à l'appui d'un plan de conciliation, approuvé d'abord, & contre lequel on s'éleva ensuite comme l'ouvrage de religieux qui vouloient apostasier, excita une telle fermentation, que les membres qui l'avoient signée furent obligés de donner une rétractation le 11 juillet 1765 entre les mains de l'archevêque de Paris. On remarquoit spécialement dans les noms des soussignés ceux de dom Précieux & de dom Poirier. Malgré cette soumission, malgré les efforts de l'autorité souveraine pour rétablir le calme dans l'ordre, il y resta toujours une guerre intestine, spécialement entre les deux maisons St. Germain & des Blancs-Manteaux; & les deux religieux en cause aujourd'hui, jouant toujours un grand rôle dans le parti, furent principalement dévoués à l'opprobre, au sarcasme & à la calomnie, de la part des ennemis de la paix.

C'est en 1769 que commence la troisième époque, c'est-à-dire au temps où ces deux religieux,

gieux, pour se soustraire aux persécutions qu'ils éprouvoient, favorisés par leurs parents & par des personnes en place, obtinrent des bulles d'abbayes *in partibus* de l'ancien ordre de St. Benoît, indépendantes de la congrégation de St. Maur: après les avoir fait revêtir de toutes les formalités légales, ils sortirent de la congrégation & prirent l'habit des abbés réguliers de l'ancien ordre de St. Benoît. En 1770 dom Precieux & dom Poirier furent traduits devant les tribunaux à raison des bénéfices de l'ordre qu'ils avoient, & dont on vouloit leur faire restituer les fruits, en attendant le jugement du fonds sur la question, si c'étoit à eux ou à la communauté à administrer ces revenus. Ils obtinrent la provision par arrêt contradictoire, le 9 avril 1770, & ne furent point tenus de se retirer dans des maisons de la congrégation de St. Maur, comme leurs adversaires le demandoient.

C'est alors, ou plutôt depuis, c'est-à-dire le 12 avril 1770, que M. l'archevêque de Paris, à qui l'on avoit dépeint ces religieux comme échappés du cloître pour vivre licencieusement dans le monde, sans même porter l'habit de leur état, rendit une ordonnance, par laquelle il leur enjoignoit de se retirer sous quinzaine dans les monastères de leur profession, ou autres à eux indiqués par leurs supérieurs, pour y vivre sous l'obéissance aux constitutions, à peine d'être procédé contre eux par les voies de droit. Ils furent reçus appellants comme d'abus de cette ordonnance, le 24 juillet 1770.

Aujourd'hui ces deux abbés se sont désistés de leur appel comme d'abus, en ce que cette ordonnance est conforme aux règles de la dis-

cipline régulière, & ils l'ont exécutée en cette partie, en se retirant aux petits Augustins de la place des Victoires; ils déclarent même que leur procès est moins un combat qu'une explication respectueuse & soumise d'un inférieur qui rend compte à son supérieur des motifs de sa conduite; mais ils ne peuvent renoncer à leur état d'abbés *in partibus*, & contrevenir à un arrêt qui les y maintient par provision.

19 Février. La suite de la *Correspondance* de M. de Mau*** & de M. Sor***, faisant la troisième partie de cet ouvrage, n'est pas moins curieuse que les autres, par les anecdotes de toute espèce qu'elle contient, & par les sarcasmes fins dont elle est aiguillée. Mais le morceau qui est le plus recherché, qu'on regarde comme le plus éloquent de l'ouvrage, est le songe, dont on ne sauroit rendre l'énergie qu'en le transcrivant: il est tiré de la vingt-septième lettre, c'est M. de Sor*** qui parle à M. de Mau***.

« Je révois que j'étois dans le cabinet de monseigneur, entouré d'une multitude innombrable de vos petites brochures, telles que *les observations sur les protestations des princes, la lettre de St. Louis, le perruquier, le fin mot, & autres*. Votre grandeur se miroit elle-même dans ses ouvrages; elle s'applaudissoit avec complaisance de l'effet que ces brochures avoient produit. Vous me disiez même que vous étiez fâché de ce qu'elles ne contenoient pas encore plus de méchanceté, lorsque tout-à-coup un bruit horrible se fait entendre; vos deux valets de chambre accourent d'un air effaré, vous annoncent que les six princes suivis d'une escorte nombreuse ont forcé votre

porte, qu'ils font dans votre anti-chambre & ont fait occuper toutes les issues de votre hôtel. En effet, à l'instant même ils entrent, & la noblesse & la fureur peinte dans les yeux, accompagnés chacun de plusieurs valets de pied, armés de cannes déjà levées sur vous. Un de ces princes (il avoit l'air du dieu Mars), prenant la parole & vous montrant du doigt, s'est écrié d'une voix terrible : saisissez ce monstre qui a corrompu le cœur du Roi, qui nous ôte le bonheur de jouir de sa présence & les moyens de recourir à sa justice ; cet excrément de la nature, qui ose répandre des libelles contre nous & jusques dans nos palais même ; qu'on le lie & qu'on le traîne au lieu où il doit expier ses crimes. A ces mots vous vous prosternâtes contre terre, pour implorer humblement sa miséricorde ; mais l'ordre fut exécuté avec la dernière promptitude, malgré vos gémissements lamentables. Le dirai-je ? j'ai vu, oui, monseigneur, j'ai vu la sublime face de votre grandeur ignominieusement traînée dans les boues, à la queue d'un des chevaux qui avoient écartelé Damien. Quatre huissiers précédoient la marche, criant à haute voix : *François ! laissez passer la justice des princes, puisque le roi leur refuse la sienne.* Le peuple qui vous suivoit, vous couvrait de crachats & d'ordures. Vous fûtes conduit jusqu'à la place du château d'Eau : là on vous arracha votre sifarra & vos autres vêtements, on vous mit une torche à la main, on vous fit demander pardon à Dieu ; au Roi, aux princes, à la justice, à la nation & à l'humanité ; ensuite quatre valets-de-pied déchargèrent chacun cent coups de canne sur les épaules nues de votre grand

deur. Votre corps expirant fut livré à la populace, qui bientôt l'eut déchiré en mille morceaux, comme les Romains celui de l'infame Sejan. Les uns courent à votre maison, qu'ils pillent & détruisent jusqu'aux fondements. D'autres cherchent vos enfants & votre pere, pour leur faire subir le même sort. Le très-grand nombre s'acharne après votre malheureux cadavre, chacun veut sur lui signaler sa fureur. Celui-ci enfonce un pieu dans votre tête, il n'en sort qu'un pus infect : l'autre vous arrache le cœur & retire sa main en frémissant ; il craint que le sang qui a rejailli sur lui ne l'ait empoisonné. On illumine à la hâte toutes les rues d'alentour ; elles retentissent de ces cris qui s'élevent dans les nues : *Vive le roi ! vivent les princes ! la France est sauvée !* Bientôt votre corps ne présente plus à ma vue que des ossements brisés, que des lambeaux de chair meurtrie....

Que des membres affreux

Que des chiens dévorants se dispuoient entr'eux.

» Mais la rage du peuple n'est pas encore assouvie ; il ramasse vos membres épars, les entasse sur un bûcher ardent ; on en jette les cendres au vent, pour qu'il ne reste plus rien de vous sur la terre que votre exécration mémoire. »

20 Février. On attribue à M. de Voltaire les vers suivants en l'honneur de M. le chancelier : en tout cas ils roulent sur une pensée de lui répétée en plusieurs endroits & devenue triviale. Les voici,

Je veux bien croire à ces prodiges
Que la fable vient nous conter,
A ces héros, à leurs prestiges
Qu'on ne cesse de nous citer.
Je veux bien croire à ce fier Diomède,
Qui ravit le Palladium,
Aux généreux travaux de l'amant d'Andromède,
A tous ces fous qui bloquoient Illium :
De tels contes pourtant ne sont crus de personne.
Mais que Maupeou tout seul du dédale des loix
Ait su retirer la couronne,
Qu'il l'ait seul rapportée au palais de nos rois ;
Voilà ce que je fais, voilà ce qui m'étonne.
J'avoue avec l'antiquité
! Que ces héros sont admirables,
Mais par malheur ce sont des fables,
Et c'est ici la vérité !

Quelqu'un, qui a sans doute une façon
de voir différente de l'auteur, a parodié ces
vers-ci de la manière suivante :

Je veux bien croire à tous ces crimes
Que la fable vient nous conter,
A ces monstres, à leurs victimes
Qu'on ne cesse de nous vanter,
Je veux bien croire aux fureurs de Médée,
A ses meurtres, à ses poisons,
A l'horrible banquet de Thyeste & d'Atrée,
A la barbare faim des cruels Lestigrons :
De tels contes pourtant ne sont crus de personne.
Mais que Maupeou tout seul ait renversé les loix,

Et qu'en usurpant la couronne
 Par ses forfaits il regne au palais de nos rois ;
 Voilà ce que j'ai vu, voilà ce qui m'étonne.
 J'avoue avec l'antiquité
 Que ces monstres font détestables ;
 Aussi ce ne sont que des fables,
 Et c'est ici la vérité.

22 *Février*. Il nous est arrivé de Geneve une tragédie de M. de Voltaire, qui a surpris tout le monde ; elle est intitulée *les Pélopidés*, ou *Atrée & Thyeste*. On ne peut concevoir avec quelle rage ce grand homme s'acharne contre Crébillon, & se trouve préoccupé par son jaloux amour-propre, au point d'oser à son âge lutter contre le meilleur ouvrage, le chef-d'œuvre le plus nerveux & le plus fier du mâle athlète qu'il ose combattre.

23 *Février*. M. Desormeaux, auteur estimé de plusieurs ouvrages historiques, a été nommé secrétaire de la pairie. Le sieur de Laulne, avocat, qui avoit de grandes prétentions, & qui avoit passé pour avoir été désigné, a succombé devant ce concurrent.

24 *Février*. Extrait d'une lettre de Londres, du 15 février 1772..... Pour satisfaire votre curiosité sur le succès qu'à eu ici mademoiselle Heynel, je vous apprendrai que la première fois qu'elle parut sur la scène pour danser, ayant apperçu le comte de Lauraguais, qui a été son amant à Paris, soit surprise, soit attendrissement, soit colere, elle s'est trouvée mal, au point de ne pouvoir former un pas ce jour-là : elle a reparu depuis avec toute la majesté possible. Les Anglois la

rendent la justice qui lui est due , ou , pour mieux dire , en font sous autant que les François. Elle a 24000 livres de fixe , & deux représentations à son profit , qui , évaluées à 16000 livres , lui rendront pour la saison 40000 livres ; car vous savez que nos spectacles finissent avec le parlement , à peu près.

25 *Février*. Dans les différents titres , qualités , noms & surnoms qu'on a donnés à M. le duc de la V*** dans son billet d'enterrement ; il en est par lesquels il se prétendoit issu des princes de la maison de Bretagne. La maison de Soubise , qui a cette prétention exclusivement , a protesté contre. Ce qui rend cette piece funéraire très-précieuse , contre laquelle la gazette de France avoit aussi réclamé à cause du titre de *grand-maître de la garde robe de monseigneur le Dauphin*, qualité qui ne peut se donner que dans la maison du Roi. Ce billet d'enterrement est aujourd'hui très-cher & se conserve dans les bibliothèques.

26 *Février*. On parle d'un suicide arrivé en province ; on ajoute que le particulier avant de se brûler la cervelle , a laissé sur sa table un billet , dans lequel il fait son testament de mort & déclare que n'ayant pas été consulté pour être produit à la lumière , il croit pouvoir aussi s'en priver sans demander l'avis de personne.

27 *Février*. Le sieur Pomme , médecin , qui a fait un *traité sur les vapeurs* assez séduisant , & que des femmes de qualité avoient déterminé à s'établir à Paris , y avoit acheté une charge de médecin consultant du Roi , & sembloit fixé dans cette capitale. Il avoit d'abord eu beaucoup de vogue ; mais cela

ne s'est pas foutenu ; il est tombé dans un discrédit considérable : il n'a pu voir cet abandon , & il vient de s'éclipser pour aller vraisemblablement ensevelir sa honte dans sa province. C'étoit un docteur petit-maître , d'une très-jolie figure , parlant bien , vêtu très-élégamment , & très-propre à séduire les femmes.

28 *Février*. La cause de madame la duchesse d'Olonne , contre M. le comte Ourourcke , est devenue si grave par l'animosité des avocats , que le comte Ourourcke a pris les conclusions les plus extraordinaires ; il a demandé que le mémoire imprimé contre lui fût lacéré ; il a dénoncé au ministère public ces plaidoeries , comme attentatoires à la puissance du Roi , à la majesté du parlement , à la dignité d'avocat. Me. Linguet a cru devoir imprimer un précis , ou , sous prétexte de résumer l'objet de la cause , les moyens des deux parties , & de réfuter victorieusement ceux de son adverfaire , il entre en explication , & se disculpe des déclamations injurieuses & indécentes qu'on lui impute.

Le jeudi 27 , M. l'avocat général Vergès porta la parole dans cette affaire. Son plaidoyer parut assez bien fait , mais on trouva dans sa prononciation des gasconismes qui n'annoncent pas la belle éducation , & une sorte de ridicule désagréable pour un magistrat orateur de la première cour du royaume. Quoi qu'il en soit , il conclut à débouter madame la duchesse d'Olonne de ses demandes , à mettre sur le surplus les parties hors de cour , & à la suppression de tous les mémoires des deux côtés. Ses conclusions furent adoptées dans tous leurs points.

Malgré le triomphe du comte Orourcke, l'avocat général donna à entendre dans son plaidoyer que le comte étoit un fripon, mais adroit, & qui avoit revêtu ses excroqueries de la sanction la plus légale.

2 Mars 1772. Le sieur le Kain, le plus grand acteur du théâtre françois, est invité par l'électeur de Baviere à lui former une troupe de comédiens & à l'aller installer à Munich : il a obtenu en conséquence un congé pour l'été, & doit se rendre aux instances de cette altesse.

4 Mars. Le barreau s'échauffe plus que jamais, & M. le comte Orourcke, mécontent de la suppression réciproque des mémoires, continue à vouloir attaquer personnellement Me. Linguet : il a trouvé un avocat obscur, nommé Dobet, qui lui a donné une consultation contre Me. Linguet, avocat, en son nom, défenseur de madame la duchesse d'Olonne, où il prétend que le client est autorisé à poursuivre personnellement Me. Linguet comme coupable de diffamation.

Me. Linguet répand un écrit en forme de *réplique*, adressé aux magistrats ; il se défend avec la plus grande force ; & en développant les qualités de l'avocat il en trace un portrait très-éloquent. Il débute ainsi :

« Messieurs, rien de plus honorable, mais en même temps rien de plus délicat & de plus pénible que nos fonctions. Adversaires nés de l'injustice, ennemis forcés de la fraude, obligés par état à la suivre, à la démasquer, il est impossible qu'en remplissant nos devoirs nous n'excitions pas quelquefois les plaintes des parties que notre zele importune. La

reconnoissance qu'il excite d'une part , n'est que trop souvent achetée par la haine à laquelle il nous expose de l'autre ; & si nous n'écoutions que nos intérêts , les moments où nous avons le plus besoin de vigueur , sont précisément ceux où nous nous montrerions avec plus de mollesse. C'est pour soutenir notre courage dans ces occasions périlleuses , que chez tous les peuples on a mis dans notre profession à côté du danger , la gloire qui le compense , & la liberté qui en efface l'idée.

» La gloire est due à tout citoyen vertueux qui consacre sa vie à l'utilité de ses compatriotes. La liberté est inséparable d'un état qui sans elle n'auroit point d'objet , ou plutôt en auroit un tout contraire à son institution. Sans la liberté , au lieu d'être les appuis de la vérité , nous ne serions bientôt plus que les ministres du mensonge. Sans la liberté , les mains à qui l'indépendance qui nous caractérise assure le droit de protéger l'innocence opprimée , n'auroient plus d'autres privilèges que de devenir les instruments de son oppression.

» Ce sont cependant , Messieurs , ces deux grands mobiles de la profession d'avocat que l'on attaque ici..... »

6 Mars. Les comédiens françois doivent donner demain la première représentation des *Druides*, tragédie nouvelle de M. le Blanc, auteur d'une autre tragédie jouée il y a quelques années, sous le titre de *Manco Capac*.

7 Mars. La tragédie qu'on doit donner aujourd'hui roulant principalement sur les abus de la religion , dégénérée en superstition & en

fanatisme, le censeur de la police n'a pas osé prendre sur lui d'approuver une pièce pleine de détails délicats & dangereux. Elle a été renvoyée à un docteur de Sorbonne, & c'est l'abbé Bergier, cet adverfaire intrépide des athées & des déistes, qui s'est trouvé obligé de l'examiner & de déclarer qu'il n'y voyoit rien de reprehensible. On a eu beaucoup de peine à lui faire agréer l'ouvrage, & M. de Trudaine a dû employer tout son crédit en faveur de l'auteur, dont il protège beaucoup la femme.

Au surplus, cette tragédie est si chargée de spectacle, d'incidents & de coups de théâtre, que les acteurs ont passé deux jours entiers pour se mettre au fait de leurs positions & de leurs mouvements, pour ne pas s'embrouiller sur la scène, & manquer la beauté des tableaux qu'ils doivent présenter.

8 Mars. *Les Druides* ont été joués hier. Le but philosophique de cette pièce est en effet de combattre la superstition & le fanatisme, d'abolir un culte d'horreurs & d'abominations que ces prêtres rendoient à leurs dieux par des holocaustes humains & des libations de sang. Mais les moyens pris par l'auteur ne sont rien moins que dans les vrais principes de l'art, & l'exécution ne répond pas au sujet. Jamais on n'a vu de pièce aussi compliquée & d'une longueur aussi ennuyeuse : elle a duré deux heures & demie de représentation. Dès le premier acte, il y a deux coups de théâtre, & ils ne sont que se multiplier dans les suivans, au point qu'il n'est aucun spectateur qui ne se soit perdu dans ce labyrinthe d'intrigues obscures & laborieuses. La rage de l'auteur pour les dissertations est telle,

que même au cinquième acte, même à la dernière scène, même en expirant, les personnages font encore des traités de morale & de métaphysique. Pour réduire cette tragédie à ses vraies proportions, il faudroit en retrancher une douzaine de scènes & huit à neuf cents vers. En un mot, jamais on ne peut mieux appliquer le vers de Boileau :

Et chaque acte en sa pièce est une pièce entière.

Les acteurs étoient si fatigués de la longueur de leurs rôles, que leur mémoire étoit continuellement en défaut ; ce qui peinoit encore davantage le spectateur. On a cependant eu la confiance d'écouter jusqu'au bout, mais à la charge de n'y pas revenir. Cette tragédie paroît absolument tombée.

9 Mars. C'est décidément M. de Laulne, avocat, qui est secrétaire de la pairie. M. Desormeaux étoit effectivement sur les rangs, mais l'autre l'a emporté : ç'auroit été M. Gaillard, membre de l'académie françoise, si le maréchal de Richelieu ne s'y étoit fortement opposé, en déclarant qu'il ne pouvoit pardonner à cet orateur la façon indécente dont il avoit parlé du cardinal de Richelieu dans son discours de réception, le jour où ce candidat avoit pris place à l'académie.

Dans le courant des opinions relativement à cette élection, il avoit été question d'un nommé la Roue, ci-devant secrétaire de l'ancien procureur général ; un des ducs dévoués au parti de la cour, pérorant fortement en faveur de ce sujet, finit par dire : à tous égards, Messieurs, la Roue nous convient. Les

pairs protestants faifirent l'équivoque, & fa-
mirent à rire d'une façon très-mortifiante
pour l'orateur.

10 Mars. On croyoit la piece des *Druides* abso-
lument tombée, mais M. le duc d'Orléans,
qui n'étoit pas à la premiere représentation,
ayant témoigné l'envie de la voir, elle a
reparu hier; on y a retranché plus de 500
vers, & la marche a été moins embarrassée,
le dialogue moins ennuyeux, & la défense
de l'humanité contre la barbarie de la super-
stition mise dans un jour plus lumineux &
plus intéressant: il y avoit très-peu de monde,
& l'assemblée étant en grande partie composée
des amis ou des partisans de l'auteur, on a
fort applaudi; on l'a demandé entre les deux
pieces avec tant d'instance qu'il a été obligé
de se montrer. On ne fait où aboutira cette
résurrection factice, qui ne peut être longue.

11 Mars. M. Bignon est mort hier, son
convoi a été très-beau, & très-couru par le
peuple, qui n'a pas vu sans plaisir périr l'au-
teur de l'effroyable massacre de la rue royale.
On peut juger au surplus du cas qu'on faisoit
de ce membre de deux académies, par le
quolibet grossier qui roule sur son compte.
Le sieur Cheval de Saint-Hubert, premier
échevin, se trouvant chargé des fonctions de
prévôt des marchands, jusqu'à l'installation
du successeur désigné pour le mois d'août, on
dit que *c'est un cheval qui remplace un âne.*

12 Mars. Il s'est trouvé hier un grand con-
cours de monde au colifée; un maître-d'armes
ayant imaginé de choisir la rotonde de cet édi-
fice pour le lieu de sa réception, il en a
résulté une affluence inconcevable; on n'y

etroit que par billets , & l'on y comptoit plus de 4000 spectateurs.

15 Mars. Le succès des *Druides* a augmenté mercredi , & l'on a demandé encore l'auteur avec tant de tumulte qu'il a fallu comparoir : ses amis l'ont trainé sur le théâtre , plus en homme qu'on mene au supplice qu'en héros triomphant.

16 Mars. Les Italiens , après avoir varié long-temps sur la nouveauté qu'ils donneroient , se sont fixés sur le *Faucon* , comédie en trois actes & en prose , mêlée d'ariettes : elle n'a pas réussi à Fontainebleau , où elle a été jouée devant la cour l'automne dernier ; elle a même été huée : on l'a trouvée triste , plate & ignoble ; & la musique , quoiqu'agréable & pleine de finesse en certains endroits , n'a pu sauver de l'ennui du poëme : la première est du sieur Monfigny ; la seconde du sieur Sedaine , qui ne se tient jamais battu pour une fois , & compte que les applaudissements de la ville le vengeront des sifflets des courtisans.

17 Mars. Ces jours derniers , toutes les chambres assemblées , Me. Jacques Vergès , avocat général , a fait un réquisitoire violent contre la *Correspondance* & le *Supplément à la Gazette* ; & le nouveau tribunal a condamné lesdites brochures à être lacérées & brûlées comme impies , blasphématoires & séditieux , attentatoires à l'autorité du roi , injurieuses à la famille royale & aux princes du sang , tendantes à soulever les peuples contre le gouvernement , & détourner les sujets de l'obéissance qu'ils doivent au souverain , & du respect dû aux ministres & aux magistrats , &c.

Ordonne qu'à la requête du procureur-

général du Roi, il sera informé contre les auteurs desdits libelles, comme coupables du crime de lèse-majesté divine & humaine au second chef, & lui permet d'obtenir & faire publier monitoire, en la forme de droit, &c.

19 Mars. Le Wauxhall de la foire St. Germain n'avoit jamais été tant suivi que cette année. La fureur de la danse qui avoit repris ce carnaval, dure jusques dans le carême, & par un accord assez singulier, quoique non préparé, il se trouve que les femmes de qualité & les filles se sont partagé les jours de ce spectacle : les premières y dansent exclusivement aux autres les mardi & samedi, & le reste de la semaine est rempli par les courtisannes.

20 Mars. Les Italiens ont donné hier *le Faucon*, comédie en prose. Quelques morceaux particuliers de musique ont été extrêmement applaudis, mais le poëme a fait peu de fortune. Le sieur Sedaine a eu l'amour-propre de ne rien retrancher des phrases plates & triviales qu'on lui avoit reprochées à Fontainebleau : elles n'ont pas été mieux accueillies ici : elle n'est qu'en un acte, mais extrêmement long, & qui en vaut bien trois.

20 Mars. *Les Druides* ont été joués à la cour, où beaucoup de gens ont été scandalisés des applications qu'on en pourroit faire contre nos prêtres & notre religion. La prophétie du treizième acte, où le grand druide voit s'écrouler l'empire romain, & s'élever la maison d'Autriche & celle de France, ce qui amène un éloge du Roi, n'a pu compenser la fâcheuse impression qu'ont reçu les dévots du reste de l'ouvrage.

20 Mars. Une *Histoire philosophique & poli-*

rique des établissemens , & du commerce des Européens dans les deux Indes , en 6 vol in-8^e. n'avoit point encore percé dans ce pays-ci. Le gouvernement a bien voulu depuis peu en tolérer l'introduction , mais au nombre de 25 exemplaires seulement , ce qui rend l'ouvrage extrêmement cher , & recherché conséquemment.

20 Mars. M. de Bougainville , dont il a été parlé plusieurs fois à raison de ses prétendues découvertes des *isles Malouines* , & de l'isle de *Taiti* ou d'*Amour* , avoit proposé à M. de Boissés de commencer au mois de mai un voyage dans les mers du nord , pour y pénétrer jusqu'au pôle , s'il étoit possible : indépendamment des découvertes en terres auxquelles cette course pouvoit donner lieu , on devoit embarquer sur cette petite escadre , composée de trois bâtimens , des membres de l'académie des sciences , renommés pour leurs diverses connoissances en astronomie , en géographie , en histoire naturelle , &c. car il étoit question de travailler à l'accroissement & à la perfection de toutes ces parties. Le ministre de la marine avoit d'abord agréé le projet , & l'avoit présenté au Roi , qui l'avoit approuvé ; mais depuis il a été reculé à l'année prochaine , faute de fonds pour le moment.

23 Mars. Depuis le supplice de Billard , on avoit gravé ce criminel au carcan , & l'on vendoit publiquement cette caricature , à laquelle on avoit ajouté l'historique en bref du sujet. Le famille s'est interposée auprès de la police pour faire arrêter cette distribution ; & afin d'y couper court plus sûrement , elle a acheté tout ce qui restoit d'exemplaires & la planche. Mais il en a beaucoup transpiré dans le public & l'estampe est devenue fort chère.

22 Mars. Jeudi dernier il y avoit beaucoup de monde à dîner chez M. de Sartines, lieutenant général de police ; quelqu'un se récria sur la beauté des poissons : « Oh ! dit le sieur Marin, (l'auteur de la gazette de France,) il y en avoit de bien plus beaux hier chez M. le premier président du parlement, où je mangeois. — Cela n'est pas étonnant, reprit un autre convive, *on ne voit-là que des monstres....* » L'allusion faisie à l'instant par le reste de la table, fit beaucoup rire tout le monde & madame de Sartines. Son mari seul se trouva fort embarrassé & ne savoit quelle contenance faire.

22 Mars. On cite une plaisanterie de mademoiselle Arnoux, renommée par ses bons mots ; c'est à l'occasion du *Faucon*, dont le nom équivoque prête facilement aux quolibets. On parloit de cette piece devant elle, avant qu'elle parût ; elle sembloit n'en avoir pas bonne opinion ; elle se fit presser quelque temps pour s'expliquer & déclarer les motifs de son préjugé : *c'est que* (reprit-elle avec vivacité, par ce vers de Boileau) *rien n'est beau que le vrai ; le vrai seul est aimable.*

23 Mars. Bien loin que l'arrêt du nouveau tribunal contre la *Correspondance* ait ralenti la vigueur de l'auteur, on prétend que son zele patriotique s'est enflammé davantage, & l'on annonce toujours la quatrième partie, celle promise pour les *Œufs de pâque de monseigneur*. Des gens même assurent qu'elle existe, & est déjà imprimée. Ces bruits sont prématurés vraisemblablement. Ce qui peut y avoir donné lieu, c'est une lettre manuscrite qui court ; elle a pour titre : *Lettre de M. de Maupeou à M. de Sorhouet : à Versailles, le 8 mars 1772.*

Elle est dans le style de l'écrivain de la *Correspondance* : il est cependant à préférer qu'elle est factice.

23 Mars. On attribue à l'abbé de Voisenon le quatrième supplément à la gazette de France de la part du chancelier ; on y reconnoit en effet sa manière, & ce soupçon ne peut qu'achever de le perdre de réputation. Il y a aussi une réponse à la *Correspondance*.

23 Mars. Le scandale occasionné par la tragédie des *Druïdes* à la cour dure encore, & les prélats se remuent pour en faire arrêter les représentations. Ce véhicule vient très-à-propos pour l'auteur, & excite une curiosité relative que mérite peu la pièce par elle-même, malgré les changements successifs qu'y fait le sieur le Blanc, en sorte qu'elle n'est presque plus reconnoissable à ceux qui ne l'ont vue que la première fois.

25 Mars. Les actions honnêtes & louables sont trop rares aujourd'hui, même parmi les gens de lettres & les philosophes, pour ne pas recueillir celles qu'on apprend. M. de Chabannon, de l'académie des inscriptions, qui cultive la littérature par un goût naturel, un enthousiasme véritable, qui ne trafique point de ses ouvrages en vil mercenaire, & dénué conséquemment de toutes les passions, basses qui accompagnent cette sordide cupidité, avoit obtenu une pension de 2000 liv. sur le *Mercur*, dont il jouissoit depuis plusieurs années. Quoique favorisé de la fortune, ses biens étant en Amérique, il n'avoit pu en recueillir les revenus pendant la guerre, & il avoit même éprouvé des pertes longues à réparer. Aujourd'hui que son bien-être est plus solide, il a

remis la pension , & a eu le bonheur de la faire tomber à un homme de lettres qu'il estimoit & qui avoit besoin de cette ressource.

26 Mars. On a su que Mlle. Arnoux n'avoit pas chanté le lundi 24 par un pur caprice, & que ce jour même elle avoit eu l'impertinence de se montrer à l'opéra, en ajoutant le perfidage & disant qu'elle venoit prendre une leçon de Mlle. Beaumefnil. Les directeurs se sont plaints à M. le duc de la Vrilliere, qui, au lieu d'envoyer cette actrice au Fort l'Evêque, s'est contenté de la réprimander. Des spectateurs de mauvaise humeur s'étoient portés à l'opéra le mardi pour l'humilier en la sifflant, mais ils n'ont pu avoir ce courage, & la séduction de son jeu leur a fait oublier ce projet.

27 Mars. De jeunes élèves dans l'art des Vitruves se sont exercés à former un plan de nouvelle salle pour la comédie italienne, dont l'emplacement actuel est très-incommode : ils ont choisi dans le Marais un local isolé, où il n'y a que des bicoques. Ils ont donné carrière à leur imagination, & ont élevé sur le papier de très-beaux édifices ; mais il n'y a pas d'apparence que le gouvernement agrée leur sublime spéculation, trop dispendieuse, & peu convenable à la plupart des spectateurs.

Le nouveau projet pour la comédie françoise reçoit aussi des obstacles de la part du secrétaire d'état, ayant le département de Paris, sous différents prétextes. La vraie raison est que M. le chevalier d'Arcq, amant de madame la marquise de Langeac, & madame la marquise de Langeac, maîtresse de M. le duc de la Vrilliere, ont reçu quelques milliers de Louis des entrepreneurs de l'ancienne restau-

ration, & sont intéressés à la continuation de ce travail, jusqu'à ce que la nouvelle compagnie ait mis ces protecteurs en état de rembourser ces avances par d'autres plus fortes, si ceux-ci mieux n'aiment garder l'argent de l'un & de l'autre côté.

28 Mars. Me. Linguet vient de faire imprimer son plaidoyer pour le comte de Morangiés. Le public a témoigné la même fureur pour le lire que pour l'entendre. Cet avocat s'est trouvé assiégé plusieurs jours dans sa maison par la multitude des curieux qui venoient chercher ce mémoire.

Le début est d'une grande beauté par la noblesse, la clarté, l'impartialité avec lesquelles l'orateur présente le pour & le contre de l'affaire la plus extraordinaire qui ait peut-être encore paru au barreau. Il laisse le lecteur indécis de quel côté il va pencher, & cette suspension est d'une grande adresse sans doute.

Me. Linguet n'est pas aussi heureux dans la division de son discours. Il demande,

1^o. La veuve Veron a-t-elle pu prêter cent mille écus ?

2^o. A-t-elle prêté cent mille écus ?

3^o. Le comte de Morangiés a-t-il reçu cent mille écus ?

Cette gradation, qui seroit excellente pour l'affirmative, perd toute sa force en sens contraire, ou plutôt n'est qu'une vraie dégradation des preuves, qui annonce un défaut de logique dans l'avocat, & d'ordre dans les idées.

Si la veuve Veron n'avoit & ne pouvoit avoir

les cent mille écus , comme finit par le prétendre Me. Linguet , il est tout clair qu'elle n'auroit pas pu les prêter : & si elle ne les a pas prêtés , il n'est pas moins clair que M. de Morangiés ne les a pas reçus. Après avoir prouvé sa première proposition , tout ce qu'il peut ajouter n'est donc qu'une superfétation de raisonnement.... S'il eût renversé sa division , alors chaque partie enchérissoit sur l'autre , elles se fortifioient graduellement , & la dernière portoit la conviction absolue.

Au surplus les preuves de Me. Linguet pour établir que la veuve Veron n'avoit pas les cent mille écus , ne sont pas à beaucoup près concluantes , & les subséquentes dans les autres propositions ne le sont pas davantage ; en sorte que le lecteur n'étant pas à portée de connoître le vrai résultat des pièces ou des dépositions , ne peut croire que le vraisemblable , absolument contre la partie de Me. Linguet.

On ne peut approuver non plus l'indécence avec laquelle l'orateur s'est livré aux expressions les plus viles en parlant de ses parties adverses ; ce qui rend la sienne plus odieuse , & fait dire que le mémoire est fort d'injures & foible de raisons.

On a beaucoup vanté comme morceau oratoire , le portrait de la police qu'on trouve dans ce discours ; elle y est figurée en beau , & l'on sent que si l'orateur a quelque jour besoin de la diffamer , il pourra la peindre en laid , en faire un monstre politique avec autant de justice & de vérité ; en sorte qu'on ne peut regarder ce tableau que comme un

détail d'apparat, un ornement du discours ; mais qui fera plaisir au lecteur.

28 *Mars*. C'est M. le chevalier de Resseguier qui est l'auteur du bon mot dit à table chez M. de Sartines & dont on a parlé : il est connu pour des vers satiriques faits contre madame de Pompadour, qui le fit mettre dans la cage de fer ; il a depuis eu la bassesse d'implorer les bontés de cette même femme pour sortir de la prison.

29 *Mars*. C'est M. de Chamfort à qui monsieur Chabanon a fait tomber sa pension de 2000 livres sur le *Mercur*.

30 *Mars*. On se flattoit que le sieur Gerbier plaideroit pour la veuve Veron, quoique morte, & défendroit sa mémoire outragée dans les plaidoyers du sieur Linguet. Cette infortunée, âgée de 88 ans, avoit laissé en mourant un diamant de dix mille francs à cet orateur pour l'engager à cette bonne œuvre ; mais il s'est défilé du legs. Ce nouveau trait du sieur Gerbier ne lui fait point d'honneur, en ce qu'on dit hautement qu'il a été payé par le comte de Morangiés pour ne pas parler. Il ne peut prétexter sa santé, puisqu'il a paru la semaine dernière à la grand'chambre, & a parlé pour les créanciers des fermiers des postes.

1 *Avril* 1772. On prétend aujourd'hui que l'*Histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes*, est un ouvrage entrepris ici, & imprimé même avec permission tacite, mais resté sans voir le jour, par des considérations politiques ; que monsieur le chancelier y a trouvé des choses repréhensibles contre la religion, les

prêtres & les rois. On l'attribue à divers encyclopédistes, comme Duclos, Diderot, d'Alembert, &c.

2 Avril. On a donné hier aux Italiens un opéra comique nouveau en un acte & en prose, mêlé d'ariettes, intitulé le *Bal-masqué*. Pour exciter la curiosité du public, on avoit annoncé sur l'affiche que la musique étoit de M Darci, âgé de douze ans, élève du sieur Gretry. On a fait grace à l'ouvrage en faveur de l'enfant; mais rien de plus plat que le poëme. La musique est agréable, mais destituée d'harmonie, & sans aucune chaleur.

3 Avril. *A Me. Jacques Vergès & aux donneurs d'avis*, brochure nouvelle, avec cette épigraphe : *exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor*. C'est une facétie très-ingénieuse & très-gaie, où l'on turlupine le plus joliment du monde M. le chancelier & ses émissaires, sur toutes les peines qu'ils se donnent pour découvrir l'auteur de la *Correspondance*, & arrêter le cours de cette brochure. On y sème en passant des anecdotes très-piquantes, & bien propres à aiguillonner d'une part la curiosité du public, & de l'autre à irriter la fureur du parti adverse.

3 Avril. *Castor & Pollux* a déjà rendu à l'opéra 115000 liv. ; ce qui est sans exemple dans les fastes du théâtre lyrique : il est à sa trente-unième représentation.

4 Avril. L'arrêt du nouveau tribunal, en date du 14 mars, contre la troisième partie de la *Correspondance*, & le quatrième supplément à la gazette de France, semble être devenu le signal d'une guerre plus vive de la part des patriotes. On annonce différentes

brochures foudroyantes. Jusques-là on esca-
mouchoit. On a parlé du pamphlet à Jacques
de Vergès, &c. Il paroît aujourd'hui une
autre facétie, intitulée, *Arrêt de la cour du
parlement, du 3 avril 1772*. C'est une parodie
de celui du 14 mars, où, sous prétexte d'or-
donner la brûlure de la brochure à maître
Jacques de Vergès, & aux donneurs d'avis,
on cherche à imprimer un nouveau ridicule
sur ces messieurs. Ledit arrêt est précédé d'un
requisitoire supposé dudit avocat général, où
l'on emprunte les expressions de cet orateur
pour dénoncer le libelle furtif, production
d'une cabale obscure de dix-huit millions
d'ames, complices de l'auteur, &c. On y
trouve quelques bonnes plaisanteries, comme
celle-ci ; mais en général il est lourd, & c'est
peut-être la seule misérable production qu'ait
enfanté ce parti.

5 Avril. Le mémoire pour les adversaires
de monsieur le comte de Morangiés, com-
mence à paroître ; il est intitulé : *Pour demoi-
selle Geneviere Gaillard, femme séparée, quant
aux biens, du sieur Nicolas Romain, officier inva-
lide, fille & héritière légitime de Marie-Anne
Regnaux, veuve du sieur Marie-François Veron,
banquier.*

*Et le sieur François Liegeard Dujonquay, doc-
teur ès loix, petit-fils de ladite dame Veron, &
son légataire universel, ayant repris en cette qualité
les plaintes & accusations intentées à la requête de
ladite dame Veron.*

Sen objet est de prouver, 1°. que le comte
de Morangiés, dépouillé de ses biens par le
contrat d'abandon qu'il en a fait à ses créan-
ciers

ciers en 1768 , & obligé d'obtenir , au mois d'août 1771 , un arrêt de surseance pour se soustraire aux contraintes par corps , a abusé de l'ascendant que son âge & son rang lui donnoient sur un jeune homme de 25 ans , sans expérience , arrivé depuis peu de la province où il avoit été élevé , pour se faire prêter par lui , sur ses simples billets , une somme de 300000 liv. appartenante à la dame Veron , sa grand'mere.

2°. Que pour se soustraire aux créances résultantes de ses propres engagements , le comte de Morangiés a eu l'indigne barbarie d'employer la voie de la surprise & des mauvais traitements par le ministère d'agents subalternes , pour arracher de la dame Romain & de son fils des déclarations contraires à la vérité du prêt.

3°. Que non content de ces délits , il est coupable d'avoir machiné la perte des enfants de la dame Veron , en les accusant de lui avoir escroqué pour plus de 300000 liv. de billets , en les précipitant dans les horreurs de la prison , & en provoquant contre eux des condamnations afflictives & infamantes.

4°. Qu'enfin la nature de ces accusations & la nécessité de punir le coupable , quel qu'il soit , exigeant une instruction rigoureuse par récollement & confrontation , cette instruction doit être faite à la requête des parties pour lesquelles est écrit le mémoire.

Cette affaire , une des plus étonnantes qui aient jamais été portées au barreau , est mise dans le jour le plus lumineux , tant par l'ordre avec lequel les faits sont établis , que par le développement des moyens : les preuves s'y

soutiennent , & s'y enchaînent avec un art qui les fait toujours croître par degrés , jusques à l'évidence.

On ne sauroit trop exalter la louable fermeté de Me. Vermeil , qui a osé prendre en main la cause des malheureux opprimés , de l'innocence desquels , suivant le devoir d'un avocat délicat , il a commencé à se convaincre par toutes les précautions que peut employer la prudence. Le courage de cet orateur est d'autant plus grand , plus noble , plus épuré , que même en gagnant sa cause il ne pouvoit envifager pour récompense que le plaisir touchant & délicieux d'une belle action , puisque toute la fortune de ses clients se trouvoit entre les mains d'un homme dérangé , qui peut-être ne seroit jamais en état de restituer cette somme. Mais il paroitra bien plus héroïque encore , lorsqu'on saura le déchaînement des roués de la cour contre lui , avec quelle audace trois cents seigneurs , ou chevaliers de saint Louis , ou militaires se rendoient aux audiences , s'emparoiert en quelque sorte du barreau , vouloient par les discours les plus insolents , des menaces ou des gestes de mépris , intimider l'orateur , & pouffoient l'indignité jusques à cracher sur sa robe. Heureusement son éloquence , victorieuse de tous ces obstacles , a paru n'en acquérir que plus de force , & ses plaidoyers , ainsi que son mémoire , passeront aux yeux des gens sensés & impartiaux pour des chef-d'œuvres , dénués de tout bavardage , si en vogue au barreau , de ce faste de déclamation nécessaire au mensonge pour s'envelopper ; ils sont écrits avec toute la sagesse qu'exigeoit la position délicate

de Me. Vermeil , & il a prouvé à Me. Linguet , son adverfaire , qu'on pouvoit montrer la vérité dans toute sa vigueur , fans invectiver nécessairement son ennemi.

Au surplus , M. le comte de Morangiés a , dit-on , fait l'impossible pour faire évoquer au conseil cette affaire ; on assure que le Roi s'y est opposé.

6 Avril. On commence aujourd'hui la vente des tableaux de M. le duc de Choiseul : ils sont en quantité , mais en général de petite maniere ; il y a peu de morceaux d'histoire , & beaucoup de morceaux de fantaisie. On évalue cette vente à 400000 liv.

7 Avril. On prétend que Mad. Adélaïde , étant allé voir Mad. la duchesse de Mazarin à Chilly , l'a trouvée dans une coëffure singuliere , & lui a demandé ce que c'étoit que cette nouvelle mode ? Celle-ci a répondu que cela se nommoit à la *Correspondance*. (C'est un bonnet à deux becs , qui sont en cornes.) Nouvelle curiosité de la princesse. Mad. Mazarin l'a satisfait en lui rendant compte de l'anecdote , & de la plaisanterie qu'on faisoit dans le livre qui porte ce nom , sur la perruque de l'avocat Gin. Ces détails ne font que redoubler l'intérêt de Mad. Adélaïde ; c'est ce que vouloit la duchesse : pour mieux mettre Mad. au fait , elle fait venir le livre qu'elle a , dit-on , lu à cette princesse en entier , jusqu'au rêve ; ce qu'afflige beaucoup M. le chancelier.

8 Avril. M. Duclos étoit revêtu d'une place d'historiographe de France , qu'avoit eue M. de Voltaire , & qu'il a perdue en s'expatriant ; elle est conférée aujourd'hui à M. Marmontel.

On prétend qu'il n'a que l'honorifique , ainsi que font prédécesseur , & que le philosophe de Ferney , en renonçant au titre , s'est conservé la pension. Cette place est en outre très-jolie , par les agréments qu'elle procure , comme un logement dans les maisons royales , une entrée libre à toutes les fêtes , &c.

8 Avril. M. de Foncemagne va mieux ; il est sorti de l'état d'hypocondrie où il étoit tombé , & a repris ce qu'on appelloit *la conversation*. C'est une assemblée qui s'établissoit chez lui tous les soirs de gens d'esprit qui s'y rendoient régulièrement ; il n'y a ni jeu , ni femmes , & l'on y disserte philosophiquement , comme on faisoit à Athenes au lycée ou au portique.

La réception de son lecteur , M. Dacier , à l'académie des belles-lettres , n'a pas peu contribué à mettre du baume dans le sang de M. de Foncemagne ; il prenoit un intérêt très-vif à l'événement. En effet la faveur pure a influé sur l'élection de ce sujet , qui ne l'a emporté que d'une voix sur son concurrent , M. l'abbé le Blond , savant connu , couronné à cette académie , & qui avoit des titres littéraires bien supérieurs à ceux de l'autre candidat : il n'a eu que 16 voix contre 17. Monsieur Dacier n'a encore rien fait que la traduction des histoires d'*Elien* , & cet ouvrage n'étoit pas même imprimé lorsqu'il a été nommé.

9 Avril. A Choisy , le 8 avril S. M. est venu passer deux jours ici avec une certaine quantité de seigneurs & quatre dames , Mad. la comtesse Dubarri , Mad. la maréchale de Mirepoix , Mad. la comtesse de l'Hôpital & Mad. la

duchesse de Mazarin. C'est la première fois que cette dernière se trouve à de semblables parties ; son attachement pour les Choiseul l'avoit toujours rendue peu agréable depuis leur disgrâce.

Mad. la comtesse Dubarri, qui cherche tous les moyens de dissiper le Roi, que l'ennui gagne aisément, avoit imaginé de faire venir Audinot jouer à Choisy avec ses petits enfants. C'est la première fois que ce directeur forain paroît devant S. M. Il aura pu mettre sur ses affiches de la foire : *les comédiens de Bois donneront aujourd'hui relâche au théâtre, pour aller à la cour.* On a exécuté trois pièces sur notre théâtre, & les petits enfants n'ont été nullement déconcertés ; ils ont joué à merveille.

On a donné d'abord : *Il n'y a plus d'Enfants*, petite comédie en prose du sieur de Nogaret, où il y a de la naïveté & des scènes d'une morale peu épurée. La *Guinguette*, ambigu comique de M. de Pleinchesne, a plu davantage : c'est une image riante & spirituelle de ce qui se passe dans les tavernes ; c'est un joli *Tenieres*. On a fini par le *Chat Botté*, ballet pantomime du sieur Arnould. Au reste, ce ne sont point des nouveautés : vous devez avoir vu cela depuis long-temps à la foire Saint-Germain. On n'a pas même oublié la *Fricassée*, contredanse très-polissonne. **Mad. la comtesse Dubarri** s'amusoit infiniment & rioit à gorge déployée. Le Roi fourioit quelquefois, en général ce divertissement n'a pas paru l'affecter beaucoup.

9 *Avril.* Il y avoit autrefois quatre pensions affectées pour l'académie françoise ; le malheur du temps les avoit fait supprimer : on

vient d'en rétablir deux , l'une en faveur de M. de Foncemagne , l'autre pour l'abbé Bateux.

10 *Avril.* On vient de finir la levée des terrains nécessaires à prendre pour former la nouvelle place où sera établi l'hôtel de la comédie françoise : on évalue en gros que cette acquisition pourra coûter un million. On ne prend aucune maison essentielle , & ce n'est que sur une partie des jardins de quelques hôtels qu'on empiete.

11 *Avril.* Aujourd'hui dès le grand matin le palais s'est trouvé rempli de curieux , pour entendre le plaidoyer de M. l'avocat général de Vergès , dans l'affaire de la veuve Veron & héritiers , contre le comte de Morangiés. Tous les roués de la cour n'ont pas manqué de s'y rendre avec plus d'affluence que jamais : on y comptoit beaucoup d'officiers généraux & nombre de militaires de grades inférieurs , dans le dessein sans doute de s'emparer de la tournelle , d'affiéger , pour ainsi dire , les juges , & de les gêner dans leurs suffrages par leur présence.

Cependant Me. Jacques de Vergès n'a point paru intimidé de cette bruyante & redoutable assemblée ; il a parlé depuis sept heures & demie jusques à deux heures , avec la plus grande présence d'esprit.

Lorsque l'avocat général a rendu ses conclusions , qui tendoient à la prise de corps contre le comte de Morangiés , Me. Linguet , son avocat , est venu l'avertir qu'il étoit temps de s'en aller. Ce seigneur est devenu pâle , a perdu la tête ; le marquis de Poyanne a été obligé de l'emmener , & le peuple l'a suivi jusques à

son carrosse , avec des huées , l'appellant *escrot* , *voleur* , &c. Ce procès nous rappelle en petit les fameuses divisions des Romains , entre les plébéiens & les patriciens : on ne connoit de mémoire d'homme affaire qui ait occasionné une scission aussi générale.

11 Avril. La veille de l'arrêt d'hier , Me. Linguet avoit donné un nouveau mémoire intitulé *Réplique* ; c'est le plaidoyer débité dans une audience extraordinaire qu'il avoit demandée pour le lundi , & qui se tient l'après-dîné avec l'appareil ordinaire des autres. Il étoit important pour sa partie de détruire les impressions fâcheuses restées dans l'esprit des juges & des auditeurs d'après la réplique de Vermeil du samedi. Celui-ci , de son côté , a répandu une *réplique* au plaidoyer du comte de Morangiés ; elle étoit signée d'un autre avocat , nommé la Croix : elle contient des faits graves contre le comte ; & la suppression demandée par l'avocat général n'étoit motivée que sur une raison de forme , c'est-à-dire , sur ce que le mémoire n'étoit pas signé des parties , & non sur ce qu'on y avançât rien de calomnieux.

Quant aux pages 33 & 34 , supprimées dans la *réplique* de Linguet , concernant Gerbier , c'est un endroit où se prévalant du silence de cet adversaire qu'il devoit avoir en tête pour la dame Veron , il l'attribue à la connoissance que cet orateur avoit acquise de l'iniquité de la patrie , & à la délicatesse qu'il avoit eue de se charger d'une pareille cause : induction fautive , puisque Me. Gerbier tout récemment , à un dîner chez M. de Sauvigny , avoit tonné avec une force étonnante contre le comte.

12 Avril. M. d'Alembert a été élu secrétaire

de l'académie françoise , à la place de monsieur Duclos , qui vient de mourir.

12 *Avril*. La faculté de médecine , dont la fermentation s'étoit rallentie , est agitée de nouveaux troubles relativement à la querelle mue entre les docteurs Bouvart & Petit , & qu'un léger incident vient de réveiller.

13 *Avril*. Le *supplément au roman comique , ou mémoires pour servir à la vie de Jean Monnet , &c.* se distribue. Rien de si plat que cette brochure ; les mystifications même de Poinfinet , si susceptibles d'une plaisanterie gaie & caustique , n'ont aucun caractère risible sous le pinceau de ce fade barbouilleur ; en un mot , c'est un livre bleu de toute la valeur du terme , un vrai poisson d'avril que ce bateleur littéraire a donné au public.

14 *Avril*. L'affaire de M. le comte de Morangiés est plus que jamais le sujet des conversations de Paris : son évafion de la tournelle lui a aliéné ses partisans honnêtes , qui étoient persuadés de son innocence & de sa probité. On rapporte qu'un chevalier de saint Louis présent , lui a crié dans ce moment : « *M. de Morangiés , qui quitte la partie la perd.* » Madame Godeville , femme renommée pour ses galanteries & ses escroqueries , & fort liée avec M. de Morangiés , présente aux conclusions de l'avocat général , dit bêtement au sieur Linguet , lorsqu'il fut annoncer à sa partie qu'elle eût à se retirer : *M. Linguet , offrez mon appartement au Temple à M. de Morangiés.* L'enclos du Temple est un endroit privilégié , où se retirent les banqueroutiers. Enfin le sieur Vermeil n'a pas manqué de se prévaloir de la circonstance , de demander acte de la fuite de

M. de Morangiés , comme un indice de sa frayeur & des remords qu'il éprouvoit. Il a fait remarquer , au contraire , avec quelle sérénité ses clients avoient entendu les conclusions de l'avocat général & étoient disposés à se constituer prisonniers pour l'éclaircissement de la vérité ; ce qu'ils ont offert eux-mêmes sur le champ. Enfin l'avocat Linguet a perdu la tête , comme le comte ; pendant que les juges délibéroient , il a voulu balbutier quelques phrases qu'on ne lui a pas laissé finir ; il a eu l'audace d'entrer dans la chambre où les magistrats s'étoient retirés pour délibérer entr'eux ; mais on l'a mis à la porte , & l'on a fait poser deux sentinelles pour que personne ne pût approcher & écouter les opinions.

14 *Avril*. Dans l'affaire des Veron on distingue sur-tout un mémoire signé de la Croix , jeune avocat qui donneroit les plus grandes espérances , s'il en étoit le vrai pere ; il est précis , rapide , plein de sarcasmes , mais décents & d'ailleurs placés dans la circonstance relativement à celui de l'avocat Linguet qu'il réfute , & dont l'ironie est la figure favorite. Ce la Croix a fait quelques ouvrages de littérature ignorés.

Il paroît un autre mémoire dans la même affaire pour le nommé Gilbert , l'ami fidele du petit-fils de la veuve Veron , dont la fermeté fournit des traits d'une générosité très-rare aujourd'hui , & qu'on ne chercheroit pas dans un cocher ou piqueur de M. de Mailly , tel que l'étoit ce Gilbert. Le mémoire est de Me. Courtin.

17 *Avril*. On ne fauroit assez s'étonner de

L'audace de certains avocats à avancer les faits les plus faux dans les plaidoyers & à les soutenir, malgré la facilité de les convaincre : c'est ce qui vient de se passer au châtelet tout récemment encore de la part de Me. Linguet, dont la réputation est des plus mauvaises du côté de l'exacritude & de la véracité ; on a repris à ce tribunal le procès en séparation entre Mad. de Guy & son mari, dont les plaidoeries avoient été interrompues par la maladie du sieur Gerbier, avocat de la femme : Linguet est celui du mari. Il s'agissoit du nombre des marches d'un escalier, que ce dernier n'évaluoit qu'à trente environ, & l'autre à plus de quatre-vingts. Tous deux ont prétendu les avoir montées & comptées.

18 Avril. L'auteur des *Druides* est fort intrigué pour l'impression de sa piece, à laquelle la cabale des dévots s'oppose. Le docteur Bergier sur-tout, qui l'a approuvée, excédé par les importunités de M. de Trudaine, souhaiteroit fort qu'elle ne passât point, ou tout au moins qu'il ne fût pas fait mention de la signature.

19 Avril. M. Duclos étoit historiographe de France, & le duc de la Vrilliere a envoyé en conséquence à la levée du scellé du défunt, un commissaire du Roi pour retirer tous les cartons relatifs à cette partie de son travail. Il s'est élevé une contestation à ce sujet entre les officiers de justice & ledit commissaire du Roi. Celui-ci voulant indistinctement emporter tout ce qui se trouveroit étiqueté de cette maniere, les premiers prétendant, au contraire, qu'ils doivent visiter auparavant lesdits cartons & les inventorier, pour examiner s'il n'y auroit

aucun papier de famille. On ne fait pas encore la décision de la querelle.

On présume que l'objet du ministre étoit de soustraire tous les papiers qu'on pourroit trouver concernant l'affaire de MM. de la Chalotais , avec qui l'académicien étoit extrêmement lié , & les remettre à son neveu , M. le duc d'Aiguillon.

*20 Avril. Le point de vue, ou Lettres de M. le président de *** à M. le duc de N*** , 68 pages in-12.* L'objet de ce nouvel écrit est de faire connoître que les premiers instigateurs des troubles actuels sont les jésuites ; que ce sont eux qui les fomentent dans l'espoir de ménager leur retour plus ou moins prochain , & qu'ils ne peuvent finir que par l'extinction de l'ordre.

21 Avril. Le procès pendant entre les libraires & M. Luneau de Boisjermain , doit recommencer à se plaider après la quafimodo. Le sieur Gerbier nouveau défenseur des premiers , a demandé le retard de cette cause qui devoit avoir lieu après la saint Martin , pour avoir le temps de s'instruire : elle doit attirer encore beaucoup de monde au palais : c'est toujours M. Luneau qui parle pour lui-même.

25 Avril. Mad. Favart , dont nous avons annoncé la cruelle maladie , a enfin succombé à ses douleurs. Ses amis ne l'ont point abandonnée jusqu'au dernier instant. Il faut distinguer entr'eux M. Lourdou de Santerre , & l'abbé de Voisenon. Le premier est un maître des comptes , qui se mêle du bel esprit & qui passe pour avoir mis en commun ce qu'il en avoit avec le mari & la femme , dont il enrichissoit les ouvrages de ses faillies. Quant à

L'autre , on connoît son prodigieux attachement au ménage en question. Depuis la mort du maréchal de Saxe , dont la passion avoit commencé à rendre célèbre cette courtisane qui suivoit les armées , l'abbé vivoit avec elle & mangeoit tout son revenu dans la maison. Prêtre de son métier , libertin par habitude , & croyant par peur , il a fait tout ce qu'il falloit pour mettre devant Dieu l'ame de sa maîtresse. Comme elle tenoit prodigieusement aux 15000 liv. de rentes que lui valoit son état de comédienne , elle faisoit difficulté d'accéder à la renonciation au théâtre que l'église exigeoit ; ce qui annonçoit au moins de la bonne foi chez elle & une constance inviolable à ne point se parjurer. Il s'est remué auprès des gentilshommes de la chambre pour qu'on lui fit accorder ses appointemens en pension , même en cas de retraite. Cette faveur a rendu l'actrice libre , & son salut n'a plus souffert de difficulté.

Le grand talent de Mad. Favart brilloit plus dans le lit qu'au théâtre. Sur ce qu'on reprochoit au *Mars* de la France son engouement pour cette fille peu jolie , ce héros , non moins fameux en combats amoureux qu'en exploits guerriers , répondit : *Trouvez-m'en une qui me le fasse faire comme elle.*

28 Avril. La canonisation de la bienheureuse Fremyot de Chantal , institutrice de l'ordre de la visitation , a été célébrée aujourd'hui à Sainte-Marie, couvent de la rue Saint-Antoine, dans le cérémonial brillant que peut exiger cette apothéose chrétienne. M. l'archevêque s'y est transporté avec tout son clergé , pour ouvrir la neuvaine de jubilation qui doit y per-

pétuer la mémoire de ce grand événement. Les paroisses , les couvents , & les fideles de Paris & des environs feront admis dans cet intervalle à rendre leurs hommages à la nouvelle sainte , & à faire , pour ainsi dire , connoissance avec elle. Des familles distinguées de ce royaume prennent d'autant plus de part à la joie publique , qu'elles ont l'honneur d'appartenir à Mad. de Chantal , par Mad. de Sevigné , dont elle étoit petite-fille , & dont les ouvrages , quoiqu'elle ne soit pas canonisée , sont plus connus des mondains , que les livres mystiques de sa grand'mere.

1 Mai 1772. Il est arrivé depuis peu à Paris un nouveau conte manuscrit de M. de Voltaire , ayant pour titre *la Begueule, conte moral, par le R. P. Nonotte , prédicateur*. Il y a joint un envoi à Mad. de Florian , en date du 19 avril.

2 Mai. Le colifée , dont les entrepreneurs avoient annoncé depuis long temps l'ouverture pour cette année , après avoir tenu long-temps le public dans l'attente de ce grand événement , l'ont enfin remplie le premier de ce mois ; mais il y avoit très-peu de monde , & ce début n'est pas d'un bon augure pour le reste de la saison , à moins qu'ils ne trouvent quelque spectacle nouveau propre à attirer des curieux.

3 Mai. Feu M. Rouillé de Meslay , ancien conseiller au parlement de Paris , ayant conçu le noble dessein de contribuer aux progrès des sciences & à l'utilité que le public en pouvoit retirer , a légué à l'académie royale des sciences un fonds pour deux prix , qui doivent être distribués à ceux qui au jugement de cette compagnie , auront le mieux réussi sur deux différentes sortes de sujets , qu'il a indiqués dans

son testament, & dont il a donné des exemples.

Les sujets du premier prix regardent le système général du monde & l'astronomie physique.

Le prix devoit être de 2000 liv. aux termes du testament, & se distribuer tous les ans; mais la diminution des rentes avoit obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considérable, & on l'avoit porté à 2500 liv. De nouveaux retranchements dans les rentes ont forcé l'académie de le réduire. Elle annonce en conséquence dans son programme du sujet proposé pour le prix de l'année 1774, qu'à commencer de la présente année 1772, il n'est plus que de la somme de 2000 liv.

Les sujets du second prix regardent la navigation & le commerce; il ne se donnera aussi que tous les deux ans, suivant le même avertissement, & ne sera que de deux mille livres.

4 Mai. Les fêtes célébrées au sujet de la canonisation de la baronne de Chantal ne se sont pas passées sans fournir aux fideles un nouveau sujet d'édification, & un spectacle bien propre à raffermir la foi de ceux qui sont assez heureux pour croire. Une malade de l'hôtel-dieu, impotente des jambes & se servant de béquilles, pleine de confiance en la nouvelle sainte, s'est fait transporter à Sainte-Marie, & au milieu de sa priere elle a lancé des cris perçants, comme s'il se passoit quelque chose d'extraordinaire en elle: en effet elle s'est levée, à ce qu'on assure, & a marché pas bien loin, car entourée de la foule, elle en étoit comme soutenue. Il a fallu la soustraire à l'empressement des curieux. Bien des gens disent

que c'est une pieuse imposture , & prétendent que les miracles ne s'operent point par douleur. Les chrétiens , plus dociles , attendent que le fait soit constaté & que l'église ait parlé. Quant aux philosophes & incrédules dont cette ville abonde , ils en rient d'avance. On ne fait si les béquilles , premier monument du pouvoir de la sainte , seront suspendues dans la chapelle suivant la coutume.

8 Mai. M. l'abbé de Lisse & M. Suard ont été élus hier membres de l'académie françoise , pour occuper les deux places vacantes. M. le duc de Richelieu qui présidoit & qui favorisoit en apparence le dernier , dont l'élection sembloit devoir être très-critique , a voulu profiter de la prépondérance de voix qu'il connoissoit pour lui , & quoique la regle soit de ne faire qu'une élection dans une séance , il a proposé de procéder tout de suite à la seconde ; ce qui a été fait. Il y a eu 8 voix pour M. le Mierre , 4 pour M. de Chabanon , une pour M. Laujon , & 14 pour M. Suard. Ils étoient 27 votants , & 19 candidats sur les rangs. On n'a pas été peu surpris de voir celui-ci l'emporter , dont tout le mérite consiste à avoir fait de mauvaises gazettes de France , & avoir traduit de l'anglois Robertson , une *histoire de Charles-Quint*.

10 Mai. Hier samedi comme l'académie françoise étoit prête à se séparer , est arrivée une lettre de M. le duc de la Vrilliere , qui lui annonçoit que non-seulement le Roi ne confirmoit pas les deux élections du jeudi , mais les improuvoit , comme ayant été faites dans la même séance , contre les statuts. On prétend que la lettre ajoutoit aussi que les sujets ne lui étoient point agréables d'ailleurs ;

le premier comme trop jeune , & comme exerçant des fonctions incompatibles avec sa nouvelle place ; c'est l'abbé de Lisle , qui est régent au college de la Marche : & le second , comme ayant été renvoyé de la direction de la gazette pour mécontentement de la cour. Quoi qu'il en soit , il est sûr que les élections sont à refaire ; ce qui occasionne une fermentation considérable dans les gens de lettres , & sur-tout parmi les candidats.

12 Mai. L'affaire de l'encyclopédie s'est entamée aujourd'hui au nouveau tribunal. M. Lunnéau de Boisjermain a commencé son plaidoyer : il a cherché d'abord à se concilier ses juges par un exorde tiré des circonstances ; il a fait de son avocat adverse , Me. Gerbier , l'éloge le plus complet : il est convenu de son insuffisance dans une carrière où il n'étoit jamais entré : il a paru ne s'appuyer uniquement que sur l'intégrité de ses juges , & il est entré en matière : il l'a divisée en sept époques , & il n'a encore parcouru que la première : ce qui annonce qu'il doit occuper plusieurs audiences. La cause est remise au jeudi dix-huit. Les magistrats & les spectateurs ont paru prévenus de la façon la plus avantageuse pour l'orateur. La foule n'étoit pas encore considérable à cette première audience , parce que l'on ignoroit l'ouverture de la cause , qui avoit été renvoyée au 25 mai , à raison de la maladie de M. Lunnéau. La macération de son visage a parfaitement secondé la commisération qu'il a voulu exciter , & son organe d'ailleurs , quoiqu'affoibli par la douleur , s'est prêté au volume de voix nécessaire pour le vaisseau de la grand'chambre où il parle.

13 Mai. La fermentation de l'académie françoise, à l'occasion de l'improbation de ses deux élections, n'est point calmée : on est très-mécontent de M. le maréchal de Richelieu, qui a joué le parti encyclopédique dans cette occasion. Comme faisant fonction de directeur, il avoit donné à tous les votants ce jour-là un grand dîner ; voyant que la cabale pour les récipiendaires étoit trop forte, il a paru se ranger de ce côté, & a demandé lui-même, ainsi qu'on l'a dit, la double élection pour le jeudi, quoiqu'elle ne dût se faire qu'en deux séances. Mais dans le compte qu'il est allé rendre ensuite au Roi de ce qui s'étoit passé, il a provoqué la réponse de S. M. survenue à l'assemblée le samedi. Sur quoi il a été arrêté & fait des représentations, dont M. le duc de Nivernois a été chargé. S. M. y a répondu qu'elle ne s'opposoit point à l'élection de l'abbé de Lisle, lorsqu'il auroit l'âge compétent ; qu'à l'égard de monsieur Suard, elle se feroit rendre compte des motifs d'exclusion personnelle ; mais qu'elle vouloit qu'on procédât à une nouvelle élection : sur quoi l'académie a arrêté d'itératives représentations.

Le samedi on fit des reproches à M. de Richelieu sur la perfidie dont il avoit usé ; on lui dit qu'il auroit bien dû prévenir l'académie sur les volontés de S. M., les sonder, &c. *Moi, Messieurs*, répondit le maréchal persifleur ; *le Roi me parle, mais je ne parle point au Roi, je ne puis interroger S. M. sur ses goûts. Demandez au sieur Nestier, qui a fourni peut-être vingt mille chevaux aux Roi, il est encore à savoir celui qui a plu davantage à ce monarque.*

14 Mai. Il court un épigramme en énigme

sur M. de la Harpe , assez plaisante ; elle roule
sur son nom :

J'ai sous un même nom trois attributs divers ,
Je suis un instrument , un poëte une rue :
Rue étroite , je suis des pédants parcourue ;
Instrument , par mes sons je charme l'univers :
Rimeur , je l'endors par mes vers.

La Harpe.

16 Mai. Les comédiens italiens ont donné
avant-hier la première représentation de *l'Ami
de la maison*. Cette comédie a été assez bien
accueillie , le troisième acte sur - tout a été
applaudi singulièrement. On a trouvé dans la
musique du sieur Gretry de la richesse , de la
variété dans sa composition , des accompagne-
ments de la plus grande beauté , d'une ma-
gnificence d'harmonie merveilleuse.

18 Mai. On parle d'un nouvel écrit , inti-
tulé *Requête des états-généraux au Roi* ; mais il
est encore très-rare & a peine percer. Il paroît
émané d'un autre arsenal que celui où se fa-
briquent les diverses brochures politiques
dont on a rendu compte. On le croit même
imprimé en pays étranger.

18 Mai. On a publié dans plusieurs papiers
publics une lettre de Me. Linguet à M. le
vicomte de Bombelles , qui ne pouvoit que
deshonorer cet avocat , par le soupçon qu'elle
donnoit sur l'honnêteté de sa conduite & sur
son peu de délicatesse à se charger de la cause
de la femme , après avoir brigué celle du mari
comme bonne & excellente. Il a profité de
l'occasion du mémoire qu'il vient de publier
pour l'enfant dont il a plaidé la cause , & a
donné une explication de cette lettre , dont il

attaque d'abord quelques parties comme faufes , & le surplus n'est , suivant lui , qu'une effusion de politesse vague qu'on ne doit pas prendre à la lettre.

18 Mai. Quoique le gouvernement se soit opposé à la suite des représentations des *Druides* & à l'impression de cette tragédie , par une inconséquence qui est son caractère , comme celui de la nation , on la voit paroître en détail dans le *Journal des Ephémérides* , où l'on en lit un très - long extrait. Les prêtres sont de nouveau en mouvement à cette occasion ; ils regardent la tournure comme d'autant plus scandaleuse , que cet ouvrage périodique n'est pas d'une nature à comporter des ouvrages de poésie , & moins encore des pièces dramatiques ; ce qui annonce un dessein prémédité & réfléchi de la cabale de l'auteur pour se soustraire aux défenses de la police & aux censures ecclésiastiques.

19 Mai. M. le prince de Beauvau étant capitaine des gardes de service , & de l'académie françoise , a eu le courage de remontrer personnellement au Roi le tort que portoit à la liberté des suffrages de cette compagnie , l'exclusion que S. M. venoit de donner à deux membres élus. Il lui a cité l'exemple de Louis XIV , dont la religion surprise lui fit autrefois rejeter le choix de la Fontaine , & qui mieux instruit leva sa défense. Sur quoi le monarque lui a répondu : *je ne savois pas ce trait-là , mais ce qui est fait est fait.* Messieurs de l'académie voyant qu'ils ne pouvoient se flatter d'avoir justice à cet égard , sur l'insinuation même qu'ils ont reçue qu'on ne cherchoit qu'à exciter une résistance de leur part , pour avoir

un prétexte de diffoudre ce corps , se font humiliés sous la main qui les frappoit , & ont fixé une nouvelle élection pour le samedi 23.

Quelques-uns des candidats ont fait acte de générosité & ont écrit à M. d'Alembert , le secrétaire actuel de l'académie , qu'ils se défistotent de leur concurrence pour cette fois , ne voulant pas profiter de la disgrâce de deux gens de lettres désignés par un choix libre , contre lequel il ne leur appartenoit pas d'aller. M. de Chabanon , M. Dorat , &c. font de ce nombre.

L'acharnement du gouvernement contre les encyclopédistes & ceux qui leur sont attachés , est d'autant plus inconséquent aujourd'hui , que tout récemment on vient d'accorder la place d'historiographe de France à M. Marmon-
tel , un des grands héros de cette cabale , un homme qui gémissoit , il y a peu d'années , sous les anathêmes de l'église , à l'occasion de son *Bélisaire* , le sujet d'un scandale général parmi les docteurs , & sur lequel il fut obligé de recevoir la correction , & de donner des défaveux dans le sens qui lui fut prescrit.

21 Mai. Les comédiens françois ont donné hier la première représentation de *Pierre le Cruel* , que des plaisants , par dérision depuis l'apparition de cette tragédie , appellent le *Cruel Pierre*. En effet elle semble le comble de la déraison , par la conduite extravagante de tous les acteurs ; toujours débitant de belles maximes & se comportant comme des fous ou des fots. Ce sont autant de matamors , de capitans , de héros romanesques , institués aux mêmes écoles , soutenus des mêmes maximes : le Maure , le Castillan , l'Anglois , le François

y pensent , y parlent de même ; sans Pierre le Cruel , qui ne leur ressemble que par les bravades & l'imbécillité. Du reste , c'est un monstre plus abominable encore que ne le peint l'histoire , & de ce genre qu'Horace veut qu'on ait grand soin d'écartier des yeux du spectateur , bien loin d'en faire le centre d'une piece. Tout cela , soutenu du style flasque , rocailleux , gigantesque de l'académicien , a présenté un composé si extraordinaire & si révoltant , que le public a enfin ouvert les yeux & sifflé l'auteur à peu près depuis le commencement jusqu'à la fin. On n'a pas osé annoncer une seconde représentation ce jour-là , mais on a eu l'impudence de l'afficher le lendemain , qui est aujourd'hui. C'est une suite de l'amour-propre du poëte , fort naturel , & de celui des comédiens qui avoient déclaré hautement que c'étoit le plus beau chef-d'œuvre de M. de Belloy. Au reste , après la reprise des *Druides* , rien ne doit étonner. Le parterre avoit été fort tumultueux ce jour-là , & la piece avoit eu peine à finir. La sentinelle , pour faire acte de zèle , crut devoir offrir une victime à son corps-de-garde ; elle arrêta le premier venu , suivant l'usage de ces gens-là , c'est-à-dire , un jeune homme fort tranquille. Me. Linguet , témoin de cet outrage , oubliant qu'il n'étoit pas au palais , voulut prendre chaudement la défense de l'opprimé. L'alguasil ayant trouvé cela mauvais , l'arrêta aussi & le conduisit au corps-de-garde. Ce dernier a été relâché , mais est allé porter ses plaintes au maréchal de Biron.

22 Mai. Le malheur arrivé au spectacle d'Amsterdam fait ouvrir ici les yeux au gouvernement , & cela a facilité la levée de quel-

ques obstacles qu'éprouvoit le sieur Liegeon dans le cours des opérations préalables à l'exécution de son projet ; on vouloit que lui ou sa compagnie tiraissent de leur poche une somme de mille écus que demandoit d'avance l'expert chargé de la visite des terrains & des maisons. On sentoît bien que cette difficulté partoît de gens envieux de cet artiste , & qui voudroient le faire échouer. Le zele des gentilshommes de la chambre a surmonté cet obstacle : ils sont convenus que l'argent se prendroit à la caisse des menus.

22 Mai. Il est à craindre que l'*Histoire Philosophique & Politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes*, ne soit arrêté incessamment , par le bruit qu'elle occasionne. On y trouve des réflexions si fortes , si hardies , si vraies , si contraires aux principes sur lesquels on voudroit établir le despotisme actuel , qu'il est difficile qu'on en tolere long-temps la vente publiquement. C'est ce qui engage l'abbé Raynal , assez décidément reconnu aujourd'hui pour l'auteur du livre , à le renier. Cependant on veut que la plupart des digressions philosophiques qui s'y trouvent insérées , ne soient effectivement pas de lui , comme trop vigoureusement frappées & trop énergiquement exprimées , trop contraires à sa maniere de penser , petite , mesquine , à sa touche mignarde & léchée.

23 Mai. M. de Fleuri , interprete du Roi pour les langues occidentales , âgé de 82 ans , a été trouvé , il y a huit jours , éventré dans son appartement , de plusieurs coups de couteau qu'il s'étoit donnés. Heureusement pour ses domestiques il vivoit encore ; on a envoyé

chercher le commissaire , le confesseur , &c. Il a dit qu'il ne falloit imputer ce meurtre à personne , qu'il s'étoit défait lui-même , sans autre motif qu'une satiété de la vie insupportable.

25 *Mai*. L'académie françoise a procédé samedi à l'élection annoncée : elle a nommé aux deux places vacantes MM. de Brequigny & Bauzée. Ces deux nouveaux membres , d'âge mûr , de talents peu brillants , & très-exacts à aller à la messe , ne déplairont certainement pas à la cour.

Le premier est associé de l'académie des belles-lettres : il a travaillé à des recherches sur notre histoire , il a même été envoyé à Londres pour y fouiller dans la tour , de l'agrément du roi d'Angleterre , & y déterrer différents monuments & chartres qu'on a cru y avoir été transférés dans le temps de l'invasion des Anglois en ce pays. Il recueille , il compile des arrêts , &c. genre d'occupation qui ne peut procurer ni beaucoup de gloire ni beaucoup d'envieux.

Le second est professeur de l'école royale militaire , qualité assez semblable à celle de l'abbé de Lisle , mais qu'on distingue cependant & qui semble participer à la noblesse de ses élèves. Il a composé une grammaire , dont on aura donné une idée suffisante , en disant qu'il y combat Dumarçais ; & pour faire connoître combien il est indigne d'attaquer ce métaphysicien profond & délié , on ajoutera , que pour y rendre raison de la diversité des langues , il convient qu'il faut nécessairement remonter à la tour de Babel. Cette solution , si elle ne fait honneur à son génie philosophi-

que & de discussion , atteste sa soumission aux saintes écritures & à la vivacité de sa foi.

26 *Mai*. Le sieur Riccoboni , connu autrefois sous le nom de *Lelio* , est mort il y a quelques jours. Il s'étoit d'abord acquis une réputation comme acteur à la comédie italienne ; il a en outre composé beaucoup de piéces pour ce théâtre , & a écrit sur son art avec distinction. Sa femme est encore plus connue que lui , par des romans agréables & pleins d'esprit. L'inconduite du premier avoit obligé celle-ci de s'en séparer , & il vivoit dans la débauche & la crapule ; il étoit même accusé de pédérastie.

27 *Mai*. L'académie royale de musique a remis sur son théâtre *la Reine de Golconde* ou *Aline*. Le sieur Larrivée , qui a reparu dans ce ballet héroïque , après une absence de plusieurs mois , a été applaudi du public avec transport. Il a chanté avec son goût & sa facilité ordinaire ; mais on a trouvé le volume de sa voix sensiblement diminué

28 *Mai*. M. de Voltaire , dont la manie est d'être toujours plaisant , de paroître au fait du persiflage moderne , & d'être au courant de ce qui se passe , vient d'envoyer à l'abbé de Voisenon une petite piéce ayant pour titre : *Jean qui pleure & Jean qui rit*. Il y fait tour-à-tour l'Héraclite & le Démocrite. Il faut avouer qu'on y trouve beaucoup de choses agréables & légères : M. l'abbé Terray y reçoit aussi son coup de patte , & par une réticence dont on doit savoir gré à la modération de ce philosophe rancunier , pour la première fois peut-être ,

il n'est question ni de Freron, ni de Nonotte ; ni d'aucun de ces autres cuistres de la littérature, qu'il injurie avec tant d'abondance & d'acharnement.

L'abbé de Voisenon a répondu à sa manière, c'est-à-dire d'un ton précieux, d'un style pouponné ; il y déplore la perte qu'il craint de ses yeux, & celle irréparable de sa chère amie Favart. L'indécence avec laquelle ce prêtre affiche aussi hautement sa douleur impudique, a révolté tous les dévots & même les honnêtes gens. Il s'y plaint aussi de la calomnie qui le poursuit à l'occasion des affronts qu'il a essuyés chez le duc d'Orléans & ailleurs pour des couplets en l'honneur du chancelier, & l'on voit peu de gens disposés à entrer dans ses peines.

29 Mai. Le sieur Liegeon a enfin obtenu la liberté de faire imprimer & répandre un *prospectus de projet d'une nouvelle salle de spectacle pour les comédiens françois*. On a déjà rendu compte en détail des différentes parties de ce plan. Il est aujourd'hui principalement question de la finance : on y fait des calculs assez satisfaisants, par lesquels on prouve que les frais d'acquisition & exploitation monteront au plus à 4640000 livres, y compris l'intérêt des fonds morts pendant les premières années, & les moyens de finance à 4700000 liv. Quoique la compagnie pour cette entreprise soit en partie formée, on offre aux capitalistes une façon de placer leurs fonds avec un avantage dont ils peuvent calculer les probabilités pour & contre, d'après ce qu'on leur expose dans le prospectus en question, qu'il s'agit de lire en entier.

1 Juin. 1772. Mlle. Sainval, sœur de l'actrice de ce nom, célèbre dans le tragique, a débuté

mercredi dernier 27 mai dans le rôle d'Alzire. Sa jeunesse, les graces de sa figure, la beauté de son organe & une grande expression, lui ont mérité les plus vifs applaudissements. Il est assez extraordinaire que deux sœurs réunissent ainsi un talent semblable, précisément dans même genre. Mais la cadette l'emporte de beaucoup sur l'autre, par les dons extérieurs de la nature, & certainement ira plus loin que son aînée avec de pareilles avances, si son goût excessif pour le plaisir ne lui fait perdre celui de l'étude & l'amour de son art.

2 *Juin.* L'aréopage comique a pris une délibération, à commencer du premier jeudi de juillet prochain, & de quinzaine en quinzaine on ne jouera ce jour-là que des pièces de Molière, & qu'elles seront rendues toujours par les principaux acteurs, sans que les rôles puissent jamais être doublés, & sans que les débutants soient admis à y prendre un rôle. On donnera d'avance le répertoire des représentations des divers ouvrages de l'auteur divin, auquel ce seul jour sera dorénavant consacré.

4 *Juin.* L'abbé de la Bletterie, professeur d'éloquence au collège royal & pensionnaire de l'académie des inscriptions & belles-lettres, vient de mourir. Il avoit fait quelques histoires assez estimées. Sa traduction de Tacite lui avoit attiré beaucoup d'ennemis, par sa hardiesse à présenter le front au parti encyclopédique. M. de Voltaire l'avoit pris depuis lors en grippe, & c'étoit un des nouveaux plâtrons de ses plaisanteries.

5 *Juin.* Mlle. Sainval, la jeune, n'a pas eu moins de succès à son début dans le rôle d'Inès, que dans celui d'Alzire. La fureur de la voir augmente à chaque représentation. On la met

déjà au-dessus de tout ce qui est au théâtre , & même de Mlle. Clairon. On prétend que c'est la sœur aînée qui l'a formée, & l'a déjà rendue supérieure à elle.

11 Juin. Mlle. Sainval a continué hier son début dans *Iphigénie en Tauride* : elle s'est tirée à merveille de ce rôle , d'autant plus difficile que les vers de cette tragédie prêtent peu à l'harmonie , & exigent dans le débit un art particulier. Ses succès ne font qu'accroître la cabale contr'elle , & Mlle. Dubois , ainsi que Mlle. Veitris, font les plus grands efforts pour empêcher qu'elle ne soit reçue ; ce qui révolte tous les amateurs du théâtre.

12 Juin. Les comédiens ont reçu une nouvelle tragédie de M. de Voltaire , ayant pour titre , *les Loix de Minos*. Ils en ont fait la lecture à leur assemblée , & l'ouvrage a été agréé avec applaudissement ; ils ont trouvé la pièce bien conduite & ils sont disposés à la jouer. On prétend que c'est un sujet allégorique composé en l'honneur de M. le chancelier, qu'on y trouve des allusions très-sensibles à ses institutions nouvelles , que la conduite du législateur françois y est tellement exaltée , que lui seul met obstacle à la représentation : sa modestie répugne à des louanges si fortes. On espère vaincre la résistance du chef de la magistrature trop pudibond.

En attendant , sa reconnoissance envers M. de Voltaire se manifeste de la façon la plus sensible , par la liberté qu'il donne au Sr. Merlin, libraire , de vendre publiquement tous les ouvrages les plus impies de ce philosophe scandaleux. Les ballots sont adressés chez M. le chancelier, qui les fait envoyer directement à Merlin , sans qu'ils aillent à la chambre syndicale. Le libraire profite de cette faveur pour

faire venir également les divers ouvrages en-
fantés contre la religion depuis quelques an-
nées , & l'on peut se pourvoir chez lui avec la
même facilité & aussi abondamment qu'en
Hollande.

13 *Juin*. C'est M. le cardinal de la Roche-
Aymon qui , en sa qualité de président de l'as-
semblée du clergé , a officié hier à la messe du
St. Esprit. La satisfaction étoit répandue sur la
physionomie de ce prélat vain , & qui ne con-
noit de ses fonctions que l'appareil puérile du
cérémonial. Du reste , les encensements , les
baifers , les révérences de toute espece ont eu
lieu , ainsi qu'il a été détaillé dans la relation
de l'ouverture de l'assemblée de 1770.

C'est M. l'évêque de Tréguier , un des dé-
putés pour la Bretagne , qui a prêché. Son dis-
cours a roulé sur les progrès de l'impiété en
France , que l'orateur regarde désormais com-
me un crime national , par la tolérance avec
laquelle elle étend ses progrès & infecte tout
le royaume. Il a tâché de prouver que la reli-
gion est la base des empires , qu'ils prospèrent ,
s'étendent , s'agrandissent , & déchoient avec
elle ; ainsi , 1^o. la religion fait tout pour l'état ;
2^o. l'état doit donc faire tout pour elle. Telles
étoient les deux divisions de son discours.

Il a paru aussi bien composé que le compor-
toit la matière tant rebattue & qui n'est pas
mieux établie. Mais son élocution chancelante
peinoit sans cesse l'auditeur , & a rendu la
séance extrêmement fatigante pour le public.

L'orateur n'a pas manqué d'attribuer les
malheurs de la patrie aux philosophes incrédu-
les qu'elle renferme dans son sein ; il a exalté
la grandeur du sacrifice de Louise de France ,
& il a fini par rendre à la piété du monarque
tout l'hommage qu'il lui devoit. Il n'a pas non

plus oublié messeigneurs ses confrères , qu'il a encensés d'une éloquence peu chrétienne. On a remarqué en plusieurs endroits de son sermon, un faste épiscopal , & il s'est appesanti sur les préjugés de la naissance , de façon à ne faire honneur ni à son jugement , ni à sa morale : du reste , il est écrit avec une simplicité noble, & , bien différent de quantité de pareils discours, il doit être meilleur à la lecture qu'au débit.

14 Juin. Le sieur Rebel , chevalier de l'ordre du Roi, & nommé *directeur général de l'académie royale de musique* , a pris le gouvernail de cette machine si difficile à conduire , le lundi 27 avril. Les sujets des deux sexes rassemblés , le sieur Dauvergne leur a annoncé la nouvelle dignité de ce surintendant , lequel en conséquence a prononcé un discours fort plat, comme cela devoit être ; il a été platement imprimé dans le *Mercur* du mois de juin. Ce qui n'est pas encore étonnant, mais ce qui l'est & ce qui révolte les principaux coryphées de l'opéra , c'est que les douze mille francs d'appointements qu'on accorde à ce chef , doivent se composer des différentes parties qu'on écorne sur les gratifications ordinaires de ceux-ci , qui étoient, il est vrai, devenues abusives, mais qui sembloient ainsi tout aussi bien employées qu'en faveur du sieur Rebel , qu'on regarde comme un personnage fort inutile dans la besogne & dans la régie , qu'il faudroit simplifier , au lieu de les compliquer. Ce nouveau régime cause une telle rumeur dans le tripot, que nombre de danseurs , danseuses & autres menacent de quitter , entr'autres Mlle. Guimard & le sieur Dauberval. Ils parlent d'aller en Russie , où ils annoncent qu'on les de-

mande, & où ils se flattent d'être infiniment mieux récompensés. De fortes têtes s'occupent à raccommo-der les choses, & à remettre la paix parmi le peuple lyrique.

16 *Juin.* Mad. la duchesse d'Aiguillon, mere du duc de ce nom, ministre des affaires étrangères, est morte hier subitement, en sortant du bain, où l'on prétend qu'elle s'étoit fait mettre, malgré une petite indigestion qu'elle avoit eue; elle a été enterrée en Sorbonne, où est le tombeau du fameux cardinal de Richelieu, premier auteur de l'illustration de cette maison. C'étoit une femme de beaucoup d'esprit, très instruite & fort entichée de la philosophie moderne, c'est-à-dire, de matérialisme & d'athéisme. Elle avoit beaucoup protégé l'encyclopédie & les encyclopédistes, & lors des persécutions qu'essuya l'abbé de Prades, elle le recueillit quelque temps chez elle, & lui donna tous les secours nécessaires pour se soustraire au fanatisme de ses ennemis.

19 *Juin.* Me. Gerbier a fini ses plaidoyers contre M. Luneau, & les libraires associés de l'encyclopédie répandent aujourd'hui un précis ou mémoire fait par Me. Boudet, avocat, qui présente les observations, les fins de non-recevoir, les moyens employés pour leur défense par l'éloquent orateur chargé de leur cause. Il seroit fastidieux & inutile de rapporter ces diverses parties du mémoire en question, qui ne fait que ressasser ce qui a déjà été répété plusieurs fois sur cet objet.

L'endroit neuf, intéressant & curieux de cet écrit, est celui où l'on répond à quatre conventions prétendues commises par ces libraires, tant séparément qu'en commun, extraites des vingt-sept que leur reproche M. Luneau.

Ces quatre accusations principales sont d'avoir réimprimé & vendu les deux premiers volumes de l'encyclopédie, au mépris de l'arrêt du conseil du 7 février 1752 ; d'avoir imprimé, vendu & débité les dix derniers volumes malgré la révocation du privilège & les défenses portées dans l'arrêt du 8 mars 1779 ; d'avoir mis à la tête de ces dix derniers volumes un autre nom & une autre demeure que les leurs ; d'avoir supposé enfin que ces dix derniers volumes étoient imprimés à Neuchâtel, tandis qu'ils étoient imprimés à Paris.

N'est-il pas étonnant que ce soit un problème de savoir si dix gros volumes in-folio, dont l'impression est au moins l'ouvrage de quatre années consécutives & sans aucun relâche, travail de différentes presses, d'une immensité d'ouvriers, & qui doit occuper un local considérable, ont été imprimés ou non à Paris ? M. Luneau prétend l'affirmative. Les libraires le nient, & traitent en conséquence leur adversaire de dénonciateur calomnieux.

20 Juin. M. de Voltaire vient de répandre une brochure ayant pour titre : *Essai sur les probabilités en fait de justice*. Après avoir rappelé les divers procès criminels dans lesquels il prétend avoir dévoilé l'impéritie, la mauvaise foi ou le fanatisme des juges, il raconte l'histoire de la veuve Genep de Bruxelles, dans le même genre, mais encore plus merveilleuse que celle de la veuve Veron, & il vient à celle-ci ; enfin il prend la balance & pese les vraisemblances pour & contre ; desquelles il résulte, suivant son calcul, qu'il y en a cent quatorze pour l'officier général, & rien pour la pauvre famille. Cette méthode angloise de sou-

mettre au calcul les faits douteux , est très-amufante , très-atrayante pour le philosophe ; elle fixe l'imagination , & semble écarter tout esprit de cabale ou de parti. Cependant si les juges la prenoient pour regle , il seroit à craindre qu'ils ne rendissent encore plus souvent de mauvais arrêts. Elle exige une rectitude de jugement si invariable , qu'elle ne peut convenir qu'à très-peu de têtes , assez bien organisées pour avoir une telle justesse. Celle de M. de Voltaire ne semble pas encore dans cet équilibre essentiel ; on voit qu'il a omis beaucoup de probabilités ou d'improbabilités , qu'il en a trop ou trop peu évalué d'autres , en un mot qu'il n'a pris la balance à la main que déjà décidé à la faire pencher pour M. le comte de Morangis. Au surplus , si ce petit écrit se lit avec beaucoup de plaisir , on y voit une cause intéressante présentée sous un point de vue neuf. Malgré la sécheresse de ce genre de plaidoyer , l'auteur a su y répandre le charme inexprimable qui fait lire avec avidité ses rapsodies les plus absurdes.

21 Juin. L'entretien du jour roule sur la procession de Brunoy , dont on fait les détails les plus singuliers , ainsi que du personnage qui l'a dirigée. On assure que tout s'est passé dans le meilleur ordre & de la manière la plus édifiante pour le public. C'est M. de Brunoy qui dirigeoit la marche & le cérémonial. Comme personne ne s'entend mieux que lui en lithurgie , il n'y a pas eu une révérence d'omise. Il y avoit cent cinquante prêtres , qu'il avoit loués à plus de dix lieues à la ronde. Il avoit en outre donné des chapes à quantité de particuliers ; en sorte qu'il en résultoit un cortège de 400 personnes. On comptoit

25000 pots de fleurs , six repositoires , dont un tout en fleurs & de l'élégance la plus exquise. Après la procession , ce magnifique seigneur a donné un repas de 800 couverts , composé des prêtres , des chapiers , & des payfans ses amis , car c'est dans cet ordre qu'il les cherche. On comptoit plus de 500 carrosses venus de Paris , & le spectacle du monde épars dans les campagnes , y faisant des repas champêtres , n'étoit pas un des moindres coups-d'œil de la fête. Elle doit recommencer jeudi prochain , & le récit de ce qui s'est passé , augmentera vraisemblablement la multitude des curieux.

23 Juin. M. Luneau , qui n'est jamais en reste , a fait imprimer une réponse signifiée au précis des libraires associés à l'impression de l'Encyclopédie , distribuée le 15 juin 1772. Il y réfute avec sa précision , sa vivacité , sa logique ordinaires , les équivoques , les paralogismes , les raisonnemens insidieux , les considérations , les fins de non-recevoir de ses adversaires , & il étoit tout cela , autant que la manière le comporte , de plaisanteries , d'ironies , d'anecdotes qui puissent en faire passer la sécheresse.

Sur ce que les libraires prétendent qu'il exagère leur opulence , que depuis long-temps il ne s'est point vu de succession de libraire qui ait appris que cette profession donnât des gains excessifs , il nous apprend que depuis dix ans l'Europe a été étonnée de la succession du libraire David , de celles de Coignard , de Rollin , de Dessaint , de Durand , l'un des associés à l'Encyclopédie , qui de prote devenu libraire , a laissé un fonds de près de deux millions , vendu à la chambre au rabais.

L'endroit le plus curieux , est celui où il rap-

porte une conversation du sieur Diderot avec deux libraires, qui vouloient donner une nouvelle édition de l'Encyclopédie, dont il résulte que, de l'aveu de cet éditeur, malgré les magnifiques promesses faites au public dans le prospectus pour la perfection de l'ouvrage, on n'a tenu presqu'aucune d'elles. On n'a pas eu le temps d'être scrupuleux sur le choix des travailleurs. Parmi quelques hommes excellents, il y en a eu de foibles, de médiocres & de tout-à-fait mauvais. De-là cette bigarrure dans l'ouvrage, où l'on trouve une ébauche d'un écolier à côté d'un morceau de main de maître, une sottise voisine d'une chose sublime, une page écrite avec force, pureté, chaleur, jugement, raison, élégance, au verso d'une page pauvre, mesquine, plate & misérable; & quoiqu'on avançât très-hardiment que ce n'étoit pas un ouvrage à faire, il l'étoit réellement & l'est encore.

Cette critique amère, fort détaillée, & que sa longueur ne permet pas de rapporter en entier, est contenue dans un mémoire lu de la part d'autres souscripteurs intervenants, pour lesquels deux avocats ont aussi plaidé, Me. Belot & le Blanc. Ceux-ci ayant fini, M. l'avocat général Vergès, a porté la parole hier & a conclu :

A ce qu'il soit donné acte aux parties de Gerbier (avocat des libraires) de ce qu'elles prennent fait & cause des héritiers de David & Durand, (deux libraires défunts associés à l'impression de l'Encyclopédie); donne aussi acte au procureur général du Roi de l'appel qu'il interjette de la sentence des requêtes du palais du 4 mai 1770; faisant droit tant sur ledit appel que sur celui interjeté par la partie

de Cournault (procureur avocat de M. Luneau,) mettre l'appellation au néant, émendant & avant faire droit tant sur les demandes de la partie de Cournault que sur les interventions des parties de le Blanc & Belot (avocats de divers souscripteurs de l'Encyclopédie,) ordonné que pardevant un commissaire de la cour & en présence du procureur général du Roi, il sera par trois experts libraires, dont deux convenus ou nommés d'office, & le troisième nommé par la cour, dressé procès-verbal estimatif : 1°. du nombre des lignes que les parties de Gerbier n'ont pas mises dans les pages de l'Encyclopédie en conformité du prospectus dudit ouvrage : 2°. du nombre de lettres qui se trouvent dans les lignes dudit dictionnaire de moins que dans celles du prospectus; ordonné que les experts calculeront le résultat desdites opérations, en observant cependant la différence qu'il y a dans la valeur typographique des six lettres indicatives qui se trouvent à la tête des pages, d'avec les lignes dont elles tiennent la place, & détermineront la quantité des pages, feuilles ou volumes que lesdites omissions peuvent composer, pour fixer l'indemnité due à chaque souscripteur; à laquelle indemnité ils joindront les augmentations de 40 sous par chacun des dix derniers volumes de discours dudit dictionnaire, & de 6 l. pour le prétendu port & emballage desdits derniers volumes; pour, le procès verbal fait & rapporté, être par le procureur général du Roi, requis sur toutes les demandes des parties, & par la cour ordonné ce qu'il appartiendra.

Déclarer les dénonciations faites par la partie de Cournault, & signifiées au procureur gé-

néral du Roi, nulles & irrégulières ; ordonner que la requête imprimée, signée, *Luneau & Cournault*, contenant lefdites dénonciations, fera supprimée ; faire défenses audit *Luneau* d'en présenter de semblables à l'avenir, sous telles peines qu'il appartiendra, & à *Cournault* d'en signer de semblables, ainsi qu'à tous huissiers d'en signifier, à peine d'interdiction, &c.

La grand'chambre, d'après ces conclusions, a prononcé un délibéré.

26 *Juin*. Dans le discours de M. l'archevêque de Toulouse au Roi, fait au nom de l'assemblée du clergé, on a trouvé des phrases fortes relativement au secours extraordinaire qu'on demande au corps ecclésiastique ; on prétend qu'il s'y plaint d'une façon non-équivoque de la déprédation des finances.

29 *Juin*. C'est à l'occasion d'une nouvelle édition que le sieur Pankouke vouloit donner de l'Encyclopédie, qu'il avoit présenté à M. de Sartines, comme lieutenant de police & chef de la librairie, un mémoire rédigé par M. Diderot, où celui-ci, sous prétexte de montrer à ce magistrat les raisons du travail qu'on proposoit, prouvoit combien le premier ouvrage étoit informe & méritoit une refonte. Cette critique, dans laquelle les auteurs étoient nommés, & qui a été rendue publique dans la réponse signifiée à M. *Luneau*, avoit été lue publiquement à l'audience par Me. *Bellot*, l'un des avocats plaidants pour les souscripteurs. Me. *Gerbier*, l'avocat adverse, c'est-à-dire des libraires, sentant combien cette pièce pouvoit faire tort à sa cause, ayant à plusieurs reprises voulu interrompre l'orateur, pour le faire s'expliquer & lui arracher son secret sur la manière dont elle lui étoit par-

venue, celui-ci lui répliqua la troisième fois : *M. Gerbier, je croyois que vous étiez ici pour faire l'ornement du barreau, & non pour en être le tyran...* Phrase qui fut extrêmement applaudie, & décontenança son concurrent. Au surplus, le mémoire est authentique, & fort des bureaux de la police, dont M. de Sartines a bien voulu le laisser enlever. Mais l'anecdote fait un vase carme du diable parmi tous les auteurs critiqués, & attire au sieur Diderot une multitude d'ennemis sur les bras.

30 Juin. Le public n'a point encore tari sur les détails de la fête dévote de M. de Brunoy, la deuxième procession, exécutée le jour de la petite Fête-Dieu, a donné lieu à beaucoup de scènes & de tumulte. La circonstance la plus remarquable est celle d'une jeune femme, qui est allée solliciter auprès de ce pieux seigneur la sortie d'un de ses vassaux, qu'il avoit fait enfermer ce jour-là, comme réfractaire à ses ordres. M. de Brunoy étoit à table, seul de séculier, avec 50 prêtres. Cette dame ayant en vain épuisé toutes ses grâces pour toucher le cœur de ce dévot, pour dernier trait d'éloquence, insistant plus pathétiquement, lui dit qu'elle le conjuroit de lui accorder sa demande au nom du saint sacrement qu'il venoit d'honorer si dignement... A ce mot, que les prêtres regarderent apparemment comme un blasphème, il s'éleva entr'eux une huée sourde, répétée par tous les laquais, par le peuple & la canaille qui s'étoient introduits, si effrayante, que la suppliante s'en trouva mal, qu'elle eut beaucoup de peine à revenir, & depuis est restée dans des convulsions qu'on regarde comme une punition de Dieu.

1 Juillet 1772. M. Luneau de Boisjermain a fait un dernier effort, & vient de faire imprimer un *Precis sur délibéré*, prononcé le 22 juin 1772, dans lequel il remet de nouveau sous les yeux des juges les éléments du procès, & cherche à exciter leur commifération par les détails effrayants de toutes les perfécutions que les libraires lui ont fait effuyer.

Ce dernier coup n'a pas produit l'effet qu'il attendoit, & il paroît que l'argent de fes adversaires a eu plus de succès. Les voix se font trouvé partagées de douze contre douze, en forte qu'il a été ordonné un appointé, ce qui renvoie l'affaire à une nouvelle instruction par écrit, & la rend ordinairement interminable; & c'est ce qui pouvoit arriver de mieux aux libraires, qui triomphent.

4 Juillet. *C'est tout comme chez nous.* Tel est le titre d'une brochure nouvelle, dont ce mot seul fait déjà anecdote. Il faut favoir que lors de l'écrit *A Jacques Vergès, Mad. la Dauphine* qui l'avoit lu, avoit été frappée de l'endroit où l'auteur dit qu'ayant été voir à la comédie italienne, *Arlequin Voleur, Prévôt & Juge*, il s'étoit écrié à la fin de la piece: *c'est tout comme chez nous*; ayant été voir à la comédie françoise la tragédie des *Druides*, où un Roi bonnasse se trouve la dupe de sa crédulité envers les prêtres, permet que sa fille se consacre sollement au culte du dieu des Gaulois, & laisse sous son nom propager la superstition, le fanatisme, & tous les maux qui sont à leur suite, s'étoit écrié encore: *c'est tout comme chez nous.* Cette princesse, jouant au vingt - un avec le Roi, toutes les fois qu'elle avoit le même point, disoit à sa majesté, *c'est tout comme chez*

nous. Le Roi, s'entendant toujours corner aux oreilles ce quolibet, en demanda l'explication à Mad. la Dauphine, qui la lui fournit, en lui faisant lire le pamphlet dont il étoit tiré.

5 *Juillet.* Une nouvelle brochure intitulée, *le Palais Moderne*, cause une grande rumeur parmi les avocats, sur lesquels elle roule principalement. Elle s'étend sur la turpitude de la rentrée, & couvre de ridicule & d'infamie les auteurs, les suppôts & adhérents de cette démarche; elle est encore fort rare.

5 *Juillet.* Les directeurs du colifée avoient enfin manifesté hier leur projet par des affiches, où ils avoient annoncé une *fête Chinoise*, sans en donner les détails, & avoient augmenté les places en conséquence. Le public a été fort attrapé aujourd'hui de voir que dans les nouvelles affiches il ne lui fait mention que des choses ordinaires, sans qu'on rendit compte des raisons du retard ou de la suppression totale du divertissement préparé avec tant d'emphase.

6 *Juillet.* Le Roi a fait assurer l'académie, par l'entremise de M. le duc de Nivernois, dans une lettre écrite au nom de sa majesté, qu'elle ne s'opposoit désormais à l'élection des sieurs Suard & l'abbé de Lille, & qu'elle ne trouveroit point mauvais qu'ils lui fussent proposés.

7 *Juillet.* On a dit dans son temps que la nouvelle édition de l'Encyclopédie préparée à Paris par le sieur Pankouke, avoit été enlevée & mise à la Bastille, c'est-à-dire renfermée dans de vastes emplacements de cette citadelle. On prétend que ce libraire ayant eu l'indiscrétion de se vanter qu'au moyen des présents

faits à Mad. la marquise de Langeac, il comptoit bientôt obtenir de M. le duc de la Vrilliere la liberté de son ouvrage. Le chancelier instruit de ce projet, & qui a dans la plus belle haine l'Encyclopédie & les encyclopédistes, & tout ce qui tend à éclairer le royaume, sur lequel il voudroit ramener l'heureuse nuit de l'ignorance, a obtenu de faire murer les portes des dépôts en question, & même un second rempart à leur enclos, pour qu'aucune surprise ne puisse favoriser les desseins de ceux qui voudroient répandre ce livre.

11 *Juillet.* Quoiqu'on s'attendît bien que les fêtes chinoises annoncées avec une grande prétention sur l'affiche du colifée, ne répondroient pas à l'idée sublime qu'en donnoient les directeurs de ce spectacle, la curiosité toujours active dans ce pays-ci a entraîné vers ce lieu une quantité prodigieuse de monde, & l'affluence s'est trouvée encore plus grande que l'année dernière, lorsque Mlle. le Maure y chanta pour la première fois. Ce coup d'œil d'environ six mille personnes, étoit sans doute la plus belle chose que l'on peut voir. Quant au reste, c'est une farce de carnaval, digne tout au plus d'un spectacle de marionnettes, & le public a été indigné d'être rançonné, car on payoit le double, pour se voir jouer aussi indécemment. Qu'on s'imagine des Savoyards habillés de papier, des gourgandines vêtues en reines & en princesses, un cortège mesquin, & tout ce que peut offrir la mascarade la plus dégoûtante.

16 *Juillet.* Depuis long-temps on parloit d'une nouvelle comédie intitulée, *le Dépositaire* en cinq actes & en vers, envoyée par M. de

Voltaire aux comédiens. Il paroît que ceux-ci n'en ont pas eu la même bonne opinion que des *Loix de Minos*. On assure qu'ils l'ont rejetée : elle paroît imprimée sous le vrai nom de son auteur , & le public est en état d'en juger.

18 *Juillet*. Depuis l'hiver dernier , les filles appellées *raccrocheuses* , & qui venoient en plein jour au Palais-Royal exercer leur métier, avoient été expulsées de ce jardin ; mais elles y étoient insensiblement rentrées : elles recommençoient leurs agaceries avec plus de liberté & d'impudence que jamais , lorsqu'un nouvel événement vient de les faire proscrire sans retour.

M. le duc de Chartres se promenoit dans son jardin ; en passant auprès d'une de ces filles il s'écria en se retournant vers sa suite : « Ah ! f..... que celle-là est laide !.... » L'amour-propre de l'offensée ne lui permit pas de rester court à ce propos , qu'elle entendit très-bien..... « Ah ! f..... répliqua-t-elle , vous en avez de plus laides dans votre ferrail. » Ce manque de respect aussi impudent n'est pas resté impuni , & le châtement a rejailli sur l'espece entiere : en sorte qu'il n'y a plus que les filles d'opéra, les filles entretenues , celles qu'on appelle du haut style , qui puissent se montrer dans ce lieu. Ce qui ne laisse pas de l'attrister beaucoup , car dans le nombre de ces raccrocheuses il y en avoit de très-jolies , de très-bien vêtues , qui ornoient la promenade , réjouissoient les yeux & attiroient les hommes.... aujourd'hui le Palais-Royal , excepté les jours d'opéra , n'est plus qu'une vaste solitude.

22 *Juillet*. L'opéra est si délabré en voix de haute - contre , qu'on est allé enlever à la

Rochelle par lettre de cachet un chantre de cette ville , dont on avoit annoncé le bel organe. Il est arrivé ; ont le dit grand, bien bâti, d'une figure assez noble, mais très-gauche, & ayant besoin d'être débourré avant de se produire sur la scène.

22 Juillet. Des voleurs se sont établis aux environs de Paris, & ont fait diverses expéditions, dont quelques-unes méritent d'être rapportées.

MM. le Preux & Guenet, deux médecins de la faculté, ayant été mandés pour aller consulter chez un gros fermier des environs de Paris, ont voulu revenir, quoiqu'il fût nuit, & celui-ci les a ramenés avec ses chevaux. Ils ont été arrêtés dans leur chaise, n'ayant aucune arme sur eux ; on leur a demandé la bourse ou la vie. L'un d'eux a donné la fienne, l'autre l'a jetée ; ce dont les voleurs l'ont fort réprimandé, en lui disant qu'il falloit être poli. Ils ont voulu avoir les bijoux, & sur leur négation d'en posséder, ils les ont fait descendre, prétendant, qu'ils devoient avoir au moins des montres. Ils les ont fait déculotter, & ayant trouvé celle de l'un d'eux, ils lui ont fait des reproches sur sa mauvaise foi. Pendant ce temps on les dépouilloit de leurs boucles, porte-col, &c. & sur ce que les docteurs ont témoigné leur crainte de trouver d'autres voleurs & de ne pouvoir les satisfaire, ceux-ci les ont rassurés & leur ont dit qu'ils pouvoient se rendre en sûreté à Paris.

L'autre histoire, non moins sûre, est plus plaisante. Une fermière venoit de vendre ses denrées : elle étoit à cheval sur une jument. Elle est arrêtée par un autre homme à cheval,

qui demande son argent. Elle lui donne sa bourse , prétendant n'avoir rien davantage. Il n'en veut rien croire , il s'approche pour la visiter : elle avoit un sac de douze cents francs qui tombe & s'éparpille ; il met pied à terre pour ramasser l'argent. La fermiere pendant ce temps pique & s'en va tant qu'elle peut. Le cheval du voleur étoit entier : il sent la jument , il s'échappe à son maître , & court à toute force derriere elle. La fermiere croyant être poursuivie par ce quidam , n'ose regarder derriere elle , & redouble le galop. Elle arrive plus morte que vive , criant au voleur & contant son aventure. Le cheval entre avec elle. Point de cavalier : on ne voit que des sacoches , dans lesquelles on trouve une somme d'argent beaucoup plus considérable que celle qu'on lui avoit volée.

23 *Juillet*. Les spectacles de Mlle. Guimard continuent à sa maison de Pantin. Elle y a fait jouer hier une parade toute nouvelle , qui a paru délicieuse à la société , c'est-à-dire extrêmement grivoise , polissonne , orduriere. Vadé , le coryphée de ce genre , n'a jamais rien fait de plus épicé. On fait que les spectateurs de cette assemblée ne sont pas en général fort délicats : ce sont les filles de Paris , & les hommes attachés à cette espece de compagnie , qui la forment. Ainsi tout est analogue. Cependant des femmes qui ne veulent point renoncer à la qualité d'honnêtes , & cependant rire , vont incognito à ces fêtes , & s'y placontent dans des loges grillées ; mais tout cela n'est que pour la forme , car on les déchiffre bientôt. A la fin Mlle. Guimard & Dauberval ont dansé la fricassée , pantomime qui couronnoit à merveille le spectacle.

24. *Juillet.* La faculté de théologie est très-divisée à l'occasion de l'abbé Xaupi, sous-doyen, qui, conjointement avec un autre docteur, a décidé un *cas de conscience* à lui proposé par des curés du diocèse de Cahors, en différend avec leur évêque, dont il résulteroit qu'ils sont, ainsi que les premiers pasteurs, d'institution divine, & ne dépendroient en rien de l'ordinaire. On a dénoncé cette décision à la faculté comme erronée. Elle s'est assemblée à ce sujet le 15 de ce mois. On vouloit en exclure l'abbé Xaupi, comme devenu partie; mais il a parlé avec une véhémence prodigieuse, quoique plus qu'octogénaire, & il a défendu sa cause si éloquemment qu'on n'a pu refuser de l'entendre, & qu'on a nommé des commissaires pour écouter tout ce qu'il auroit à dire en sa faveur.

25 *Juillet.* On écrit de Marseille que M. le comte de Sade, qui fit tant de bruit en 1768, pour les folles horreurs auxquelles il s'étoit porté contre une fille, sous prétexte d'éprouver des topiques, vient de fournir dans cette ville un spectacle d'abord très-plaisant, mais effroyable par les suites. Il a donné un bal, où il a invité beaucoup de monde, & dans le dessert il avoit glissé des pastilles au chocolat si excellentes que quantité de gens en ont dévoré. Elles étoient en abondance, & personne n'en a manqué; mais il y avoit amalgamé des mouches cantarides. On connoît la vertu de ce médicament: elle s'est trouvée telle, que tous ceux qui en avoient mangé, brûlant d'une ardeur impudique, se sont livrés à tous les excès auxquels porte la fureur la plus amoureuse. Le bal a dégénéré en une de ces

assemblées licencieuses si renommées parmi les Romains : les femmes les plus sages n'ont pu résister à la rage utérine qui les travailloit. C'est ainsi que M. de Sade a joui de sa belle-sœur, avec laquelle il s'est enfui, pour se soustraire au supplice qu'il mérite. Plusieurs personnes sont mortes des excès auxquels elles se sont livrées dans leur priapisme effroyable, & d'autres sont encore très-incommodées.

26 *Juillet*. Le fameux procès de M. de Bombelles continue à occuper le barreau, & à exercer l'éloquence diserte des avocats. Ceux-ci, après avoir appelé le public en foule pour les entendre, répandent aujourd'hui leurs plaidoyers par la voie de l'impression pour se faire lire de ceux qui n'ont pu assister à l'audience.

Le sieur Blanc, avocat du vicomte de Bombelles, établit dans la première partie du sien, que dans le cas même où il y auroit eu un mariage entre la Dlle. Camp & le vicomte de Bombelles, il seroit nul, 1°. par l'incapacité des personnes, 2°. par le défaut de formes : il seroit funeste pour sa famille & pour elle, puisqu'il y auroit un délit caractérisé, qu'il faudroit punir par la rigueur des loix.

Dans la seconde partie, il établit la fausseté du mariage & la gravité de l'imposture, 1°. en ce que les deux actes de célébration que la Dlle. Camp apporte suivant le rit catholique, & suivant le rit protestant, sont controuvés l'un & l'autre ; 2°. l'inexistence d'un mariage quelconque est démontrée par les précautions mêmes que la demoiselle Camp a prises pour paroître mariée, & par

la possession respective dans laquelle font restées les parties.

Dans la troisieme partie, le sieur Blanc détaille les torts de la Dlle. Camp, & les demandes du sieur de Bombelles contr'elle.

Ce mémoire, assez fort de choses, mais sec & peu agréable pour les lecteurs frivoles, a donné lieu à une réplique de Me. Linguet, où 1^o. il répond aux reproches faits à la Dlle. Camp, par le sieur de Bombelles.

2^o. Il prouve la possession d'état de la Dlle. Camp.

3^o. Il rapporte les titres de cette possession.

Le rôle intéressant que la partie de l'orateur joue dans cette cause, fournit au grand mouvement de son éloquence; & ce plaidoyer, quoique moins raisonné, moins pressant d'arguments, fait plus d'impression par le pathétique & la chaleur qui y regnent.

26 Juillet. Mlle. de Granville, une des courtisannes du jour les plus célèbres, entretenue par M. de Jouville, maître des requêtes, a en sous-ordre M. le chevalier de Guer. Ces jours derniers il s'est élevé une rixe entr'eux, au point que l'amant a défiguré cette beauté de la maniere la plus outrageante. Cela a fait un esclandre du diable dans le monde galant. La demoiselle est actuellement entre les mains des esculapes, & cela a donné lieu à un plaissant de répandre au colisée, aux spectacles, aux promenades & autres lieux publics, le bulletin suivant. Il faut pour mieux l'entendre, savoir que les deux medecins, Saint-Leger & Soullier, sont très-renommés parmi les filles, & abso-

lument consacrés à leur service , ainsi que le sieur Recolin , très-expert dans les maladies du sexe , chirurgien de Mad. la comtesse Dubarri avant son élévation , & qui a conservé cette qualité. Le sieur Bordeu est un docteur plus relevé que les premiers , mais médecin en titre de Mad. la comtesse.

« Aujourd'hui 21 juillet 1772, nous soussignés, médecins ordinaires consultants de la faculté d'Amathonte, Paphos, Cythere & autres lieux, nous étant transportés chez la Dlle. Granville, une des prêtresses en titre de ces isles , pour constater l'état où l'a réduite un amant furieux & jaloux, de ce requis par ladite demoiselle , avons constaté ce qui suit.

Ayant fait lever l'appareil mis sur sa face & sur sa gorge, par Me. Recolin, chirurgien juré expert pour toutes les blessures d'amour, premier chirurgien de Vénus, notre reine & souveraine, nous avons trouvé, 1°. que ce visage céleste étoit dans un état méconnoissable & horriblement défiguré par des griffes infernales.

2°. Que le feu de ses yeux qui lançoient des traits si sûrs, étoit noyé dans une humeur abondante & visqueuse.

3°. Que ces fossettes du menton & des joues, où les ris & les graces se plaisoient à folâtrer, étoient absolument détruites & couvertes d'un sang caillé.

4°. Que sa bouche, siege de la volupté, que ses levres vermeilles, ci-devant mesure heureuse de ses charmes secrets, n'offroient en ce moment qu'une ouverture effroyable & délabrée.

5°. Que ses tettons si blancs, si bien arron-

dis , si fermes , étoient meurtris , flétris ramollis , & n'excitoient plus par leur attouchement qu'une sensation triste & défagréable.

Mais après ce spectacle douloureux , ayant visité les autres parties du corps , nous avons observé avec une grande consolation , qu'au moyen des saignées légères & répétées , le calme étoit rétabli dans les régions inférieures , que les fesses sphériques , rebondies , appétissantes avoient aussi chacune leur petite cavité ou fessette , niches de l'Amour , qu'elles pourroient parfaitement suppléer aux fonctions des tettons , sauf le danger pour le profane d'être provoqué à une adoration erronée , mais dont la nymphe nous a déclaré avoir horreur : qu'au surplus , les cuisses douillettes & potelées , étoient bien propres à ramener au vrai culte ; que le ventre un peu élevé , blanc , élastique , offriroit aux regards un coup-d'œil séduisant , aux mains un tact doux & suave , à la bouche des baisers ravissants ; que le tailli chevelu , noir , épais , qui en ombre la partie inférieure , contenoit mille jeux en embuscade ; que de nouvelles levres , une nouvelle sorte de langue suppléeroient aux baisers à la florentine , à ces titillations délicieuses , à ce prurit voluptueux , qui font l'amusement des paillards impuissants ; qu'enfin rien n'empêchoit les mortels favorisés d'une foi vive & robuste , marchant droit & ferme dans les sentiers de la vertu , soutenu d'une grace constante & efficace , de pénétrer jusqu'aux profondeurs du sanctuaire , & d'y faire tous les sacrifices , toutes les libations , que leurs forces leur permettront. En foi de quoi nous avons délivré le présent procès-verbal , pour être répandu parmi les amateurs , pour annoncer

ver que la nymphe reprendra incessamment ses fonctions sur sa chaise longue , & souffrira les assauts multipliés qu'on voudra lui livrer. Signé *Geilles de St. Leger , Soullier de Choisi , Recolin.*

Vu par nous , premier médecin de la grande-prêtresse , & scellé de notre sceau de cire jaune & verte. Signé , BORDEU.

30 *Juillet.* On a vu paroître avec tout le luxe typographique des livres attribués à Zoroastre , en trois volumes in-4o. sous le nom de *Zenda Vîsta.* M. Anquetil , associé de l'académie des belles-lettres , a prétendu avoir rapporté ce trésor d'après ses découvertes , dans ses voyages entrepris sur les lieux : il a déposé les manuscrits à la bibliothèque du Roi & en a donné la traduction. Un anonyme l'attaque aujourd'hui , il assure que cette traduction est infidelle , que l'ouvrage n'est pas de l'auteur Persan , & qu'il ne présente que l'érudition fastueuse d'une imagination déréglée.

1 *Août 1772.* L'affaire de M. le vicomte de Bombelles est une hydre qui repousse sans cesse de nouvelles têtes. Il paroît un mémoire pour un curé de la paroisse de St. Simon de la ville de Bordeaux , qui se plaint d'être obligé de s'arracher à sa retraite & de s'inscrire en faux contre un prétendu extrait de mariage entre la Dlle. Camp & le vicomte de Bombelles , qu'il assure n'avoir point signé , & dont il n'a eu connoissance que depuis l'étrange bruit qu'occasionne le procès en question.

Me. Belot , avocat de M. Linars , ce curé , a mis sa défense dans le plus beau jour ; son

mémoire est plein de raison & de sagesse ; mais il a cru devoir cependant faire connoître aux juges l'adresse criminelle avec laquelle Me. Linguet veut mettre en cause sa partie.

« Cet éclat , fait-il dire à son adversaire , » réussira certainement en proportion du degré de malignité que j'y saurai mettre , & » je m'y connois. » Phrase directe & personnelle à l'orateur , qui l'a extrêmement piqué.

Dans un autre endroit , il lui reproche son peu de jugement , il le peint comme *un athlète indiscret , toujours occupé à polir ses armes , sans en connoître la trempe , ni en prévoir l'effet.*

On craint que ces sarcasmes ne provoquent Me. Linguet , & qu'il ne fasse quelque explosion violente contre son confrère ; ce qui sera rire le public , mais dégrade le barreau moderne.

Au surplus , le vrai but de ce mémoire est de faire connoître aux protestants qu'ils mettent inutilement beaucoup de chaleur dans l'affaire ; qu'ils regardent comme commune à leur parti ; que non-seulement elle ne doit les intéresser en rien ; que même gagner , elle n'opérerait aucun changement en leur faveur ; que perdue , au contraire , elle peut leur nuire beaucoup & avoir des suites très-funestes , en excitant un œil plus attentif de la part du gouvernement sur leurs mariages irréguliers.

2 Août. Le mausolée du maréchal de Saxe est absolument fini , & doit partir incessamment pour Strasbourg , où il est ultérieurement décidé qu'il sera transporté , suivant le vœu de l'église protestante.

On voit chez le sieur Pigal , sculpteur , auteur de ce beau monument , le modèle en plâtre de la statue de M. Voltaire.

3 Aout. Le Sr. Drouais , le peintre , auteur du portrait de madame la comtesse Dubarri , qui n'a fait que paroître au salon de l'année dernière , les connoisseurs l'ayant beaucoup critiqué , est occupé aujourd'hui à faire celui d'un enfant passant pour fille de cette dame , qui est à Sainte-Elisabeth , & connue sous le nom de *Pierrot* , à cause de sa gentillesse & de ses drôleries ; elle peut avoir dix à onze ans ; elle doit servir de dessus de porte au pavillon de Lucienne.

4 Aout. La statue de M. de Voltaire est de grandeur naturelle : il est assis , ce qui n'offre qu'un vrai squelette. Heureusement les regards se portent d'abord sur la tête , la partie la plus essentielle d'un tel ouvrage. Elle est couronnée de lauriers. Ceux qui ont vu depuis peu le philosophe de Ferney , le trouvent très-ressemblant. Il semble porter ses regards au loin , envisager toutes les folies des hommes , s'en moquer , avec ce sourire perfide qui annonce moins une gaieté franche , qu'une satisfaction méchante de voir par-tout ses semblables.

M. de Voltaire tient de la main gauche un rouleau déployé , qui , en tombant , couvre les tristes vestiges de sa virilité. De la droite il a un poinçon. A ses pieds sont le poignard de Melpomene , le masque de Thalie , de gros livres , & tous les attributs qui peuvent caractériser ses divers genres de compositions.

On n'a point encore décidé où seroit placée cette statue , qui doit être exécutée en marbre , dont la singularité sera précieuse sans doute pour la postérité la plus reculée , mais dont le spectacle répugnera toujours , sur-tout

aux femmes par le coup d'œil hideux d'un cadavre décharné, plutôt que d'un être vivant.

5 *Août*. On a parlé d'un chantre de la Rochelle, enlevé par lettre de cachet au chapitre de cette ville, pour le présenter sur la scène lyrique. Le public étoit impatient de voir paroître ce sujet annoncé avec beaucoup d'emphase, comme une haute-contre de grande distinction. On a appris enfin qu'on l'avoit fait débiter sur le théâtre de Mlle. Guimard à Pantin, le jour où l'on donna *Mad. Engueule*, & qu'il avoit été décidé par les amateurs qu'il ne pouvoit convenir; que sa voix étoit magnifique dans le haut, mais n'avoit point de bas. On a renvoyé ce chantre, qui après avoir goûté des filles d'opéra, répugnoit beaucoup à retourner avec les cuistres ses confreres.

6 *Août*. Il vient d'arriver de Ferney une petite piece, ayant pour titre *le Chinois catéchisé*. On peut dire que M. de Voltaire finit comme il a commencé; c'est son *Épître à Uranie*, plus vive, plus resserrée, plus gaie, & contenant dans un court espace tous les mysteres de notre sainte religion: c'est un vrai catéchisme très-orthodoxe, auquel nos théologiens ne peuvent trouver à redire que la maniere plaisante & leste dont il est traité en poésie.

7 *Août*. L'affaire de M. de Bombelles a enfin été jugée hier. L'affluence étoit immense, & l'on avoit établi une garde nombreuse pour contenir cette foule, M. l'avocat général Vaucreffon, dont on ne connoissoit pas encore beaucoup l'éloquence, a parlé & a été fort applaudi. Il a conclu contre la Dlle. Camp, il a mulcté Me. Linguet, il a exhorté les jeunes orateurs à ne le point pren-

dre pour modèle , soit dans son peu de délicatesse à présenter comme vrais des faits faux , soit dans son art dangereux de couvrir tout de ses sarcasmes , & de travestir en satires des plaidoyers faits pour défendre l'innocence , ou atténuer le crime , soit enfin dans son audace effrénée à faire des apostrophes indécentes au public , comme pour s'en faire un rempart & forcer les suffrages des juges.

Il a été ordonné un délibéré sur le champ , qui a duré trois heures & a souffert de grands débats. Le public n'a point désespéré , il est resté dans la grand'chambre , dans la grande salle & dans toutes les avenues du palais.

Enfin arrêt qui déboute la Dlle. Camp de sa demande , qui la condamne aux frais & dépens envers la Dlle. Carvoisin , dame de Bombelles & le curé de Bordeaux , qui ordonne que l'enfant sera mis en couvent pour être élevé dans la religion catholique apostolique & romaine , aux frais de M. de Bombelles , à raison de 600 l. par an , pour lesquelles il sera tenu de faire un fonds de 12000 l. qui condamne ledit Bombelles à 12000 l. de dommages & intérêts envers la Dlle. Camp , par forme de réparation civile , ce qui entraîne la contrainte par corps : sur le surplus , met les parties hors de cour.

Les mémoires de Linguet supprimés , en ce qu'ils peuvent contenir d'injurieux aux différentes parties.

10 Août. Messieurs de l'académie françoise n'ayant pas trouvé de piece de poésie digne d'être couronnée cette année , le jour de la St. Louis , ont remis le prix.

11 Août. *Madame* (on appelle ainsi la fille aînée de M. le Dauphin) restée à Versailles pendant le voyage de Fontainebleau , a reçu avec sa sœur une fête magnifique , donnée à St. Ouen , par M. le prince du Soubise , où l'on a joué de petits jeux d'enfants , entr'autres *le gage touché*. M. l'abbé de Voisenon , très-attaché à ce prince , a voulu y servir un plat de sa façon ; il a fait les vers suivants.

Un jour ne sachant que faire ,
 Le jeune époux de Pfyché ,
 Les ris , les jeux & leur mere
 Jouoient au *gage touché*.
 L'Amour faillit ; pour son gage
 On lui fit chercher long-temps
 Objet qui fût l'assemblage
 Des graces & des talents.
 Toute la troupe céleste
 Crut faire peine à l'enfant ;
 Il est , dit-elle , un peu lesté
 Pour choisir bien sensément.
 Mais le dieu content dans l'ame ,
 Parcourant tous les humains ,
 Jeta les yeux sur *Madame* ,
 Et chacun battit des mains.

13 Août. Depuis quelques mois il a été question de faire un canal en Bourgogne , qui communiquant à la Loire , faciliteroit l'exploitation des marchandises de cette province. Diverses compagnies ont paru se former pour tendre à ce but , & toutes ont échoué quand il a fallu réaliser les fonds nécessaires pour la

confection de ce canal. Comme les avantages en sont démontrés , & que la province a le plus grand intérêt à son exécution , on vient de faire imprimer un mémoire pour engager les états à emprunter les fonds nécessaires pour cet objet. De gros capitalistes Génois offrent deux millions , à 4 pour 100.

13 Août. On rit beaucoup de voir mademoiselle Guimard , cette danseuse de l'opéra , ancienne maîtresse du prince de Soubise , & pour qui ce seigneur continue d'avoir une grande considération , donner des permissions de chasse , comme une dame d'importance. M. de Soubise , comme capitaine des chasses , lui accorde dans les plaisirs du Roi un canton , où elle fait chasser pour sa table , & permet à ses amis d'y aller. Les danseurs , les chanteurs , les acteurs de nos spectacles briguent la faveur de cette nouvelle Diane ; c'est à qui d'entr'eux jouira d'un exercice si attrayant , & dont la noblesse depuis long-tems réclame le privilège exclusif.

13 Août. On imprime actuellement un manuscrit trouvé dans un vieux château , qui a jadis appartenu au célèbre *Montaigne* ; c'est un voyage d'Italie écrit de la propre main de ce philosophe. Toute la littérature est dans l'attente d'un ouvrage aussi précieux.

17 Août. La foire St. Ovide , vient de s'ouvrir hier , suivant le nouveau règlement , à la place de Louis XV. Pour attirer davantage les curieux sans doute , on a enfin découvert le piédestal du monument que la ville y a fait élever au Roi , qui est absolument terminé. On fait que cette composition est du célèbre *Bouchardon* , mort avant qu'il eût pu finir

son exécution , qui a été confiée au sieur Pigal.

Ce piédestal revêtu de marbre blanc veiné, est élevé sur deux marches. Tous les ornements sont en bronze. On voit à ses angles quatre figures debout , de dix pieds de proportion , représentant les quatre vertus , la force , la justice , la prudence & l'amour de la paix : les deux petits côtés de ce piédestal sont ornés d'inscriptions entourées de branches de lauriers dorées : sur la face , qui regarde le jardin des Tuileries , on lit :

LUDOVICO XV.
OPTIMO PRINCIPI
QUOD
AD SCALDAM MOSAM, RHENUM,
VICTOR
PACEM ARMIS
PACE
ET SUORUM ET EUROPÆ
FELICITATEM
QUÆSIVIT.

Sur la face qui est à l'opposé , vers les Champs Elysées , on lit :

HOC
PIETATIS PUBLICÆ
MONUMENTUM
PRÆFECTUS
ET
ÆDILES
DECREVERUNT ANNO
M. DCC. XLVIII.
POSUERUNT ANNO
M. DCC. LXIII.

Les grands côtés du piédestal sont décorés de trophées & de bas-reliefs ; l'un repré-

sente le Roi donnant la paix à l'Europe ; l'autre le représente sur un char de triomphe, couronné par la victoire & conduit par la renommée à des peuples qui se soumettent.

Cette composition a essuyé beaucoup de critique. Représenter le Roi à cheval , n'est pas d'une invention neuve ni sublime ; celle de le faire supporter par quatre vertus en forme de caryatides est bizarre. Il paroît que le cheval est en général la partie du monument qui plaît le plus aux connoisseurs. Le grand défaut c'est qu'il est peu proportionné au local, & que la statue ne paroît que comme une mouche dans cette vaste plaine.

21 Août. Il est parvenu ici un troisième volume de lettres de madame la marquise de Pompadour , depuis 1756 jusqu'à 1762. Leur défaut d'ensemble , leurs négligences naïves, continuent à les faire regarder comme des larcins faits à différents porte-feuilles. Il est certain qu'elles ont un caractère d'originalité, & qu'elles ne sentent nullement l'auteur. Il y a pourtant quelques faits d'une fausseté trop manifeste pour que la feuë marquise les eût pu adopter. Il faut mettre ces inepties sur le compte de l'éditeur, qui aura peut-être été dans le cas de restituer quelques passages, ou tronqués, ou déchirés, ou illisibles. Au surplus, c'est un problème à résoudre aux littérateurs, & plus encore aux gens de cour qui ont connu l'héroïne.

25 Août. Bernis est un séjour délicieux, affecté, comme maison de campagne, aux abbés de St. Germain-des-Prez. M. le comte de Clermont avoit encore embelli ce lieu, & l'avoit rendu propre aux fêtes les plus ma-

gnifiques & les plus galantes. Il y a sur-tout un théâtre charmant , peu analogue aux divertissemens d'un supérieur de moines , mais très-convenable à ceux d'un prince.

C'est aujourd'hui M. le prince de Marfan qui loue cette maison des économats. Une fête qu'on y a donnée pour le jour de la St. Louis , son patron , a ramené le public de ce côté-là , & lui a rappelé celles de feu M. le comte de Clermont.

Il y a d'abord eu comédie , ou plutôt opéra comique : on a joué le *Tonnelier & le Maréchal*. C'est le spectacle ordinaire , qui s'exécute par des femmes de qualité & des seigneurs de la compagnie du prince. Les femmes sont M^{de}. la comtesse de Turpin , M^{de}. la marquise de Senneville : les hommes sont M. le marquis de Villers , M. le marquis de Toubeuf , MM. de Bertillac freres , M. le marquis de Rohan , &c. Tous ces acteurs & actrices jouent à merveille , avec une aisance , un naturel , bien supérieurs à tous les efforts de l'art.

Après ce préambule , le prince & sa suite se sont embarqués sur la *Bievre* , petite rivière qui fait canal dans le parc. A son arrivée un député du fleuve , à la tête de ses nymphes , est venu complimenter S. A. Elle est entrée dans des gondoles galamment décorées ; les boîtes , les canons ont ronflé. Sa marche lente & majestueuse étoit précédée de feux sur l'eau. Des tritons parcouroient la terrasse , & lançoient un artifice agréable & neuf. Enfin le héros de la fête est entré dans un pavillon construit à la tête du canal , où il a soupé , après avoir reçu une nouvelle harangue des bergers & bergeres de

ces cantons. Le tout a été accompagné d'une musique délicieuse.

Après le souper , il y a eu café : c'est un genre de divertissement inventé depuis quelques années , où , sous l'image naïve de ce qui se passe dans ces lieux publics , on ménage des scènes agréables & piquantes.

A côté du café se sont formés des parades ingénieuses , relatives aux circonstances de la fête , & assaisonnées de ces bons mots grivois qui sont l'ame de ce genre de pièces.

Le public des environs & de Paris couvrait la terrasse & remplissait les bosquets artificiellement illuminés. Au moyen de contre-marches convenues , on étoit admis dans l'assemblée , & l'on pouvoit assister à l'exécution de ces divers impromptus , où le goût des acteurs , toujours pris dans la compagnie du prince , a développé leurs talents divers.

La fête a été terminée , suivant l'usage , par un bal très-brillant , & composé de très-jolies femmes.

27 Août. Un procès d'une espèce très-singulière doit se juger incessamment à l'opéra. Une Dlle. *la Guerre* , fille des chœurs , a été trouvée en flagrant délit dans une loge pendant une répétition. Ces répétitions sont délicieuses pour les amateurs , en ce que tout est confondu , tout est ouvert , & qu'il y regne une liberté charmante. Le président de Meslay de la chambre des comptes , est l'heureux mortel qu'on a surpris dans l'extase amoureuse. Il est question de décider quel genre de punition on infligera à l'actrice. Le sieur Rebel , directeur général , consommé depuis long-temps dans la jurisprudence du code lyrique , doit prési-

der à l'arrêt , avec les directeurs particuliers. On croit qu'on appellera les matrones les plus expertes de la troupe , mais qui n'auront que voix consultative. Cette affaire rappelle celle de Mlle. Petit , du même genre , qui fit tant de bruit il y a nombre d'années , & dans laquelle il parut des *Factums* très-plaisants.

27 Août. M. de Voltaire a pris tellement à cœur l'affaire de M. le comte de Morangiés , qu'il vient de répandre une seconde addition très-augmentée de *l'Essai sur les probabilités* , où il défend plus que jamais ce maréchal-de-camp.

29 Août. *Mémoires authentiques de la comtesse de Barré , maîtresse de Louis XV , roi de France , extraits d'un manuscrit que possède madame la duchesse de Villeroy , par le chevalier Fr. N. 1772 , traduit de l'anglois.*

Tel est le titre d'un nouveau pamphlet arrivé en cette capitale de Hollande & d'Angleterre , après lequel on court avec avidité , & qui ne contente pas les curieux à beaucoup près. Rien de si plat , de si dégoûtant que cette brochure , qui n'est que du verbiage , pleine de lieux communs , & d'ailleurs indignement écrite. Le peu de faits qu'on y trouve , ne conviennent pas plus à l'héroïne qu'à toute femme publique , & il n'y a pas une seule anecdote qu'on puisse regarder comme approchant de la vérité. Il faut compter bien étrangement sur la sotte crédulité du public , pour avoir l'audace d'imprimer une pareille rapsodie.

30 Août. Me. Linguet finit ainsi la confection de son premier mémoire pour mad

demoiselle Camp , sur la validité d'un mariage contracté en France suivant les usages des protestants , en date du 22 novembre 1771.

« Peut-être même le législateur instruit , par la discussion de cette cause , des abus que nécessite la situation des protestants , se décidera-t-il à révoquer enfin publiquement une loi terrible (celle qui invalide leurs mariages (que les circonstances excusoient peut-être , & qui n'auroit pas dû leur survivre. »

Les protestants de ce royaume , enthousiasmés par l'orateur , s'étoient flattés de l'espoir qu'il leur donnoit & sembloient attendre la décision du procès pour apprécier la faveur du gouvernement à leur égard , sans faire attention que ce cas particulier ne les concernoit en rien , en ce que l'avocat de la demoiselle Camp avoit pris le change & l'avoit fait prendre à ses lecteurs , puisqu'il n'étoit nullement question de savoir si un mariage fait suivant l'usage des protestants seroit valide , mais seulement si le mariage du vicomte de Bombelles avec mademoiselle Camp avoit été fait légalement , soit dans le rite catholique , soit dans le rite protestant. Que l'arrêt ne prononce rien à cet égard , sinon que par ses dispositions il indique que les magistrats n'ayant trouvé aucun acte de célébration du premier mariage , l'ont regardé comme non existant ; ce qui argueroit simplement de faux les actes prétendus produits au procès par les gens d'affaire de la demoiselle Camp. Cependant on écrit de Montauban & des autres lieux , où il y a beaucoup de familles protestantes , que , découragés de cette nouvelle , plusieurs ont pris

le parti d'émigrer d'un pays où elles ne peuvent jouir des droits les plus doux de la nature, & que ces malheureux emportent avec eux leurs talents, leur industrie & leur fortune, en maudissant leur ingrate patrie. Tant est dangereuse dans les suites une éloquence fautive & mal dirigée, comme celle de Me Linguet!

Le 1^{er} Septembre 1772. Les vers de M. de Voltaire pour le 24 *Auguste* ou *Août* 1772, & qu'il a d'abord envoyés à Paris manuscrits, sont imprimés aujourd'hui. Il les a fait précéder de deux petits pamphlets, à la suite desquels ils viennent plus naturellement.

Dans le premier qui roule sur le procès de Mlle. Camp, M. de Voltaire, très-louangeur contre son ordinaire, approuve l'arrêt du nouveau tribunal, qu'il assure avoir été consacré par le suffrage du public, ce juge suprême, qui, quoique sans pouvoir, décide au fond en dernier ressort. Il prétend que tout Paris a senti qu'une loi dure ne permettant pas en France à un catholique de se marier à une protestante par le ministère d'un prétendu réformé, le mariage devoit être déclaré nul. Mais M. de Voltaire prend le change encore un coup, comme beaucoup d'autres; l'arrêt ne déclare point le mariage nul, il reconnoît simplement qu'il n'y a point de mariage, faute d'acte de célébration. C'est le seul point auquel les magistrats se sont tenus, & qui leur a fait éviter adroitement de prononcer entre Geneve & Rome.

Du reste, l'auteur gémit ensuite sur cette séparation funeste, qui a privé la patrie d'environ sept à huit cents mille citoyens utiles;

& qui prolonge encore cent mille familles dans l'incertitude continuelle de leur sort. Il semble applaudir à la nécessité de la loi dans les temps de trouble & de discorde ; il la regarde désormais comme dangereuse & funeste ; il indique les raisons de le croire & la possibilité de la révoquer. Il finit cependant par s'interdire modestement de toucher à une matière si délicate , il dit que cent volumes ne valent pas un arrêt du conseil , & il attend de la prudence & de la bonté du gouvernement ce qu'on n'obtiendra jamais par des arguments de théologie.

On connoît aisément quelles sont les raisons de la modération du critique dans ces réflexions ; mais on est étrangement surpris de voir le même sang froid , la même douceur dans le second pamphlet , qui est une réponse à l'abbé *Caveyrac*. On fait que ce dernier est auteur d'une ancienne *apologie de la révocation de l'édit de Nantes & de la saint Barthelemi*. Apparemment cet écrivain retiré à Rome y aura fait un second traité sur la matière , où il reproche à M. de Voltaire de n'être pas de son avis , & où il lui attribue les *mémoires de Brandebourg* , parce que celui-ci les a donnés à beaucoup de personnes , comme son ouvrage , & les a vendus à plus d'un libraire comme son bien.

Quand le zèle du philosophe de Ferney se feroit échauffé contre l'exécration de l'apologiste de la saint Barthelemi , on l'auroit certainement pardonné à un apôtre de l'humanité ; on ne peut cependant que le louer de différer , au lieu d'injurier : ce qui est plus admirable encore , c'est qu'il se contienne éga-

lement dans sa propre querelle , & que sans repousser l'outrage par l'outrage , la calomnie par la calomnie , il se contente d'assurer avec une tranquillité stricte que la vérité & l'honneur l'obligent de dire , qu'il n'y a personne en Europe à qui il ait jamais ni prêté , ni donné , encore moins vendu l'*Histoire de Brandebourg* , &c. Il la restitue à son auguste auteur , au roi de Prusse ; il ajoute qu'il est avéré que ce monarque est le seul historiende sa patrie , comme il en est le législateur & le héros Il finit par demander humblement à monsieur l'abbé de Caveyrac non-seulement son indulgence pour les protestants , mais encore pour le critique obligé de refuser ses opinions. Puisse ainsi M. de Voltaire en avoir désormais pour les siens !

3 *Septembre*. Les comédiens françois répètent actuellement *Arminius* , tragédie du sieur Bauvin , que cet auteur , las d'être balotté par les historiens , avoit pris le parti de faire imprimer il y a plusieurs années ; ayant enfin trouvé grace devant eux , il profite de la faveur & va se faire jouer.

4 *Septembre*. Le pont de Neuilly est aujourd'hui le monument qui attire l'attention des curieux & des physiciens. La hardiesse de son exécution le rend le plus beau pont de France. Il a cinq arches de 120 pieds chacune , & leurs voûtes plates construites à la manière moderne , étonnent les connoisseurs. Au surplus , il faut attendre que les ceintres en bois en soient levés , pour mieux juger de cette belle machine. C'est en présence de S. M. que doit se faire l'opération : le jour est indiqué au 22 de ce

mois. M. de Trudaine , intendant des finances , chargé des ponts & chaussées , doit y présider , & donnera au Roi une fête à cette occasion. Le chemin qui précède & qui suit est aussi admirable & digne d'être comparé aux voies romaines. M. Perronnet , ingénieur des ponts & chaussées , a fourni les dessins , & a suivi l'érection du pont en question. Tout ne sera pas encore fini , & il s'agit aujourd'hui de faire refluer un bras de la rivière , pour la faire couler sous ce pont élevé dans une île , & qui n'embrasse encore qu'une partie de la Seine.

5 *Septembre*. Un parent de feu madame Doublet , cette virtuose si renommée parmi les politiques , pour les mémoires manuscrits qui se rédigeoient chez elle des événements publics & particuliers , continue ce journal intéressant. Dans un de ces articles il est tombé vertement sur le sieur Marin , & a fait sentir l'imbécillité de ce rédacteur de la gazette de France , en adoptant les contes qu'on lui a envoyés sur le prétendu hydroscopie , & les inférant avec la plus grande prétention , se vantant même d'être le premier auteur de nouvelles publiques qui en ait fait mention. On a renvoyé de Marseille au sieur Marin le jugement qu'on portoit de lui sur cet objet : il en a été outré ; il s'est plaint au ministre des affaires étrangères ; il lui a fait accroire qu'on dégradoit la gazette de France , en vilipendant son auteur ; & comme il n'étoit guere possible d'attaquer le critique sur un travail aussi innocent , on a fait arrêter son laquais dont il se servoit pour envoyer les nouvelles à ses amis , & on l'a

fait mettre au Fort-l'Evêque , au secret. On a pris pour prétexte qu'il trafiquoit de ces nouvelles. Ce procédé indigne du sieur Marin donne encore une plus mauvaise idée de son cœur & de son petit esprit. Il rappelle le principe du grand Colbert , qui , dans ses instructions pour la marine , avoit une si méchante opinion des Provençaux , qu'il recommanda expressément de n'en employer aucun dans les grandes places de l'administration & du gouvernement.

5 *Septembre.* Mlle du Thé est une des courtisannes les plus renommées aujourd'hui dans cette capitale. L'honneur qu'elle a eu de donner les premières leçons du plaisir à M. le duc de Chartres , l'a mise dans une grande vogue. C'est une blonde fadasse , d'une figure moutonnière , qui n'annonce aucune pétulance , aucun esprit , mais à la mode , c'est tout dire. Elle appartenoit en dernier lieu au marquis de Genlis , qui , marié à une des plus jolies femmes de la cour , trouva plus doux de se ruiner avec cette fille. Celle-ci sentant que les facultés de son amant baïsoient , a pris le parti de le congédier. Milord d'Egremont est l'heureux mortel qu'elle veut bien admettre aujourd'hui à sa couche , moyennant mille louis pour la première nuit & mille écus par mois. Ces serments réciproques seront sans doute bien exécutés , car tout Paris en est témoin , & c'est la nouvelle du moment.

7 *Septembre.* *L'Enfant Jesus* est une communauté instituée par l'ancien curé de Saint-Sulpice , & établie sur sa paroisse , mais à l'extrémité de Paris. Les places n'en sont

données qu'à des filles de condition , & jolies : c'est l'obligation qu'y mettoit le feu sieur Linguet : ce qui avoit même fait dire que c'étoit *le bordel des évêques* , parce que ce curé très-patelin , très-courtisan , faisoit manger souvent ces messeigneurs avec quelques-unes de ces dames , qu'il admettoit à tour de rôle à table. Il y avoit en outre dans cette maison des filles du commun , pauvres ou orphelines , qu'on élevoit à toutes sortes de travaux champêtres & domestiques.

Madame de Marfan avoit imaginé pendant le séjour de Compiègne de procurer à Madame & à sa sœur un petit spectacle , en les conduisant à cette communauté. Elles y ont été reçues avec tous les honneurs dus à leur rang ; on est allé au devant d'elles avec le dais , on les a régâlées de musique , salut & bénédiction. Madame a été enchantée de ces dames , & a voulu leur donner une marque de sa satisfaction , en les baisant toutes à la joue , au nombre de vingt-huit : madame Elisabeth ne leur a présenté que sa main à baiser.

8 *Septembre*. Il paroît une déclaration du Roi , qui établit une commission royale de médecine pour l'examen des remèdes particuliers & la distribution des eaux minérales , elle du 25 avril dernier & n'a été publiée que depuis peu. Le bien public est l'objet de cet établissement : suivant le préambule il est question de prévenir par une recherche exacte les abus énormes qui se commettent journellement dans cette partie , & l'on forme à cet effet une commission de gens

rés sur ces matieres qui présideront à la
 te , à l'examen & à la distribution. Il pa-
 roît difficile que ces frais n'entraînent à une
 petite augmentation , qui fera sans doute
 supportée volontiers par les malades , trop
 heureux qu'on veille à la salubrité des médi-
 caments qu'on leur administrera. La com-
 mission annoncée sera composée de médecins,
 chirurgiens , apothicaires , &c.

8 *Septembre*. Il paroît un poëme *sur le juge-
 ment de Paris*, par M. Imbert , jeune homme
 qui promet beaucoup , & dont les vers sont
 pleins de graces & d'harmonie , où l'on trouve
 d'ailleurs de l'invention & du génie dans la
 composition. M. Piron , ce vieillard presque
 nonagénaire , qui conserve encore dans le
 froid de l'âge tout le feu de la plus verte
 jeunesse , toute la gaieté la plus aimable ,
 s'est amusé à faire une chanson en parodie
 du même sujet , sur l'air du *Mirliton don daine*,
Mirliton don don , qui fait fortune , & mal-
 gré les gravelures dont elle est pleine ,
 plaît beaucoup aux dames.

10 *Septembre*. On parloit depuis quelque
 temps d'un ouvrage sur *la tactique* très-recher-
 ché , très-défendu , par l'adresse de l'auteur
 à y insérer des choses extrêmement fortes
 & hardies. Il en a percé enfin des exem-
 plaires dans ce pays-ci : c'est un livre en
 deux volumes in-40. ayant pour titre : *Essai
 général des Tactiques , précédé d'un discours sur
 l'état actuel de la politique & de la science mili-
 taire en Europe , avec le plan d'un ouvrage inti-
 tulé la France Politique & Militaire , dédié à
 ma patrie.*

(189)

12 Septembre. Chanson ou parodie , sur l'air
du *Mirliton don daine , Mirliton don don.*

1.

Moi qui jadis eus la gloire
De chançonner pour Iris ,
J'ose entreprendre l'histoire
Du Jugement de Paris ,
Sur le Mirliton , &c.

2

Un jour la belle Cythere ,
Avec Junon & Pallas ,
Se laçoit dans la riviere
Le corps , la tête & les bras ,
Et le Mirliton , &c.

3

Quand la discorde crotée
Vint pour se laver aussi ,
Junon toute transportée,
Dit : retire-toi d'ici.
L'affreux Mirliton ! &c.

4

La discorde en prit vengeance ,
Savez-vous comme elle fit !
Au milieu d'elles leur lance
Une pomme d'or & dit :
Au beau Mirliton , &c.

5-

Junon qui toujours criaille ,
Veut s'en saisir tout de bon ,
Vénus lui dit, la grisaille
N'est point du tout de saison.
Pour le Mirliton , &c.

6.

Pallas dit d'un ton sévère
Tous vos plaisants Mirlitons
Ont toujours maille à refaire :
On ne voit nullés façons
A mon Mirliton , &c.

7.

Dans la dispute elles virent
Pâris le jeune Pasteur ,
Aussi-tôt toutes se dirent
Le drôle est bon connoisseur
En beaux Mirlitons , &c.

8.

Le berger aux trois déesses
Fit ôter trois cotillons,
Il vit trois paires de fesses
Et trois paires de tetons ,
Et trois Mirlitons , &c.

9.

D'une pareille corvée
Pâris ne s'épouvanta ,
Il alla , tête levée
Et tour-à-tour feuilleta
Chaque Mirliton , &c.

Junon promet la richesse
 Au jeune berger Pàris ;
 Pallas vanta la sagesse ;
 Mais qu'offrit dame Cypris
 Rien qu'un Mirliton &c

II.

A cette douce parole ,
 On vit le combat cesser ,
 Ce Pàris étoit un drôle
 Qui se feroit fait fesser
 Pour un Mirliton , &c.

13 *Septembre*. M. le premier avocat général projette de faire rayer Me. Linguet du tableau , à l'occasion de divers sarcasmes que lui a lancés directement cet avocat en plein parquet. D'abord sur les reproches qu'il faisoit à ce dernier de ses personnalités contre lui & M. de Vaucreffon , son confrere ; Me. Linguet s'en est défendu ; & M. de Vergès insistant sur ce que personne ne s'y étoit trompé : « Tant mieux, a-t-il repris , » c'est une marque de la vérité de mes portraits. » M. l'avocat général piqué au vif , lui a demandé s'il savoit à qui il parloit ? « Oui , » Monsieur , a-t-il répondu ; je parle à Me. Jacques de Vergès , avocat général du parlement à *mon refus*. » Ce qui n'a qu'irrité davantage ce magistrat, dont le ressentiment doit éclater à la rentrée.

13 *Septembre*. Le théâtre de la comédie italienne est dans le plus grand délabrement. La retraite décidée du sieur Caillot , long-temps

en suspens , y occasionne une perte difficile à réparer. Cet acteur, qui menaçoit de quitter depuis long-temps , pour se livrer à un commerce lucratif qu'exerçoit son frere mort , étoit retenu par le goût décidé qu'il a pour son métier & la sorte de considération qu'il lui donnoit. D'une autre part , la cupidité le domine beaucoup : il proposoit pour se dédommager du sacrifice qu'il faisoit du côté de la fortune, de lui donner un intérêt dans les poudres : la chose n'ayant pas réussi , il a quitté absolument, en promettant cependant de jouer quelquefois dans l'hiver gratuitement & pour mériter de plus en plus les bontés du public. Mais il est à craindre qu'il ne se rouille faute d'usage , ou que les représentations brillantes qu'il procurera à ses camarades les jours où il paroitra , ne fassent tort aux autres & ne les rendent très-médiocres.

Quoi qu'il en soit , malgré cette pénurie de sujet , le tripot a été fort intrigué à l'occasion du début d'une demoiselle *Colombe* , qui jusqu'à présent attachée à ce spectacle comme actrice de remplissage & comme danseuse , état très-subalterne dans la troupe , a débuté avec un succès prodigieux dans le *Huron* & dans *Tom-Jones*. Toutes les femmes chantantes sont enragées de sa réussite , & craignant avec raison d'en être bientôt éclipsées , cabalent auprès des gentilshommes de la chambre pour empêcher qu'elle ne soit reçue.

14 Septembre. *Le traité des Tactiques* , dont on a parlé , est de M. de Guibert , colonel commandant la légion de Corse , fils de M. de Guibert , maréchal-de-camp & cordon rouge. L'ouvrage n'est pas merveilleux en lui-même,
&

& les gens du métier n'y trouvent rien de neuf ou de génie. La préface seule attire l'attention des curieux , & présente des choses très - repréhensibles aux yeux du gouvernement ; cependant , quoique l'auteur n'ait pas mis son nom à la tête de ce traité , il y a apparence qu'il ne s'en défend point , puisque tout le monde le nomme. On craint que sa hardiesse ne lui fasse tort.

25 *Septembre*. Mlle. Duperey , cette charmante danseuse de l'opéra , pleine de graces & de talents , qui s'étoit mise au couvent par dépit de n'avoir pu fixer le sieur Dauberval qu'elle vouloit épouser , montre plus de fermeté qu'on ne croyoit dans son sacrifice : elle a déjà le voile blanc. En vain Mad. Texier , ainsi que son mari , dont elle passoit pour servir les plaisirs tour-à-tour , l'ont-ils haranguée successivement , afin de la détourner de son funeste projet : elle persiste , & la grace la rend invincible à toutes leurs séductions.

16 *Septembre*. On parle beaucoup d'un poëme sur le bonheur , auquel M. Helvetius a travaillé presque toute sa vie , & qu'il avoit ébauché même avant son livre sur l'esprit. Il y a des choses fortes , qui ont fait prendre le parti à l'éditeur de faire imprimer l'ouvrage posthume de ce philosophe en pays étranger. Il a profité de cette liberté pour y mettre une préface , qu'on assure n'être pas moins hardie ; ce qui fait rechercher le livre. Ce poëme est d'ailleurs peu poétique , sans fiction , sans chaleur , sans enthousiasme : il est en six chants.

17 *Septembre*. Les amateurs ont assisté dernièrement à une répétition de danse faite à l'opéra. Il est question du petit Mont Gaultier ,

dont la mere, femme d'une quinte de l'opéra, est maîtresse du sieur Vestris, & qui passe pour être le fils de ce grand coryphée : c'est lui qui préside à son éducation avec toute la tendresse paternelle, & qui met la plus grande prétention à ce début. La mere y a aussi attiré beaucoup de monde, par l'honneur qu'elle a d'approcher de Mad. la comtesse Dubarri qu'elle a connue autrefois en société, & qui ne l'a point oubliée dans sa gloire. On présume infiniment des talents du jeune élève.

18 *Septembre*. L'académie françoise a nommé une députation vers M. le cardinal de la Roche-Aymon, pour lui demander une abbaye en faveur de l'abbé Maury. Cet orateur dimanche dernier, avoit présenté son discours à son éminence, qui l'a très-bien accueilli, lui a déclaré être prévenu de la démarche de l'académie en sa faveur, être très-bien disposé, & l'a retenu à dîner pour mercredi avec les députés, jour auquel ils ont dû voir ce prélat.

20 *Septembre*. On parle beaucoup d'une opération de la pierre que vient de faire le frere Côme sur un chantre de la chapelle du Roi, qui a duré trente-trois minutes ; ce que les gens de l'art regardent comme un événement unique. Le patient, quoiqu'agé, mais fortement constitué, n'a point succombé dans ce cruel supplice, & l'on espere qu'il en reviendra.

24 *Septembre*. Le bâtard du sieur Vestris, qui a débuté dans la danse le 18 de ce mois, n'est pas le fils de la dame Mont Gaultier ; celui-ci est encore hors d'état de suivre les traces de son illustre pere : c'est un enfant naturel qu'il a fabriqué avec la Dlle. Allard. On doit juger quelles heureuses dispositions doit avoir cet

enfant qui n'a pas treize ans ; il annonce la majesté de l'un , réunie aux graces & à l'enjouement de l'autre.

27 *Septembre*. Les comédiens françois ont donné hier la première représentation des *Cherufques* , la nouvelle tragédie annoncée du sieur Bauvin. L'auteur est un pauvre diable du pays d'Artois , qui a été réformé de l'école militaire où il étoit professeur , âgé de près de soixante ans , & qui débute au théâtre. L'exemple de M. de Belloy l'a encouragé , & les états d'Artois ayant promis une pension au poète qui célébreroit un héros de cette province , le premier s'est évertué , & a chanté *Arminius* , l'un des chefs de ce peuple , connu autrefois sous le nom de Cherufques.

Les comédiens n'ayant paru jouer cette pièce que par une pitié humiliante pour l'auteur , & le lui ayant fait sentir durement , il en a résulté un intérêt général de la part du public en sa faveur ; il étoit on ne peut mieux disposé , & les deux premiers actes ont été applaudis avec une prédilection particulière. Le 3^e. acte n'a pas reçu les mêmes acclamations. Le 4^e. a été foiblement soutenu. Dans le 5^e. Mlle. Vestris ayant paru le casque en tête & la pique à la main , cela a formé un coup de théâtre qu'on a trouvé admirable , & les battemens de mains n'ont point discontinué jusqu'à la fin. On a demandé l'auteur avec une fureur sans exemple. Mais celui-ci effrayé des huées du 3^e. acte , avoit disparu , & a eu la prudence de ne pas se montrer. On a continué à crier *l'auteur !* au point qu'on n'a pu annoncer , & qu'on a eu beaucoup de peine à commencer la seconde pièce.

23 *Septembre.* Le public plaifant a baptifé le nouveau débutant dans la danfe à l'opéra , du nom de Veff'Allard , ce qui caractérife fa double origine. On l'applaudit de plus en plus. Il eft certain que c'eft un prodige , dont il n'y a peut-être point d'exemple. Le pere fe complait merveilleufement dans les acclamations qu'on accorde à fon bâtard ; & dans l'excès de fa joie , il en a témoigné fa reconnoiffance aux fpeélateurs par de très - profondes révérences , qu'il eft venu faire fur le bord du théâtre.

29 *Septembre.* Les comédiens italiens ont donné hier la premiere représentation de *Julie* , comédie nouvelle en trois actes & en profe mêlée d'ariettes : les paroles font du Sr. Monvel , jeune acteur de la comédie françoife. La mufique eft du Sr. Dezaides , compositeur qui n'eft encore connu par aucun grand ouvrage.

29 *Septembre.* M. de Voltaire , qui ne laiffe pafter aucune occafion de faire fa cour fucceffivement à tous les potentats , & qui fait à merveille l'à-propos du jour , pour participer en quelque forte à la célébrité des événements , & faire avec eux l'entretien public , vient d'adreffer des vers au roi de Suede à l'occafion de la derniere révolution de ce royaume. Si l'on n'y trouve rien de bien philofophique , de bien hardi , on y lit au moins quelques beaux vers , dignes encore du chantre de Henri IV ; les voici :

Jeune & digne héritier du grand nom de Guftave ,
Sauveur d'un peuple libre & Roi d'un peuple brave ,
Tu viens d'exécuter tout ce qu'on a prévu ;
Guftave a triomphé fi-tôt qu'il a paru.

On t'admire aujourd'hui , cher prince , autant qu'on
t'aime ;

Tu viens de ressaisir les droits du diadème.

Et quels sont en effet ses véritables droits ?

De faire des heureux en protégeant les loix ,

De rendre à son pays cette gloire passée ,

Que la discorde obscure a long-temps éclipsee ,

De ne plus distinguer ni *bonnets* ni *chapeaux* ,

Dans un trouble éternel infortunés rivaux ;

De couvrir de lauriers ces bêtes égarées ,

Qu'à leur discussions la haine avoit livrées ,

Et de les réunir sous un Roi généreux.

Un état divisé fut toujours malheureux :

De la liberté vaine il vante le prestige ,

Dans son illusion sa misère l'afflige ,

Sans force , sans projets , pour la gloire entrepris ,

De l'Europe étonnée il devient le mépris.

Qu'un Roi ferme & prudent prenne en ses mains les
rènes ,

Le peuple avec plaisir reçoit ses douces chaînes ;

Tout change , tout renaît , tout s'anime à sa voix ;

On marche alors sans crainte aux pénibles exploits ,

On soutient les travaux , on prend un nouvel être ,

Et les sujets enfin sont dignes de leur maître.

30 *Septembre*. On a donné de suite les *Che-
rusques* lundi & mardi , suivant les vœux du
parterre , qui a paru protéger de plus en plus
l'auteur , & maltraiter les comédiens. Ce der-
nier jour on a apostrophé publiquement les ac-
teurs : on a dit au sieur Monvel qui est venu
annoncer : « On est assez content de vous ;
» mais dites à Molé qu'il apprenne mieux son

» rôle ; dites à la Vestris que nous sommes fort
 » mécontents d'elle , qu'elle a très-mal joué. »
 Et sur ce que l'orateur comique représentoit
 qu'il ne pouvoit se charger de faire des répri-
 mandes de cette espee à ses camarades , on
 lui a répliqué de les faire venir. Ce dialogue ,
 qui se sentoit un peu de l'ancienne liberté de
 notre théâtre , & de celle dont jouissent encore
 les Anglois , étoit très-plaisant , mais a été
 bientôt interrompu par les alguazils , qui sont
 venus imposer silence. On assure qu'on a
 même arrêté quelqu'un.

Les comédiens cependant , ainsi mulctés
 par le public , jettent les hauts cris contre
 l'auteur ; ils lui reprochent d'avoir abusé in-
 dignement de la commisération qui seule leur
 avoit fait recevoir sa piece , d'avoir violé la
 convention suivant laquelle elle n'avoit été
 raçue qu'à condition qu'elle ne seroit jamais
 jouée ; d'avoir même refusé 1500 liv. qu'ils lui
 offroient , s'il vouloit les dispenser de le faire ,
 lorsqu'il a exigé rigoureusement son droit de
 passer à son tour.

Quoi qu'il en soit , cette piece , misérable
 en elle-même , excite une grande sensation
 par la guerre qu'elle occasionne entre le par-
 terre & les acteurs ; & l'auteur profite de cette
 dissention pour acquérir une célébrité qu'il
 n'auroit jamais eue par son mérite personnel.
 On en a parlé à M. le comte d'Artois , qui s'in-
 téresse pour lui , & il paroît sûr qu'il aura la
 pension promise par les états : elle est de 600 l.
 On n'exigeoit que trois représentations , &
 elles ont eu déjà lieu.

La quatrième représentation a été renvoyée
 à samedi , pour donner à Molé le temps de
 mieux se recorder sur son rôle.

30 *Septembre*. M. de Voltaire vient de se répondre à lui-même : après avoir fait le *Chinois catéchisé*, il fait parler celui-ci ; il se sert de ce cadre pour étaler divers points d'antiquité connus de la nation chinoise , pour faire encore des plaisanteries sur notre sainte religion , & rire également & du peuple camard & du peuple chrétien.

1 *Octobre* 1772. On annonce un nouveau livre très-rare , intitulé *le Bon Sens* , ou *les lumières naturelles opposées aux lumières surnaturelles*. On assure que cet ouvrage est encore mieux fait que tout ce qui a été composé sur la matière en question : on le dit supérieur au *Système de la nature* , en ce qu'il est plus resserré & plus dégagé des déclamations trop fréquentes dans celui-ci.

4 *Octobre*. Le sieur Destouches , ci-devant architecte de la ville , vient de mourir ; il n'est recommandable par aucun monument d'importance , mais par beaucoup de plans , & sur-tout par celui d'une église de Sainte Genevieve , qu'il avoit montré aux religieux , & dont M. de Marigny avoit exigé la communication. On prétend que ce directeur général des bâtimens qui favorisoit le Sr. Souflot , eut l'infidélité d'en donner verbalement une idée à celui-ci , qui d'après ces notions préliminaires , a travaillé son plan actuel. Les amis du défunt assurent que le sien est bien supérieur , que le sieur Destouches les avoit dans son porte-feuille , comparés l'un & l'autre , & que vraisemblablement aujourd'hui que par sa mort il ne craint plus la disgrâce de M. de Marigny , on les fera paroître.

4 *Octobre*. Par le recensement fait & connu

du bien de M. Helvetius , à l'occasion du mariage de ses deux filles , qui doit avoir lieu incessamment & se faire double le même jour , il est tiré au clair qu'il laisse environ quatre millions de biens : ce qui prouve que ce philosophe connoissoit la maxime de Rousseau :

Et qu'un philosophe étayé
D'un peu de richesse & d'aïfance ,
Dans le chemin de sapience
Marche plus ferme de moitié.

Sa femme (Mlle. de Ligneville) d'une des plus illustres maisons de Lorraine , & non moins philosophe que son mari , a dit à la mort de celui-ci , aux divers prétendants qui étoient sur les rangs , qu'ils fissent , chacun pour son compte , leur cour de leur mieux à ses filles ; qu'elle ne les gêneroit en rien , & que ce seroient elles-mêmes qui nommeroient leurs époux.

Au surplus , la philosophie paroît l'apanage de toute cette famille , car deux sœurs de madame Helvetius , comptant comme elle la noblesse pour peu de chose sans argent , ont aussi épousé chacune un fermier général , l'une le sieur la Garde , & l'autre le sieur Baudon. Il est vrai que la première est devenue folle , d'une fureur utérine ; mais c'est un petit contre-temps , auquel tout philosophe est sujet.

5 Octobre. On dit que M. Desforges , ce chanoine d'Etampes qui a la folie de vouloir voler dans les airs encabriolet , ayant tenté de faire une petite répétition de son projet dans son jardin , est retombé sur le champ , & s'est

dangereusement blessé. C'est le second tome de M. le marquis de Bacqueville.

6 Octobre. On rapporte un bon mot, dit le jour du déceintrement du pont de Neuilly. A l'arrivée de S. M. les soldats & ouvriers seulement, gagés pour cela, ayant crié *vive le Roi*, ces acclamations n'ont été répétées par aucun des échafauds qui contenoient une immensité de spectateurs : ce qui faisoit un contraste très-remarquable, & dont en effet l'ambassadeur de Naples a témoigné sa surprise à quelqu'un qui l'accompagnoit : *Mais, lui a-t-on répondu, lorsque le prince est sourd, les peuples sont muets*

7 Octobre. On a arrêté différentes personnes à la comédie françoise le jour où les acteurs furent si publiquement humiliés par le parterre, en sorte qu'aux représentations suivantes tout s'est passé dans une grande tranquillité, & les personnages humiliés ont pris leur revanche, en se moquant de fait de leurs censeurs, & en jouant plus mal que jamais. Cependant les *Cherufques* vont, ou, pour mieux dire, se traînent, car ils ne sont nullement améliorés.

Le sieur Molé, qui s'est donné les airs de faire attendre plusieurs heures à sa campagne d'Antony le pauvre auteur Bauvin, sans lui donner audience, sous prétexte qu'il alloit dîner en ville, & qu'il ne pouvoit l'écouter avant, a témoigné hautement dans le foyer sa surprise de l'injustice du parterre à son égard : *Comment, a-t-il dit, parce qu'un homme meurt de faim, il faut que nous nous donnions la peine d'apprendre de mauvais vers ?* On lui a répondu que sa réflexion étoit juste, mais qu'il

devoit la garder pour lui ; que lorsque le public vouloit bien avoir la charité de venir s'ennuyer à une tragédie , il étoit de son devoir de s'efforcer à la bien jouer , & sur-tout de ne jamais être insolent.

8 Octobre. Les demoiselles Verriere font deux courtisannes du vieux ferrail , puisque l'une d'elles a appartenu au maréchal de Saxe & en a eu une fille ; mais leur opulence , la société distinguée qui va chez elles , leurs talents , & l'habitude où elles font de donner des spectacles , y attire beaucoup de monde. C'est toujours quelque auteur en titre qui a la direction de leurs plaisirs. M. Colardeau , long - temps attaché à leur char , se trouve remplacé par de la Harpe. On y joue de temps en temps des piéces nouvelles qui n'ont paru sur aucun théâtre. Dimanche dernier on y a donné *Julie* , comédie de M. Saurin , imprimée & non représentée. Elle a fait peu de sensation , mais *l'Espieglerie* , petite piéce en un acte , y a eu le plus grand succès : elle a paru d'une gaieté charmante , & le sieur de la Harpe y a supérieurement bien joué. L'ouvrage est du sieur *Billard du Monceau* , le parain de Mad. la comtesse Dubarri.

9 Octobre. Extrait d'une lettre de Brest , du 4 octobre 1772..... M. le comte d'Estaing s'est mis dans la tête de réaliser un ancien projet de lester les vaisseaux avec de l'eau de mer , qu'on a toujours regardé comme chimérique , par le danger qui devoit en résulter nécessairement pour la santé des équipages. En conséquence ce commandant a fait remplir de ce liquide la calle du *Robuste* , vaisseau de 74 canons ; & pour vérifier par lui-même ce qu'il

en pourroit résulter de dangereux , il couche toutes les nuits à bord de ce bâtiment : ce qui ne fera pas une expérience concluante , quand même il n'en feroit pas incommodé ; car , premièrement , un seul homme peut échapper à une contagion , à laquelle mille autres n'échapperoient pas ; en second lieu , le danger le plus grand de ces eaux stagnantes & croupies ne doit se manifester que dans les chaleurs ; en troisieme lieu , le mouvement continuel d'un bâtiment à la mer qui feroit balotter cette eau , & en détacheroit sans cesse des vapeurs & des exhalaisons , ne peut s'apprécier dans un port & dans un bâtiment tranquille ; enfin , il est totalement différent de se trouver seul dans un pareil vaisseau , & de renouveler continuellement son air , en débarquant dans la journée , que d'y passer plusieurs mois de suite , avec une multitude très-nombreuse d'hommes de toutes sortes de tempéraments , & dont il y a à parier qu'une partie est déjà mal-saine & infectée du scorbut.

On peut par cet exemple juger que ce commandant est un ami des nouveautés , mais que sa tête n'est pas encore bien mûre , & que d'ailleurs ses raisonnements ne sont pas extrêmement concluants. Toute la marine se moque de son expérience , & personne n'a envie de faire la partie de plaisir d'aller coucher avec lui.

10 Octobre. Il paroît que les Artésiens ont été comblés de joie de voir un de leurs compatriotes briller au théâtre. On prétend que M. Bauvin est le premier homme de la province qui ait l'honneur d'être joué sur la scène. Il y a cependant une académie littéraire à

Arras , mais dont les membres s'occupent peu de la poésie.

12 *Octobre*. On parle beaucoup du testament de Mad. Fremin , qui vient de mourir d'une maladie de langueur très-longue , mais qui en lui laissant la tête libre , lui a donné le temps de faire ce dernier acte de la vie humaine avec tant de soin , qu'il passe pour un chef-d'œuvre de cette espèce. Mais ce qui lui donne de la célébrité , c'est la curiosité que le Roi a eu de le lire , & les éloges dont le monarque a honoré la sagesse de la défunte. Elle étoit parente du sieur de la Borde , premier valet de chambre de S. M. qui l'amuse & jouit auprès d'elle de la privauté la plus flatteuse , au point d'avoir la liberté de faire sa musique dans le cabinet du Roi & sous ses yeux. Le Roi lui ayant demandé de qui il étoit en deuil , & cette question ayant été suivie de tous les détails dans lesquels le Roi entre sur ces matières & qu'il aime beaucoup , il a voulu voir ce fameux testament , où cette particulière très-riche rappelle tous ses parents , tous ses amis , toutes ses connoissances & les pauvres sur lesquels elle exerçoit sa charité , & les comprend chacun dans leur classe , avec une intelligence , une netteté , une division de ce calcul proportionnel qui annoncent un esprit vraiment géométrique.

14 *Octobre*. *Les Voyages de Montaigne* , dont on a retrouvé le manuscrit , sont dus à une de ces circonstances heureuses que le hasard procure au moment où l'on y compte le moins. Depuis 180 ans qu'il est mort on n'en avoit eu aucune connoissance ; on savoit seulement , par ce qu'il dit dans ses *Essais* , qu'il avoit

voyagé. M. l'abbé Prunis, chanoine régulier de Chancelade en Périgord, parcouroit cette province, pour faire des recherches relatives à une histoire du Périgord, qu'il compile & digere. Il arrive à l'ancien château de Montaigne, possédé par le comte de Segur de la Roquette, pour en consulter les archives. On lui permet de fouiller dans un vieux coffre rempli de papiers, où l'on ne lisoit plus. C'est dans cet amas de manuscrits mis au rebut, qu'étoit le trésor en question. Ce manuscrit examiné scrupuleusement par des érudits, a été reconnu pour authentique, à raison de l'écriture, du papier & du langage, qui caractérisent à merveille la fin du 16^e. siècle. Le style a été jugé parfaitement conforme à celui des *Essais*. Un tiers seulement du manuscrit est de la main d'une espece de secrétaire, qui parle de son maître à la troisième personne, qui sans doute écrivoit sous sa dictée : tout le reste où Montaigne parle à la première personne, est écrit de sa propre main. On peut voir ce manuscrit curieux chez le sieur le Jay, libraire, rue Saint-Jacques, qui l'a acheté & offre de le montrer aux amateurs. Il propose actuellement cet ouvrage par souscription.

14 *Octobre*. Le sieur de Mondonville, maître de musique de la chapelle du Roi, est mort la semaine dernière à sa maison de Belleville. C'est une perte pour son art, quoiqu'il ne fit plus rien depuis long-temps. Il avoit composé plusieurs ouvrages pour le théâtre lyrique, & sur-tout *Titon & l'Aurore*, qui occasionna tant de rumeur dans son temps, & contribua beaucoup à faire expulser les bouffons. Il excelloit pour le chant d'église, où il occupoit le premier rang. Ses motets ont fait long-temps le

fonds le plus riche du concert spirituel. Lorsqu'il quitta la direction de ce spectacle , il les retira , mécontent des offres de son successeur. Depuis il s'est arrangé & avoit passé un bail de neuf ans , moyennant 27000 livres , à condition de fournir lesdits motets toutes les fois qu'il en seroit requis , d'en diriger l'exécution , de battre la mesure , &c. Contre l'ordinaire de ses confreres , il étoit si avare , qu'il est mort sans médecin ni chirurgien , & faute de secours.

15 *Octobre*. Le 4 de ce mois le Sr. Deseffarts a débüté aux François dans le rôle de *Lisimon du Glorieux* , & dans celui de *Lucas du Tuteur*. Il continue de représenter dans divers autres rôles dits à *manteau* & de paysan. Cet acteur , homme très puissant , a une voix forte , & une bonne physionomie. Il est bien placé dans l'emploi auquel il se destine ; il met beaucoup de franchise , de naturel & de vérité dans son jeu. Le Sr. Bonneval qui se retire , laissera un vuide dans son genre qu'il est essentiel de remplir.

16 *Octobre*. On étoit fort empressé de connoître l'auteur du livre de *la Félicité publique*. Cet ouvrage parvenu depuis plusieurs mois dans ce pays-ci , ne commence à se répandre que depuis peu & à faire une sorte de bruit. On sait aujourd'hui qu'il est de M. le chevalier de Châtellux , qui s'étoit déjà distingué par quelques comédies jouées en société avec succès , mais qui dans le genre politique & de la morale déploie des talents bien supérieurs. On lui reproche cependant beaucoup de paradoxes & sur-tout un essentiel , servant de base à tout son système , savoir , que les monarques de notre génération sont plus philosophes que les précédents , & les peuples conséquemment,

plus heureux ; en un mot que la politique est mieux entendue, & l'art des gouvernements moins imparfait : assertion précisément contraire à celle de M. de Guibert dans son excellente introduction, qui elle seule vaut mieux que tout le traité en question.

27 Octobre. On étoit fort empressé de savoir quel étoit l'auteur de la préface du poëme *sur le bonheur* de M. Helvetius, qui fait grand bruit. On l'avoit d'abord attribuée à Duclos, mais les connoisseurs l'ont jugée bien supérieure à tout ce qu'a fait cet académicien, d'un mérite trop inférieur à sa réputation : on a prétendu ensuite qu'elle étoit de M. Saurin, qui écrit en vers avec assez de hardiesse & d'énergie, mais dont la prose n'est point assortie à celle-ci : on a fait aussi l'honneur au baron d'Olbac de le nommer ; mais le jargon rude de cet Allemand auroit subi en cette occasion une métamorphose trop merveilleuse : on a éclairci aujourd'hui que l'ouvrage est de monsieur le chevalier de Ghatellux, l'auteur de la *Félicité publique*.

18 Octobre. La *Réponse du Chinois*, qu'on avoit attribuée à M. de Voltaire, est de M. de la Condamine. Ce n'est pas un petit honneur pour ce dernier, qu'on ait pu un instant prendre le change, & confondre sa verve octogénaire avec celle du vieillard de Ferney.

18 Octobre. Dans un souper de virtuoses donné chez l'auguste Clairon, si connue par ses talents au théâtre, si avide de célébrité, cette actrice lasse de l'engourdissement du public à son égard, a voulu faire parler d'elle par quelque singularité remarquable. En effet, elle a imaginé de faire dans cette fête l'apothéose de M. de Voltaire. On avoit placé pour

peusement le buste de ce grand homme au milieu de l'assemblée, & là le sieur Marmontel, le coryphée de la maison, a présenté une ode composée en l'honneur du nouveau dieu du Pindé. Mlle. Clairon l'a lue avec son enthousiasme le plus véhément, & l'assemblée a beaucoup applaudi.

M. de Voltaire a été bientôt instruit de cette grande cérémonie ; il en a témoigné sa reconnaissance par la réponse suivante :

Les talents, l'esprit, le génie
 Chez Clairon sont très-affidus,
 Car chacun aime sa patrie
 Et chez elle ils se sont rendus
 Pour célébrer certaine orgie
 Dont je suis encor tout confus :
 Les plus beaux moments de ma vie
 Sont donc ceux que je n'ai pas vus !
 Vous avez orné mon image
 Des lauriers qui croissent chez vous ;
 Ma gloire en dépit des jaloux
 Fut en tous les temps votre ouvrage.

M. de Voltaire rend ainsi le change à mademoiselle Clairon, en assurant qu'elle a beaucoup contribué au succès de ses dernières tragédies : obligation qu'il lui a en effet, ainsi qu'au sieur le Kain.

19 Octobre. *Entretiens libres des puissances de l'Europe sur le bal général prochain*, avec cette épigraphe : *qui potest capere capiat*. C'est un livre récemment arrivé d'Angleterre, recueil d'énigmes qui ne valent pas la peine qu'on pourroit se donner de les déchiffrer. On n'y trouve ni faits, ni anecdotes, ni esprit, ni

méchanceté , ni plaisanterie. Il n'est ni politique , ni comique , ni satirique ; en un mot c'est un de ces ouvrages très-plats qui ne se débitent qu'à la faveur du galimatias dont l'enveloppe l'auteur , & de la singularité qu'il affiche. Deux estampes dont il est enrichi , font ce qu'il y a de mieux dans le livre , quoique l'une signifie peu de chose , malgré la clef qu'on en donne : l'autre est un amphigouri , que le diable ne comprendroit pas.

20 Octobre. Il vient de nous arriver deux nouveaux pamphlets de M. de Voltaire ; le premier a pour titre : *la voix du curé sur le procès des serfs du mont Jura*. Il faut se rappeler le procès des habitants de Saint-Claude contre les chanoines de ce lieu , ci-devant bénédictins , qui vouloient les empêcher de réclamer contre la servitude où ils les opprimoient suivant leurs prétendus droits , par lesquels ils les regardoient comme esclaves *main-mortables*. Ce mot vient , suivant l'écrivain , de ce qu'autrefois , lorsque les maîtres n'étoient pas contents des dépouilles dont ils s'emparoit dans les chaumières de ces malheureux après leur mort , ils les faisoient déterrer ; on coupoit la main droite à leurs cadavres , & on la présentoit en cérémonie aux seigneurs , comme une indemnité de l'argent qu'ils n'avoient pu ravir à leur indigence.

Ils sont esclaves dans leurs biens & dans leurs personnes ; s'ils demeurent dans la maison de leurs peres & meres , & s'ils y tiennent avec leurs femmes un ménage séparé , tout le bien appartient aux moines à la mort des premiers , sans que les maîtres soient obligés de payer les dettes des défunts.

Si un étranger vient habiter un an & un jour dans cette contrée barbare , il devient esclave des moines , ainsi que les autres habitants ; s'il acquiert ensuite une fortune dans un autre pays , elle appartient aux moines ; ils la revendiquent au bout de l'univers par le droit de poursuite.

Si ces moines peuvent prouver qu'une fille mariée n'ait pas couché dans la maison de son père la première nuit de ses noces , mais dans celle de son mari , elle n'a plus de droit à la succession paternelle : dans les cas douteux , on lance des monitoires pour faire venir à révélation du fait.

Il paroît par ce mémoire , qu'un droit aussi barbare qui a déjà reçu des atteintes par divers arrêts du parlement de Besançon & entr'autres par celui du 22 juin 1772 , n'est pas encore radicalement détruit ; ce qui excite de nouveau le zèle & l'enthousiasme de M. de Voltaire , qui s'explique aujourd'hui par l'organe du curé.

Il est affeux en effet que des moines , au nombre de 20 environ , réduisent à l'esclavage 12000 citoyens , d'autant que , d'après une dissertation sur l'abbaye de St. Claude , ses chroniques , ses légendes , ses chartes , ses usurpations , & les droits des habitants de cette terre , leurs titres sont supposés , & des faux faits au douzième & treizième siècle , suivant les jurisconsultes les plus éclaircis.

Le philosophe de Ferney , après avoir raisonné dans le premier article de cet ouvrage , se livre à son imagination exaltée , donne une vision à son curé , lui fait paroître Jésus-Christ , & tenir à l'homme Dieu

une conversation très-plaisante & peu de la gravité du mémoire , avec le pere cellerier de ces moines.

Dans le troisieme article , l'auteur fait intervenir quelques nouveaux chanoines depuis la sécularisation de 1742 , qui n'étant point imbus des maximes tyranniques de leurs prédécesseurs & de leurs anciens , consentiroient volontiers à l'extinction de leur droit barbare , mais qui n'étant point en plus grand nombre , gémissent sur la dureté de leurs confreres.

On trouve dans ce petit écrit le même genre d'éloquence de l'auteur en faveur de l'humanité , joint au même esprit satirique contre les moines , l'église & la religion.

Le second ouvrage a pour titre : *Lettre de M. l'abbé Pinzo , au surnommé Clément XIV , son ancien camarade de college , qui l'a condamné à une prison perpétuelle , après lui avoir fait demander pardon d'avoir dit la vérité.*

On voit par cet argument combien le Saint Pere doit être mal équipé par M. de Voltaire , qui n'en recevra pas certainement un bref aussi flatteur que celui que lui adressa Benoit XIV. On ne fait qui peut l'avoir ulcéré contre sa sainteté , mais on ne peut la maltraiter plus durement qu'il le fait. Le prétendu abbé Pinzo lui rappelle sa basse extraction , lui reproche son ambition , son hypocrisie & sa cruauté. M. le maréchal de Biron ne fera sans doute pas content de s'y voir turlupiné ; mais apparemment que M. de Voltaire ne le craint pas , ayant pour lui M. le chancelier.

21 Octobre. Le jeune Vestr'Allard , après

avoir été l'objet des complaisances & de la joie de ses pere & mere , est aujourd'hui un objet de schismes entr'eux. La Dlle. Allard le réclame , & veut l'avoir sous sa domination : le sieur Vestris lui reproche de l'avoir négligé jusqu'à présent , de lui avoir laissé le soin & les frais de son éducation ; ce qui annoncerait qu'elle ne veut s'en emparer que pour toucher ses bénéfices. De-là un grand procès , que leurs partisans cherchent à éviter.

22 *Octobre.* Les artistes , toujours jaloux les uns des autres , se déchainent aujourd'hui contre le nouveau pont de Neuilly & le critiquent dans toutes ses parties. Ils n'en aiment point les piles arrondies , qui , suivant eux , sont mesquines & ressemblent à de petites jambes sous un corps colossal : ils prétendent d'ailleurs qu'elles ne rompent pas le fil de l'eau aussi bien que les carnes tranchantes , & ne lui donne pas conséquemment cette rapidité nécessaire pour passer plus sûrement sous les arches. Ils veulent aussi que l'échappement de la vive arrête du ceintre & son évasement en ôtent toute la grace. Ils en critiquent jusqu'à la légèreté , en disant qu'un pont doit être un monument solide , noble , imposant , & non élégant & agréable ; enfin ils se plaignent qu'on ait surbaissé les arches , tandis que rien n'y obligeoit. Cette censure part , au gré des gens de goût & des connoisseurs impartiaux , plutôt d'un esprit d'envie que d'une intelligence bien raisonnée.

23 *Octobre.* On peut se rappeler un trait inséré dans les gazettes , il y a quelque temps , sur l'empereur régnant , qui se plaît

à voyager incognito & à connoître ainsi la vérité qu'on déguise trop souvent aux souverains. Ce trait de justice concerne une pauvre femme , qui se plaint des vexations qu'elle éprouvoit de la part de certains traitants , &c. M. le Blanc a imaginé de composer un drame sur cette anecdote , ce qu'il a exécuté. Il est intitulé *Albert* ; il a trois actes : les comédiens le répètent à présent , & doivent le donner incessamment.

24 *Octobre*. C'est après demain lundi qu'on doit jouer la pièce nouvelle dont on a parlé : elle est annoncée sous le titre d'*Albert premier* , ou *Adeline* , comédie en trois actes & en vers. Si elle réussit , elle sera jouée vraisemblablement à Fontainebleau.

26 *Octobre*. Le nouvel acteur de la comédie italienne prend avec fureur : au plus bel organe du monde , il joint une figure noble & intéressante ; il fera bientôt oublier le sieur Caillaud , si ce succès continue.

27 *Octobre*. La comédie d'*Albert premier* , ou d'*Adeline* , annoncée pour hier , & dont on parloit avec beaucoup d'emphase , n'a point eu lieu ; elle a même disparu tout-à-fait de dessus l'affiche. On prétend qu'elle a été arrêtée à la police. Il est étonnant que les comédiens qui ont été ainsi dans le cas de frustrer le public dans son attente , par leur négligence à remplir cette formalité avant d'afficher une pièce , s'y laissent prendre si souvent. Celle - ci étoit d'autant plus dans le cas de cette précaution préliminaire , que prêtant à beaucoup d'allusions sensibles , & étant une critique indirecte du gouver-

nement actuel , elle pouvoit aisément trouver des observations & des difficultés. La secte des économistes , est en déroute de l'aventure & jette les hauts cris.

27 Octobre. M. de Voltaire vient de répandre encore de nouvelles probabilités en fait de justice , où il fait un dernier effort pour les faire pencher du côté du comte de Morangiés. Il se sert de son ame ordinaire , & couvre le plus qu'il peut de ridicule les adversaires du maréchal-de-camp. Sa partialité ordinaire éclate plus que jamais dans cet écrit , & pour cette fois l'apôtre de l'humanité paroît absolument vendu à la faveur. Cette défense est beaucoup plus foible que les premières , & l'orateur finit par insinuer que le comte de Morangiés pourroit bien perdre au fond , quoiqu'il n'eût tort que dans la forme : mais il prétend que son honneur sera toujours intact aux yeux des honnêtes gens , & que ses adversaires en gagnant n'en feront pas moins couverts d'infamie.

28 Octobre. L'académie royale de musique a remis hier sur son théâtre des fragments , composés de l'acte de *Pygmalion* , de celui de *Tyrée* , un des actes des *Talents lyriques* , & de celui du *Devin de Village*. Ces morceaux rebattus mais toujours agréables au public lorsqu'ils sont bien exécutés , l'ont été si mal qu'ils ont été hués.

28 Octobre. On écrit de Brest que le comte d'Estaing a été attaqué de coliques violentes , qui l'ont déterminé à rompre son expérience , & à ne plus coucher à bord du vaisseau qu'il

avoit fait lester d'eau de mer : en sorte qu'il se détache de tout projet à cet égard.

28 *Octobre*. M. Piron ayant effuyé depuis peu une chute, qu'il dit plaisamment être la plus grave qui ait été faite depuis celle d'Adam, ne s'est pourtant fait aucun mal ; elle a donné lieu à la faillie suivante de sa part, qu'on peut regarder comme une espee d'épitaphe :

J'acheve ici-bas ma route ,
C'étoit un vrai casse-cou ,
J'y vis clair, je n'y vis goutte ,
Je fus sage, je fus fou ,
A la fin j'arrive au trou
Que n'échappe fou ni sage ,
Pour aller je ne fais où :
Adieu , Piron , bon voyage.

29 *Octobre* Il paroît une *Epître à Horace* de M. de Voltaire, de près de 300 vers. Le philosophe poète françois tâche de s'y rendre digne du poète philosophe romain : il semble lui avoir dérobé sa lyre. Cette nouvelle production est pleine de graces, d'imagination, de raison & de sel.

30 *Octobre*. Les ouvriers employés aux travaux & réparations du colisée ont tellement remué auprès de M. le lieutenant général de police, que celui-ci a menacé les entrepreneurs apparents de les faire constituer prisonniers, s'ils ne se mettoient en regle vis-à-vis d'eux. Ceux-ci qui avoient éludé jusques-là d'annoncer les propriétaires utiles, ont enfin déclaré qu'ils n'étoient que prête-

nomms. Trois matadors de la finance sont les vrais chefs de l'affaire : ce sont les sieurs *Dangé*, *de Peyre & Mazieres*, trois fermiers généraux, au moyen de quoi les pauvres diables sont rassurés & comptent être payés sûrement.

30 *Octobre*. La piece d'*Albert premier* semble proscrite sans retour. Madame la Dauphine avoit demandé qu'elle fût jouée à Fontainebleau, mais le ministère s'y est opposé, & c'est de la cour qu'est émané, à ce qu'on assure, la défense de la donner à la ville.

31 *Octobre*. Les comédiens italiens doivent donner aujourd'hui le *Billet de Mariage*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes ; les paroles sont de M. Desfontaines, la musique est de M. de la Borde, cet auteur de musique infatigable, qu'aucun échec ne décourage. Des épigrammatistes annoncent déjà plaisamment que le *Billet de mariage* pourroit bien être un *billet d'enterrement*.

31 *Octobre*. Monsieur le marquis de Chauvelin tour-à-tour négociant & guerrier, se repose aujourd'hui au sein de la paix & des arts : à l'olive, au laurier qui couronnent son front, il joint le myrthe. Ami de son Roi, il en partage les plaisirs : quelquefois il se dérobe au tumulte de la cour, & vient se réjouir au milieu de sa famille. C'est dans une de ces fêtes qu'est éclosée la piece de vers suivante.

On jouoit à la campagne au gage touché. Monsieur Léonard eut pour punition l'obligation de faire sur le champ un conte de fées ; il fit cet impromptu : un des plus galants & des plus heureux qu'on puisse trouver.

Conte

*Conte des Fées, par M. Léonard, à madame
la marquise de Chauvelin, en jouant au gage
rouché.*

Il étoit une fée auffi douce que belle,
Les arts formoient ses attributs,
On voyoit marcher auprès d'elle
Et les talents & les vertus ;
Mais des grâces sur-tout elle étoit le modele,
On admiroit sa voix, son souris, son regard,
Cet air de fuir l'éloge & d'oublier ses grâces,
D'attirer comme par hasard,
Et fans l'avoir voulu, tous les cœurs sur ses traces.
Elle avoit un époux, l'ornement de sa cour,
Grand guerrier, profond politique,
Possédant l'art de plaire, autant que la tactique,
Et qui servoit la gloire, Apollon & l'Amour.
Une autre fée (1) encore habitoit ce séjour,
Elle joignoit alors au feu du premier âge
De la maturité le solide avantage :
Tel est dans son état le midi d'un beau jour....
Des enfants dignes d'eux ajoutoient à leur gloire....
Mais qu'entends-je, une voix au moment où j'écris,
Semble me dire : arrête ! ami, tu t'es mépris ;
On te demande un conte & tu fais une histoire.
Ma muse a manqué son objet :
Mais sur votre indulgence est-ce à tort que je compte ?
C'est bien votre faute en effet,
Si ce récit n'est pas un conte.

(1) La mere de madame de Chauvelin

1 Novembre 1772. On fait la division qui regne à l'opéra entre Mlle. Heynel & le fleur Vétris : elle est telle que ces deux coryphées ne veulent point danser ensemble. Cependant à Fontainebleau madame la Dauphine ayant désiré voir un pas de deux dansé par eux , ils n'ont pu s'y refuser , & ils l'ont exécuté délicieusement. Les directeurs ont voulu profiter de cette circonstance pour en étayer les *fragments* qu'ils viennent de remettre , & ils ont inséré des pas de deux dans les ballets. Mais cet accouplement a tellement déplu à mademoiselle Heynel , que dès le commencement du pas elle a fait semblant de se donner une entorse , & s'est retirée. Du moins c'est une malice dont on l'accuse. Ses partisans assurent que son accident est vrai : mais il paroît que le public n'en est généralement pas la dupe. Les directeurs sont outrés de leur côté & veulent faire révoquer le congé que cette danseuse avoit obtenu pour aller passer son hiver en Angleterre.

3 Novembre. *Le bon sens , ou idées naturelles opposées aux idées surnaturelles.* Tel est le titre d'un livre annoncé depuis quelque temps & divisé en 206 paragraphes. C'est un vrai catéchisme d'athéisme , mais usuel , à la portée de tout le monde , des femmes , des enfants , des gens les plus grossiers & les plus ignorants : & c'est en cela qu'il est à craindre qu'il ne fasse beaucoup de prosélytes , & ne soit infiniment plus dangereux que les traités savants sur cette matière. L'auteur ne se sert que de raisonnements très-simples , d'apologues sensibles & propres à dévoiler efficacement l'inconséquence & l'absurdité prétendues de toutes les

religions , même du déisme & du théisme. Les prêtres vont être plus furieux que jamais, d'autant qu'on y fait voir qu'ils sont les seuls intéressés à maintenir le monde dans une éternelle enfance , si l'on excepte les despotes , dont les intérêts mieux entendus encore les engage-roit à chercher une base plus solide & plus glorieuse à leur puissance. Cet ouvrage est écrit purement , mais sans enthousiasme , & d'un style assorti au plan du philosophe. Il est diffus & se répète souvent , comme tous ceux qui se méfient de l'intelligence de leurs lecteurs & veulent inculquer leurs idées profondément & d'une manière imperturbable.

4 Novembre. *Jean Hennayer, évêque de Lizieux, drame en trois actes.* C'est un nouvel ouvrage arrivé tout récemment d'Angleterre , & qui mérite une discussion particulière.

4 Novembre. Quoiqu'on ait renoncé à finir le Louvre de long-temps , & qu'on ait pris le parti d'enlever les débris des échafauds qui tomboient en pourriture , on s'occupe pourtant de quelqu'embellissement extérieur. On fait déblayer la place en face de la colonnade , on la dégage de toutes les petites échoppes qu'on y avoit établies , & l'on se propose , quand le sol sera bien nivellé , bien égal , d'y mettre des gazons , qu'on encadrera ; ce qui formera un coup d'œil agréable , & laissera toute la facilité de voir le point de vue de ce bel édifice.

5 Novembre. *Le propos indiscret* n'est qu'un petit pamphlet d'une feuille : c'est un commentaire d'une phrase de M. le duc de la Vrilliere aux députés des états de Bretagne. Ce ministre , lors de l'approche de leur ouver-

ture, leur écrivit pour les prévenir que s'ils s'occupaient du rappel du parlement, les états seroient cassés dans trois jours. On fait voir toute l'indécence de cette menace, également contraire aux droits des peuples & à la légitime autorité du monarque.

7 *Novembre*. M. de la Borde fait répéter actuellement à l'opéra son *Adele de Ponthieu*; nouvelle tragédie lyrique qu'il est question de jouer. Comme cet ouvrage est dans le grand genre, & qu'on le juge de beaucoup au-dessus des forces du compositeur, on ne doute pas qu'il n'échoue une seconde fois. Ses amis en tremblent pour lui.

8 *Novembre*. L'académie royale des sciences vient de donner son approbation à l'invention nouvelle d'un *poêle hydraulique, économique & de santé*, qui, par un bain marie combiné sagement avec les matieres combustibles, tempere la chaleur seche du bois par la chaleur humide de l'eau bouillante; en sorte qu'il en résulte un air mollement imprégné de vapeurs douces très-salubres, & une grande épargne sur la dépense. La faculté de médecine a aussi applaudi à cette découverte, & par un décret qu'elle a rendu à ce sujet, annonce tous les avantages qui en résultent pour ceux que les poêles ordinaires incommodent.

9 *Novembre*. Il est des gens qui regrettent la piece du *Billet de mariage*, & prétendent qu'elle pourroit reparoître avec avantage. Elle roule sur une anecdote assez singuliere de la vie du pere du roi de Prusse. Ce monarque, qui aimoit les hommes de grande taille, ayant rencontré à la chasse une paysanne jeune, très-grande & bien faite, eut l'idée de la ma-

rier au plus bel homme de ses gardes, il donna un billet à cette villageoise, sous le prétexte d'une commission pour le colonel qui les commandoit. Il lui manda de marier sur le champ, avec une dot, celle qui lui remettrait son billet, au vigoureux grenadier qu'il désignoit. La jeune personne arrêtée par quelque autre objet, qui ne connoissoit pas le Roi, ne tenant pas grand compte de la lettre, en chargea une vieille paysanne. L'ordre de S. M. étoit précis, & l'officier n'osa prendre sur lui de différer. Il fit ce bizarre accouplement, dont le prince rit beaucoup à l'éclaircissement. On sent effectivement qu'il y avoit un parti excellent à tirer de cette plaisante aventure.

10 *Novembre*. Un des livres contre la religion le plus dangereux par son adresse, sa logique & son érudition, c'est, sans contredit, l'*examen des apologistes de la religion chrétienne*, attribué au savant Freret. On vient d'imprimer des *recherches sur les miracles*, qu'on suppose émanées de lui, & qui ne tendent pas moins que celui-là à la destruction du christianisme, en l'attaquant dans une de ses parties essentielles, dans son état le plus propre à en imposer au vulgaire crédule.

L'auteur quelconque du nouveau traité établit, 1°. Que l'on a soutenu de tout temps dans l'église que les miracles ne prouvoient point par eux-mêmes la vérité du parti dans lequel ils s'étoient faits.

2°. Que la principale preuve d'une religion véritable devoit être à la portée de tous les hommes.

3°. Qu'il est très-difficile de constater les miracles.

4°. Que les monuments , les fêtes , & la tradition ne prouvent pas la vérité des miracles.

5°. Qu'on prend souvent pour miracles des choses surnaturelles.

6°. Que l'imagination produit souvent des choses extraordinaires , que l'on prend pour des miracles.

7°. Qu'on ne sauroit trop se défier de l'imposture en matière de miracles.

8°. Qu'il faut se mettre en garde contre la crédulité des prêtres & des peuples en matière de miracles.

9°. Que les païens , les juifs , les mahométans & presque toutes les sectes chrétiennes ont soutenu qu'il se faisoit dans leur parti des miracles qui prouvoient pour eux.

D'où le philosophe conclut , qu'il faudroit que , pour qu'une religion fût reconnue pour vraie , qu'elle eût des preuves bien plus claires & plus sensibles que celles tirées des miracles , qui , comme il le démontre , ou ne prouvent rien , ou prouvent également pour toutes les religions de la terre.

On ne peut qu'admirer l'art avec lequel l'auteur de ce traité emprunte ses armes de chez ses adversaires mêmes , & les combat par leurs propres raisonnements. Du reste , même simplicité de style , même clarté , même sang-froid que dans *l'examen des apologistes* , &c. ce qui seroit assez présumer que cet écrit sort en effet de la même plume.

II Novembre. Les ennemis du sieur Soufflot , architecte de la nouvelle église de Sainte-Genève , triomphent en ce que voilà l'année de travaux qui expire , sans que la coupole soit encore élevée. Celui-ci ne paroît point

ému de ces rumeurs : il dit qu'il a voulu prévenir un inconvénient très-ordinaire en France aux édifices modernes, & dont on voit un exemple sensible dans l'église de Saint-Sulpice ; c'est que lorsque l'essentiel est fini, on retire les secours nécessaires pour les embellissements, & l'ouvrage reste imparfait. Il a donc préféré de faire terminer les ornements extérieurs pour ne faire sa coupole qu'à la suite. D'autres veulent qu'il ait senti la force des objections de son adversaire, le sieur Patte, & qu'il s'occupe sérieusement à chercher les moyens de parer aux inconvénients qu'il lui annonce comme démontrés géométriquement.

12 Novembre. Le drame de *Jean Hennuyer*, en trois actes & en prose, est dans le goût de la pièce de *François second*, de M. le président Haynault, c'est-à-dire, qu'il roule sur des faits historiques & en embrasse une grande quantité, quoique compris sous une seule époque, qui est le massacre de la saint Barthélemi, du 24 Auguste 1572, & en cela il est infiniment plus régulier que le modèle, puisque l'auteur y a conservé les trois unités. On voit par le fond de ce riche drame, combien il doit être supérieur aux autres de la même espèce, joués sur la scène, tels que le *Fils naturel*, le *Pere de famille*, par le grand intérêt qui en fait le pivot. Des situations romanesques & invraisemblables ne peuvent approcher de celles que nous présente un plan établi d'après des détails qu'on trouve dans tous les mémoires du temps. Le mérite du poète consiste donc, non dans l'invention, mais dans l'art de les avoir rapprochés & adaptés à un sujet simple & unique. Du reste, ses caractères sont bien

tragiques, on y trouve des oppositions, des repoussemens, & les ombres nécessaires pour les faire ressortir. Point de hors-d'œuvre, d'incident étranger ou ridicule : la pièce marche & parvient à une catastrophe heureusement déterminée, après avoir fait passer le lecteur par les diverses révolutions dont est susceptible le cœur humain.

Il paroît au surplus que ce drame n'est qu'un cadre intéressant, dont l'écrivain s'est servi pour amener plus naturellement & en action quelques dissertations vives sur la résistance qu'on doit opposer aux ordres du souverain, quand ils répugnent au bon sens, à l'humanité, à la nature, à la religion ; pour faire sentir l'absurdité d'une obéissance aveugle & passive, comme les despotes l'exigent, & comme voudroient la faire adopter les apôtres du ministère actuel, pour inculquer, au contraire cette force d'inertie si essentielle & si efficace dans les temps critiques & orageux.

On conçoit par cet exposé combien l'ouvrage doit être rare & proscrit : il est précédé d'une préface vigoureuse, écrite avec beaucoup d'énergie, où l'on répand des vérités dures à entendre aux rois, mais salutaires & qu'on ne sauroit trop divulguer. Le style du drame est plus simple, quoique d'un coloris fort & rembruni dans les morceaux qui l'exigent, & sur-tout dans la description du massacre de la saint Barthelemi.

13 *Novembre.* Mlle. Dubois, qui depuis long-temps étoit à la comédie françoise, comme n'y étant point, puisqu'elle ne jouoit presque plus, a satisfait enfin au desir de ses camarades & a déclaré qu'elle se retireroit. Elle est dans

La plus amère douleur de la mort de M. Gauthier, son amant; elle l'affiche avec toute l'affection digne de son état de comédienne, & ne veut point le céder aux illustres désespoirs des Prévillé, des Hus, des Allard, des Peflin, &c. Elle est depuis ce temps renfermée dans l'intérieur de son appartement; elle se refuse à tous les genres de dissipation & à voir qui que ce soit. Comme cette actrice a la tête très-foible, ses amis craignent que ces vapeurs excessives ne la lui tournent tout-à-fait.

14 Novembre. On annonce un tableau de Raphaël d'Urbain, qu'un arracheur de dents, brocanteur, intrigant, &c. nommé le Roy de la Faudinière, a acheté dans une vente pour moins d'une pistole & qu'il veut vendre cinquante mille écus. Il prétend prouver l'origine de ce tableau du grand maître en question, par la gravure qui en a été faite dans le temps & qu'il a aussi retrouvée par un hasard heureux. En effet, il ne paroît pas douteux que le sujet pareil n'ait été traité par Raphaël; mais celui-ci est-il l'original? n'existe-t-il dans aucun des cabinets de tableaux de l'Europe? n'a-t-il pas péri dans des circonstances désastreuses, ou n'est-il pas ignoré en quelque coin comme l'étoit le tableau d'aujourd'hui? Ce sont des questions qu'il s'agit d'éclaircir. Au reste, le possesseur ne semble pas craindre l'examen des curieux & des artistes. Après avoir restitué ce trésor dans toute sa beauté, il l'a enrichi d'un cadre superbe; il l'a intitulé *Raphaël d'Urbain*, de son autorité, & il le montre sans difficulté à tous les amateurs qui veulent l'aller voir.

15 Novembre. On fait actuellement les répé-

titions d'*Adele de Ponthieu* à l'opéra. La cessation des spectacles à Fontainebleau va mettre les acteurs en état d'exécuter incessamment celui-ci. Le sieur de la Borde s'est fait étayer pour la musique de quelques artistes & surtout du sieur le Berton. On n'épargne rien pour la magnificence extérieure, & les menus doivent prêter les habillements de *la Tour enchantée*, spectacle donné pour le mariage de Mde. la Dauphine, & dont la richesse frappe d'étonnement tous les spectateurs.

17 Novembre 1772. La lettre écrite au Roi par la noblesse de Normandie est noble, ferme & respectueuse ; elle y expose dans toute leur étendue l'infraction des droits de la province, l'excès du despotisme sous lequel elle gémit, & qui s'appesantit journellement sur la tête des citoyens ; mais elle en rejette toute l'iniquité sur les abus d'un ministère oppressif, & sur l'obésion où il tient le monarque. C'est donc à sa justice éclairée qu'elle a recours pour remédier à ses maux : elle n'invoque que S. M. contre S. M. même.

L'article de l'exil des princes y est traité fort adroitement & de façon à devoir les intéresser à concourir à cette requête par de nouvelles instances qu'ils auroient faites par écrit, sorte de moyen de parvenir au trône qui ne leur est pas interdit.

Cependant, c'est contre un acte de liberté aussi naturel, aussi légitime, que l'on sévit de la façon la plus absolue & la plus méprisante. Un nommé Chenon, commissaire au châtelet de Paris, & le sieur d'Emery, exempt de police, si fameux pour les captures, ont été envoyés seuls & sans autre appareil de magis-

trats & de défense , ils vont de château en château & forcent chaque gentilhomme à se rétracter , ou lui signifient une lettre de cachet qui le dépayse & l'exile en un lieu , qu'ils remplissent suivant leurs instructions. La douceur avec laquelle cette mission s'exécute , & l'existence de ces deux individus , qui dans des temps plus orageux auroient disparu pour toujours depuis long-temps , font une preuve bien sensible de la soumission de cette noblesse qu'on punit comme turbulente.

18 *Novembre*. On trouve dans le second volume de l'*Histoire politique du commerce des Européens dans les deux Indes*, page 179 & suivantes, imprimée il y a deux ans, une prédilection littéraire & entière de la révolution arrivée en Suède. Cette anecdote singulière a frappé les curieux & l'on est à même de vérifier la chose.

19 *Novembre*. Avant-hier Mlle. Virginie, nouvelle débutante à l'opéra pour remplir les rôles de Mlle. Arnoux, a chanté pour la première fois un morceau séparé. L'emphase avec laquelle on l'avoit annoncée, avoit engagé beaucoup d'amateurs à s'y rendre. On a trouvé sa voix assez onctueuse ; mais elle est si gauche sur la scène, qu'elle a déplu généralement : cependant on ne peut encore rien prononcer définitivement sur son compte.

20 *Novembre*. Un nommé Dupré, à force de combinaisons chymiques, avoit retrouvé l'invention du feu grégeois, c'est-à-dire, de ce feu qui se développe dans l'eau & n'en acquiert que plus d'activité. Le gouvernement, auquel il avoit offert son secret, avoit eu la sagesse de ne vouloir pas employer ce funeste moyen de multiplier la destruction de l'humanité, & lui

avoit fait en même temps une pension pour qu'il ne le vendit à aucune puissance. L'inventeur moderne vient de mourir, & l'on craint qu'on n'ait trouvé dans ses papiers des renseignements sur son art détestable ; on a pris toutes les précautions possibles pour prévenir les suites d'une telle promulgation.

21 *Novembre*. Une contestation est prête à s'élever entre M. le prince de Nassau (Mailly, car il n'est pas reconnu prince en Allemagne) & Mlle. Fleury, une des impures très-renommées, qui excite actuellement les hommages de nosseigneurs. Celle-ci a vécu long-temps avec monsieur le prince de Nassau : il l'a quittée grosse ; il en est venu un enfant, dont elle a déclaré à l'église pour père le prince en question : il a en conséquence été baptisé sous son nom. Celui-ci absent a été fort alarmé de cet événement ; il a fait des démarches pour se faire rayer de l'acte baptismal, & comme cela n'est pas possible, il est en instance pour l'exiger en justice. On ne doute pas qu'il ne perde : l'usage constant de ce pays-ci étant qu'une fille, même publique, ayant pour elle la notoriété de l'habitation préalable, en soit crue sur sa simple déclaration ; ce qui donne au bâtard le droit d'exiger ensuite en justice une pension alimentaire de son père.

L'enfant devoit être tenu par Mlle. Arnoux & par M. de Segur. Mais la première étant aux eaux de Spa, lors des couches de mademoiselle Fleury, le dernier n'a paru que par procuration ; ce qui lui a évité une rixe avec le prince de Nassau, qui lui attribuoit ce mauvais tour.

25 *Novembre.* Il y a une grande fermentation dans le tripot comique à l'occasion du sieur Molé, qui dans un comité des histrions a dit des choses dures à la dame Prévillé. Son mari a pris fait & cause pour elle; ils ont porté des plaintes aux gentilshommes de la chambre: on a exigé que l'insolent fît des excuses à l'insultée: ce superbe personnage s'y est refusé, & a préféré de demander sa retraite; il doit quitter à pâque. Les amateurs du théâtre espèrent que cela se raccommoquera d'ici-là; *querelles de vilains ne durent pas d'ordinaire*, & le sieur Molé sentira le danger de perdre ainsi huit à dix mille livres de rentes pour un faux point d'honneur.

27 *Novembre.* M. le comte de Lauraguais, absent depuis plus d'un an de France, est à la veille d'y revenir. Avant qu'il prît ce parti il a engagé M. le duc son pere à en demander l'agrément au Roi. Sa majesté a répondu à cet égard d'une façon très-indifférente. Il paroît que le mémoire de ce seigneur, dont on a rendu compte & qui auroit dû naturellement lui faire tort, n'a produit aucune sensation à la cour. Il est bientôt tombé dans l'obscurité, & il n'a servi qu'à prouver que son auteur n'entendoit pas même le mauvais latin des capitulaires de Charlemagne.

28 *Novembre.* Le sieur Thierrot est mort depuis peu de jours âgé de soixante & seize ans. Il avoit l'honneur d'être depuis long-temps le correspondant littéraire du roi de Prusse: il s'étoit même acquitté de cette fonction, lorsque ce monarque n'étoit que prince royal. C'est un homme de lettres qui n'avoit rien produit, mais puissamment riche des produits

nions des autres , il avoit la tête meublée d'une quantité d'anecdotes extrêmement curieuses , & qu'on craint de perdre , parce qu'il n'écrivoit rien , se fiant beaucoup à sa mémoire. Il étoit bibliographe , & se connoissoit très-bien en livres.

On lui fait le reproche d'avoir été l'espion de M. de Voltaire ; c'est-à-dire , d'avoir entretenu une correspondance régulière avec ce grand poëte , où il lui rendoit habituellement compte des ouvrages qui paroissoient contre lui , lui désignoit ses ennemis , le mettoit sur leur piste , & lui fournissoit tous les matériaux nécessaires pour exercer ses vengeances implacables. Ce rôle , qu'on auroit pu attribuer à l'amitié intime dans laquelle il avoit vécu avec le philosophe de Ferney , seroit inexcusable , si , comme le prétendent les accusateurs du défunt , il ne l'eût joué qu'à titre de très-humble serviteur de M. de Voltaire & de son gagiste.

29 Novembre. On est plus content à l'opéra de Mlle. Virginie : dès la seconde fois de son apparition sur la scène , elle y a eu l'air beaucoup moins gauche , & chaque jour elle fait des progrès dans son jeu , qui annoncent sensiblement son intelligence : sa voix plaît beaucoup aussi. Mlle. Arnoux , qui cherche à se faire regretter , doit paroître dans l'opéra de M. de la Borde , annoncé pour mardi prochain premier décembre.

29 Novembre. On fait que *l'Amoureux de quinze ans* est une pièce faite à l'occasion du mariage de M. le duc de Bourbon avec mademoiselle d'Orléans. MM. Laujon & Martini , auteurs de cet ouvrage , & qui semblent avoir

envie de mettre en opéra comique toute la vie de ces augustes époux, en ont fait une seconde à la naissance du duc d'Enghien : elle a été jouée à Chantilly, avec le plus grand succès ; elle a pour titre *le Nouveau né*, & l'on assure que c'est lui qu'on répète aujourd'hui aux Italiens.

30 *Novembre*. Les comédiens françois répètent actuellement la tragédie *des Loix de Minos*, de M. de Voltaire. La bonne opinion qu'on en avoit répandue d'abord ne se soutient pas, & l'on dit aujourd'hui cette piece très-médiocre.

30 *Novembre*. Des étrangers se proposent de donner ici un spectacle à machines, considérable, qui représentera le jugement dernier. Comme c'est un spectacle pieux, la police leur avoit permis de construire leur théâtre dans l'église de la Couture-Sainte-Catherine, qui est inhabitée, & qu'il a même été question de démolir pour former un marché dans cet emplacement. Mais quand il a fallu avoir la permission de M. l'archevêque pour la translation des cadavres qui sont en ce lieu, le prélat n'a jamais voulu y consentir ; il s'est même récrié si fortement contre le scandale, que la police a été obligée de rétracter son ordre, & de faire défenses aux entrepreneurs de continuer leurs travaux. Ceux-ci, qui ont déjà fait beaucoup de frais, plaident au conseil, tant pour avoir un autre local que pour obtenir une indemnité. Le motif secret du prélat, est que cette église appartenoit aux genovesains, qu'on a transmis à la maison professe des jésuites ; qu'il ne désespere point du retour de ces peres, & qu'il veut toujours

laisser aux usurpateurs un lieu pour se retirer & faire place aux anciens possesseurs.

Les dévots qui n'entrent point dans la politique profonde & raffinée de M. l'archevêque, sont surpris qu'un prélat aussi religieux se soit opposé au spectacle saint dont on a parlé. Ils auroient été fort aises de trouver une occasion de jouir sans péché d'un tel divertissement, qui peut-être auroit édifié les profanes, & ramené insensiblement ces temps heureux du théâtre en France, où l'on jouoit sur la scène les mystères de la passion. Les gens de goût, d'un autre côté, gémissent qu'on ait songé un instant à laisser s'établir solidement une farce puérile, capable de nous replonger dans une barbarie superstitieuse, dont nous sommes à peine échappés.

1 Décembre 1772. Hier à la comédie française, un instant avant que la grande pièce commençât, un particulier s'est levé dans l'orchestre sur la banquette où il étoit assis, & se tournant vers le parterre il lui a demandé un moment d'audience. La nouveauté du spectacle a suspendu l'attention générale : il a dit qu'il se nommoit Billard, qu'il étoit fils d'un bourgeois, secrétaire du Roi, receveur des tailles ; qu'entraîné par l'amour des lettres, il étoit venu à Paris pour y présenter aux comédiens une pièce de sa façon, intitulée *le Suborneur*, pièce approuvée par quantité de connoisseurs, mais rejetée par les histrions ; que depuis il avoit inutilement tenté auprès d'eux tous les moyens de la leur faire accepter ; qu'indigné de ces refus multipliés, il avoit enfin déclaré une guerre ouverte à leur mauvais goût, qu'il les avoit traités tous en

général , & chacun en particulier , avec tant de mépris , qu'il ne se flattoit plus de rien obtenir de tels juges , devenus ses ennemis ; mais qu'il en appelloit au parterre assemblé ; qu'il alloit lui lire sa comédie , & que s'il la jugeoit digne de ses suffrages , il attendoit de sa bonté qu'il forceroit par ses acclamations l'aréopage comique à l'accepter. Il se mettoit en devoir de lire son *Suborneur*, lorsqu'un sergent est venu lui mettre la main sur le collet ; il a tiré un instant son épée , qui lui a été arrachée , & on l'a conduit au corps-de-garde. Pour éviter le tumulte on a commencé sur le champ le *Comte d'Effex* , & la tragédie a été écoutée fort tranquillement ; mais entre les deux piéces le sieur Molé étant venu pour annoncer , on ne l'a point laissé parler. Il ne s'est élevé qu'un cri du parterre , pour redemander l'auteur du *Suborneur*. L'acteur confus s'est retiré : le bruit ne faisant qu'augmenter , on a fait entrer trente hommes de garde dans le parterre ; on en a arrêté plusieurs , & cela a fait une scène très-tumultueuse.

Le sieur Billard cependant étoit au corps-de-garde , qui vouloit lire sa piéce aux soldats & les faire juges de son procès : on l'a traité comme un fou , & il a été conduit à Charenton.

1 *Décembre*. On a fait une plaisanterie assez méchante sous le nom de l'abbé Lilas , où l'on tourne en dérision l'auguste cérémonie de l'inauguration du buste de M. de Voltaire , exécutée au mois de septembre chez mademoiselle Clairon. Cette facétie est attribuée à M. Dorat , maltraité précédemment par M. de Voltaire , & que son attachement au sieur Freron rend ennemi-né du parti encyclopédique & de tous ses adhérents.

2 *Décembre*. Quoiqu'on fût assez généralement persuadé que le nouvel opéra n'auroit aucun succès, le public s'y est rendu avec un empressement extraordinaire, moins pour la chose même que pour l'accessoire des décorations & des habillements.

Dans un avant-propos assez bien écrit, M. de Saint-Marc, auteur du poëme, annonce que le desir de voir sur la scene la pompe & les usages respectables de la chevalerie, sans aucun mélange fabuleux, a fait naître l'idée de cet opéra.

Rien en effet de plus simple que le sujet. *Guillaume*, comte de Ponthieu, a pour fille *Adele*. Il la donne en mariage à *Alphonse*, chevalier étranger, parce qu'il ignore la passion qu'elle a pour *Raymond de Mayenne*, parent du comte & simple écuyer. Celui-ci apprend que l'époux futur d'*Adele* a conçu des soupçons sur la vertu de cette belle; il en prend la défense, & offre de la soutenir dans un combat singulier; ce qui donne lieu d'éclaircir l'amour secret dont il brûle à son tour pour la princesse. Il est vainqueur & épouse l'héroïne.

Malgré cette simplicité d'action, cet opéra, en trois actes seulement, offre beaucoup de spectacle, mais roulant entièrement sur les cérémonies de la chevalerie, dont le poëte a emprunté les divers détails de l'excellent ouvrage, où M. de Sainte Palaye traite à fond cette romanesque & curieuse matière.

Dans le premier acte s'éleve la querelle entre les deux contendants, & le défi se donne.

Dans le second, *Raymond* est armé chevalier par le comte, avec tout l'appareil du cérémonial nécessaire, pour qu'il puisse paroître contre *Alphonse*, déjà revêtu de ce grade important.

Le troisieme presente les divers préparatifs du combat , ce qui le precede , le combat même , & le triomphe du vainqueur.

Pour qu'un tel opéra eût le succès désiré , il auroit d'abord fallu de la part du poëte un art singulier pour jeter de l'intérêt dans les scenes , y répandre la sensibilité de l'amour , qui eût contrasté avec les efforts généreux de l'honneur & de la gloire , & remplir par un dialogue tendre tour-à-tour & sublime le vuide du sujet. Il eût ensuite fallu qu'un musicien en état de manier les grandes passions eût fécondé le premier de tout son talent , & eût soutenu l'ame dans les transports où le poëte l'auroit exaltée ; qu'il eût tempéré ces grands mouvements par des airs de symphonie chantants & agréables , qui eussent de temps en temps donné du repos au spectateur. Rien de tout cela : le poëme est d'une sécheresse , d'un froid , d'un dur , d'une platitude qu'on ne peut rendre : la musique est un chaos non débrouillé , où tous les modes se trouvent confondus , qui ne fait éprouver que des demi-sensations , où le savant est souvent à côté du trivial , le moderne auprès de l'ancien ; mélange bizarre , qui répugne également aux diverses especes de spectateurs.

Les décorations même manquent d'optique , & le combat , dont tout l'appareil est vraiment imposant , n'a pas soutenu l'effet qu'il avoit commencé de produire par la maniere gauche & burlesque dont les champions se sont escrimés.

De tant de choses il n'est donc à louer que les habillements & les ballets : les premiers sont riches & galants ; quant aux seconds,

nos éloges ne peuvent tomber que sur l'exécution. Nous avons dit que les symphonies étoient sans agrément & des plus médiocres.

Comme l'on annonce à la tête de l'ouvrage les sieurs de la Borde & Berton pour les compositeurs de la musique, que tout y est tellement confondu qu'on ne distingue aucune manière, on ne peut savoir à qui attribuer la chute de cet opéra, si complete au surplus, que chacun peut s'en attribuer sa part.

3 *Décembre*. M. de la Harpe doit faire paroître incessamment une *Réponse d'Horace à M. de Voltaire*: comme elle est annoncée avec beaucoup de prétention, la littérature est dans l'attente de cette brochure importante. Pour la faire desirer davantage, l'auteur a eu la cruauté de n'en laisser prendre copie à qui que ce soit.

3 *Décembre*. C'est mardi prochain que doit se faire l'ouverture du théâtre de ville de mademoiselle Guimard, à sa nouvelle maison de la Chaussée-d'Antin, appelée *le temple de Terpsicore*. Cette annonce excite la curiosité des amateurs, & c'est une fureur pour avoir des billets. On doit jouer *la Partie de chasse de Henri IV*, & *la vérité dans le vin*. Ce sont des acteurs de la comédie françoise qui doivent exécuter la première pièce. En vain M. le maréchal duc de Richelieu s'étoit opposé à cet abus & avoit arrêté avec les autres gentilshommes de la chambre qu'il n'auroit pas lieu, M. le maréchal prince de Soubise & le sieur de la Porte, qui ont l'oreille du Roi, & qui sont les principaux tenants de cette danseuse, ont fait donner aux comédiens un ordre de

S. M. qui annulle celui des gentilshommes de la chambre.

4 *Décembre.* On ne fauroit rendre tout le mal que l'on dit du nouvel opéra ; le poëme est si mauvais que les acteurs même n'y peuvent déployer aucun jeu, & la musique si baroque, que le chanteur n'y trouve rien à exprimer. Mlle. Arnoux, qui a un talent si décidé pour la scène, a été obligée de s'en tenir aux attitudes & à faire les beaux bras, son rôle n'étant susceptible d'aucune onction ; & le sieur le Gros, qui n'est point acteur, n'a pu dédommager par la beauté de son organe, dans un chant où il ne se trouve rien pour le faire valoir.

5 *Décembre.* L'épître d'Horace à M. de Voltaire est fort au-dessous de l'idée que les partisans de M. de la Harpe en avoient donnée ; elle est également indigne, & de celui qu'il fait parler, & de celui auquel il parle. Il auroit fallu, pour bien exécuter le projet, par un art fort au-dessus des forces de l'auteur, y répandre cette aimable philosophie du poëte romain, sa délicatesse à louer, sa finesse à censurer, & sur-tout éviter ce ton dur, ce style injurieux & grossier, ces personnalités directes, dont son héros lui a donné le modèle, & qu'il a trop imité. On est surpris que la police ait toléré dans cet écrit, qui se vend publiquement, une pareille licence, bien digne de son animadversion.

4 *Décembre.* Les arts viennent de faire une perte considérable en la personne du sieur Vassé, professeur de l'académie royale de peinture & de sculpture : on doit d'autant plus le regretter actuellement, qu'il laisse imparfait

un grand monument dont les modèles faisoient désirer la terminaison. Il étoit chargé du mausolée du roi Stanislas, qui s'exécutoit en marbre dans son atelier : il devoit être placé à Nancy dans l'église de Bon-Secours, en face de celui de la reine de Pologne.

Il exécutoit encore en marbre un autre monument relatif au cœur de la seue reine, qui doit être placé dans la même église, selon l'intention de cette princesse.

7 *Décembre.* Le sieur Roëttiers le fils, académicien de l'académie royale de peinture & de sculpture, graveur général des monnoies de France, vient de mourir. C'est un artiste qui n'est pas moins digne d'être regretté que le sieur Vasté. Il étoit même plus unique dans son genre : ses médailles étoient des bas-reliefs admirables. On peut le voir tout récemment dans celle frappée en mémoire de la cérémonie du déceintrement du pont de Neuilly.

9 *Décembre.* Lundi dernier la comédie françoise a été encore fort orageuse : le sieur Pontheuil, faisant le rôle d'Achille dans l'*Iphigénie* de Racine, désagréable au public & comme mauvais acteur, & comme élève de Prévile, aujourd'hui sa bête noire, depuis l'histoire du sieur Billard, dont il a causé la folie par son impertinence outrée envers lui, a été hué dès qu'il a paru : à chaque couplet nouveaux sifflets. Il s'est échauffé, a perdu la tête & a apostrophé le public, en le suppliant de l'écouter avant de le juger. On a d'abord eu égard à sa supplication ; mais en général il a été très-vexé dans tous les endroits où il manquoit : on l'a cependant applaudi dans

quelques autres. Malgré cela les supérieurs ; intimidés par la scène de Marseille qu'on avoit apprise ce jour-là , & par la fermentation qui regne depuis quelque temps dans le parterre , ont fait revenir cet acteur sur le théâtre faire des excuses au public , très-plates , très-entortillées & plus indécentes que son premier propos : cela pourtant a passé.

9 Décembre. Le spectacle de Mlle. Guimard , s'est ouvert hier , malgré les nouveaux efforts de M. l'archevêque de Paris. Pour contenter en partie ce prélat , on a supprimé la pièce de *la Vérité dans le vin* , & l'on a dit le quolibet que monseigneur ne vouloit pas qu'elle sortît du tonneau plus que du puits. On y a substitué une farce en pantomime , intitulée *Pygmalion* , c'est-à-dire une parade faisant la parodie de cet acte. La salle a paru de la plus grande élégance. C'est en petit celle de Versailles . Il y a des loges ouvertes & des loges grillées. Elle contient environ cinq cents personnes. L'assemblée étoit charmante par la quantité de filles du plus joli minois & radieuses de diamants : en hommes la compagnie étoit très-bien composée , deux princes du sang s'y sont trouvés , M. le duc de Chartres & M. le comte de la Marche.

9 Décembre. On commence à déserter *Adele de Pontieu* & non sans lâcher le petit mot pour rire : on dit que c'est un opéra de cinq marcs , qui ne pese pas un once.

16 Décembre. Une messe en musique exécutée le 4 de ce mois aux petits peres pour le repos de l'ame de Mondonville , excite une grande fermentation parmi les amateurs &

gens à talent de cette espèce. Elle est de la composition du sieur Floquet, jeune homme qui donne les plus grandes espérances : mais il faut voir s'il les soutiendra.

17 Décembre. Il paroît un *testament politique de M. de Silhouette*, ancien contrôleur général des finances. Cet écrit, s'il fût réellement sorti de la plume de ce ministre, auroit pu être aussi piquant qu'intéressant ; mais ce n'est qu'une rapsodie d'idées très-communes sur l'administration des finances, & sur les moyens de rendre à la France une prééminence qu'elle a perdue par une destinée attachée aux grands empires. L'auteur, tel qu'il soit, n'a pas saisi en grand cette immense machine de notre gouvernement, comme l'auroit conçue un vrai génie plein de sa matière, pour tracer de-là un plan économique, & indiquer les voies propres à conduire à la réforme des abus invétérés : si quelqu'un avoit pu réussir dans un tel projet, c'étoit certainement l'homme illustre dont on a emprunté le nom, & qui n'a fait que paroître un instant au ministère des finances.

17 Décembre. M. Billard est sorti de Charenton ; il est exilé à Nancy dans le sein de sa famille : il n'a point été au Fort-l'Evêque, comme on l'avoit dit ; il passa la nuit du jour de son aventure chez un inspecteur de police, dont il se vengea comme il put, en lui faisant essuyer plusieurs lectures de sa pièce : il fut de-là transféré le lendemain à Charenton, où il a été peu de jours. Les comédiens, & sur-tout le sieur Prévile, sont bien contents d'être débarrassés de ce cruel ennemi.

21 Décembre. Mlle. Heynel a dansé vendredi dernier pour la dernière fois de l'hiver ; elle va en Angleterre faire sa tournée & sa récolte.

21 Décembre. On a parlé plusieurs fois du sieur Guilbert de Preval , médecin de la faculté de Paris , du spécifique qu'il prétend avoir pour préserver , au milieu des plus grandes lubricités , de la contagion des maladies vénériennes , ainsi que des expériences qu'il en a faites sur sa personne successivement en présence du duc de Chartres , du comte de la Marche , &c. La faculté a décidé qu'une telle prostitution publique d'un de ses membres , étoit déshonorante & infame ; en conséquence elle a rendu un décret , qui défend audit sieur Guilbert de Preval de se présenter aux assemblées , & ordonne qu'il sera rayé du tableau. Le décrété conteste ce droit à la faculté , & lui intente un procès en réparation d'honneur , &c.

23 Décembre. La Dlle. Guimard ayant dansé dans un petit ballet que madame la comtesse Dubarri a donné , a reçu du Roi une pension de 1500 livres. Cette légère faveur a été acceptée à cause de la main dont elle vient , car on sent que ce n'est qu'une goutte d'eau dans la mer ; il y aura de quoi payer le moucheur de chandelles des spectacles de cette illustre courtisane.

24 Décembre. Un peintre doreur de l'académie de Saint-Luc occupe aujourd'hui la scene & donne matière aux rieurs. Il s'agit de coquage , comme l'on s' imagine aisément. Il accuse sa femme d'adultère : après avoir fait éprouver à cette victime de sa rage tout ce que peut enfanter de vexations la jalousie la

plus effrénée , il a traduit cette malheureuse en justice & l'a fait décréter de prise de corps. Elle réclame aujourd'hui , elle attaque en subornation les témoins , & répand un mémoire où l'on trouve un plan figuré des lieux , théâtre prétendu du crime de l'accusée & du déshonneur de l'époux , & le défenseur en tire la démonstration physique de l'impossibilité du fait. Ce mémoire est plaisant , & pour faire plus de bruit n'auroit besoin que d'être décoré de noms d'acteurs plus illustres.

24 Décembre. Mlle. Raucoux a débuté hier aux François , dans la tragédie de *Didon* ; elle fait le rôle de cette reine , c'est pour la première fois qu'elle paroissoit. On ne peut exprimer la sensation qu'elle a faite , & de mémoire d'homme on n'a rien vu de pareil. Elle n'a que seize ans & demi : elle est faite à peindre , elle a la figure la plus belle , la plus noble , la plus théâtrale ; le son de voix le plus enchanteur , une intelligence prodigieuse : elle n'a pas fait une fausse intonation ; dans tout son rôle , très-difficile , il n'y a pas eu le plus léger contre-sens , pas même de faux gestes. Un peu de roideur & d'embarras dans les bras , est le seul défaut qu'on lui ait trouvé. Elle a ravi généralement. Elle est élève du sieur Brizard , & a appris 19 rôles en six mois. C'est un vrai prodige , propre à faire crever de dépit toutes ses concurrentes les plus consommées.

25 Décembre. Il paroît un *Eloge de Racine* , par M. de la Harpe. On y voit visiblement que son but a été de mettre ce grand poète au dessus de Corneille , pour mettre ensuite M. de Voltaire au dessus de Racine.

26 *Décembre*. La Dlle. Guimard devoit donner jeudi, veille de Noël, une seconde représentation sur son nouveau théâtre, & profiter de la vacance générale des autres spectacles; mais M. l'archevêque a eu gain de cause entier cette fois-là; elle a reçu défense de jouer.

27 *Décembre*. Le début de Mlle. Raucoux a été encore plus brillant hier que la première fois. La foule qui s'est rendue pour la voir, a été telle, qu'on a été obligé de la laisser se déborder jusques dans l'orchestre des musiciens, & sur le théâtre. Quant à l'extérieur, on ne lui trouve d'autre défaut que d'être un peu trop grande, & d'avoir la tête trop petite pour son corps: elle n'a pas non plus les bras beaux; mais tous les moyens de l'intelligence & de l'ame sont à sa disposition, & elle les fait valoir déjà au plus haut degré. Deux cabales puissantes s'élevent contr'elle: les deux Sainval, qui sentent toute leur infériorité, & Mlle. Vestris, qui se voit déjà balancée par ce jeune sujet, excitent tous leurs partisans à atténuer le triomphe de leur rivale. Il paroît impossible qu'elles réussissent.

Le public est si satisfait du sieur Brizard; dont Mlle. Raucoux est l'élève, qu'à chaque fois il demande cet acteur pour annoncer, & le comble de ses applaudissements.

Mlle. Raucoux, après avoir joué trois fois dans *Didon*, doit jouer successivement à trois reprises les rôles d'*Emilie* dans *Cinna*, & d'*Idamé* dans l'*Orphelin de la Chine*.

28 *Décembre*. Le sieur Baujon, banquier de la cour, est fort engoué de la nouvelle actrice. Quoique ce lourd financier n'ait jamais été homme de lettres, il veut présider aux leçons

de cette jeune débutante , & fait faire les répétitions chez lui. On présume qu'il en veut plus à la personne qu'au talent. On souhaite fort qu'elle dégraisse un peu ce Turcaret , aujourd'hui le Plutus à la mode , & qui a pensé être pendu en 1748.

29 Décembre. *Les trois Siècles de notre Littérature , ou tableau de l'Esprit de nos Ecrivains , depuis François I. jusqu'en 1772 , en forme de dictionnaire* , occasionnent un grand scandale parmi nos auteurs ; ils prennent parti pour ou contre , suivant la cabale dont ils sont. Le but de cet ouvrage paroît être de dénigrer tous ceux qui se sont rangés sous les drapeaux de M. de Voltaire , & qu'on connoît sous le titre de Parti Encyclopédique. MM. Diderot & d'Alembert s'y trouvent extrêmement maltraités : tant en leur nom qu'au nom de leur secte , ils ont été porter des plaintes au chef de la librairie , qui a toléré & tolere la vente du livre. M. de Sartines leur a demandé s'ils étoient attaqués personnellement dans leurs mœurs & dans leur vie ? Ils ont répondu que oui , puisque l'on prétendoit que les conséquences les plus funestes , les crimes les plus atroces , pouvoient dériver de leurs principes. Le lieutenant de police n'a point cru que cette accusation fût dans le cas d'être écoutée , & il les a renvoyés , en leur conseillant de se justifier & de défendre leur doctrine.

Quoique cette diatribe volumineuse soit généralement attribuée à l'abbé Sabathier , on ne doute pas qu'il n'ait eu des coopérateurs en méchanceté : le sieur Palissot , très-profond dans cet art , passe pour n'avoir pas

été d'un foible secours à l'auteur en nom.

30 Décembre. *L'Histoire Philosophique & Politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes*, dont on a parlé plusieurs fois, répandue ici depuis long-temps & dont on a même renouvelé l'édition, vient enfin d'attirer l'attention du gouvernement. Il paroît un arrêt du conseil du 19 décembre, qui le supprime, de l'avis de M. le chancelier, comme introduit de l'étranger en France, attendu que S. M. a reconnu qu'il contenoit des propositions hardies, dangereuses, téméraires & contraires aux bonnes mœurs & aux principes de la religion, &c.

31 Décembre. *Le Fermier & les Chiens*,
fable politique.

Un gros fermier qu'on appelloit Martin,
Riche en troupeaux, de commerce facile,
Près de Paris avoit son domicile ;
Plus que de droit le sexe féminin
Le gouvernoit & quelquefois le vin ;
A cela près, c'étoit un honnête homme,
Tel qu'à Paris, à Vienne, ou dans Rome
On n'en eût pu rencontrer de meilleur.
Douze grands chiens, des méchants la terreur,
De la maison gardoient les avenues.
Pour s'y glisser il n'étoit point d'issues
Dont les détours ne leur fussent connus ;
A chaque instant ils y faisoient la ronde,
Un guet bien sûr, & des cris affidus.
Cela déplut, non au propriétaire,
Mais aux valets, mais à la basse-cour :

Tous ces gens-là n'aiment pas le grand jour,
Ni l'œil du chef, ni rien qui les éclaire.
Le premier plan fut de forcer les chiens
A tout souffrir, à tout voir sans rien dire ;
Pour cet effet ils prirent les moyens
Que l'industrie en pareil cas inspire :
On les flatta d'abord pour réussir ;
Mais ne tirant de-là nul avantage ,
On crut devoir au bâton recourir ,
Et tous les jours on en faisoit usage.
Un vieux valet, d'une inflexible humeur,
Ler affommoit dès que sa fantaisie
Ne convenoit à son gré leur furie ;
Il redoubloit, quand, mordant le voleur
Qu'il honoroit de toute sa faveur ,
Ils carottoient l'honnête homme & le sage
Qui du fermier conservoit l'héritage.
Comme l'on vit que l'on ne pouvoit gagner
Des surveillants d'un pareil caractère ,
Auprès du maître , afin de s'en défaire ,
On résolut de les calomnier.
Ce n'étoit pas une besogne aisée :
Dans la maison étoit un intendant ,
D'une vertu rigide & consommée ,
Qui parloit d'eux avantageusement :
Non , disoit-il, on ne peut pas connoître
De meilleurs chiens. Heureux cent fois le maître
Qui réunit pour garder la maison
Des surveillants d'une étoffe pareille ;
Ils sont braillards , mais toujours la raison
Conduit leurs dents & dirige leur veille ;
L'homme intrigant , le larron , l'assassin

Tentent en vain d'échapper à leur vue :
Si vous vivez , respectable Martin ,
C'est à leurs cris que la gloire en est due.
On peut juger qu'avec un protecteur
Si généreux , & si bon connoisseur ,
On n'avoit pas à craindre pour la vie
De ces bons chiens. Aussi pour l'écarter ,
On fit un jour ce que la calomnie
A de plus noir , ce que peut inventer
L'ame aux forfaits la plus déterminée ;
Ce n'est pas tout , une prostituée ,
Dont le fermier adoroit les appas ,
Qui l'endormoit tous les soirs dans ses bras ,
Pour l'écraser se mit de la partie.
Pendant un temps le fermier chancela ,
Mais la manœuvre étoit trop bien ourdie :
De la maison un soir on le chassa
Avec éclat , avec ignominie.
Certain maraud , esprit vil & rampant ,
Un orgueilleux sans honneur , sans naissance ,
Laid de figure & que les chiens souvent
Avoient jadis houspillé d'importance ,
Fut indiqué par le sot comité ,
Et sur le champ par Martin accepté
Pour occuper auprès de lui la place
Que le premier avoit dans la maison.
Ne faut jamais augurer rien de bon ,
D'avantageux , quand un fripon remplace
Une ame honnête : on va dans un instant
En présent ter un exemple frappant.
Notre coquin met d'abord en usage ,
Pour s'affermir plus efficacement ,
L'art dangereux du faux patelinage

Qu'il possédât supérieurement ;
 Puis , quand il eut gagné la confiance
 Et qu'il se vit dans son poste assuré,
 Dans un clin-d'œil tout fut dénaturé ;
 Il immola les chiens à sa vengeance :
 Il en plaça d'autres , que dès l'enfance
 Le scélérat lui-même avoit formés.
 Ces nouveaux chiens toujours accoutumés
 A ne flatter que gens de son espèce ,
 Près du fripon dépouilloient leur rudesse :
 Pour le seul sage ils réservoient leurs dents.
 Ainsi dans peu tous les honnêtes gens
 Furent bannis : chose presque incroyable
 Et vraie encore , quoique peu vraisemblable,
 Hormis un seul , on chassa les parents.
 Depuis ce temps cette maison remplie
 Jusques alors de sujets vertueux ,
 Ne reçut plus que de vils malheureux
 Et qu'une horde aux crimes enhardie.
 Mal en avint au bon homme Martin ,
 On fit entrer un soir un assassin ,
 Qui ne trouvant ni chien , ni sentinelle ,
 Le poignarda dans les bras de sa belle.

Morale.

Ceux qui voudront le prendre pour modèle,
 Auront un jour un sort pareil au sien.
 Ne fréquentons que des hommes de bien ;
 Avec le fourbe aussi-tôt qu'on se lie,
 On compromet son honneur & sa vie.

ANNÉE M. DCC. LXXIII.

1 Janvier. **M.** le duc de Bourbon fera sûrement reçu cordon-bleu aujourd'hui. Tout est disposé pour la cérémonie. C'est M. Bertin, le ministre, grand trésorier de l'ordre, qui doit faire les fonctions de prévôt & maître des cérémonies, à la place de M. d'Aguesseau, qui a la goutte. En conséquence cet officier, peu stylé au cérémonial, en a fait des répétitions tous ces jours-ci.

C'est à l'occasion de cette cérémonie qu'on a dit le joli bon mot, en réponse à la question sur le retour du prince de Condé à Versailles : Qu'y est-il allé faire ? *Ses preuves.*

1 Janvier. Il vient d'arriver d'Angleterre en cette capitale un livre ayant pour titre : *Les Efforts de la liberté & du patriotisme contre le despotisme du sieur de Maupeou, chancelier de France, ou Recueil des écrits patriotiques pour maintenir l'ancien gouvernement françois.* Ce recueil paroît sortir des mêmes presses que celui dont on avoit annoncé le premier volume. Mais les éditeurs se font réformés, ont pris un plan meilleur, l'ont étendu davantage, & ils ont déjà produit trois volumes contenant les morceaux les plus intéressants. Ils ont mis à la tête une préface raisonnée sur les divers ouvrages qu'ils ont ramassés, sur leur but, & ils annoncent d'avance une suite qui ne sera pas moins curieuse. Cependant on trouve encore bien des défauts dans

cette compilation , & elle ne peut effrayer quelqu'un qui feroit tenté d'en faire une plus parfaite , & voudroit y donner les soins nécessaires. Au surplus , les éditeurs avertissent que ce n'est pas sans péril qu'ils ont osé se livrer à ce travail épineux , vu les persécutions que pouvoit exciter contre eux l'homme dangereux que ces ouvrages concernent spécialement.

2 Janvier. La secte des économistes , pour mieux propager sa doctrine , avoit établi un journal peu connu , qui porte le nom d'*Ephémérides du Citoyen*. Cet ouvrage ne pouvoit guere durer , vu la nature monotone , insipide & ennuyeuse des productions dont il s'alimentoit ; aussi vient-il de prendre fin. Les auteurs rejettent cet abandon sur la difficulté d'avoir des coopérateurs , par la gêne & les entraves que leur donne continuellement le ministère. Ce livre pouvoit renfermer des vues utiles , mais tellement noyées dans un fatras de raisonnemens scientifiques abstraits , qu'il falloit un courage héroïque pour les y démêler.

3 Janvier. On vient de nous envoyer de Londres des *observations* imprimées , sur les déclarations des cours de Vienne , de Pétersbourg & de Berlin , au sujet du démembrement de la Pologne , avec des notes historiques & politiques , ayant 50 pages in-8°. L'auteur s'y élève avec force contre la conduite de ces trois puissances. Il démontre , ou veut démontrer , que leur invasion n'est fondée que sur des motifs frivoles & des principes insoutenables ; qu'elle est l'ouvrage

de la force & de la violence, une usurpation manifeste, une injustice criante, & qu'elle présente au reste de l'Europe les conséquences les plus alarmantes; que la cause de la Pologne est celle de toutes les nations & particulièrement des puissances du second ordre, qui tomberont les unes après les autres sous le joug de ces trois premières, si elles ne se liquent promptement pour se garantir de leur chute.

4 Janvier. La nouvelle actrice a continué son début dans l'*Emilie de Cinna*. Quoique ce rôle ne prête pas autant que celui de *Didon* au développement du talent, elle en a montré autant qu'il étoit possible, & n'est pas moins admirée. Les cabales redoublent d'activité & sur-tout celle de Mlle. Vestris. Ce qui a donné lieu à un bon mot à la dernière représentation de *Cinna*. Un chat s'est trouvé dans la salle, & a fait des miaulements fâcheux; un plaisant s'est écrié: *Je parie que c'est le chat de Mlle. Vestris.*

5 Janvier. On fait assez volontiers à la fin de l'année des noëls sur la cour, qui roulent sur les anecdotes galantes ou politiques qui se sont passées durant son cours. Un plaisant vient d'en mettre au jour de cette espèce, qui, s'ils ne sont pas bien piquants par leur tournure, serviront de pièces historiques pour constater quelques faits auxquels ils ont rapport.

6 Janvier. Il court une pasquinade relativement à la future expulsion des jésuites, dans laquelle il y a du sel & de la finesse. On suppose que le pape présente à divers

seigneurs de l'Europe le général des jésuites,
en leur disant : *Ecce homo !*

A quoi les princes répondent ; savoir,

Le roi de Portugal.	<i>Tolle , crucifige.</i>
Le roi d'Espagne.	<i>Reus est mortis.</i>
Le roi de France.	<i>Vos dicitis.</i>
La reine de Hongrie.	<i>Quid enim malè fecit !</i>
L'Empereur.	<i>Non invenio in eo causam.</i>
Le roi de Prusse.	<i>Quid ad me !</i>
La république de Venise.	<i>Non in die festo , ne fortè tumultus fieret in populo.</i>
Le roi de Naples & l'in- fant duc de Parme.	<i>Nos legem habemus , & se- cundùm hanc legem debet mori.</i>
Le roi de Sardaigne.	<i>Innocens ego sum à sanguine ejus.</i>
Le pape réplique.	<i>Corripiam & emendatum eum vobis tradem.</i>
Le général des Jésuites.	<i>Post tres dies resurgam.</i>
Tous les ordres religieux.	<i>Jube ergo custodiri sepul- crum ejus usque in diem tertium , ne fortè veniant discipuli ejus , & furen- tur eum , & dicant plebi : surrexit à mortuis , & erit novissimus error pefor- priori.</i>
Le pape répond.	<i>Ite , custodite , sicut vos scitis.</i>

6 Janvier. La nouvelle actrice a joué hier
à la cour , & a produit la même sensation
qu'à la ville. Sa majesté en a été si contente ,
qu'elle a décidé qu'elle seroit reçue sans
difficulté.

7 Janvier. Les amateurs de l'opéra ont vu
avec peine le départ de Mlle. Heynel pour
l'Angleterre. Ils en sont d'autant plus affligés.

qu'il paroît que c'est sans retour. Le fort considérable qu'elle doit trouver dans ce royaume , ne peut être compensé par celui qu'on lui fait ici. On ajoute que le genre de plaisir qu'elle aime est une raison puissante pour l'y retenir. Son goût pour les femmes y a de quoi se satisfaire de la façon la plus attrayante , & quoique Paris fournisse bien des *tribades* , on veut que Londres lui soit supérieur.

8 Janvier. Les philosophes du jour, vulgairement appelés *Encyclodédistes* , sont fort alarmés de la prépondérance que semble acquérir constamment le parti des dévots. Ils ont d'autant plus d'intérêt de redouter leur attaque , que tout annonce la faveur accordée par le gouvernement à leurs adversaires. Ce ne peut être que par la suggestion de M. le chancelier , ou du moins sous ses auspices , que l'université de Paris vient de proposer pour sujet du prix , fondé par J. B. Coignard , qu'elle doit distribuer cette année : *Non magis Deo quàm Regibus insensa est ista quæ vocatur hodiè philosophia* : assertion fulminante , accusation cruelle , dont on ne doute pas que ces messieurs ne se justifient complètement dans une défense publique. Leur attachement connu au parti patriotique est un grief encore plus grand que leur irrégion prétendue , prétexte seulement à la guerre qu'on leur suscite.

8 Janvier. La fureur du public pour voir la nouvelle actrice des François redouble chaque jour. Elle a joué dans *Mithridate* , le rôle de *Monime* avec un succès plus extraordinaire encore. Mais ce qu'il y a d'incroyable , c'est

qu'à ses talents sublimes elle joigne un cœur pur , au point de se refuser aux propositions les plus séduisantes. On prétend qu'un amateur lui offre jusqu'à 100000 livres pour son pucelage.

9 Janvier. Les directeurs de l'opéra ont remis jeudi sur leur théâtre *la Reine de Golconde* , ce qui n'est pas une nouveauté & ne leur attirera pas une grande quantité de spectateurs. Ils se disposent à remettre aussi pour les grands jours incessamment le fameux *Castor & Pollux*. Il est à craindre qu'à force d'user cette ressource , qui est leur dernière , ils ne lassent enfin le public & ne s'en privent.

10 Janvier. Le Roi a fait à Mlle. de Raucoux la faveur de rester à la comédie pendant tout le temps de la représentation de *Didon* , où elle jouoit. Cette circonstance a été d'autant mieux remarquée , que S. M. n'aime point le spectacle en général , & sur-tout la tragédie. Elle a eu la bonté de la présenter ensuite à madame la Dauphine , sous le nom de la reine *Didon*. Elle l'a agréée , comme on a dit , pour entrer dans la troupe des comédiens françois , & a ordonné qu'on lui donnât 50 louis pour marque de sa satisfaction. Mlle. de Raucoux a emporté aussi les suffrages de madame Dubarri. Cette belle comtesse lui a demandé ce qu'elle aimeroit mieux , ou de trois robes pour son usage , ou d'un habit de théâtre ? L'actrice a répondu , que puisque la comtesse lui en laissoit le choix , elle préféreroit l'habit de théâtre , dont le public profiteroit aussi.

10 Janvier. Les comédiens italiens doivent

donner demain la première représentation d'une comédie nouvelle , mêlée d'ariettes , intitulée : *Le bon Fils*. On la dit composée d'après un conte de M. Marmontel , dont le livre est aujourd'hui la mine féconde où puisent tous nos faiseurs d'opéra comiques. La musique est du sieur Philidor : on la dit si savante que plusieurs chanteurs n'ont pu l'exécuter , & qu'il a été obligé d'y faire des changements ; ce qui en a retardé la représentation.

11 *Janvier*. La faculté de médecine est fort mécontente de l'arrêt du conseil qui a nommé une commission pour l'examen des remèdes particuliers , en ce que les membres de ce tribunal étant composés de médecins , de chirurgiens & d'apothicaires , son honneur se trouve compromis par ce mélange , tel qu'indépendamment de la concurrence des voix avec ces deux espèces d'artistes , que la faculté regarde comme ses subalternes : ceux-ci sont dans le cas , en se réunissant , de l'emporter continuellement sur elle par la pluralité des suffrages. En conséquence elle doit faire des représentations au Roi , & elle trouve très-mauvais que ses membres y aient pris place , & que son doyen en ait accepté la présidence.

12 *Janvier*. Les lecteurs du Roi au collège royal prétendent s'agréger à l'université de Paris. Ils soutiennent qu'ils doivent avoir part au partage des rentes , faisant partie du produit de ses messageries , fixé aujourd'hui au 28^{me}. du bail des postes. MM. de l'université , au contraire , combattent leur assertion , & la nation de Normandie vient de rendre public un mémoire à consulter & consultation sur la propriété des nations qui composent la fa-

culté des arts en l'université, de leurs messageries & sur la destination de leur produit.

13 Janvier. La fureur pour aller voir la nouvelle actrice augmente à tel point qu'il n'y a pas de jour où plusieurs personnes ne soient estropiées au guichet des billets de parterre. Il s'est établi à cet égard un agiotage si considérable, que plusieurs se vendent aussi cher & même plus cher que les billets d'orchestre, & qu'on les a vus monter jusqu'à 12 livres. Lundi dernier, la cabale qui la protège, lorsque l'acteur est venu annoncer, a d'abord demandé le sieur Brizard. Celui-ci arrivé, on ne l'a point laissé ouvrir la bouche, on a crié fortement : *Une représentation au profit de la nouvelle actrice.* Le sieur Brizard a été obligé de se retirer. L'intervalle a été très-long. Enfin le comité des comédiens tenu sur cette demande s'est séparé, & un troisième acteur est venu dire au public que les acteurs étoient très-disposés à satisfaire son vœu ; mais que toutes leurs délibérations étoient soumises aux gentilshommes de la chambre, & qu'ils ne pouvoient rien arrêter sans leur attache. On s'est contenté de cette raison, & la fermentation a cessé. On croyoit qu'aujourd'hui il y auroit tumulte, mais la garde redoublée a effrayé les mutins.

14 Janvier. Les comédiens italiens ordinaires du Roi ont donné lundi la première représentation de la comédie nouvelle du *bon Fils*, avec le premier titre d'*Antoine Masson*. Elle est en un acte & en prose, mêlée d'ariettes. Les paroles sont d'un certain abbé le Monnier, qui a traduit le *Térence*, mais ne s'entend en rien au théâtre. Indépen-

damment des vices de construction , la forme n'a aucunes beautés : il n'y a pas une scene qui vaille quelque chose. Les ariettes mêmes sont détestables. La musique du sieur Philidor n'a pu compenser tant de défauts, & si le *bon Fils* n'est pas absolument tombé, il n'est guere possible qu'il aille bien loin.

15 Janvier. La vertu de la nouvelle actrice se foutient contre les assauts multipliés qu'elle reçoit. Il est vrai qu'elle est fortement étayée par la brutalité du pere , qui lui a déclaré qu'il lui brûleroit la cervelle si elle forniquoit.

16 Janvier. M. Clément , ce critique infatigable , qui , nouvel Erostrate , ne veut s'illustrer que par les dévastations & les ruines , paroît s'attacher décidément à M. de Voltaire , comme à l'homme le plus digne de la guerre qu'il respire. Il entreprend une critique générale & détaillée des œuvres les plus importantes de cet auteur illustre , & il lui adresse un cartel , dans une premiere lettre qu'il vient de faire imprimer , où il lui déclare sa résolution. Cette épître , qui est un chef-d'œuvre de littérature polémique , roule sur les manœuvres de toute espece de M. de Voltaire , pour déprimer sans relâche nos grands maîtres , & pour s'élever sur les débris de leurs trophées. Elle se lit avec d'autant plus de plaisir , que l'observateur s'est abstenu d'y répandre ce fiel qui révolte les honnêtes gens , & qu'accumulant les faits en abondance , il écrase son ennemi par les preuves les plus convaincantes , en lui rendant justice sur ses productions précieuses , en le louant , en l'exaltant , en le divinifiant avec presque autant d'enthousiasme que ses partisans. Il est à souhaiter que les

autres lettres soient écrites du même ton , dont M. l'abbé Guenée a donné un exemple si admirable dans les *Lettres critiques* , composées sous le nom de quelques juifs , & dont on a long-temps ignoré l'auteur véritable.

17 Janvier. Les comédiens françois ont reçu à pension la nouvelle actrice , n'y ayant aucune des 23 parts vacantes. Il lui ont donné 1800 livres , quoique la petite Sainval ait cent louis. Cette distinction injurieuse indigné le public. Quant à celle-ci , elle se dispose à reparoître incessamment ; ce qui va redoubler la fureur des spectateurs , s'il est possible , pour voir lutter ces deux rivales.

17 Janvier. M. Piron se meurt & paroît sans ressource. Il est attaqué d'une maladie de l'uretère , qui ne permet pas d'avoir la moindre espérance. Il conserve toute sa tête & le feu qu'il a toujours eu.

17 Janvier. Il se publie au palais un mémoire très-curieux par la nature de la cause. Il roule sur l'appel comme d'abus d'un mariage contracté par un mari pendant la vie d'une première femme , qu'il avoit fait condamner comme adultère , & sur les effets que peut produire cette condamnation rendue par contumace contre la femme , quoique résidente dans le lieu où se tenoit la juridiction. Cette malheureuse , ainsi condamnée en 1725 , fut ensuite enfermée à la salpêtrière & y resta huit ans. Elle en sortit alors ; elle passa en Saxe ; elle eut le bonheur de plaire à la feue reine de Pologne , qui la conduisit dans ce royaume. Elle y fut chargée de l'éducation de la Palatine Podlachy , & ensuite de celle des princes & des princesses Jablonosky.

Libre de rester en ce pays-là , la guerre & la peste qui dévastent depuis tant d'années ces malheureuses contrées , l'ont obligée d'en sortir. Revenue en France , elle a appris que son mari , qui l'avoit accusée d'adultère , s'en étoit lui-même rendu coupable , & qu'il avoit joint à ce crime celui d'abuser de la bonne foi d'une seconde femme & de la sainteté du sacrement : qu'il avoit supposé la mort de la première & s'étoit remarié ; que par le contrat il avoit disposé des biens de la prétendue défunte en faveur de sa nouvelle épouse , & étoit mort au mois de janvier 1762.

Suit une consultation en faveur de cette veuve , le *Danois de Boishamand* , en date du 11 décembre , qui désigne le genre de procédure qu'elle doit tenter.

18 Janvier. Un livre venu de l'étranger , & réimprimé ici avec permission , fait un bruit terrible aujourd'hui , & excite l'animadversion du ministère. Il est intitulé : *Reflexions philosophiques sur le Système de la Nature , par M. Holland*. Le sieur Riballier , syndic de la faculté , lui a donné une approbation très-longue , où , en dégradant beaucoup le livre critiqué , il élève aux nues la critique.

Cependant , en discutant l'ouvrage , on a trouvé deux endroits très-repréhensibles. L'un est le portrait d'un monarque , athée dans sa conduite , & superstitieux dans ses pratiques , qu'on a voulu être susceptible d'une allusion très-ressemblante au Roi. L'autre est une assertion très-détaillée sur les effets du despotisme , & sur le droit que les excès donnent dans certains cas aux peuples de s'élever contre , & de lui imposer un frein.

On sent que le gouvernement n'a pu tolérer un ouvrage si dangereux dans ses principes & si criminel dans ses allusions. Il est arrêté avec le plus grand soin, & les amis du sieur Riballier craignent qu'on ne sévise contre ce censeur.

18 Janvier. Un prêtre, & le curé de Saint-Roch, sur la paroisse duquel est M. Piron, s'étant successivement présentés chez le moribond, ont été reçus tous deux par ce plaissant, avec la même gaieté qu'il a répandue sur toute sa vie. Le premier l'ayant appelé *son cher frere*, il lui a dit qu'il n'en avoit jamais eu qu'un, qui étoit mort; que c'étoit une f. . . bête, & lui a demandé si c'étoit en cette qualité qu'il comptoit le remplacer? Quant au pasteur, il ne l'a pas moins mal mené, & celui-ci désespere d'en tirer parti.

18 Janvier. On cite un trait qui feroit beaucoup d'honneur à madame Geoffrin, s'il étoit vrai. On raconte que deux seigneurs russes ayant paru fort engoués de deux tableaux que cette dame avoit achetés à la vente de feu Vanloo, elle leur avoit déclaré qu'ils ne lui avoient coûté que 4000 livres; qu'elle ne vouloit point s'en défaire; que cependant, s'ils en étoient si passionnés, peut-être à force d'argent se laisseroit-elle tenter. On ajoute que ces étrangers ayant acquiescé à la somme de 50000 livres, madame Geoffrin ayant retiré ses 4000 livres d'achat, avoit envoyé le surplus à la veuve du peintre.

20 Janvier. Mlle. Rauvoux continue à faire la plus grande sensation & à être la matiere des propos de Paris. On rapporte que l'autre

jour un homme est entré dans sa loge , lui a déclaré qu'elle devoit juger à son âge & à sa figure qu'aucun motif de concupiscence ne l'attiroit près d'elle ; qu'il n'étoit guidé que par un sentiment profond , par une admiration vive pour ses talents ; qu'il la prioit de ne pas trouver mauvais que dans son enthousiasme il lui donnât de foibles marques de sa reconnoissance , par un petit tribut qu'il apportoit sur sa toilette , & à l'instant il y a mis deux rouleaux de cent louis chacun. L'actrice lui a répondu fort honnêtement , que sa démarche étoit faite avec trop de noblesse & trop de graces pour qu'elle hésitât à accepter son bienfait. Il paroît que ce particulier a disparu sur le champ , sans se faire connoître , car on est aujourd'hui à conjecturer quel il peut être.

21 Janvier. On se rappelle la profession de foi politique de M. le vicomte d'Aubuffon , dans laquelle il annonçoit un projet de sa composition pour la restauration de l'état & l'amélioration des finances. Il paroît aujourd'hui dans un gros volume in-8^o. ayant pour titre : *l'Ami des François*. Il y a apparence que toutes les idées de ce spéculateur ne sont pas dans le cas d'être adoptées par le gouvernement , puisque l'ouvrage est très-clandestin & très-cher. Quand on l'aura lu , on pourra en raisonner plus pertinemment.

22 Janvier. M. Marmontel a fait une piece de vers sur l'incendie de l'hôtel-dieu. Cet ouvrage n'est encore connu que des enthousiastes & des amis de l'auteur , en sorte qu'on ne peut guere s'en rapporter aux éloges qu'ils

On publie. Cet académicien compte le faire imprimer : il a déclaré que le profit qui pourroit résulter de la vente de son épître, étoit destiné pour secourir cet hôpital, & que c'étoit ainsi qu'il faisoit son aumône.

22 Janvier. Dans le conseil tenu dimanche, concernant les projets pour la nouvelle salle de la comédie françoise, celui dont on a parlé depuis long-temps, a été adopté, soit pour l'emplacement, soit pour l'édifice. Il n'en a pas été de même du moyen des finances. Sur la discussion des requêtes de divers particuliers qui ont présenté des mémoires relativement à leurs intérêts personnels, qu'ils prétendoient se trouver compromis, on a jugé que pour les contenter, il falloit que la ville se chargeât des fonds & de leur administration. En sorte que l'avantage le plus considérable de ce projet, qui étoit de l'exécuter sans qu'il en coûtât rien au Roi, ni aux comédiens, ni à la ville; sans que les propriétaires des terrains ou maisons en fussent lésés, puisqu'on donnoit des dédommagements & par de-là, se trouve anéanti. Cependant, sa majesté a déclaré qu'elle vouloit que le sieur Liegeon, architecte, auteur des plans, fût chargé de les suivre.

23 Janvier. Un plaisant a exprimé en vers les difficultés qu'on éprouve journellement à la comédie pour y avoir place, lorsque Mlle. Raucoux joue; il lui a adressé à ce sujet un rondeau, genre de poésie antique qu'il a rajeuni pour cette actrice, dans lequel en ne s'affervissant pas exactement aux regles, il y a mis la chose la plus essentielle, ce

qui en fait l'ame , une certaine naïveté maë
ligne. Le voici :

A vous claquer quand tout Paris s'empresse ,
Moi seul encor n'y fuis point parvenu :
Déjà trois fois étouffé dans la presse ,
J'ai vu la grille & n'ai rien obtenu ,
J'entends vanter vos talents , votre grace ,
De votre jeu l'on m'a peint la chaleur ,
Et comme un autre , obtenant une place ,
J'eusse employé ma main de bien bon cœur
A vous claquer.

Je fais qu'on peut, en triplant l'honoraire ,
Humaniser les traitants du parterre :
Mais payer triple enfin m'a retenu.
Eussiez-vous cru , jeune & faite pour plaire ,
Qu'on regretât d'employer un écu
Pour vous claquer !

23 Janvier. M. Piron a été enterré hier...
C'est sans doute une très-grande perte pour
la littérature. Quoiqu'il ne fit rien depuis
long-temps , il contenoit au moins le faux
goût , & s'opposoit à ses progrès : il for-
moit quelques gens de lettres qui s'étoient
rangés sous ses étendards , & dès-lors s'affi-
choient pour ennemis de M. de Voltaire ,
car il y avoit une haine irréconciliable entre
ces deux hommes célèbres. Un des plus
grands regrets de M. Piron en mourant ,
a été de ne pas survivre à son adverfaire.
Il étoit cependant le plus âgé ; il avoit plus

de quatre-vingts ans : il étoit presqu'aveugle. Il avoit été élu de l'académie françoise ; mais M. l'évêque de Mirepoix avoit cru devoir s'opposer à la réception de l'auteur de l'*Ode à Priape*. On lui avoit obtenu une pension de cent pistoles sur la cassette du Roi. C'est l'homme le plus fertile en bons mots qui ait peut-être jamais existé. On ne l'a jamais trouvé court , & dans la vieillesse où il étoit parvenu , il avoit encore la riposte vive & heureuse.

24 Janvier. Il paroît une suite du *Système de la Nature* , sous le titre de *Système social* , ou *Principes naturels de la morale & de la politique* , avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs. Trois volumes. On attribue cet écrit au même auteur du premier , c'est-à-dire , à feu M. Mustel , dont on ne craint pas de révéler le nom depuis sa mort.

25 Janvier. L'arrêt qui supprime le livre des *Réflexions philosophiques sur le système de la Nature* , est du 17 de ce mois. Il énonce vaguement les motifs , & ne les fait porter que sur des propositions qui ne sont pas conformes aux principes de notre religion & de notre politique. Voici les morceaux qui ont attiré l'attention du gouvernement.

Page 15 & suivantes de la première partie , l'auteur dit : « Un homme a droit de faire une chose , lorsqu'en la faisant il n'agit point contre son bonheur réel & durable. La même maxime a lieu par rapport à une société , qui est alors envisagée comme une personne morale.

» Le despotisme , qui ne connoît d'autre loi que la volonté capricieuse & momentanée
de

du souverain , est en contradiction avec tous les intérêts du corps politique. Le peuple qui se met en devoir de le secouer , ne risque jamais rien , parce que l'esclavage est assurément le dernier degré de la misère. Non-seulement il a le droit de ne point recevoir cette forme de gouvernement , il a encore celui de la détruire , s'il a le malheur d'y tomber. . . .

» Pour nous rapprocher de la thèse de notre auteur , supposons qu'un souverain abuse du pouvoir que les loix lui accordent , & qu'au lieu de l'exercer pour le bien de ses sujets , il s'en serve pour les opprimer ; la nation doit-elle se soustraire à une autorité si mal employée ? Je réponds qu'il y a fort peu de cas où tout bien pesé , il soit du véritable intérêt du peuple de le faire. . . . Mais si le gouvernement est insupportable , s'il tend à la ruine de la liberté & du bonheur public , s'il est manifestement dégénéré en tyrannie , alors il est de l'intérêt de la nation de réprimer efficacement les violences du souverain , non pas en le destituant. . . . mais en lui donnant un conseil , par exemple , ou un tuteur qui gouverne en son nom. . . . Je conviens avec l'auteur que nulle société sur la terre n'a pas voulu conférer irrévocablement à ses chefs le droit de lui nuire. Je dis plus : nulle société sur la terre n'a jamais donné ce droit contradictoire à personne. . . .

» Il est incontestable que les souverains ne tiennent leur autorité que du consentement de la nation. . . . Dans un état où par la constitution le souverain est tenu de conférer avec son conseil sur l'administration publique ,

il est clair qu'outre la Divinité , il y a des hommes sur la terre légitimés à lui demander compte de sa conduite. »

Page 174 de la seconde partie, l'auteur dit...
 « Un prince , esclave de ses passions , & qui , plongé sans cesse dans un tourbillon de distractions , n'a ni le temps ni la volonté de se replier sur soi-même , est aussi peu athée que religieux ; il n'est pas même homme : c'est un être perversi , un frénétique , qui n'a point de système , parce qu'il passe sa vie dans un délire continu. Il croit en Dieu par préjugé & malgré lui ; mais il fait tous ses efforts pour en éloigner l'idée. Lorsque dans les angoisses de sa conscience bourrelée , la voix du cœur & les préjugés de l'enfance reprennent quelque force , il passe d'une espèce de vertige & de démence à l'autre : il tâche de se réconcilier par des pratiques futiles , & souvent par des serments , avec une Divinité qu'il ne connoît pas. Dans le cours de ses injustices & de ses débauches , il pense à l'éternité , comme un criminel pense au gibet & à la roue. Sa dévotion est celle d'un malfaiteur qu'on va exécuter. »

25 Janvier. L'académie royale de musique remet demain sur son théâtre *Castor & Pollux* , avec des embellissements du côté des décorations , des habits & de l'appareil extérieur.

26 Janvier. On écrit de Ferney que M. de Voltaire , quelque dégagé qu'il soit de la matière , a cependant encore des velléités charnelles ; qu'il a recours quelquefois au secret du bon roi David pour prolonger sa vieillesse , & qu'il admet à sa couche de jeunes filles. On ajoute que depuis peu , s'étant

trouvé l'imagination exaltée , il avoit tenté d'en venir à l'acte ; mais que cet effort prodigieux lui avoit procuré un évanouissement considérable , ce qui avoit alarmé toute sa maison. On assure qu'heureusement cet accident n'a pas eu de suites.

27 Janvier. Les détails de la mort de monsieur Piron sont précieux , & par l'homme qu'ils concernent , & par le piquant qu'il savoit mettre à toutes ses reparties. On a dit qu'il avoit mal reçu le curé de St. Roch. Ce dernier lui ayant objecté les divers écrits scandaleux qu'il pouvoit avoir à se reprocher , l'autre lui répondit qu'il croyoit avoir facilement expié tout cela par son *de profundis* & autres ouvrages de dévotion. Sur quoi le pasteur faisant l'étonné , comme s'il n'eût rien fait en ce genre : « Eh , mordié ! lui répliqua-t-il , M. le curé , est-ce que vous n'êtes fait que pour fouiller dans mes ordures ? »

Depuis , sa niece , nommée *Nanette* , lui ayant fait des représentations sur la nécessité de satisfaire aux cérémonies d'usage : « Tu fais bien , dit-il , que je n'ai jamais aimé à mentir ; allons qu'il vienne , mais qu'on me donne mon grand *widercome* ; » gobelet énorme dans lequel il buvoit , comme s'il eût voulu faire passer ce calice par quelque chose de plus à son goût.

Cette niece étoit mariée , à l'insu de son oncle , à un nommé *Capron* , violon ; & quoique cet hymen fût fait depuis long - temps , elle s'imaginait que M. Piron l'ignoroit absolument. Il disoit de temps en temps : « J'en rirai bien après ma mort , *Nanette* a le paquet. » Elle étoit en effet nantie d'un

testament , dans lequel il dit : « Je laisse à » Nanette , &c. *femme de Capron , musicien.* » Ce qui prouve qu'il n'ignoroit pas la supercherie , & qu'il avoit eu la générosité de ne rien diminuer de ses sentiments pour sa niece.

Toute l'académie françoise a été invitée à son enterrement ; & par une indécence qui a indigné tous les gens de lettres , aucun de ces messieurs ne s'y est trouvé.

C'est le sieur Bret qui est chargé de ramasser les manuscrits de ce grand homme , de les rédiger , & de donner l'édition de ses œuvres posthumes.

La plus curieuse sans doute seroit un *Pironiana* , c'est-à-dire , le recueil de tous les bons mots & saillies qu'il a dit en sa vie. Mais il faudroit pour présider à ce travail , un homme chaud comme l'auteur , & M. Bret n'est rien moins que tel.

28 Janvier. *Les Loix de Minos* , tragédie de M. de Voltaire , que les comédiens françois annonçoient & devoient donner incessamment , sans le succès éclatant de la nouvelle actrice , viennent d'être imprimées sous ce titre , ou *Astérie*. On en conclut que la tragédie ne sera pas jouée. L'intrigue est un réchauffé de plusieurs autres du même genre , & sur-tout des *Guebres* , du même auteur. Mais ce qui doit en dégoûter absolument , c'est la foiblesse du coloris , où l'on ne retrouve en rien le grand poëte , dont c'étoit la partie brillante.

29 Janvier. L'actrice nouvelle commence à faire de petits soupers , qui , à ce qu'on espere , la conduiront à ce qui s'ensuit. Elle a exprimé sa reconnoissance envers le Sr. Brizard

dans de petits vers qui sont tenus secrets ; ce qui n'en fait pas bien augurer. On assure pourtant qu'ils ne sont pas mauvais. Du reste, elle est bien en société ; elle a de la gaieté & des faillies.

Elle a joué plusieurs fois à la cour , où elle plaît de plus en plus & sur-tout au Roi. Madame Dubarri la goûte beaucoup aussi , & y prend un intérêt assez vif pour l'avoir exhortée à être sage.

30 Janvier. Le *Système social* est divisé en trois parties. L'auteur établit dans la première , les principes naturels de la morale ; dans la seconde , ceux de la politique ; & dans la troisième , il expose les causes & les remèdes de la corruption dans les sociétés. Il prétend que tous les principes de la morale découlent de la nature de l'homme , de ses besoins & de ses rapports avec ses semblables ; que les anciens n'ont point eu d'idées fixes & sûres de ces principes : que les modernes , avec leurs spéculations mystiques , spirituelles , inintelligibles , les détruisent , les font méconnoître , & que les hommes ne connoîtront bien & ne se régleront par eux , que lorsqu'ils renonceront à toute espèce de superstition. Il veut que les principes naturels de la politique ne soient & ne doivent être que les corollaires de ceux de la morale ; que les motifs d'intérêt personnel qui doivent porter chaque individu à travailler à se ménager un bonheur solide & durable , en se conciliant l'estime & l'affection de ses semblables , doivent déterminer les gouvernements , quelles que soient leurs formes , & par rapport aux peuples gouvernés , & par

rapport aux nations étrangères. D'où il suit qu'une nation n'est heureuse qu'autant que son gouvernement est juste envers elle & envers ses voisins. Enfin l'auteur prétend que tous les vices qui infectent la société, naissent de l'ignorance où sont les peuples & les souverains de ce qui conduit au véritable bonheur, à la vraie gloire ; que le remède aux maux qui couvrent la surface du globe est dans la connoissance de la vérité ; que la vérité n'est nuisible qu'aux fripons & aux méchants. Il annonce qu'elle frappera tôt ou tard les oreilles du plus grand nombre, & que son regne s'établira un jour sur les ruines du mensonge & de la superstition.

Ce traité porte l'empreinte d'une ame énergique & courageuse. On y trouve un génie profond, accoutumé à remonter des effets aux causes, & à comparer leur influence sur les êtres sensibles. Il est écrit d'un style noble & facile : il respire des sentiments d'humanité & d'affection sociale, qui intéressent & qui attachent.

Dans la troisième partie, on trouve un chapitre intitulé : *de la félicité domestique*, qu'il seroit à souhaiter que tous les hommes apprissent par cœur. C'est un tableau touchant & sublime de la douceur que goûtent deux ames honnêtes, sensibles & éclairées, deux époux enchaînés par les liens d'un heureux hyménée.

31 Janvier. L'opéra de *Castor & Pollux* a été reçu avec le même empressement que par le passé. On a pris des précautions pour empêcher que la foule ne fût trop grande au parterre, & prévenir les malheurs arrivés à la

Derniere reprise de ce spectacle. Trois sentinelles , à cinq heures , s'emparent des deux entrées du parterre , & les barrent avec leurs fusils croisés ; en sorte qu'il n'est plus possible d'y entrer : ce qui produit un autre inconvénient , dont il résulte des vuides qui pourroient être occupés.

31 Janvier. Le fameux avocat Linguet , qui l'année dernière a occupé le barreau si long-temps , est actuellement dans un silence morne. Cependant une malheureuse aventure qui lui est arrivée récemment avec une fille de l'opéra , a ranimé son éloquence mordante , & il répand une lettre de sa façon à cette prêtresse de Vénus , où il se plaint amèrement d'elle. Voici cette épître.

Lettre écrite le 7 janvier 1773, à Mlle. Landumier , dite la Caille , ancienne figurante de l'opéra par un de ses derniers adorateurs.

« En vérité , ma belle voisine , vous êtes trop généreuse ! vous vous êtes mise en mouvement le 29 du mois dernier sur votre bergere , pour me donner mes étrennes. Elles sembloient être de la façon de l'amour. Je ne fais si elles auroient pu être autrement tournées de celle de la haine. Ce qu'il y a de sûr , c'est que je me serois bien gardé de les recevoir , si j'en avois connu la valeur. Mais ce n'est que le huitième jour que je me trouve instruit ; & s'il est heureusement encore temps de me débarrasser de votre présent , il ne l'est malheureusement plus de refuser.

Quand Apollon rencontroit des beautés rebelles , il les métamorphosoit en arbres , chargés de feuilles bien vertes & de fruits bien jaunes. Je ne suis pas une beauté ; je n'ai

été que trop docile , & cependant mon chirurgien m'assure qu'il y aura avant peu du verd & du jaune dans mon affaire. Je ne voudrois pas pour cela devenir fouche , comme la jeune Daphné , mais j'enrage de grand cœur de ne l'avoir pas été du moins un jour.

Je fais à présent à quoi m'en tenir sur la maladie de M. D.... Je vois les raisons qui vous ont écartée de moi à mon retour & retenue auprès de lui dans ces moments si délicats. Nous étions tous étonnés de vous voir devenue si sédentaire auprès d'un homme sur qui vous m'accordiez , à moi indigne , toutes sortes de préférences. Je sens maintenant le principe qui vous conduisoit. Le pauvre d..... avoit une inflammation au... bas-ventre ; il étoit tout naturel qu'étant aussi un peu enflammée devers ces parties-là , vous lui servissiez de garde. Les rafraîchissements voient s'étendre comme l'incendie que vous lui aviez causé ou simplement partagé ; que vous en fussiez la source ou le dépôt , il falloit bien que le tout devînt commun. C'étoit une économie très - sage de ne séparer ni les maux ni les remèdes.

Mais qu'avois - je besoin d'être fourré dans ce bûcher infernal , moi qui n'apportoie que le feu le plus pur & le plus doux , moi qui commençois à m'habituer à une privation dont je n'accusois que votre inconstance , moi que le plus tendre amour conduisoit à vos pieds ? Quand vous avez eu la cruauté de m'y rappeler , hélas ! c'est avec bien du plaisir que je lui ai offert mes sacrifices ; mais je ne croyois pas en être la victime !

Ma toute aimable , je ne veux plus du culte

de ce dieu-là , quand vous en ferez la prêtresse. Vous traitez trop rudement les cierges qu'on lui présente : on vous les confie pour les éteindre , & vous les exposez à fondre goutte à goutte.

Je n'ai plus qu'une curiosité , c'est de favoir comment se fera trouvé de son voyage le bon ami *Gourbil* ? de quels remèdes se sert le complaisant l'*Esc...* ? & où en sont tant d'honnêtes gens qui , séduits comme moi , par l'agrément de votre figure & la solidité apparente de votre caractère , ignorent combien peut devenir dangereuse la consolatrice d'un magistrat liquidé , ont conçu , comme moi , des desirs pour vous , & ont eu probablement , comme moi , part à vos largesses. Je les plains , s'ils en ont tiré le même fruit.

Je vais , comme eux , travailler sourdement à me délivrer de ce fruit funeste. La dernière proposition que je hasarderai jamais , c'est de vous le rendre , si vous en êtes curieuse , avant que je m'en défasse.

Adieu , ma divine. Voilà bien du changement en deux jours , n'est-il pas vrai ? Mais c'est ainsi que vont les événements de la vie , comme vous me l'écriviez si tendrement il y a un mois , en m'annonçant une retraite dont je serois heureux que vous ne fussiez jamais sortie. Vous devez être à présent plus convaincue encore de la vérité de cet axiome. Cette lettre est bien différente de la dernière , mais c'est que mon . . . bas-ventre est aussi diablement changé ; ce que je déplore bien tristement. Bon jour : je vous embrasse du plus loin qu'il m'est possible , & je suis , &c. »

31 Janvier. Un inconnu a fait offrir à la

nouvelle actrice douze mille francs de pension ; tant qu'elle resteroit sage ; & si elle ne vouloit pas l'être , il lui en a demandé la préférence , & lui en a offert 24000 livres. On ne dit point encore quel parti elle a pris : on veut seulement que le quidam n'ait été que le porteur de parole de M. le duc de Bourbon. Si cela est , il est à présumer que sa vertu aura peine à tenir contre un prince du sang.

31 Janvier. On a parlé de la fête exécutée chez Mlle. Clairon , pour l'inauguration du buste de M. de Voltaire. Un caustique a fait à cette occasion les vers suivants , qui ont été peu répandus jusqu'à présent. On les attribue à M. Dorat , qui les nie cependant , à cause du héros.

*Vers de l'abbé Lilas , ex-jésuite , à M. de Voltaire ,
au sujet de son apothéose chez Mlle. Clairon.*

Grand peintre , aimable , sage , & sublime écrivain ,
Toi , qui fais tour-à-tour nous instruire & nous plaire ;
C'en est fait , ta gloire est entière ,
Te voilà le héros d'un souper libertin :
Chez une courtisane , un laurier clandestin
A couronné ta tête octogénaire ;
Et tu mets de moitié , dans un brillant dessein ,
Une émérite de Cythere.
Pour elle , en vérité , c'est avoir trop d'égard ;
L'auguste Clairon , qu'on oublie ,
Voudroit bien , pour comble de l'art ,
Des honneurs immortels escamoter sa part ,
Et couvrir Frétilon du manteau d'Athalie :
Vivre dans l'avenir est , dit-on , sa folie.

Voilà pourquoi la belle , à tout hafard ,
Sur ton char de triomphe arrogamment s'appuie ;
Elle efpere qu'un jour , au temple d'Uranie ,
Son bufte avec le tien , fera mis en regard.
Limite enfin , crois-moi , l'orgueil de la princeffe,
Car , entre nous , ceci pafle le jeu ;
Ton apothéofe intérefle ,
Mais chez nos bons plaifants on la critique un peu ;
Et le renom de la déefle ,
A te parler fans fard , décrédite le dieu.

1 Février 1773. Plusieufs littérateurs , offen-
fés du ton tranchant & defpotique de l'auteur
des trois fiecles , ont déchargé leur bile dans
diverfes fortes d'ouvrages. M. d'Aquin, un des
plus maltraités , a fait les deux épigrammes
fuivantes :

Certain jour chez Pigal , en contemplant Voltaire ,
Je difois : Qu'a donc mis le fameux ftatuairé
Sous les pieds de notre Apollon ?
Et pourquoi lui fait-on écrafér du talon
Ce mafque hideux , dont la bouche effroyable
Semble ouverte pour aboyer ?
Eft-ce l'envie ? Eft-ce le diable ?
Quelqu'un cria dans l'atelier :
Oh ! ce n'eft rien ; c'eft l'abbé Sabathier.

Autre.

Mons Sabathier , ta forte paperaffe ,
Pour quelques mois te donnera du pain :
L'ami , je vois , à ra burlefque audace ,
Que tu crains moins le bâton que la faim.

2 *Février. Pièces philosophiques.* Tel est le titre d'un nouveau recueil contenant diverses matières traitées en effet philosophiquement. On y trouve *la parité de la vie & de la mort ; Dialogues sur l'ame ; J. Brunus Redivivus , ou Traité des erreurs populaires.*

3 *Février.* Moliere est mort le 17 février 1673. Deux auteurs ont imaginé de célébrer l'année séculaire de ce triste événement par une comédie relative à ce grand homme. On doit les jouer successivement l'un & l'autre. C'est à quoi les comédiens se disposent aujourd'hui.

3 *Février.* C'est M. Rigoley de Juvigny qui est chargé de l'édition des œuvres de Piron. C'est un intrigant subalterne qui n'est homme de lettres que par air , & n'est guere plus propre à ce travail que monsieur Bret. Celui-ci a seulement un recueil d'anecdotes qu'il se propose de mettre au jour.

4 *Février.* *Sermons prêchés à Toulouse , devant MM. du parlement & du capitoulat , par le révérend pere A. Pompée de Tragopone , capucin de la Champagne Pouilleuse.* Ce recueil consiste en deux sermons accompagnés d'un grand nombre de notes , dont la plupart sont fort étendues. Elles paroissent destinées à mettre dans tout son jour le goût sanginaire que l'auteur prétend être inspiré aux Hébreux & aux Christicoles , par les textes anciens des ouvrages de leur législateur.

Quant aux sermons , ce sont deux capucina-
nades , telles que les capucins n'en font point. On y expose la marche & l'esprit de l'ancienne & de la nouvelle alliance , de manière à en

donner une idée aussi ridicule que révoltante : idée que l'on prétend puisée aussi dans l'esprit de l'ancien & du nouveau testament , dans les écrits des peres grecs & latins , & dans les faits consacrés par l'histoire.

On trouve à la suite de ce discours des lettres écrites par un parent de *Jean Calas* , à un des fils de celui-ci , qui s'étoit fait catholique. Elle présente un tableau touchant & détaillé de l'accusation , de la procédure & du meurtre de ce pere infortuné , dont l'histoire a fait tant de bruit.

5 *Février*. Le sieur Caron de Beaumarchais annonce une comédie de sa façon , intitulée : *le Barbier de Seville*. Elle est tirée du théâtre espagnol ; elle est fort gaie ; c'est même une farce de carnaval , qu'il est question de nous donner le mardi-gras. Cet auteur veut , dit-on , nous dédommager de toutes les larmes qu'il nous a fait répandre par ses drames lugubres & romanesques.

5 *Février*. La jeune Sainval n'est point découragée par les succès de la nouvelle actrice : & quoiqu'elle n'ait pas , pour enlever les suffrages , les mêmes moyens du côté de la taille , de la figure & de la voix qu'a sa rivale , elle ne craint point de paroître immédiatement après elle. Elle jouera demain dans *Inès de Castro* : c'est , il est vrai , son triomphe.

5 *Février*. Un des membres de la faculté de théologie a dénoncé à la sorbonne , *l'Histoire philosophique & politique du commerce & des établissemens des Européens dans les deux Indes*.

attribué à l'abbé Raynal. Elle a nommé des commissaires pour procéder à l'examen de cet ouvrage, & tout annonce qu'elle se dispose à le juger avec la plus grande sévérité.

5 Février. L'abbé le Monnier, auteur du *Bon fils*, est chapelain de la sainte chapelle. Il a pris un nom postiche, & sur les imprimés on lit : par *M. de Vaux*. Cependant, comme il est notoirement connu pour le père de cette mauvaise pièce, le chapitre est furieux contre ce suppôt prévaricateur, & l'archevêque de Paris exige, dit-on, qu'il soit destitué de sa place. Ce seroit acheter bien cher la honte d'avoir produit une aussi détestable drogue.

6 Février. Le sieur le Mire, graveur, vient de graver une estampe sur le partage de la Pologne, intitulée : *le Gâteau des Rois*. A ce titre allégorique on juge que c'est une caricature satirique, mais noble & décente. Elle est composée de quatre figures, toutes très-ressemblantes. Elles tiennent entr'elles la carte du royaume en question. L'impératrice des Russies est au coin de la gauche ; de ses deux mains elle embrasse une grande partie de ces états, & regarde le Roi de Pologne, dont la couronne chancelle sur la tête, & qui semble demander grâce à sa protectrice. A la droite de la carte, sont l'Empereur & le roi de Prusse, qui de leur côté paroissent causer très-sérieusement sur ce qu'ils veulent s'approprier. Le dernier, du bout de son épée, touche Dantzick, & par ce geste expressif, annonce le principal objet de ses vœux. Le sieur le Mire a mis son nom au bas de cette

estampe , qui sera en vente incessamment. Ce qui fait présumer qu'il a au moins une permission tacite du gouvernement pour la distribuer.

On a oublié de dire qu'une renommée plane au-dessus de ces têtes couronnées. Elle embouche sa trompette , & part pour aller annoncer à l'Europe cette nouvelle intéressante. L'estampe est belle , nette & précise , le plan est bien conçu , & tout y est très-expressif.

6 *Février*. Mademoiselle Clairon ne pouvant vivre ici avec quatorze mille livres de rentes , se dispose à passer en Allemagne , & à aller jouer la comédie chez un margrave pendant un certain temps. Elle économisera ses revenus dans cet intervalle , & pourra augmenter son capital , de façon à revenir ici plus en état de figurer , ce qu'elle aime beaucoup. Les étrangers vont être à même de juger des talents de cette *émérite de Cythere*.

7 *Février*. La demoiselle Sainval , la jeune , a repris aujourd'hui ses débuts dans la tragédie d'*Inès de Castro* , où elle a fait le rôle d'*Inès*. On ne peut rendre l'affluence de monde qu'y a attiré la curiosité des amateurs pour faire sur le champ la comparaison de ce talent avec celui qui venoit de se manifester avec tant d'éclat. Il faut avouer que la demoiselle de Raucoux fait un tort irréparable à celle-ci. Elle a les moyens extérieurs à un si haut degré , que la demoiselle Sainval ne semble plus qu'une soubrette auprès d'elle. Elle a pourtant reçu des applaudissements , mais

elle n'a pas eu cette unanimité de suffrages qui annoncent les vrais transports d'admiration. Il est à craindre que la foule ne diminue beaucoup incessamment.

7 Février. L'université de Paris a proposé, comme on a dit, pour sujet du discours latin qui doit remporter le prix cette année : *non magis Deo quam Regibus insensa est ista quæ vocatur hodie philosophia*. Cette assertion effrayante pour les philosophes modernes a excité l'éloquence de leur coryphée : monsieur de Voltaire a pris le contre-pied, dans un discours de 19 pages d'impression, qu'il publie sous le nom de Me. Belleguier, ancien avocat. On y trouve la plus profonde érudition, & un art étonnant pour rapprocher tout ce que l'antiquité reculée peut lui offrir de favorable à la justification qu'il entreprend.

8 Février. *Preuves démonstratives en fait de justice dans l'affaire des héritiers de la dame Veron, contre le comte de Morangiés, avec les pièces justificatives, au nom du sieur Liégard Dujonquay, petit-fils de la dame Vero, docteur ès loix, pour servir de réponse aux probabilités de M. de Voltaire.*

Tel est le titre d'un nouveau mémoire, qui réveille l'attention du public sur une affaire assoupie & non finie. A la suite de ce mémoire est une consultation du 28 janvier, signée *Falconet*; ce qui désigne le nom de l'auteur de l'ouvrage. On ne peut faire une réfutation plus solide & plus amusante des paralogismes continuels du philosophe de Ferney. Ce jeune orateur l'écrase absolument.

8 Février. M. Marmontel , à ses vers sur l'incendie de l'hôtel-dieu , a joint quelques pages de prose , dans lesquelles il implore le secours de sa majesté , & porte le vœu de tous les citoyens , pour que l'emplacement de cet hôpital soit changé. Les vers sont médiocres , la prose est peu saillante ; mais les vues sont bonnes , c'est-à-dire , conformes à celles du public.

9 Février. Les sermons du prétendu capucin A. Pompée de Tragopone , sont trop curieux pour n'en pas donner un extrait plus détaillé.

Le premier roule sur la mort de *Jean Calas* , accusé d'avoir pendu son fils aîné le 13 octobre 1761 , condamné à être rompu vif , par arrêt du parlement de Toulouse , le 9 mars 1762.

L'orateur s'appuie d'abord d'un passage du *Deuteronomie* , qui lui sert de texte. Il le développe , il le commente avec une éloquence vraiment fanatique , & il en tire les deux divisions de son discours , dont le résultat doit être , que les magistrats de Toulouse ont très - bien fait de faire rouer l'infortuné vieillard , quoiqu'innocent du crime dont on l'accusoit , & de persécuter sa femme & ses enfants.

La justice de votre jugement : voilà , dit-il , mon premier point.

La récompense que vous méritez : voilà mon second point. Implorons les lumières du Saint-Esprit.

La justice du jugement du parlement est fondée sur ce que Calas étoit hérétique , &

conséquemment digne de mort , suivant la parole de Dieu même , suivant les exemples qu'il en a donnés , suivant ce qui s'est pratiqué dans l'église depuis l'origine des hérésies , suivant l'histoire qui rapporte les actes héroïques de plusieurs grands princes catholiques en pareil cas ; enfin , suivant la jurisprudence du parlement même , qui a toujours montré une soif insatiable pour le sang des novateurs.

Le révérend pere établit la récompense que mérite le parlement de Toulouse , toujours sur les autorités sacrées. Il fait voir que , quoi que tout soit gratuit de la part de Dieu , il a cependant voulu s'engager spécialement envers les destructeurs des hérétiques. Après les faits tirés de l'écriture sainte , il cite encore une énumération de scènes sanglantes qu'a occasionnées le triomphe de la foi. Le massacre de la saint Barthelomi y tient un rang distingué , & l'orateur s'étend sur ce sujet avec une complaisance merveilleuse. La révocation du fameux édit de Nantes reçoit aussi de sa part un éloge particulier. Et il conclut par exhorter le parlement à ranimer son zele qui s'affoiblit , & à reprendre cet esprit d'intolérance & de persécution qui l'animoit autrefois.

Beati pauperes spiritu , quoniam ipsorum est regnum caelorum. Tel est le texte du second sermon , dont les deux divisions sont : que les sciences sont un obstacle au salut : premier point. Que la raison est pernicieuse à la piété , & que Dieu en demande le sacrifice : second point.

L'auteur du discours prouve encore ses assertions par les faits. 1^o. Les Juifs ont tou-

jours été très-ignorants , suivant l'institution de leur saint législateur. 2^o. Les jours les plus florissans du christianisme ont été dans les siècles des ténèbres , dans ces temps fortunés où les Rois courboient la tête sous les jougs des papes. Jamais tant de saints , tant de miracles que dans les temps d'ignorance.

Le second point n'est pas difficile à prouver. On fait que la raison est toujours en contradiction avec la foi ; que cette dernière ne peut s'accroître qu'aux dépens de l'autre ; il faut donc faire le sacrifice de la première. Ces sages & vigoureuses décisions sont également appuyées d'une multitude de faits , qui font un honneur infini à l'érudition & à la logique de l'orateur qui prêche l'ignorance & l'imbécillité. Il finit par un compliment au parlement de Toulouse , qui paroît convaincu de la même vérité , & s'est dépouillé si heureusement de ses lumières & de son bon sens dans l'affaire de Jean Calas.

Suivent de courtes réflexions sur les deux sermons précédents , consacrées à découvrir mieux leur bonté & leur beauté. C'est ainsi que ces sermons , par une des tournures les plus heureuses qu'on puisse prendre pour égayer une matière aussi atroce , deviennent propres à jeter un ridicule indélébile sur le fanatisme des prêtres & la crédulité des peuples.

Les notes , remplies d'anecdotes historiques , piquantes & amusantes , ne contribuent pas peu à jeter plus d'intérêt & d'agrément dans la lecture de cette production très-courue.

10 Février. Lettre de M. de Voltaire à M. le
maréchal de Richelieu , au sujet de l'évanouissement
dont on a parlé.

Ferney , le 21 décembre 1772.

Quoi , toujours la cruelle envie ,
Poursuit ma réputation !
On dit qu'une nymphe jolie
Dans ma dernière maladie
M'a donné l'extrême-onction ,
Et que j'emporte en l'autre vie
Ce peu de satisfaction.
Voyez l'horrible calomnie !
Seigneur , il n'appartient qu'à vous ,
A votre jeunesse immortelle ,
De faire encor de si beaux coups ,
Et d'être entre les deux genoux
D'une coquine fraîche & belle.
Je sens que je suis au tombeau,
Cet état me fait de la peine ;
Mais il ne faut que le roseau
Vive aussi long-temps que le chêne.



Mon héros exige que je lui conte le fait ,
parce qu'il veut être instruit de ce que ses su-
jets , jeunes & vieux , font dans son empire.
Je lui dirai donc , comme devant mon Dieu ,
que Mad. Denis faisant les honneurs d'un
grand dîner , je mangeois dans ma chambre
un plat de légumes , comme vous en usâtes
quand vous honorâtes mon taudis de votre
présence ; une belle demoiselle de la com-
pagnie , plus grande que Mad. M..... de deux

doigts , plus jeune , plus étoffée , plus rebondie , vint me consoler. Les Genevois sont malins , & les calvinistes sont bien aises de jeter le char aux jambes des papistes. Mais le fait est que cette auguste demoiselle me faisoit trembler de tous mes membres , & que si je m'évanouis , c'étoit de crainte & de respect.

Je vous jure que j'aurois plutôt fait la scène de *Sylla* , de *Pompée* ou de *César* , dont vous me parlez , que je n'aurois fait un couplet avec cette belle personne. Depuis que j'ai des lettres de capucin , je mets toutes ces impostures aux pieds de mon crucifix , & je ne dis à personne : *ouvrez le loquet* , &c.

(*Signé*) le vieux malade de Ferney , à qui l'on a fait trop d'honneur.

On voit par cette lettre que M. de Voltaire , en niant le fait , l'avoue , ou du moins n'est pas fâché qu'on le croie.

11 *Février*. L'estampe dont on a parlé , concernant le partage de la Pologne , intitulée *le Gâteau des Rois* , vient d'être arrêtée chez le sieur le Mire , & enlevée avant d'être mise en vente , par ordre du gouvernement ; cependant on se flatte qu'elle reparoîtra. On présume que c'est une tournure pour prévenir les plaintes des ministres qu'elle intéresse , & que soudainement on en relâchera les exemplaires au graveur. En effet , il est difficile de croire que celui-ci se soit hasardé à faire les frais d'une entreprise aussi délicate , sans être sûr d'une approbation au moins tacite.

11 *Février*. On a dit qu'on avoit remarqué avec indignation que de tous les membres de l'académie françoise invités à l'enterrement de monsieur Piron , aucun ne s'y étoit trouvé.

oyers de l'opéra.
la Dlle. Grandi,
& celle-ci, qui
à sa couche. Elle
suffisamment, s'en rap-
de ce seigneur, &
tion. Le lendemain
ce qui lui seroit plai-
ons qui s'affortiroient
ier qu'elle avoit, &
s brillant. Le surten-
caisse à Mlle. Grandi
ette facétie fait beau-
doute pas qu'il ne lui
de plus sérieux de la

de Boisjermain, qui
geoit un projet dont il
pour le public, vient
oitre au gouvernement,
mission de répandre des
et. Il est question d'un
servant pour la province
poste, de tous les livres
nouveautés littéraires, im-
on & privilege, lesquels
franc & poste restante,
du royaume aux personnes
t, au prix auquel chaque
publiquement chez les dif-
Paris.

es amateurs feront à même
ptement, dans les extrêmi-
es du royaume, des objets
curiosité. On ne doute pas
ne prenne beaucoup, qu'il ne

Un plaifant a fait à cette occafion l'épigramme fuivante :

Des Quarante , priés en vain à ton convoi ,
Aucun n'en a voulu groffir le petit nombre !
Ne t'en plains pas , Piron : c'est qu'ils avoient , ma foi ,
Encore peur , même de ton ombre !

13 Février. Le procès concernant l'encyclopédie fe réveille. Les libraires affociés à l'impreffion de cet ouvrage , par une aftuce digne de leur mauvaife foi , ne veulent pas délivrer aux fouscripteurs les derniers volumes de planches qu'ils ne donnent un certificat qui décharge lefdits libraires affociés de tous les engagements qu'ils ont pu prendre avec eux , lefquels ils annullent , ayant été pleinement remplis , &c. Ils efperent par cette manœuvre dépouiller certainement de leurs titres les perfonnes qui ne font point inftruites de l'infidélité contre laquelle on réclame. Ils font également une autre furprife aux libraires de province dont le détail eft inutile , & qui tend à confolider de plus en plus leur iniquité.

En conféquence les fieurs le Guay & conforts , fouscripteurs , &c. viennent de préfenter une requête au nouveau tribunal , à ce qu'il lui plaife ordonner que lefdits fieurs Briaffon & le Breton , foient tenus de délivrer lefdits volumes fur les certificats de fouscription feulement , & aux conditions des formalités convenues , fauf par lefdits fouscripteurs à dépofer chez tel notaire qu'il plaira nommer à la cour , les fommés différentes que lefdits libraires affociés veulent induement exiger , &c.

14 Février. M. le marquis de Louvois fait

aujourd'hui l'entretien des foyers de l'opéra. Il a pris quelque goût pour la Dlle. Grandi , une danseuse de ce spectacle , & celle-ci , qui n'est pas cruelle , l'a admis à sa couche. Elle a fait les choses très-généreusement , s'en rapportant à la munificence de ce seigneur , & n'imposant aucune condition. Le lendemain son amant lui a demandé ce qui lui seroit plaisir : elle a parlé de chatons qui s'assortiroient à merveille avec un collier qu'elle avoit , & le rendroit beaucoup plus brillant. Le surlendemain il est arrivé une caisse à Mlle. Grandi pleine de petits chats. Cette facétie fait beaucoup rire , & l'on ne doute pas qu'il ne lui succède quelque chose de plus sérieux de la part de M. de Louvois.

15 Février. M. Luneau de Boisjermain , qui depuis long-temps dirigeoit un projet dont il sentoit toute l'utilité pour le public , vient enfin de le faire connoître au gouvernement , & d'obtenir la permission de répandre des prospectus sur ce sujet. Il est question d'un *abonnement littéraire* , servant pour la province à l'expédition , par la poste , de tous les livres brochés , & autres nouveautés littéraires , imprimés avec permission & privilège , lesquels seront remis , port franc & poste restante , dans toutes les villes du royaume aux personnes qui les demanderont , au prix auquel chaque article sera vendu publiquement chez les différents libraires de Paris.

Par ce moyen , les amateurs seront à même de jouir très-prompement , dans les extrémités les plus reculées du royaume , des objets particuliers de leur curiosité. On ne doute pas qu'un tel projet ne prenne beaucoup , qu'il ne

s'améliore, & que la spéculation ne s'en étende jusqu'aux pays étrangers, lorsque par quelques années d'essai, on aura pu prévenir les inconvénients, & lever les difficultés.

16 Février. Il paroît une requête en forme au Roi, des maire, échevins & habitants de la ville de Rochefort, pour supplier S. M. de rendre le port marchand de cette ville, nommé *la Cabane carrée*, libre, & le comprendre au nombre des ports du royaume qui jouissent du bénéfice des lettres-patentes du mois d'avril 1717. On y voit relatés tous les avantages détaillés d'un tel projet & qui sont si lumineusement exposés dans les divers mémoires de M. Dulaurens, maître & député de Rochefort. Ce digne citoyen a enfin surmonté les plus grands obstacles qu'on lui oppoisoit, & est actuellement très-bien venu des ministres, & il a tout lieu de se flatter qu'il recueillera le fruit de sa confiance. Sa requête doit avoir d'autant plus de poids dans le conseil, qu'elle est appuyée des requêtes des cités d'Angoulême, de Xaintes, de St. Jean-d'Angely, de Charante, de Jarnac & de Cognac, qui toutes se joignent à la ville de Rochefort pour demander une liberté dont elles profiteront, par le débouché qui en résultera pour la vente de leurs denrées. M. Dulaurens n'a plus à combattre que l'opposition des fermiers généraux & celle des négociants de la Rochelle. Quant aux premiers, on leur fera voir aisément qu'ils entendent mal leurs intérêts; & quant aux seconds, qu'ils les entendent trop bien, mais que l'intérêt particulier ne doit jamais prévaloir contre l'intérêt général.

17 Février 1773. *Le Barbier de Seville*, comédie

médie de M. Caron de Beaumarchais , qu'on avoit annoncée , est différée par une aventure très-singulière , arrivée à l'auteur.

Il est fort lié avec M. le duc de Chaulnes , (ci-devant Pequigny) Celui-ci l'a introduit chez sa maîtresse , nommée Mesnard. M. de Beaumarchais est aimable & insinuant auprès des femmes , en sorte qu'il avoit acquis une grande intimité auprès de celle-ci , chez laquelle il alloit beaucoup depuis un an. Depuis quelques jours le duc de Chaulnes en a conçu une telle jalousie qu'il a voulu le tuer. Il étoit d'abord convenu de se battre avec le sieur Caron , en présence de M. le comte de la Tour-du-Pin , pris pour juge du combat ; mais ce seigneur n'ayant pu sur le champ se rendre à l'invitation , la tête du duc de Chaulnes s'est exaltée à un tel point , chez son rival même , qu'il l'a voulu tuer dans sa propre maison , & qu'il a été obligé de se défendre contre lui à coups de pied & de poing , & mais à son détriment , son adversaire étant un des plus gros , grands & vigoureux personnages de France. Les domestiques ont été obligés de s'en mêler : la garde , les commissaires sont arrivés , & l'on a dressé procès-verbal de cette scène tragi-comique. Il a fallu donner un garde à M. de Beaumarchais pour le garantir des fureurs de son adversaire , dont on cherche à guérir la tête.

17 *Février*. Les comédiens françois ont donné aujourd'hui la pièce qu'on a annoncée faite pour célébrer la commémoration du siècle révolu depuis la mort de Molière , exécutée par un ballet héroïque.

On a ajouté sur l'affiche que le profit de cette représentation seroit consacré à l'érection d'une

statue en l'honneur de ce grand homme ; ce qui a augmenté la foule des curieux & excité la munificence des grands seigneurs.

18 Février. Les comédiens françois ont donné aujourd'hui *la Centenaire*, comédie en un acte & en vers, sur le même sujet que celle d'hier. Celle-ci est d'un autre auteur. C'est M. Artaud, secrétaire de M. le duc de Duras.

22 Février. Le sieur Liegeon s'occupe à force à rédiger tous les plans qui doivent être présentés au Roi au commencement du carême & arrêtés définitivement. Comme il n'est plus question de bâtir la nouvelle salle par économie, le jeune architecte se donne de la marge & taille plus en grand. Il cherche aussi à contenter les comédiens, relativement aux distributions intérieures.

C'est décidément le Roi qui se charge de faire les frais de la construction. S. M. a dit qu'elle verroit avec son contrôleur général aux moyens d'y pourvoir. Elle a, en attendant, ordonné à la ville de faire les avances, &, pour mieux accélérer, elle doit faire un emprunt, c'est-à-dire, prendre les fonds de la compagnie qui s'offroit.

On espere que ce travail ira vite. S. M. l'a fort à cœur, sur-tout depuis l'incendie de l'hôtel-dieu. Elle a toujours craint que les comédiens ne missent le feu à la salle des Tuileries & ne fassent brûler le château : ses alarmes ne font que redoubler depuis cette funeste catastrophe.

25 Févier. Suivant le plan de M. Liegeon pour la construction de la nouvelle salle de la comédie françoise, il y aura dans le péristyle de quoi placer six statues en pied. Celle de

Moliere , dont l'érection est décidée depuis son apothéose , & à laquelle on doit appliquer les fonds de la premiere représentation de la piece intitulée l'Assemblée , doit être érigée en ce lieu , & l'on ne doute pas que celle de M. de Voltaire ne soit aussi du nombre.

1 Mars 1773. M. Caron de Beaumarchais a été mis au Fort-l'Evêque , pour ne s'être pas exactement conformé à l'invitation que lui avoit fait faire M. le duc de la Vrilliere de ne pas sortir avant la détention de M. le duc de Chaulnes. On assure en outre que son mémoire , extrêmement vif , a déplu à toute la maison de Luynes , qu'il a répandu des copies manuscrites , & qu'elle a exigé que cette imprudence fût punie. En général , ce particulier , fort insolent , qui ne doute de rien , n'est point aimé ; & quoique dans cette rixe-ci il ne paroît pas qu'on ait à lui reprocher aucun tort , on le plaint moins qu'un autre des vexations qu'il éprouve.

6 Mars. Madame la duchesse de Mazarin , (d'Aumont en son nom) & fille du duc , est une assez belle femme de la cour , fort renommée par son goût pour le plaisir & pour les galanteries. Il y a environ quatorze à quinze ans qu'on lui donnoit publiquement pour amant , à la cour & à la ville , M. de Montazet , archevêque de Lyon , dont on prétendit qu'elle étoit devenue grosse alors. Depuis , entre ses divers esclaves , on a compté le sieur Radix de Sainte-Foy , ancien trésorier général de la marine , financier très-célebre par son luxe insolent & par ses bonnes fortunes qu'il achete très-cher. Il est encore le tenant , & fait aller les affaires de cette dame qui ne font

pas en bon état. Un plaifant a profité de l'occafion du mariage projeté de Mlle. Mazarin avec le comte d'Aginois , fils du duc d'Aiguillon , pour faire imprimer & courir le billet fuivant : « M. l'archevêque de Lyon & M. Radix de Sainte-Foy font venus pour vous faire part du mariage de Mlle. d'Aumont , leur fille & belle-fille , avec M. le duc d'Aiguillon le fils , fi , fi , fi , fi , &c. »

12 Mars. M. de Voltaire a fait une réplique au fieur Falconnet , qui a répondu aux probabilités avec tant de succès. Auffi le philosophe de Ferney baiffe-t-il beaucoup le ton : il est très-moderne dans cet écrit ; il rend compte des motifs qui l'ont déterminé à défendre M. de Morangis , & s'en rapporte fur-tout à la fageffe du nouveau tribunal. On voit qu'il a peur des menaces de la confultation , & qu'il veut éviter d'être pris à partie.

13 Mars. C'est aujourd'hui que les comédiens françois jouent *Alcidonis* , ou *la Journée Lacédémonienne* , en trois actes & en profe , avec des intermedes. Cette piece , imprimée depuis huit ans , a été présentée , il y a dix ans , à cet aréopage , qui jufqu'aujourd'hui a fait languir l'auteur. C'est un homme absolument inconnu. Il fe nomme Lonvay de la Sauffaye , & a 45 ans environ ; il est mal à l'aife , & pour reffource s'est mis prote ou correcteur d'imprimerie. Quoiqu'à la lecture ce drame romanesque foit froid & ennuyeux , les hiltrions en ont fans doute eu bonne opinion , puisqu'ils ont fait pour deux mille écus de dépense environ , en habits , en décoration , mufique , ballets , &c.

26 Mars. M. l'abbé de Beauvais est un jeune

orateur qui a déjà prêché devant le Roi un sermon de cene , & S. M. en fut si contente qu'elle lui fit donner sur le champ une pension de 800 liv. Il s'est exercé depuis , s'est encore perfectionné dans son talent , & il reparoit aujourd'hui à Versailles avec un nouveau succès. Il prêche le carême. Deux de ses sermons y ont déjà fait grand bruit. Dans le premier , sur la mort , il a osé relever l'adulation mensongere de certains auteurs de papiers publics (le fleur Marin , rédacteur de la gazette de France) , qui par une affectation puérile , présentoient une longue énumération de centenaire ; comme si la vie des hommes de ce siècle étoit plus longue qu'à l'ordinaire. Il s'est élevé avec force contre la fausse & dangereuse sécurité que pouvoit donner cette idée. Il en a fait voir toute l'illusion , & il a déclaré que l'affertion du prophete du Roi , annonçant que la vie de l'homme , au-delà de soixantedix ans , n'est que misere & calamité , étoit toute aussi vraie de nos jours que de son temps.

Dans un second sermon , il a rappelé au Roi le détail des pertes successives qu'il avoit faites. M. le duc de Bourgogne , M. le Dauphin , Mad. la Dauphine , la Reine ; dans les objets les plus chers , a-t-il ajouté , périés successivement à la fleur de l'âge (ses maîtresses). Il s'est étendu sur la retraite de Mad. Louise , & a exalté la pénitence de cette princesse avec un zele apostolique , mais avec une satire amere de la vie de cour.

Les courtisans ont trouvé ces endroits si forts , qu'ils ont voulu en faire un crime au prédicateur auprès du Roi. Mais S. M. a déclaré qu'il faisoit son métier. Il a parlé aussi

des malheurs de l'état & de la dépravation des finances, ainsi que de l'abus de l'autorité.

C'est cet aveu du Roi qui a favorisé un bruit qui se répand depuis quelques jours de la disgrâce de Mad. la comtesse Dubarri, & de la dévotion dans laquelle le monarque veut donner. Des gens de cour, bien instruits, assurent qu'il n'en est rien.

Du reste, l'abbé de Beauvais est d'une naissance obscure, neveu du garde des archives du clergé; mais il a percé par son mérite, & figure aujourd'hui dans le monde religieux & littéraire.

17 Mars. Un anonyme, qu'on croit être un ex-jésuite, a fait une critique du *nouveau Catechisme du diocèse de Lyon*, donné depuis peu par le prélat de cette ville à ses paroissiens pour leur instruction. Cette critique, en forme de dialogue, imprimée sans nom d'auteur, & sans aucune désignation du lieu de l'impression, a été regardée comme un libelle par le savant prélat, & il a donné un mandement portant une condamnation fulminante du livre. On convient cependant que son affectation à citer différents coryphées du parti janséniste, à ne pas être assez précis sur les points fixes de la loi, à en traiter d'autres équivoques, prètoit lieu à la censure. Aussi cette querelle fait-elle un grand bruit dans un certain monde théologique; & comme le parti de M. de Montazet n'est pas aujourd'hui le parti dominant, beaucoup de gens s'élèvent contre lui & le condamnent.

18 Mars. On a été surpris de voir élever à la dignité importante de secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, M. le marquis de

Condorcet , associé ordinaire de cette compagnie , & qui n'a l'honneur d'en être que depuis 1769. Mais une production qu'il a donnée , contenant les éloges des académiciens morts depuis son origine en 1666 , jusqu'en 1699 , époque où commencent ceux du célèbre Fontenelle , a été un motif pour déterminer ce choix , & a servi de preuve non équivoque de son talent en cette partie.

20 Mars. Le sieur abbé Sabathier de Castres a fait insérer dans les papiers publics une lettre , où il dément un bruit généralement répandu , que MM. Freron , Palissot , la Beaumelle , Clément , Rigoley de Juvigny , &c. avoient fourni plusieurs articles à son *Dictionnaire des trois siècles de notre littérature*. Comme il craignoit que certains journaux , & sur-tout le *Mercur* , ne fissent des difficultés d'insérer son épître , il a profité de sa faveur auprès de l'archevêque pour faire donner par M. le chancelier un ordre à tous ces écrivains périodiques de la recevoir & d'en faire part au public. Ce nomenclateur doit donner en outre incessamment un supplément , où il réparera ses omissions , & corrigera les erreurs dont il convient.

22 Mars. M. Pierre Adamoli , citoyen de Lyon , ancien maître des ports , ponts & passages de cette ville , y est mort le 5 juin 1769. Il cultivoit les sciences , & dans son testament , en date du 23 octobre 1763 , avoit donné des preuves de son zèle pour elles. Il a fondé à perpétuité un prix , dont l'objet est l'avancement de l'histoire naturelle & de l'agriculture. Il consiste en un fonds , du produit duquel il doit résulter de deux en deux années deux médailles : la première , en or ,

de la valeur de 300 liv. ; l'autre en argent , du prix de 25 liv. Elles seront accordées par l'académie de cette ville , aux auteurs qui , à son jugement , auront le mieux traité le sujet qu'elle aura proposé sur ces matieres.

L'académie a été forcée par des considérations essentielles de différer la publication de ce prix. Elle le fait aujourd'hui , en proposant pour l'année 1774 , le sujet suivant :

Trouver des plantes indigenes qui puissent remplacer exactement l'ipécacuanha , le quinquina & le séné.

24 Mars. La rixe élevée depuis peu entre le sieur de Sauvigny & le sieur de la Harpe n'aura pas de suite. Le premier , comme poète de Mad. Dubarri , a été ménagé ; il a seulement été réprimandé vertement sur son incartade ; & le second a reçu injonction de s'abstenir de parler & d'écrire sur cette aventure : permis à lui de critiquer les ouvrages de son adversaire , mais sans y mêler la moindre personnalité.

25 Mars. Il y a une grande rumeur dans le clergé à l'occasion du mandement de M. l'archevêque de Lyon , dont on a déjà parlé. Non-seulement il l'a répandu avec profusion dans son diocèse , mais il en a inondé la capitale ; ce qui donne lieu de l'examiner & de le discuter. M. l'archevêque de Paris , peu ami de ce prélat , qui l'a déjà mortifié dans plusieurs occasions , à raison de sa suprématie , ne seroit pas fâché de trouver à reprendre dans son ouvrage. Tous les théologiens l'assurent qu'il est entiché de jansénisme : & l'affectation de M. de Montazet de tirer ses citations d'autorités , presque toutes suspectes , d'évêques

très-célebres dans le parti , donne lieu à accréditer ces soupçons. En conséquence , on le harcèle de toutes parts , & l'on paroît disposer de loin les choses , pour le dénoncer à l'assemblée du clergé de 1775. Un primat des Gaules hérétique ! Quel scandale dans l'église ! Celui-ci , qui est fort bien en cour , malgré son vernis de jansénisme , se démène & cherche à parer le coup.

26 Mars. Il est arrivé depuis peu d'Angleterre en ce pays-ci , un ouvrage nouveau , en deux volumes , intitulé : *la Vérité , ou les Mysteres du Christianisme approfondis radicalement , & reconnus physiquement vrais*. On sent aisément que ce titre est ironique , & qu'il en faut prendre le contrepied.

29 Mars. On avoit voulu imprimer ici *les Capitulaires de Baluze* , c'est-à-dire , un recueil des capitulaires de nos rois , rassemblés & commentés par ce savant ; ouvrage fort essentiel dans ces circonstances , puisqu'il est la base de la constitution françoise , & peut servir beaucoup à l'éclaircissement des points contestés. M. le chancelier a jugé qu'il étoit dangereux de laisser connoître un pareil livre , trop contraire aux principes qu'il vouloit établir. Il s'est opposé à cette entreprise. Des éditeurs courageux ont imaginé d'aller à Lausanne , y travailler ; & l'on s'attend à voir incessamment paroître ce recueil très-précieux & non moins ennuyeux.

31 Mars. La nommée Gabrielle-Genévieve Fargès , femme de Louis - Jacques Boudin , peintre - doreur , accusé d'adultère par son mari , & qui a été condamnée au châtelet , a interjeté appel , & l'affaire est aujourd'hui pen-

dante à la tournelle , où elle se poursuit avec beaucoup de vivacité. L'époux malheureux vient d'exposer la honte de sa situation dans un mémoire de plus de 100 pages in-4^o. Il entre dans les plus grands détails de sa turpitude , & combat la défense de l'accusée , ainsi que le plan qu'elle a établi du local , pour prouver l'impossibilité physique qu'on l'ait vue commettre le crime. Cette cause offre des situations bien propres à piquer la curiosité des lecteurs & fait rechercher les mémoires , où , pour la décence , on est obligé de mettre quantité de passages en latin. On dit que M^e. Linguet va s'égayer , en prenant la défense de la femme , qui prête aux sarcasmes & à la plaisanterie.

1^{er} Avril 1773. M^e. Linguet a exercé sa plume dans la cause d'adultère dont on vient de parler. Il a fait un précis en faveur de la femme , où il s'égaie aux dépens du mari. Il faut avouer cependant qu'il n'a pas tiré de la cause tout le parti possible , & qu'il n'est pas aussi propre à la plaisanterie légère qu'exigeoit un pareil sujet , qu'à verser l'amertume de son fiel , à percer de traits sanglants & vigoureux dans les causes majeures , où il peut donner carrière à toute sa méchanceté.

4 Avril. Malgré les divers obstacles qu'a éprouvés le projet du sieur Liegeon pour son nouveau plan de comédie françoise , il chemine , il est fixé à 1400000 liv. par an ; ce qui en détermine la confession en trois ans , les 200000 liv. en arriérées pouvant y rester facilement. Depuis le conseil tenu extraordinairement , où le Roi dit : « Voilà pour la troisième fois qu'on m'a proposé ce projet ! »

J'ai déjà dit que je voulois qu'il eût lieu , & que le sieur Liegeon en suivît l'entreprise : qu'on ne m'en parle plus. » Le contrôleur général s'est concilié avec l'architecte , & ce dernier a eu plusieurs fois l'honneur de travailler avec lui.

5 *Avril.* Jamais les tribunaux n'ont retenti de tant de causes singulieres & scandaleuses. Un certain avocat , de Touars en Poitou , nommé de la Godiniere , accuse aujourd'hui un pere Louis Roure , chanoine régulier , prêtre , profès de la congrégation de France , d'avoir fait un enfant à sa femme. *Abstinui & rament concepit* , dit-il dans sa lettre du 4 mars 1768 , à l'abbé de Ste. Genevieve , pour lui demander justice de ce religieux. Ce procès , qui a traîné en longueur depuis lors , est pendant à la tournelle & réveille la curiosité du public , qui prend plaisir à voir des moines inculpés de galanterie. A en croire cependant Me. de Bruys , défenseur de celui-ci , il est très-innocent ; mais il ne soutient pas la partie avec une éloquence bien propre à en imposer ; & les rieurs qui ont admiré au palais les larges épaules de ce Génovesain , trouvent qu'elles font un furieux indice contre lui.

6 *Avril.* M. l'évêque de Langres est nommé pour annoncer l'oraison funebre du feu roi de Sardaigne , au catafalque qui , suivant l'usage , doit être élevé dans l'église de Notre-Dame , en l'honneur de cette majesté.

7 *Avril.* Outre le mémoire pour le pere Roure , dans la nouvelle cause d'adultère , pendant au palais , il y en a un pour la dame Trouin de la Godiniere , accusée par son mari d'avoir commis ce crime avec ce religieux. H

est d'un jeune avocat, nommé Marmotant, qui annonce déjà un talent prématuré. Il a déployé dans cet écrit une éloquence tendre, douce, insinuante, bien propre à lui concilier les juges & le public. Après avoir parcouru les nullités de la procédure tenue jusqu'à présent, il établit ensuite que la plainte en adultere n'est ni admissible ni fondée. La grande raison est la même que celle de la femme Fargès : c'est que le mari a couché avec sa femme depuis le prétendu crime d'adultere.

8 *Avril*. On est dans l'attente des rentrées des deux académies des sciences & des belles-lettres pour juger de l'éloquence des deux nouveaux secrétaires. C'est M. le marquis de Condorcet qui doit ouvrir sa séance dans la première, & M. Dupuy dans la seconde. On connoît le talent du nouvel officier de l'académie des sciences. Quant à celui de l'académie des belles-lettres, c'est un savant qui n'a fait encore aucune preuve dans le genre en question.

13 *Avril*. M. l'abbé de Beauvais finit à la cour son carême avec autant de courage qu'il l'a commencé. Il ne paroît pas au surplus que la grace y ait beaucoup opéré, malgré son éloquence. Il a donné lieu seulement à plusieurs bons mots, entr'autres à un maréchal duc de Richelieu, qui mérite d'être cité. Un jour que ce prédicateur avoit tonné fortement contre les vieillards vicieux qui conservent encore au milieu des glaces de l'âge les feux impurs de la concupiscence, le Roi, en apostrophant ce seigneur paillard après le sermon,

lui dit : « Hé bien , Richelieu , il me semble que le prédicateur a jeté bien des pierres dans votre jardin ? — Oui, Sire , a répondu ce vieux renard , si fortement qu'il en est rejailli jusques dans le parc de Versailles. »

14 *Avril*. Le docteur Vernage , médecin très - renommé & célébré par M. de Voltaire dans un de ses discours philosophiques en vers , vient de mourir. Son enterrement s'est fait hier avec une pompe peu commune. Toute la faculté y a assisté *in flocchi* , & le reste du convoi répondoit à cette magnificence. Il avoit resté long-temps garçon , & s'étoit retiré. Depuis il étoit devenu amoureux de Mlle. Quillemont , jeune personne de condition , sans fortune : il l'avoit épousée , & pour satisfaire au luxe de cette nouvelle compagne , il avoit repris les fonctions de son état , malgré l'extrême jalousie qu'il en avoit conçue. C'étoit un grand praticien , qui n'a jamais écrit. Il laisse 30000 liv. de rentes à sa femme , 25000 liv. de rentes à son beau-frere , & une fortune considérable encore à ses héritiers.

15 *Avril*. Le mausolée du maréchal de Saxe , dont ont a parlé plusieurs fois , est enfin au degré de perfection auquel l'artiste vouloit le porter. Les amateurs s'empressent d'aller admirer , pour la dernière fois , ce superbe monument , qu'on voit partir à regret pour Strasbourg , & que le public auroit désiré posséder dans cette capitale.

16 *Avril*. Par un édit donné à Versailles au mois de mars , on supprime l'office de Roi , & maître de menétriers , joueurs d'instrumens , tant hauts que bas dans le royaume ,

sur la démission pure & simple que le sieur Guignon , qui occupoit cette place , a supplié sa majesté d'agréer.

La suppression est motivée sur ce que l'exercice des pouvoirs & privilèges , généralement attribués à cette charge , que le susdit s'est abstenu de mettre en usage , paroît nuire à l'émulation si nécessaire au progrès de l'art de la musique , que l'intention du Roi est de protéger de plus en plus.

18 *Avril*. Il n'est pas qu'on n'ait entendu parler d'une histoire de la révolution dernière de la Russie , écrite par M. de Rulhieres , témoin de cette catastrophe.

Cette histoire ne sera imprimée de longtemps , par des raisons politiques , & par une promesse expresse qu'en a faite cet écrivain à l'ambassadeur de l'impératrice. Mais il se prête volontiers à la lire à ses amis , & aux curieux qui veulent l'entendre. Quelqu'un a parlé de cet ouvrage à M. le comte de Provence. Ce prince a voulu le connoître , & l'a fait demander à l'auteur. M. de Rulhieres s'est défendu de l'envoyer , par la raison donnée ci-dessus , mais a répondu qu'il étoit aux ordres de son altesse royale , & auroit l'honneur de lui en faire lecture quand elle voudroit. Elle a eu lieu au jour indiqué par le prince. Comme l'historiographe en sortoit , il a reçu injonction de passer chez M. le duc d'Aiguillon. Ce ministre lui a fait des reproches sur la démarche qu'il venoit de faire sans lui en faire part ; & a fini par lui demander son manuscrit. L'auteur s'est défendu sur l'un & l'autre point avec fermeté , & n'a pas même été intimidé de la

Bastille, dont l'a menacé le duc. Il a cru devoir en rendre compte à M. le comte de Provence, qui l'a reçu, lui a dit qu'il le prenoit sous sa protection, & le faisoit son secrétaire ordinaire. Cependant M. le duc d'Aiguillon a écrit à M. le lieutenant de police, & lui a enjoint de mander M. de Rulhieres avec son manuscrit, & d'en exiger la remise. L'écrivain a fait le même refus, & l'a de plus écrit, en le motivant, comme il l'avoit fait au ministre. Il en a envoyé copie au prince, son protecteur, qui a mandé M. de Sartines le vendredi-saint, & lui a manifesté d'une façon plus authentique la faveur dont il honoroit M. de Rulhieres; ce qui paroît avoir mis fin aux vexations dont on le tourmentoit

19 Avril. M. le lieutenant général de police a fait faire l'essai des roffignols merveilleux, dont on parle à l'occasion des vols fréquents arrivés depuis peu dans cette ville, qui s'allonge, se raccourcissent, se recourbent, se redressent, & prennent toutes les formes qu'on veut. Ils ouvrent toutes sortes de serrures; & celle de la porte cochere à trois tours & de l'espece la plus compliquée, n'a pu résister à la subtilité du passe-par-tout en question. Cette découverte jette la consternation dans Paris, & fait reprendre l'usage des verroux, qu'on avoit proscrits comme antiques, & présentant un vilain coup-d'œil. Tous les serruriers sont occupés à en faire, & c'est à qui pourvoira le plutôt à la sûreté.

21 Avril. M. Diderot ne pouvant résister aux sollicitations de l'impératrice des Russies, se dispose enfin à se rendre auprès de cette

fouveraine , mais pour lui présenter ses hommages seulement , & dans l'espoir de revenir bientôt dans sa patrie. Il doit aller d'abord en Hollande , où l'on espere qu'il fera valoir les manuscrits crouilleux qu'il pourroit conserver dans son porte-feuille. On est fâché qu'il ait brûlé une certaine lettre sur l'athéisme , qu'il avoit écrite à Mlle. Clairon , & dont celle-ci , effrayée d'être qualifiée disciple d'une pareille doctrine , exigea le sacrifice. Il jeta le manuscrit au feu devant elle ; mais on ne doute pas qu'il n'en ait conservé une copie.

22 *Avril*. Le public a vu avec plaisir , mercredi dernier , à la rentrée publique de l'académie des sciences , le portrait du roi de Suede , dont sa majesté qui a honoré cette compagnie de sa présence , lors de son séjour ici , lui a fait présent en témoignage de son souvenir. On n'a pas été moins flatté d'y trouver le buste de M. de Maupertuis , que M. de la Condamine a envoyé aussi à l'académie françoise. M. de Condorcet n'est point encore entré en possession de ses nouvelles fonctions , & c'est toujours M. de Fouchy qui a continué à remplir la place de secrétaire , le premier étant en campagne. Il faut observer que M. de Condorcet est encore fort jeune. C'est un élève de M. d'Alembert , qui fait infiniment d'honneur à son maître.

23 *Avril*. On parle beaucoup d'une tragédie du *Connétable de Bourbon* , par M. de Guibert , le sublime auteur du discours préliminaire de *l'Essai sur la Tactique*. Ce jeune militaire ne peut se refuser aux sollicitations de ses amis ,

qui lui en demandent la lecture ; & dernièrement , dans une maison où il ne devoit se trouver que deux ou trois voisins , il se vit honoré d'un cercle de cent cinquante personnes. En sorte que tout Paris la connoitra bientôt successivement. On ne croit pas qu'elle puisse jamais être mise sur la scène. Elle fait un bruit du diable par les hardiesses dont elle est susceptible , & que son auteur a fait valoir avec toute la vigueur de son génie.

24 *Avril*. La majorité du régiment d'Anhalt vient d'être donnée avec un traitement extraordinaire à M. le baron de Pirch , originaire d'une famille illustre de la Poméranie Prussienne , que des raisons particulières ont engagé à venir servir en France. Il est entré d'abord comme capitaine de dragons à la suite de la légion de Corse. Cet officier a eu l'honneur d'être présenté au Roi la semaine dernière : il l'a été aussi à la famille royale. On parle très-avantageusement de ce jeune étranger , qui vient de faire un ouvrage particulier sur la tactique , & l'a remis à M. de Monteynard.

25 *Avril*. L'académie royale des belles-lettres est furieuse contre son secrétaire , qui manquant à la dignité de ce corps , s'est servi dans l'éloge de M. Bignon de plusieurs expressions peu convenables. Le mot de *protéger* , en parlant du respect que ce prévôt des marchands devoit avoir pour elle , a sur-tout révolté. Ce qu'il a dit du fils , *le seul espoir de sa famille , des lettres & de la compagnie* , n'a pas moins scandalisé , & plusieurs membres en ont dit leur avis à M. Dupuis. On observe à cet égard combien il est inconséquent d'exiger

qu'aucun membre particulier ne lise un mémoire sans l'avoir soumis à l'examen de l'académie, & que le secrétaire ait celui de prononcer des éloges, plus susceptibles d'écarts, de détails dangereux, ou de réflexions à supprimer, sans en avoir donné aucune part. C'est cet abus contre lequel on réclame & qu'on voudroit faire supprimer.

25 *Avril*. Il est question de faire des changements dans les phares ou feux entretenus sur les côtes pour la sûreté des vaisseaux revenant des voyages de long cours. On veut les perfectionner, & sur-tout économiser sur la dépense de ces fanaux, qui coûtent fort cher. Le sieur Bourgeois de Château-Blanc, qui est chargé de l'illumination de Paris, & qui, après avoir fait une étude suivie & constante des lanternes, y a acquis des connoissances particulières, en a imaginé une propre aux usages maritimes en question. On en a fait aujourd'hui l'expérience à l'observatoire, & elle doit durer quinze jours. Elle est composée de huit meches à franges, c'est-à-dire, larges de deux pouces. La lanterne est à reverberere. La lumière est si vive qu'elle se voit de sept lieues. Il est question d'examiner si les diverses températures de l'air ne pourront point y faire tort.

27 *Avril*. Mlle. de Raucoux a joué dans *Didon*, avec les applaudissemens soutenus qu'elle a toujours reçus.

On parle de donner incessamment à la comédie françoise la tragédie de *Térée & Philomèle*, du sieur Renou, peintre, agréé de l'académie, devenu poète par une anecdote assez

ingulière. Le fleur le Mierre, dissertant sur la tragédie devant lui, prétendoit qu'on ne sauroit mettre trop de tableaux, c'est-à-dire, trop de coups de théâtre en tragédie. Le fleur Renou traitoit alors en peinture le sujet de sa piece actuelle : « Eh bien ! puisque vous allez sur nos brisées, nous irons sur les vôtres ; & moi, je veux mettre ce tableau en tragédie. » Ce qu'il a fait. Le public décidera s'il est meilleur poëte que peintre.

28 Avril. M. de Chamouffet vient de mourir. C'étoit un citoyen qui avoit rêvé toute sa vie au bien public. On dit *rêvé*, parce que peu de ses projets s'étoient réalisés. Le seul de la petite poste a réussi & subsiste. Comme tous les faiseurs de spéculations, il avoit mangé à ce métier une partie de son bien. Il laisse encore beaucoup de papiers à mettre en ordre, & peut-être y trouvera-t-on quelques idées plus heureuses.

28 Avril. Une brochure nouvellement arrivée d'Angleterre, fait grand bruit ici dans le monde politique ; elle a pour titre : *L'insuffisance des prétentions de sa majesté Prussienne sur la grande Pologne, démontrée, avec une préface de l'éditeur, pour servir d'introduction.* C'est cette préface qui cause le plus de scandale. Elle est écrite avec une fierté républicaine : on y prétend dévoiler la politique du roi de Prusse, qu'on regarde comme le moteur de tout ce qui se passe aujourd'hui. C'est lui, suivant l'écrivain, qui sentant ne pouvoir exécuter son projet d'agrandissement sans exciter la jalousie des puissances voisines, a imaginé le projet de partage, & a divisé le gâteau pour mieux s'assurer sa portion. On y trouve un

portrait de l'état actuel de la France , d'une grande vérité ; & en général cette préface est écrite avec beaucoup de noblesse , de raison & d'enthousiasme.

Les pieces qui composent le recueil , sont : *Réflexions d'un gentilhomme de la grande Pologne. Précis des recherches sur la Poméranie , & les Recherches sur la nouvelle Marche* ; tous écrits où l'on veut en démontrer l'injustice , & où l'on répond aux divers écrits publiés au nom de ce monarque , & inférés dans les gazettes étrangères.

29 Avril. L'expérience des grosses lanternes à reverbere , qu'on veut substituer aux feux allumés sur les côtes , réussit à merveille. On les apperçoit de huit lieues. Mais comme les nuits sont belles & sereines , on ne peut encore juger si dans les brouillards , dans les nuits obscures & profondes , elles produiront le même effet.

1 Mai 1773. Un avocat nommé Desessarts , attaché à M. l'avocat général Vergès , profitant de l'époque du renouvellement de la magistrature dans tout le royaume , vient de commencer un *Journal des causes célèbres , amusantes & intéressantes des diverses cours souveraines du royaume*. Le premier volume paroît & n'est point mal écrit. Cet ouvrage , qui doit avoir environ huit volumes par an , peut être fort instructif pour les jeunes magistrats , car il doit contenir non-seulement l'historique des faits , mais le résumé des plaidoyers des avocats généraux , les arrêts & les motifs qui ont pu les déterminer. On pourra faire un parallele avec la jurisprudence de l'ancienne magistrature.

2 Mai. Me. Falconnet vient de faire paroître

une réplique aux observations de Me. Linguet en faveur du comte de Morangiés, où il articule des faits importants & qui tendroient à la conviction du coupable, & même à inculper son défenseur dans la subornation des témoins. Il y beaucoup de force & de logique dans cette première partie.

Dans la seconde, le jeune orateur se permet plus de sarcasmes, tant contre son confrère, que contre M. de Voltaire. Il témoigne sur-tout son indignation contre la rage avec laquelle le premier a dénoncé le mémoire dudit Falconnet au ministère public comme un libelle : sa fureur s'exhale en cette occasion, & il rappelle à son rival les diverses anecdotes scandaleuses de sa vie, & principalement celles qui ont empêché si long-temps l'ordre des avocats d'inscrire le candidat sur le tableau. Il étoit question de cent louis que M. Dorat accusoit Me. Linguet de lui avoir escroqués dans le temps où ils vivoient, demeuuroient ensemble, & avoient un secrétaire commun : au moyen de quoi Me. Falconnet ne trouve pas étonnant que Me. Linguet prenne en main la cause d'un autre escroc. M. Dorat, au surplus, eut la charité de donner à l'accusé un certificat, dans lequel il nioit le fait. Indépendamment de ces faits graves & connus de tout le monde, le jeune avocat mêle quelquefois de très-bonnes plaisanteries parmi quantité d'autres qui ne valent rien.

3 Mai. Une nouvelle actrice doit débiter après demain aux François dans les rôles de Mlle. d'Oigny. Elle commencera par celui de *Junie* dans *Britannicus*. A en juger par son attrait pour l'art de la déclamation, elle doit

réussir : il est tel , qu'elle a vendu environ pour dix à douze mille francs de biens fonds qu'elle avoit en Champagne , pour acheter & se faire faire des habits de théâtre.

4 *Mai*. Mlle. Dubois , éprise d'un amour violent pour le Sr. d'Auberval , qui , rallenti de temps en temps depuis dix ans , se réveille par intervalle avec plus de force , aujourd'hui qu'elle a décidément quitté la comédie , voudroit mettre une fin à ses débauches , & vivre bourgeoisement dans une douce union conjugale avec cet amant chéri , dont elle prétend avoir un gage précieux en un enfant qu'elle élève. Elle a profité des bontés qu'a pour elle Mad. la comtesse Dubarri : elle a épanché son ame dans son sein ; elle l'a suppliée de vouloir bien interposer son autorité pour une si bonne action : elle lui a rendu compte de sa fortune , elle lui a fait voir que ce danseur ne feroit point une si mauvaise affaire. La comtesse a bien voulu se prêter à la négociation ; elle a envoyé chercher le Sr. d'Auberval , qu'elle protège & qui l'amuse ; elle lui a prescrit ses volontés. Celui-ci s'en est défendu sur ce qu'il n'avoit jamais eu un goût bien décidé pour l'actrice ; sur ce que la passion de celle-ci avoit été fort équivoque & fort intermittente , & que ce petit garçon dont elle vouloit bien le déclarer le pere , pouvoit appartenir à vingt autres comme à lui. Mad. Dubarri a eu égard aux représentations du danseur , & ne l'a plus pressé. Mais toujours bien disposée en sa faveur , & voulant le rendre heureux , elle lui a proposé de lui donner Mlle. Raucoux. Il s'est également refusé à cette invitation. On n'en admire pas moins la bienfaisance de la

comtesse , qui daigne entrer dans de pareils détails.

5 Mai. Les lettres-patentes concernant l'érection de la nouvelle salle de comédie françoise , sont enfin expédiées & remises es mains du procureur général , pour en requérir l'enregistrement en la grand'chambre. Il faut une confiance étrange pour résister à tous les obstacles.

5 Mai. M. l'abbé de Beauvais ayant fini avec succès son carême , on présuinoit qu'il seroit amplement récompensé de son zele apostolique ; on parloit de lui donner l'évêché de Quimper : il ne l'a pas eu. On croit même que messeigneurs feront tous leurs efforts afin de ne l'avoir pas pour confrere. Ils le trouvent entaché d'un péché originel de grande conséquence parmi eux ; ils lui reprochent d'être neveu du garde des archives du clergé ; ils verroient avec peine une croix d'or sur la poitrine de ce parvenu.

5 Mai. Il nous est arrivé de Geneve un gros volume qui atteste la pleine existence de monsieur de Voltaire. Il est intitulé : *les Loix de Minos , tragédie , avec les notes de M. de Morza , & plusieurs pieces curieuses détachées.* L'ouvrage est précédé d'une épître dédicatoire à M. le maréchal duc de Richelieu , doyen de l'académie françoise. On y trouve toutes sortes de choses en l'honneur & à la gloire du philosophe de Ferney , entr'autres une lettre du roi de Prusse , une autre de l'impératrice des Russes. Il est à présumer que cet auteur pseudonyme est lui-même l'éditeur de cette collection , ou du moins que le recueil s'est imprimé sous ses yeux.

6 Mai. Dans la dernière assemblée publique de l'académie des sciences, M. de la Lande devoit lire un mémoire beaucoup plus curieux que ceux qui ont été lus ; ce qu'il n'a pu faire par défaut de temps. Il rouloit sur les comètes qui peuvent, en s'approchant de la terre, y causer des révolutions, & sur-tout sur la plus prochaine, dont on attend le retour & qui doit reparoître dans dix-huit ans. Mais quoiqu'il ait dit qu'elle n'est pas du nombre de celles qui peuvent nuire à la terre, & qu'il ait d'ailleurs observé qu'on ne sauroit fixer l'époque de ces événements, il en a résulté une inquiétude qui s'est répandue de proche en proche, & qui, accréditée par l'ignorance, a donné lieu à beaucoup de fables débitées à ce sujet. Les têtes de nos petites-maîtresses se sont exaltées, & l'on a beaucoup de peine à calmer ces imaginations effrayées. Pour rendre la tranquillité aux peureux, on doit mettre demain dans la gazette de France une annonce modérée du mémoire en question.

7 Mai. *La politique naturelle, ou discours sur les vrais principes du gouvernement, par un ancien magistrat, avec cette épigraphe : Vis consilii expers mole ruit sua ; deux volumes.* Tel est le titre d'un ouvrage arrivé depuis peu d'Angleterre, & qu'on annonce comme de monsieur Helvetius. Le premier projet avoit été de le dédier au roi de Prusse ; mais il paroît que ce prince n'a pas voulu accepter cette dédicace. On vouloit, à son refus, y mettre le nom de l'impératrice des Russies. Des raisons de bienséance l'ont aussi empêché d'accepter cet hommage. Enfin il

ne se montre que sous les auspices de son mérite intrinsèque , & l'on verra par ce qu'il contient , qu'il n'étoit guere admissible par aucun souverain. C'est un excellent ouvrage qui mérite qu'on y revienne d'une façon plus détaillée.

7 Mai. Le mémoire nouveau de Me. Falconnet , qu'on avoit annoncé , a tellement irrité les partisans du comte de Morangiés , & sur-tout sa famille , qu'ils ont interposé l'autorité de la police pour en arrêter la distribution. Ce jeune orateur réclame contre la défense , & voudroit ameuter l'ordre des avocats , dont c'est violer les privilèges dans la personne d'un de ses membres.

7 Mai. La nouvelle actrice a débuté avant-hier avec succès dans le tragique & dans le comique. Elle faisoit dans *Britannicus* le rôle de Junie , & celui de la jeune Indienne dans la comédie de ce nom. Mais comme ce dernier est triste & larmoyant , on ne peut dire encore qu'elle possède les deux genres. Il faut la voir dans une pièce qui prête davantage au comique.

8 Mai. Ce qui a principalement occasionné la suspension du mémoire nouveau de Me. Falconnet , c'est une phrase , où il rappelle une anecdote injurieuse à la mémoire du pere de M. de Morangiés : « Etes-vous fils , (dit-il à ce dernier) des Bayard , des Du Guesclin ? Non , vous êtes le fils du défenseur de Minden. » Or cette défense de Minden , dont étoit chargé le marquis de Morangiés , lieutenant général , est l'opprobre de sa vie , puisque la reddition honteuse de cette place pensa lui faire perdre la tête , s'il eût été mis au conseil de guerre ,

comme le cas le requéroit. On exige un carton à cet endroit & à quelques autres encore , pour en permettre la distribution ; ce qui en rend fort chers les exemplaires répandus , peut-être au nombre de 40. On en a vendu jusques à un louis.

9 Mai. Les comédiens italiens ont donné hier la première représentation de *Sara*. C'est une comédie en deux actes & en vers , mêlée d'ariettes , à laquelle on a substitué pour second titre , ou *la Fermière Ecoissoise*.

Le premier acte a fort bien réussi ; il a paru agréable. La musique , sans être extrêmement forte d'harmonie , a fait plaisir. On y a trouvé peu de mélodie. On reproche sur-tout au musicien d'avoir négligé la partie des basses , non assez travaillée & soutenue dans les accompagnements.

Le second acte n'a pas produit le même effet ; on l'a trouvé si médiocre , que les applaudissements se sont tournés quelquefois en sifflets. Le dénouement sur-tout , romanesque & sans aucune adresse , a révolté le parterre. En sorte qu'il est à craindre que cette pièce , assez bien écrite d'ailleurs , n'aille pas loin , sans une grande refonte pour la seconde représentation.

9 Mai. Le cabinet de M. de la Lande ne désemplit point de curieux qui vont l'interroger sur le mémoire en question ; & sans doute il lui donnera une publicité nécessaire , afin de raffermir les têtes ébranlées par les fables qu'on a débitées à ce sujet. La fermentation a été telle , que des dévots , aussi ignares qu'imbécilles , sollicitoient M. l'archevêque de faire des prières de quarante heures

pour détourner l'énorme déluge dont on étoit menacé ; & ce prélat étoit à la veille d'ordonner ces prieres , si des académiciens ne lui eussent fait sentir le ridicule de sa démarche. Le faux énoncé de la gazette de France du vendredi 7 mai a produit un mauvais effet , en ce qu'il a fait présumer que le mémoire de l'astronome devoit contenir des vérités terribles , puisqu'on les déguisoit aussi évidemment.

11 Mai. Un plaisant a fait une chanson sur le squelette de M. de Voltaire , qu'on va voir chez le sculpteur , & qui révolte tout le monde. Elle est sur l'air de l'*Alleluia*.

Voici l'auteur de l'*Ingénu* ,
 Monsieur Pigal nous l'offre nu :
 Monsieur Frexon le drapera.
 Alleluia , &c.

11 Mai. Il paroît que les divers accidents survenus dernièrement au Roi , lui ont donné quelques inquiétudes sur sa santé , mais que ne voulant pas en laisser rien percer aux yeux de ses courtisans , il s'en est simplement ouvert au sieur de la Martiniere , son premier chirurgien , auquel il a grande confiance. Il l'a fait coucher dans sa chambre , & a suivi ses conseils. On prétend que S. M. en lui témoignant ses craintes sur le délabrement de ses facultés , dit à cet esculape : « Je vois bien que je ne suis plus jeune , qu'il faut que j'en raie. — Sire , lui a-t-il répondu , vous feriez encore mieux de déceler. »

12 Mai. *Maupeou tyran* , sous le regne de Louis le Bien-Aimé. Tel est le titre d'une bro-

chure nouvelle , datée du 13 avril 1773 ,
deuxieme anniversaire de l'installation du monstrueux
parlement. Elle commence ainsi :

« Je parle pour mon Roi , contre Maupeou
son ministre , qui est un tyran. Je parle pour
une cour ancienne , qui tient à l'essence de la
monarchie, & que le tyran a chassé du sanctuaire
de la justice. Je parle pour ma nation qu'il
écrase , & j'espere. Puisse le Roi en-
tendre ma voix ! »

13 Mai. M. de la Lande ne pouvant satis-
faire aux questions sans fin que lui suscite son
fatal, mémoire , & voulant d'ailleurs prévenir
les malheurs réels qu'il occasionne dans plu-
sieurs têtes foibles & qui en ont tourné , va
prendre le parti de le faire imprimer & de le
rendre aussi clair qu'il sera possible pour l'in-
telligence de toutes sortes de lecteurs. Il paroît
qu'en général ses confreres n'en font pas grand
cas , ne regardent ses spéculations que comme
un bavardage , & le trouvent en contradiction
avec ce qu'il a écrit il y a peu d'années sur la
même matiere. M. de la Lande est un homme
curieux de faire du bruit , & qui prenant cela
pour de la gloire , est peu délicat sur les
moyens d'y parvenir. Il est connu pour un
intrigant du premier ordre , pour un homme
bas & vil.

14 Mai. Le mémoire de M. de la Lande
paroît. Il roule purement sur des hypotheses.
Suivant lui , des 60 cometes connues , huit
pourroient en approchant trop près de la
terre , par exemple à 13000 lieues , occasion-
ner une pression telle que la mer sortiroit de
son lit & couvriroit une partie du globe. Mais
d'abord la comete dont il attend le plutôt le

retour , ne doit paroître qu'en 1789 ou 90 , ce qui n'annonce pas une certitude bien précise dans son calcul. D'ailleurs sa supposition est purement gratuite. Il y a une multitude de combinaisons contre ; & dans le cas même où le choc se feroit , comme il ne feroit que momentané , reste à savoir s'il occasionneroit le désordre qu'il prévoit.

18 Mai. Extrait d'une lettre de Nancy , du 8 mai. 1773. Nous avons ici un jeune officier qui n'a pas plus de 20 ans , & qui développe déjà des graces & des talents dignes de son nom. C'est le marquis de la Fare , petit-neveu de celui-ci , connu par ses poésies aimables & négligées , que tout le monde lit & goûte. Celui-ci fait de très-jolies choses pour son âge , & répand de la philosophie dans les sujets les plus triviales. Voici un quatrain qu'il a composé impromptu en l'honneur de M. de Voltaire , & qui doit flatter infiniment ce patriarche de la littérature , s'il lui parvient , car il n'a point été fait à dessein de lui être adressé : ce qui lui donne plus de mérite :

Rien ne change sur la terre

Que de forme & de nom :

Les païens nommoient Apollon

Le Dieu que nous nommons Voltaire.

19 Mai. On répand une *Epître sur les comètes* , qu'on attribue au sieur Dorat. Ce poète , instruit par l'exemple de M. de Voltaire , combien il est nécessaire de saisir l'à-propos dans ce pays frivole & de s'affervir à la mode pour y être toujours , emploie avec succès la même manœuvre. D'ailleurs son pinceau léger & satirique est très-propre à ce genre de travail.

22 Mai. *Le Bonheur*, poème en six chants ; avec des fragments de quelques épîtres, ouvrages posthumes de M. Helvetius : tel est le titre d'un ouvrage annoncé depuis long-temps & qu'on connoissoit peu. Il devient plus public & n'en acquiert que plus de mérite. La préface, très-longue, est ce qu'il y a de mieux. Elle est écrite d'un style libre, fier & hardi, qui ne plait pas à tout le monde, & qui oblige l'auteur de garder l'anonyme. Elle est certainement d'un ami du défunt. Il y donne un détail de sa vie tout à son avantage, &, dérogeant à la qualité d'un écrivain impartial, il omet les faits qui pourroient ne pas lui faire honneur, ou il les adoucit : tels que la rétractation du livre *de l'Esprit*, & la façon peu généreuse dont il s'est conduit envers M. Tercier, le censeur & son ami, qui a perdu sa place pour avoir approuvé aveuglément & sur la foi de l'auteur ; qui a vécu depuis mal à l'aise, & dont la famille l'est encore, sans que monsieur Helvetius ait répandu sur elle des bienfaits qu'il prodiguoit mal-à-propos à des gens qui le méritoient beaucoup moins.

24 Mai. Les partisans des jésuites continuent à répandre sourdement des bruits injurieux à la mémoire de M. de Montclar, mort depuis quelque temps. Sa famille, à force de sollicitations, a obtenu vraisemblablement qu'on tolérât l'impression d'un écrit qui contient le détail historique de ce qui s'est passé à Saint-Saturnin, à une lieue d'Apt, à l'occasion de la mort de ce magistrat. On y lit les moyens qu'on a voulu employer pour donner créance à un fait faux, à une rétractation supposée par personnes intéressées à l'accréditer. On a cru ne

pas devoir laisser le moindre doute sur cette affaire , en manifestant la vérité par des actes authentiques , qui déposent le contraire de ce qui a été débité.

26 *Mai*. Un nouveau mariage que vient de faire le sieur Palissot fait l'anecdote du jour parmi les gens de lettres, par la singularité de l'événement. Ce poète, allant auprès de Saint-Roch , acheter des bas chez un bonnetier , est devenu subitement amoureux de la fille du marchand ; & après avoir sur le champ témoigné à la demoiselle l'envie qu'il auroit de la marier , sur sa réponse que cela regardoit son pere , il est allé le trouver & lui dire la même chose. Il a donné rendez-vous à l'un & à l'autre dans sa maison d'Argenteuil pour leur faire voir le prétendu , & c'est alors qu'il s'est annoncé pour l'être , en déclarant qu'il vouloit que le marché se conclût en huit jours. Il a prétendu avoir 12000 liv. de rentes , & n'a point été effrayé de la réponse du bonnetier, qui a signifié ne pouvoir rien donner à sa fille. C'est l'abbé de la Porte qui a été chargé d'annoncer à la Dlle. Fauconnier , courtisane très-renommée , avec laquelle il vivoit , qu'il falloit se quitter. Celle-ci a reçu l'annonce très-héroïquement , & le sieur Palissot a actuellement installé chez lui sa nouvelle moitié.

27 *Mai*. On mande d'Evreux que dans cette ville & aux environs , la comete dont on craignoit l'approche , avoit opéré des actes de contrition & des raccommodements sans nombre ; que malgré ce bon effet , pour arrêter les progrès de la terreur , nuisible à beaucoup de femmes enceintes & autres êtres vaporeux , les curés avoient été obligés de monter en

chaire , afin de rassurer les esprits , & d'annoncer au prône le répit accordé jusqu'en 1790 , en s'appuyant de ce qui est dit dans la gazette de France. On fait que dans diverses autres provinces il a fallu en faire autant. On raconte des restitutions arrivées dans cette capitale par le même esprit de crainte. Plusieurs femmes ont avorté. Le gouvernement , frappé de ces inconvénients fâcheux , a fait des reproches à M. de la Lande , & , malgré son mémoire , a désiré que l'académie y répondît & le réfutât. L'académie a répondu que le mémoire de M. de la Lande n'étant qu'hypothétique & fondé sur des possibilités , mais d'un contre 64000 , elle ne pouvoit désavouer des principes reconnus en astronomie ; qu'on pouvoit tout au plus établir des possibilités contraires , mais sans détruire les siennes ; ce qui seroit un plus mauvais effet , en confirmant ce qu'il avançoit.

27 Mai. On peut se rappeler qu'il y a près de trois ans , qu'on avoit adapté à un chariot une machine à feu , au moyen de quoi on pouvoit transporter de l'artillerie avec beaucoup de célérité ; que les expériences s'en firent à l'arsenal , quelque temps avant l'exil de M. le duc de Choiseul , sous l'inspection de M. de Gribeauval , lieutenant général. Des gens intelligents viennent d'adapter cette machine à un bateau , qui pourra , sans le secours des chevaux , remonter la riviere à très - peu de frais.

28 Mai. Quoique l'*Epître* de M. Dorat aux *Cometes* ait de la vogue , à cause de l'à-propos , on trouve cependant qu'il n'en a pas tiré tout le parti qu'il pouvoit pour la critique , à la-

quelle la matiere lui ouvroit un vaste champ ; & qu'il n'a traitée que très - légèrement & vaguement. Il est fort occupé aujourd'hui de sa tragédie de *Regulus* en trois actes , qu'il doit faire jouer incessamment , & d'une comédie , aussi en trois actes , qui doit avoir lieu le même jour. S'il réussit , ce fera pour lui un double triomphe , dont il n'y a pas d'exemple.

28 Mai. Bien loin que l'abbé de Beauvais ait eu un évêché , comme on le présuinoit , il paroît qu'on a cherché à lui casser le cou. Des courtisans officieux ont fait entendre à Mad. la comtesse Dubarri qu'il seroit dangereux d'encourager ainsi les orateurs qui le suivroient en chaire à parler aussi hardiment ; ils lui ont rappelé une phrase d'un de ses sermons , comme très-condamnable par son impudence extrême & la personnalité indirecte qu'elle contient. C'est à l'occasion de Salomon , dont le prédicateur trouve la vie scandaleuse : *Enfin* , dit-il , *ce monarque , rassasié de voluptés , las d'avoir épuisé , pour réveiller ses sens flétris , tous les genres de plaisir qui entourent le trône , finit par en chercher d'une espece nouvelle dans les vils restes de la licence publique.* On sent combien il étoit aisé de rendre odieux par-là l'orateur à la favorite. Celle-ci est parvenue à le décrier dans l'esprit du Roi ; & lorsqu'il a été présenté à S. M. pour prendre congé d'elle , suivant l'usage , au lieu d'en recevoir le compliment gracieux qu'il en espéroit , le monarque ne lui dit autre chose , sinon : *M. l'abbé , vous avez été bien long hier !*

Un trait bien différent , du dernier sermon de cet abbé , & qui seroit plus digne d'un prédicateur pantalon du seizieme siecle , que d'un

orateur d'aujourd'hui , c'est l'endroit où commentant le *Domine salvum fac Regem* , après s'être écrié plusieurs fois : sauvez le Roi , & nous ne craignons point les ennemis du dehors : sauvez le Roi , & nous ne craignons point les révoltes du dedans : sauvez le Roi , & nous serons tous heureux : sauvez le roi , & l'église sera triomphante : sauvez le roi il s'arrête en ce moment & s'échappe , sans autre formule de clôture , comme auroit pu faire le petit pere André , si renommé par ses apologues bouffons.

30 Mai. On prétend qu'on a enlevé à Strasbourg un imprimeur , qui imprimoit un livre infame , servant de suite au *Portier des Charrieux* , dans lequel , par la plus coupable licence , l'auteur entroit dans le détail des amours du Roi avec Mad. Dubarri , & en représentoit même les scènes prétendues dans des descriptions , soutenues d'estampes très-resemblantes. Il paroît qu'heureusement on a prévenu à temps cette publicité ; qu'on a saisi jusqu'aux gravures & au manuscrit , & que personne ne dit avoir vu cet exécration libelle.

30 Mai. On ne voit pas sans indignation une magnifique inscription , élevée cette année à la mémoire du sieur Mefnard , dans l'église de Saint - Eustache , où il a été enterré l'an passé. Cet honneur consacré , ce semble , pour les rois , les princes , les grands seigneurs & les hommes illustres , ne devoit pas se déferer aussi fastueusement à un premier commis : qualité qu'on a encore eu l'insolence de supprimer , comme ne rimant pas bien avec toutes les autres qu'on lui confere. Cette inscription

est d'autant plus remarquable, qu'il y en a peu dans cette paroisse. C'étoit un des bras droits du duc de la Vrilliere, un grand fabricant de lettres de cachet.

31 Mai. Le sieur Torr  a annonc  par des affiches qu'il rouvriroit incessamment son wauxhall des boulevards, en attendant les f tes qu'il pr pare pour le colif e; ce qui a r joui les amateurs, par la grande confiance qu'ils ont en cet artificier pour ces sortes de spectacles.

31 Mai. L'auteur du *Maupeou tyran*, pour mieux faire passer les injures qu'il dit au chancelier, prodigue au Roi les plus grands  loges. Il le trouve dou  de toutes les qualit s qui font le bonheur des peuples; il dit que tous les malheurs de l' tat lui sont  trangers & affligent son ame naturellement bienfaisante. Il appuie tout cela de citations tir es des *M moires de Mad. de Pompadour*, & il pr sume que cette femme devoit bien le conno tre.

Dans le second paragraphe, l' crivain d veloppe *Maupeou tyran & petit g nie*. Il d taille ses  tourderies, ses faux points de vue, ses inepties, ses impostures, ses forfanteries; comment il a insult  les princes du sang, le conseil, les loix & les magistrats; expos  le royaume aux plus grands dangers, corrompu les m eurs, perdu les finances; ses insolences, sa vengeance, ses violences, sa cruaut . Il ne demande pas sa mort, mais qu'il devienne l'ex cration de l'Europe entiere.

Dans le troisieme on reconno t ais ment un homme de robe, entich  de son  tat au point de pr tendre que le parlement est pr f rable aux  tats de la nation. Il s' chauffe dans son

harnois pour prouver cette étrange assertion, & il porte le délire jusqu'à vouloir que le parlement d'Angleterre n'ait qu'une ombre de liberté ; il conclut que la demande des états est un beau rêve.

Dans le quatrième, enfin, on prouve comment le tyran écrase la nation, dont le Roi ne peut plus entendre les gémissements, s'il ferme la bouche des magistrats, si la moindre résistance est punie par des exils, si un simple porteur d'ordres fait admettre des impôts & leur donne force de loi, si un ministre tyran fait périr les membres du seul corps qui réclame les intérêts des peuples, la noblesse & le clergé restant en silence ; si la flatterie offre au prince de le délivrer de ces avertissements aussi désagréables que nécessaires, qui seuls peuvent lui apprendre le danger des impôts & la nécessité de l'économie.

C'est d'après cet exposé même que l'auteur espère & espérera jusqu'à ce qu'il voie le tyran culbuté.

Fin du sixième Volume.



61623707

Vertical text on the left margin, possibly bleed-through from the reverse side of the page.







